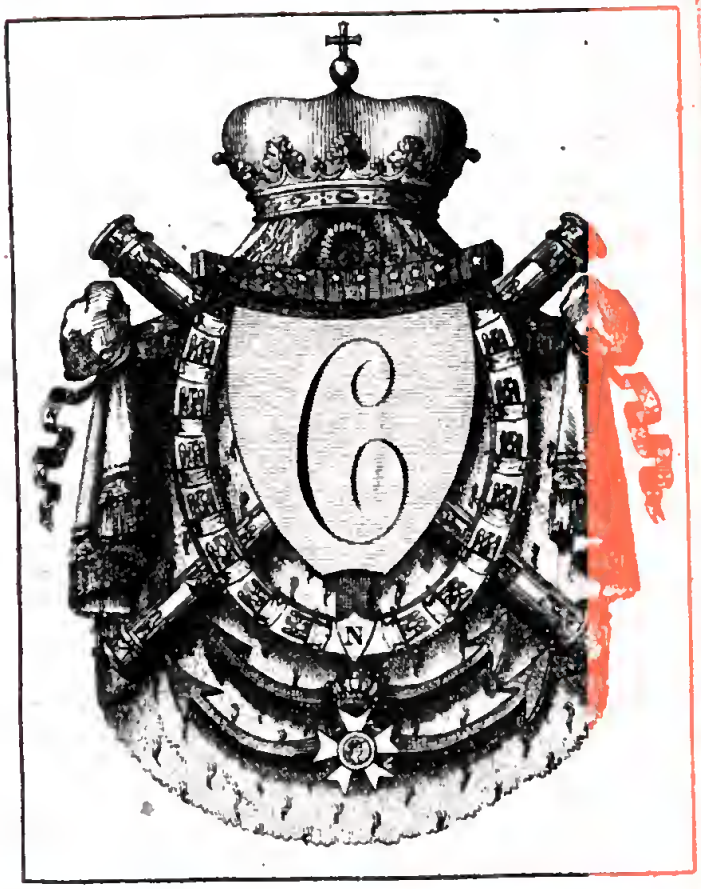

Digitized by Google

9066.

Palat. XLVI 1812

ELEMENS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

587/1 31

ELEMENS

DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE,

Depuis la conquête des Romains jusqu'à *Georges II*, par M. l'Abbé MILLOT, de l'Académie Françoise.

NOUVELLE EDITION,

Revue, corrigée et augmentée des regnes de GEORGES II et GEORGES III, par Ch. MILLON.

Tome III.

A PARIS,

Chez la veuve DURAND, rue de l'Hirondelle, N°. 30 à l'Hôtel Salamandre, près celle Gît-le-Cœur.

1800.

ELEMENS
DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

SUITE DE LA CINQUIEME PARTIE.

CHARLES II.

TOUTES les apparences annonçoient au roi & à ſon peuple un regne auſſi glorieux que fortuné. Charles II, âgé de trente ans, inſtruit par ſes malheurs, connoiſſant les hommes & les cours, joignoit à beaucoup d'eſprit & de pénétration un caractere plein de douceur & de bonté, une politeſſe charmante, une gaieté inaltérable, des graces nobles & nullement affec- 1660. Bonnes qualités du roi.

tées. On ne ſe trompe guere en appréciant le mérite d'un prince par le choix des perſonnes qu'il honore de ſa confiance ou de ſa faveur.

Conſeil bien compoſé. Le conſeil fut d'abord compoſé de gens reſpectables, choiſis indifféremment parmi les preſbytériens & les royaliſtes. Monk, créé duc d'Albemarle, éprouva combien l'ame du roi étoit au-deſſus de l'ingratitude, ſi commune dans les cours. Le chevalier Edouard Hyde devint comte de Clarendon, chancelier & premier miniſtre. Peu d'hommes lui étoient comparables en lumieres & en vertus. Enfin les deux chambres étroitement unies avec le monarque, appelées d'abord *convention*, parce qu'elles avoient été convoquées ſans ſon ordre, furent érigées en parlement par un acte ſolennel, & exercerent ſous ce nom leur autorité.

Hyde, comte de Clarendon.

Acte d'amniſtie. Un de leurs principaux ſoins fut de régler les exceptions de l'amniſtie générale. La chambre haute, par reſſentiment ou par zele, vouloit en exclure beaucoup de perſonnes. Mais Charles lui repréſenta la promeſſe ſacrée qu'il avoit faite, à laquelle même il ſe croyoit redevable du bonheur dont il jouiſſoit, & inſiſta pour la clémence d'une maniere qui fut généralement applaudie. On n'excepta du pardon que les juges régicides, avec Vane & Lambert, républicains furieux. Quelques autres furent exclus, au cas qu'ils ac-

ceptaſſent des emplois publics ; d'autres furent déclarés ſeulement incapables d'en poſſéder. Il eût été difficile de montrer plus de modération envers tant de criminels.

On fixa enſuite le revenu de la couronne à douze cents mille livres ſterling ; revenu ſupérieur à celui des rois précédens. Auſſi les dépenſes étoient-elles conſidérablement augmentées: elles augmenterent bien plus dans la ſuite, quand on vit Louis XIV donner l'exemple dangereux d'avoir ſur pied, même en temps de paix, des armées nombreuſes. L'entretien de la flotte & quelques autres articles, qui coûtoient ſeulement autrefois quatre-vingt mille livres ſterling, en exigeoient alors huit cents mille. Quel avantage pouvoit réſulter de cette grandeaugmentation de troupes, qui commençoit à devenir générale? Les peuples étoient chargés de plus d'impôts, ſans que les princes fuſſent en effet plus puiſſans. De petites armées faiſoient autrefois ce que cent mille combattans font aujourd'hui. Mais, dès qu'une puiſſance formidable donnoit cet exemple, les autres étoient obligées de le ſuivre.

Revenu de la couronne plus fort qu'autrefois.

Le procès & l'exécution des régicides cauſerent une joie univerſelle. Leur fermeté ne ſe démentit jamais, & il y a peu d'exemples ſi frappans de cette aveugle obſtination qu'inſpire le fanatiſme. Harriſon dit à ſes juges que le

Procès des régicides.

Leur fanatiſme juſqu'à la mort.

prétendu crime dont on l'accuſoit, loin de le rendre coupable, étoit une action commandée par le ciel même ; que dans le doute il avoit imploré avec larmes les lumieres du Seigneur ; & qu'il avoit reçu des aſſurances inconteſtables de ſes volontés ; que les jugemens humains n'étoient que ténebres en comparaiſon des inſpirations divines : qu'ayant toujours été réſolu de ne faire aucun tort au dernier des hommes, pour le plus grand intérêt du monde, il étoit sûr d'avoir ſuivi les regles d'une conſcience droite ; que ni l'ambition, ni la crainte ne lui avoit arraché le moindre ſigne d'approbation pour la tyrannie de Cromwel ; qu'on l'avoit toujours vu ferme dans ſes principes de religion & d'intégrité, & qu'une pareille conduite n'étoit point celle d'un meurtrier & d'un ſcélérat. Tous ceux qui furent exécutés, au nombre de dix, montrerent conſtamment le même courage. Ils ſe regardoient comme des martyrs. L'extrême bonté du roi accorda aux autres la grace du répi. On les diſperſa dans pluſieurs priſons.

L'armée congédiée.

Il ne reſtoit plus qu'à congédier cette armée dangereuſe dont l'enthouſiaſme & l'audace avoient produit des excès qui pouvoient encore ſe renouveller. Le parlement accorda des ſommes pour le paiement des troupes. Frappé de leur air martial, de leur diſcipline, le roi les eût conſervées avec

plaiſir. Mais Clarendon lui en fit ſentir l'inconvénient. On retint ſeulement cinq mille hommes & quelques garniſons, premier exemple d'armée ſubſiſtante ſous la monarchie.

Le parlement diſſous.

Charles congédia le parlement d'une maniere gracieuſe & honorable. Il auroit pu, ſelon quelques écrivains, en obtenir deux millions ſterling de revenu ſur les terres, outre les droits d'acciſe & de douane: cette ſomme pouvoit rendre la couronne indépendante. Les mêmes auteurs ajoutent qu'un membre des Communes lui en ayant fait la propoſition, il la rejeta par les conſeils du chancelier. *Le meilleur revenu de votre majeſté*, lui dit Clarendon en vrai citoyen; *eſt de gagner les cœurs de vos ſujets, avec ce ſecours, l'argent ne vous manquera jamais.* On a tout lieu de penſer que cette offre d'un membre n'auroit point été du goût des Communes. Elles accorderent beaucoup, mais avec des précautions qui prouvent combien elles avoient à cœur de maintenir les droits du parlement. Il n'y eut pas même de fonds aſſignés pour les deux tiers de la ſomme deſtinée au roi.

Offre étonnante au roi.

L'épiſcopat rétabli avec modération.

L'épiſcopat tenoit en quelque ſorte à la monarchie, & n'avoit été aboli par aucun pouvoir légal; il fut rétabli ſans violence par la ſeule autorité du prince. Dans une affaire ſi délicate, ſi odieuſe pour les presbytériens, Charles ſe

montra d'abord très-modéré, & bien réſolu de ne pas donner atteinte à la liberté de conſcience qu'il avoit promiſe. La juridiction épiſcopale devoit être contenue & limitée; la liturgie, déchargée de ce qui choquoit les partis contraires, & chacun libre de ne rien faire contre ſes principes. Un ſoulévement de millénaires *, qui ſe jeterent dans Londres, proclamant le *roi Jéſus*, & qui ſe défendirent en furieux, fournit au miniſtere des raiſons ou des prétextes d'abandonner cette indulgente politique. Ceux qu'on exécuta ſoutinrent juſqu'au dernier ſoupir que, *s'ils avoient été dans l'erreur, c'étoit le Seigneur qu'ils devoient en accuſer.* Quelle démence du fanatiſme !

Soulévement de fanatiques.

Clarendon haïſſoit ſur-tout les presbytériens dont le génie factieux avoit occaſionné tous les troubles du royaume. Il n'attendoit que l'occaſion de les affoiblir & de détruire leur ſecte. La prélature ſi abhorrée en Ecoſſe, y fut rétablie auſſi bien qu'en Angleterre. On caſſa le covenant, cet acte autrefois révéré comme divin. Le parlement écoſſois témoigna la plus entiere déférence aux intentions du monarque; mais le corps de la nation conſerva un levain de mécontement toujours dangereux. Charles déſiroit de

Les presbytériens trop difficiles à ſoumettre.

* C'eſt le nom d'une ſecte qui s'imaginoit que Jéſus-Chriſt devoit régner mille ans ſur la terre.

réunir les presbytériens à l'égliſe nationale. On tint pour cela une conférence eccléſiaſtique, d'autant plus inutile que les deux partis n'y apporterent que leur entêtement avec la réſolution de ne rien céder.

1661. Parlement.

Un nouveau parlement, où l'on ne comptoit que cinquante-ſix presbytériens dans la chambre-baſſe, ſignala ſon zele pour la couronne & pour l'égliſe. Il déclara qu'entreprendre d'empriſonner le roi ou de le dépoſer, étoit un crime de haute-trahiſon; que l'accuſer d'héréſie ou de papiſme, & le décrier par des libelles, étoit un délit qui devoit exclure de toutes ſortes d'emplois; que le pouvoir de l'épée lui appartenoit, & même qu'il n'étoit pas permis de ſe défendre contre lui. On condamna au feu le covenant & d'autres actes des républicains. Enfin on paſſa un bill d'uniformité en matiere de religion, portant que tout miniſtre qui n'avoit pas reçu l'ordination épiſcopale, ſeroit obligé de la recevoir; qu'il feroit profeſſion d'approuver ſans réſerve le livre des prieres communes; qu'il prêteroit le ſerment de l'obéiſſance canonique; qu'il abjureroit le covenant, & renonceroit au principe; *qu'il eſt des cas où l'on peut s'armer contre le roi.* Ce fameux acte fut un coup de foudre pour les presbytériens. Confondus avec les autres non-conformiſtes, avec les catholiques même, ils ſe voyoient ex-

Acte en faveur de la couronne.

Bill d'uniformité.

Cet acte propre à aigrir les ſectaires.

expoſés aux peines portées contre eux, après avoir vu le presbytériat dominant ſous la république. L'égliſe anglicane étoit remiſe dans l'ancien état, les lois pénales alloient revivre; la liberté de conſcience, expreſſément promiſe par le ſouverain ſe trouvoit anéantie. C'étoit déchirer des cicatrices bien délicates. L'expérience découvrit le danger de ces violentes meſures. On les attribua aux catholiques, qui vouloient ou partager le bienfait de la tolérance avec les presbytériens, ou que ceux-ci partageaſſent avec eux les rigueurs de la perſécution. Le roi donna malgré lui ſon conſentement à ce bill. Clarendon en fut cauſe plus que perſonne, & ſe fit par-là beaucoup d'ennemis.

Subſide extraordinaire.

Un ſubſide extraordinaire de douze cent mille livres ſterling, prouva encore le zele du parlement; & l'on accorda de plus au roi, ſa vie durant, un impôt de deux ſchellings ſur chaque foyer. Rapin Thoyras en conclut que ce parlement vouloit rendre Charles aſſez riche pour ſe ſoutenir par lui-même. Hume remarque au contraire que, malgré une augmentation ſi conſidérable, le revenu de la couronne, pendant pluſieurs années, n'excéda pas un million de livres ſterling, ſomme inſuffiſante pour les dépenſes publiques. Il eſt évident que la couronne ne pouvoit ſe ſoutenir ſans une augmentation con-

ſidérable de revenu, puiſque tout étoit conſidérablement augmenté de prix, en proportion des richeſſes, & que les charges de l'état ſe multiplioient chaque jour.

Lambert & Vane étoient toujours en priſon. Ils n'avoient point trempé dans la mort de Charles I; mais leur acharnement contre la couronne les ayant fait excepter de l'amniſtie, les royaliſtes demanderent avec ardeur qu'on les jugeât. On inſtruiſit enfin leur procès. L'accuſation contre Vane ne tomboit que ſur la conduite qu'il avoit tenue depuis l'exécution du roi, en qualité de conſeiller d'état & de ſecrétaire pour la marine. Il allégua pour ſa défenſe la néceſſité d'obéir au gouvernement établi, quelque illégitime qu'il puiſſe être. « Si cette obéiſſance » eſt criminelle, dit-il, dès que la force aura » changé le gouvernement d'un état, toute la » nation doit s'attendre à périr par les ſupplices. » Les uſurpateurs puniront les uns de leur fi- » délité au prince dépoſſédé, & le prince punira » les autres de la ſoumiſſion aux uſurpateurs. » Pour prévenir cet affreux déſordre, & mettre » à couvert la vie & la liberté des citoyens, » Henri VII a déclaré qu'on ne feroit un crime » à perſonne de ſon obéiſſance au prince actuel. » Il n'appartient point aux particuliers de diſ- » cuter les titres de ceux qui gouvernent. D'ail-

1662.

Procès de Vane & de Lambert.

Défenſes du premier.

» leurs, les plus honnêtes gens ayant été diviſés » entre le roi & la république, pourroit-on le » condamner pour avoir ſuivi un parti auquel » il étoit lié par le covenant, obligation ſainte » & indiſſoluble ? » Ces raiſons n'effacerent pas le ſouvenir des démarches ſéditieuſes de l'accuſé. Les juges s'en tinrent à la lettre de la loi. Vane, naturellement timide, reçut la mort avec toute l'intrépidité des fanatiques. C'est lui qui avoit le plus influé dans le jugement du comte de Strafford, & il fut la derniere victime de ces ſanglantes querelles. Lambert, condamné comme lui, obtint une ſurſéance d'exécution. Il vécut encore près de trente ans; plus heureux peut-être dans ſon exil, qu'il ne l'étoit dans la carriere épineuſe de la fortune.

Dunkerque vendu à la France faute d'économie.

Tout prince ſans économie s'expoſe à de cruelles néceſſités. C'étoit le principal défaut de Charles II d'aimer les plaiſirs avec excès, & de prodiguer l'argent pour ſatisfaire ſes goûts. Les charges de la couronne abſorboient des ſommes immenſes. Il auroit dû ſe reſtreindre ſur le reſte, autant que l'exigeoit une prudente politique. Si un monarque abſolu s'expoſe beaucoup en ſe ruinant, que ſera-ce d'un prince qui n'eſt pas maître de lever un ſeul impôt? Cependant le dernier ſubſide, la dot de la nouvelle reine Catherine de Portugal, deux cent

mille écus que la France avoit donnés, tout étoit déjà englouti. Le roi avoit encore à payer la dot de Henriette, sa sœur, épouse du duc d'Orléans. Pressé par le besoin, il vendit Dunkerque à la France, quatre cent mille livres sterling. Clarendon lui-même approuva cette démarche. On faisoit monter à cent vingt mille livres sterling les frais annuels de la garnison; & les avantages qui en revenoient alors n'approchoient point d'une dépense si onéreuse. Ce marché excita néanmoins les plus grands murmures : il en auroit excité, quand même le roi eût été à couvert du reproche de dissipation. Louis XIV fit de Dunkerque un port également utile à son royaume, & redoutable à l'Angleterre.

L'acte d'uniformité produisit une sorte de révolution ecclésiastique. On le nommoit l'acte de la Saint-Barthélemi, parce que l'exécution étoit fixée au 24 août, fête de cet apôtre. Sans être comparable à la Saint-Barthélemi de France, il mit à l'épreuve l'invincible opiniâtreté des enthousiastes. En un jour & de concert, environ deux mille ministres presbytériens renoncerent à leurs bénéfices, plutôt que de signer les articles de cet acte. Le clergé anglican se vengea de la persécution en devenant persécuteur : c'est le penchant trop naturel du cœur humain, & Les presbytériens vexés.

l'hiſtoire de tous les ſiecles. Les presbytériens, dans le temps de leur triomphe, lui avoient du moins laiſſé le cinquieme des bénéfices. On leur refuſa une ſi légere reſſource, quoique demandée par les pairs. On porta la dureté juſqu'à leur défendre, en 1665, d'approcher plus près que de cinq milles, excepté en voyage, des lieux où ils avoient exercé le miniſtere, ſous peine de ſix mois de priſon & de cinquante livres ſterling d'amende. En leur ôtant ainſi les moyens de vivre, on aigriſſoit le fiel de leur ſecte.

Le roi favorable à la religion catholique.

Tant de rigueur ne s'accordoit point avec le caractere & les principes du roi. Quoique ſoupçonné d'indifférence pour toute ſorte de religions, il penchoit ſecretement vers la catholique, qu'il avoit même vraiſemblablement embraſſée avant de rentrer dans ſes états. Son frere, le duc d'York, avec moins d'eſprit, mais plus d'activité & d'ardeur, étoit zélé pour l'égliſe romaine, & le ſollicitoit vivement d'accorder une tolérance générale. Le malheur des preſbytériens fourniſſoit un prétexte fort plauſible : Charles en profita.

Déclaration de tolérance déſapprouvée par le parlement.

Il promit, dans une déclaration, de ménager les conſciences ſcrupuleuſes qui craignoient de ſe conformer au culte établi ; & comme le parlement étoit prorogé, il aſſura qu'aux prochaines

ſeſſions il tâcheroit de lui faire autoriſer cette indulgence. Le parlement, raſſemblé peu de temps après, loin d'approuver la déclaration, repréſenta au roi que ſon extrême douceur avoit attiré dans le royaume un grand nombre de prêtres romains & de jéſuites, & demanda un ordre pour les obliger d'en ſortir. On exceptoit tous les prêtres *étrangers* de la maiſon des deux reines (la reine mere étoit revenue dans le royaume), & ceux qui étoient à la ſuite des ambaſſadeurs. Charles publia une proclamation conforme aux déſirs du parlement; mais au ſujet de ces prêtres, le mot d'*étrangers* fut omis; ainſi, la protection des reines s'étendit ſur les Anglois comme ſur les autres. Le parlement accorda quatre ſubſides, le clergé autant; l'un & l'autre ſatisfaits de la complaiſance du prince.

1664. Guerre avec la Hollande.

Une guerre entrepriſe contre les Hollandois augmenta bientôt ſes beſoins. Les Communes ſe plaignoient des Etats-Généraux, plus par jalouſie que par équité. Leur enviant un commerce que l'économie rendoit ſupérieur à celui de l'Angleterre, elles attendoient impatiemment l'occaſion de le traverſer ou de l'affoiblir. Le duc d'York, ſoit intérêt national, ſoit haine contre une république proteſtante, pouſſoit ſon frere à une rupture. Clarendon n'approuvoit point ces deſſeins; mais il avoit perdu beaucoup

de ſon crédit, & touchoit au moment de ſa diſgrace. Quelques violences des Anglois furent ſuivies de repréſailles. Ruyter leur enleva preſque tout ce qu'ils avoient pris. Charles fit équiper une flotte, préſidant lui-même à l'ouvrage, parcourant les ports, animant les travaux par ſa préſence & ſa libéralité. Un ſubſide de près de deux millions & demi de livres ſterling, le plus fort que l'on eût jamais accordé aux rois, le mit en état de faire d'immenſes préparatifs. La guerre fut déclarée, quoique la Hollande n'oubliât rien pour la prévenir. Jean de Wit gouvernoit alors cette république en qualité de grand penſionnaire *. Auſſi courageux que prudent, il s'arma contre les périls qu'il ne pouvoit éloigner.

1665. Batailles navales.

La flotte angloiſe, commandée par le duc d'York, étoit de cent quatorze vaiſſeaux, & avoit à bord vingt-deux mille hommes. Opdam, amiral hollandois, riſqua la bataille. Son vaiſſeau ſauta malheureuſement; les Hollandois furent vaincus. Alors Wit ſe rendit lui-même ſur la flotte, & ſon génie répara les ſuites de ce revers.

Louis XIV pour les Hollandois.

Louis XIV, après avoir tenté inutilement de réconcilier les deux nations, ſe déclara en fa-

* Le *penſionnaire* en Hollande eſt celui que la république charge principalement de ſes affaires.

veur de la Hollande, malgré l'offre que faiſoit Charles de lui abandonner les Pays-Bas eſpagnols, s'il ne s'oppoſoit point à ſes avantages. Colbert, ce fameux miniſtre des finances, auquel Louis dut en grande partie l'éclat de ſon regne, avoit déjà commencé l'établiſſement d'une marine. Le duc de Beaufort commandoit une eſcadre de quarante vaiſſeaux : les Hollandois devoient la joindre. La flotte angloiſe, ſous les ordres de Monk, duc d'Albemarle & du prince Robert, étoit de ſoixante & quatorze voiles. Albemarle eut la confiance d'en détacher vingt vaiſſeaux qu'il envoya contre les François. Avec le reſte, il attaqua les Hollandois, ſupérieurs en forces. Ce furieux combat dura quatre jours, & parut finir à l'avantage des derniers. Leurs amiraux Ruyter & Tromp, quoique diviſés par un eſprit de faction, ſoutinrent également l'intérêt de la patrie. Bientôt les Anglois vinrent encore les attaquer. Ruyter battu fit une retraite glorieuſe; mais indigné de plier devant l'ennemi : *Que je ſuis malheureux!* s'écria-t-il ; *de tant de boulets, n'y en aura-t-il pas un ſeul qui puiſſe finir ma miſérable vie* ? Les Anglois devinrent par cette action les maîtres de l'Océan. Beaufort paſſa preſque ſous leurs yeux pour joindre la flotte hollandoiſe ; & ne la trouvant plus, il eut le

Combat de quatre jours.

Ruyter battu.

bonheur de rentrer à Breſt, ſans autre perte que celle d'un vaiſſeau.

Peſte & incendie de Londres.

Plus de cent mille habitans de Londres étoient morts de la peſte l'année précédente. Le feu acheva de déſoler cette capitale. Il prit dans la maiſon d'un boulanger, & pendant trois jours & trois nuits il continua ſes ravages. On compta environ quatre cents rues & treize mille maiſons réduites en cendres. Les rues étoient fort étroites, les maiſons preſque toutes bâties de bois. Un changement avantageux ſuivit ce déſaſtre. Londres fut bientôt une ville plus belle & plus ſaine. La peſte, qui y étoit auparavant très-commune, n'y a jamais reparu depuis.

On accuſe de l'incendie les catholiques.

Telle eſt l'injuſtice de la haine, que les événemens les plus naturels lui paroiſſent des crimes médités. Sans raiſon, ſans preuves, les ennemis des catholiques leur attribuerent l'incendie. A la ſollicitation de la chambre-baſſe, Charles bannit tous les prêtres & les jéſuites; ou plutôt il fit pour cela une ordonnance, dont l'inexécution rendit ſa foi plus ſuſpecte.

1667. Négociation de Bréda.

Ce double fléau du feu & de la peſte, joint aux dépenſes exceſſives de la guerre & au peu de profit réel qu'on en retiroit, lui inſpira, ainſi qu'à toute la nation, le déſir de traiter avec la Hollande. On ne veut pas prévoir les maux

de la guerre : on ſe repend preſque toujours de ne les avoir pas prévus. Charles propoſa lui-même l'accommodement. Les Hollandois, que leurs richeſſes & leur marine ſoutenoient ſur un meilleur pied que l'Angleterre, demanderent l'alternative, ou que l'on remît les choſes dans l'état où elles étoient avant la rupture, ou que les deux peuples conſervaſſent leurs acquiſitions préſentes. Cette derniere offre fut acceptée, & l'on ne diſputoit plus que ſur l'île de Poleron, dans les Indes orientales.

Tandis que la négociation traînoit à Bréda, le penſionnaire entreprit de venger avec éclat les injures faites à ſa patrie. Comme il n'y avoit point de ſuſpenſion d'armes, il profita de la négligence de Charles, qui, pour payer ſes dettes avec les ſubſides, ſe contentoit de tenir en mer deux foibles eſcadres. La flotte de Hollande, ſous le commandement de Ruyter, alla brûler des vaiſſeaux anglois juſques dans leur ports, juſques dans la Tamiſe. On craignit même pour Londres. Mais le traité de Bréda mit fin aux alarmes & à la deſtruction. Les Anglois eurent la Nouvelle-York, les Hollandois Poleron ; & les François l'Acadie.

Entrepriſe hardie des Hollandois.

Traité de Bréda.

Une guerre ruineuſe, terminée avec ſi peu d'avantage, ayant aigri l'humeur inquiete des Anglois, Charles leur ſacrifia Clarendon, ce grand

Diſgrace du comte de Clarendon.

miniſtre, dont il avoit reſpecté ſi long-temps le mérite; mais dont la vertu lui étoit devenue importune. Dans une cour pleine de diſſolution, l'incorruptible chancelier conſervoit toujours l'intégrité de ſes mœurs.; il n'avoit aucune complaiſance pour les maîtreſſes du roi; il gênoit ſes plaiſirs, & s'oppoſoit à ſes prodigalités. Une favorite, connue depuis ſous le nom de la ducheſſe de Cléveland, femme inſatiable & prodigue, travailloit efficacement à ſa ruine. Le peuple ingrat, moins attentif au bien qu'on lui fait, que frappé des choſes qui lui déplaiſent, loin de ſavoir gré à Clarendon de cette conduite, le regardoit comme l'auteur de ſes ſouffrances. D'une part, les presbytériens lui reprochoient la perſécution, & ce reproche étoit fondé; de l'autre, les catholiques connoiſſant ſon zele pour l'egliſe nationale, déſeſpéroient d'obtenir la tolérance ſous ſon miniſtere. Quoique la guerre de Hollande eût été entrepriſe contre ſon avis, on lui en attribuoit les malheurs, parce qu'on vouloit le trouver coupable. Le comte de Southampton, grand tréſorier, mort depuis trois mois, avoit rendu juſtice au chancelier. « Tant » qu'il conſervera de l'autorité, avoit-il dit en « plein conſeil, nos lois, notre liberté, & notre » religion ſeront à couvert : s'il eſt éloigné, je » tremble pour les ſuites ». Cependant les ſceaux furent ôtés à Clarendon.

Auſſitôt un membre des Communes ſe porta pour accuſateur. L'accuſation rouloit ſur dix-ſept articles, dont le plus grave étoit la vente de Dunkerque; comme ſi un conſeil imprudent faiſoit un crime capital. La chambre-haute refuſa de faire arrêter le miniſtre. Mais il aima mieux ſe retirer que de ſe défendre. Le parlement le bannit, & le roi donna ſon conſentement au bill. Clarendon fixa ſon ſéjour en France, où il vécut encore ſix ans. Il employa ſon loiſir à compoſer l'hiſtoire des dernieres guerres civiles, ouvrage digne de la plume d'un homme d'état & d'un illuſtre citoyen. Il avoit paſſé ſa jeuneſſe dans l'étude des lois. Son pere, dit-on, l'exhortoit ſouvent à ne point relever la prérogative royale aux dépens de la liberté publique, & mourut d'apoplexie en lui répétant cette leçon. Un accident ſi terrible l'imprima profondément dans ſon cœur. Son zele pour le roi fut toujours le zele d'un citoyen attaché aux principes de la conſtitution nationale.

Il eſt accuſé & banni.

Sa retraite en France.

Si la conduite de Charles excitoit déjà beaucoup de murmures, la triple alliance lui attira du moins les applaudiſſemens de ſon peuple. Louis XIV, auſſi fier que puiſſant, paſſionné pour toute ſorte de gloire, ſinguliérement pour celle des conquêtes, la moins digne de l'ambition d'un grand prince; capable de tout en-

Alarme qu'inſpire l'ambition de Louis XIV.

treprendre par les richeſſes de ſon royaume, par l'habileté de ſes miniſtres & de ſes généraux, par l'enthouſiaſme que la proſpérité inſpiroit à ſes peuples, rempliſſoit l'Europe d'inquiétude & de terreur. Malgré les renonciations faites par Marie-Théreſe d'Autriche, ſon épouſe, il venoit d'envahir la Flandre & la Franche-Comté, prétendant qu'elle y avoit des droits légitimes. L'Eſpagne, ſous la minorité de Charles II, gouvernée par la reine, ou plutôt par le P. Nitard, jéſuite allemand, ſon confeſſeur, languiſſoit dans une extrême foibleſſe. Les Provinces-Unies étoient alarmées avec raiſon; l'Angleterre frémiſſoit de la ſupériorité que prenoit la France. Charles forma le projet d'une ligue. Il chargea le chevalier Temple de la négocier à la Haie. Ce philoſophe, homme d'état, fut bientôt d'accord avec de Wit. Même franchiſe, même grandeur d'ame dans l'un & dans l'autre. Ce n'eſt point entre des miniſtres de ce caractere que la politique dégénere en fineſſe & en chicane. Ils convinrent de ſe rendre médiateurs entre la France & l'Eſpagne, & de les obliger à faire un traité qui laiſſeroit à Louis XIV une partie de ſes conquêtes, mais par lequel il promettroit d'abandonner entièrement les droits de ſa femme. La Suede entra dans cette alliance.

Triple alliance négociée à la Haie.

Selon les lois de la république hollandoiſe,

toutes les villes devoient donner leur consentement au traité. Il étoit à craindre que les intrigues de la cour de France ne les en détournassent. En effet, l'ambassadeur de Louis XIV dit, en apprenant la négociation : *Nous en parlerons dans six semaines.* Mais de Wit prévoyant les risques du délai, & persuadé qu'il est des cas où le bien public l'emporte sur les lois mêmes, dont il est la fin, eut le courage de déterminer les Etats-Généraux à ratifier la ligue le jour qu'elle fut signée. Temple reçut les éloges les plus flatteurs, avec une modestie qui rehaussoit son mérite. Il répondit que, pour éloigner les choses de leur élément ou de leur centre, il falloit de la force & du travail ; mais qu'elles y retournoient d'elles-mêmes.

De Wit n'attend pas le consentement des villes.

Modestie du chevalier Temple.

La paix d'Aix-la-Chapelle termina bientôt les conquêtes de Louis XIV. Celles qu'il avoit faites dans les Pays-Bas lui demeurerent ; la Franche-Comté fut rendue aux Espagnols. Ce monarque attendit l'occasion de faire sentir son courroux à la Hollande, qui s'étoit opposée à ses entreprises.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

Quoique la triple alliance fût très-agréable aux Anglois, elle ne dissipoit point les soupçons que la conduite de Charles avoit excités. Il se flatta en vain de tirer du parlement des secours

Commencement des troubles.

proportionnés à ſes beſoins. Une nouvelle propoſition de tolérance, en faveur des non-conformiſtes, effaroucha le zele des Communes; elles demanderent auſſitôt une proclamation contre les *conventicules*. Pour avoir de l'argent, il falloit les ſatisfaire. Leur bill fut confirmé.

1670. Acte contre les conventicules.

Tout membre d'un conventicule ou d'une aſſemblee non-conformiſte, de plus de cinq perſonnes, outre la famille chez qui l'on s'aſſembloit, étoit condamné à une amende; &, contre le principe reçu dans les affaires criminelles, le doute devoit toujours être expliqué dans le ſens le moins favorable. Cette rigueur des Communes parut d'autant plus étrange, que le même eſprit de perſécution avoit depuis peu occaſionné un ſoulevement en Ecoſſe. Environ deux mille preſbytériens, après avoir renouvelé le covenant, y avoient pris les armes; on n'avoit éteint que dans le ſang une flamme allumée par le déſeſpoir. Un de ces fanatiques, mourant avec joie des douleurs de la torture, s'écria : *Adieu, ſoleil, lune, étoiles; adieu, monde & temps; adieu, corps foible & périſſable! Je te ſalue, éternité; je vous ſalue, anges & ſaints; je vous ſalue, Sauveur du monde, ô Dieu, juge de tous!* On ne ſentoit pas combien il étoit dangereux de faire de tels martyrs. Enfin l'égliſe anglicane & ſes ſectateurs

ignoroient encore, ainſi que leurs adverſaires, les bornes que la juſtice & la charité preſcrivent au zele de religion:

Le roi mécontent.

Quelques autres démarches du parlement mécontenterent le roi. On ſe défioit de Charles, comme il ſe défioit des autres. Eſclave des plaiſirs, il négligeoit les affaires, il multiplioit ſes embarras. De perfides conſeils lui firent perdre enfin de vue toutes les regles de la ſageſſe, & l'expoſerent à une fatale révolution.

Nouveau miniſtere ou la cabale.

Cinq nouveaux miniſtres partageoient ſa confiance; Ashley, comte de Shaftesbury, diſtingué par ſes talens & emporté dans ſes paſſions; le duc de Buckingham, ſans principes, ſans conduite, avec tous les avantages de l'eſprit, de la figure & de la fortune; le duc de Lauderdale, ſavant, mais entêté, flatteur du prince, & tyran pour les ſujets; le chevalier Clifford, capable d'entraîner les eſprits par l'impétuoſité hardie de ſon caractere; enfin le comte d'Arlington, fort verſé dans les affaires, & qui eût été digne de ſa place, s'il avoit eu la force de ſuivre ſes ſentimens plutôt que les impreſſions de la cour. Les deux derniers étoient catholiques. Ce conſeil fut appelé la *cabale**. L'événement fit connoître leur ſyſtême de politique, trop conforme aux

* En anglois *cabal*, mot compoſé les lettres initiales de leur nom.

désirs du roi, & sur-tout aux dispositions de son frere le duc d'York.

Système du roi pour se passer du parlement.

Charles, pour s'affranchir de la dépendance où le tenoit l'économie du parlement, & pour étendre son autorité au-delà des bornes qu'il s'étoit lui-même prescrites; oubliant l'intérêt de l'Angleterre, changea tout-à-fait de vues par rapport à ses voisins. Une liaison étroite avec Louis XIV, une nouvelle guerre contre la Hollande, lui parurent des moyens presque infaillibles de parvenir à son but. Louis le soutiendroit de ses trésors & de ses armes; la Hollande soumise ne seroit plus un objet d'émulation pour les Anglois, jaloux de ses priviléges. Ces idées s'accordoient parfaitement avec la politique du roi de France. La triple alliance opposoit une barriere à son ambition: il profita des conjonctures. Un voyage qu'il fit à Dunkerque, accompagné de sa cour, servit de prétexte pour voiler de profonds desseins.

Il se ligue secretement avec Louis XIV.

La duchesse d'Orléans étoit du voyage. Ses graces, son esprit, son ascendant sur le roi d'Angleterre son frere, la rendoit capable de former entre les deux couronnes les liaisons que l'on désiroit. Elle passe la mer, comme pour visiter en sœur Charles II. Au milieu des fêtes & des plaisirs, elle l'engage dans une ligue contre la Hollande; elle lui donne pour maîtresse une

femme de ſa ſuite, capable d'enchaîner ſon cœur, mademoiſelle de Kerouet, qui reçut bientôt le titre de ducheſſe de Portſmouth, & à laquelle ce prince fut toujours extrêmement attaché. La mort tragique de cette jeune princeſſe ne rompit point les engagemens. Bientôt le chevalier Temple eſt rappelé; le ſage de Wit commence à ſe défier du roi d'Angleterre. Cependant Charles, pour obtenir des ſubſides, repréſente au parlement l'augmentation de la marine françoiſe, la néceſſité d'équiper une flotte conſidérable, & de remplir les obligations contractées pour le bien commun de l'Europe. Les Communes donnent dans le piége. Trompées par ces fauſſes apparences, elles accordent deux millions cinq cent mille livres ſterling. Mais les pairs ayant fait quelques changemens aux bills de ſubſide, les conteſtations nées à ce ſujet entre les deux chambres, obligerent le roi de proroger l'aſſemblée, & de ſe priver par-là du ſecours qu'il en eſpéroit.

Il trompe le parlement.

Pendant la ſeſſion il montra peu de juſtice & de ſageſſe dans deux affaires particulieres, qui eurent un grand éclat. On avoit propoſé une taxe ſur les ſpectacles. Les partiſans de la cour objecterent que les comédiens étoient au ſervice du roi, & ſervoient à ſes plaiſirs. Le chevalier Coventry demanda en plaiſantant, ſi

Deux fautes du roi. Outrage fait à un gentilhomme.

c'étoient les acteurs ou les actrices. Charles entretenoit réellement des actrices, outre ſes autres maîtreſſes. Bleſſé de ce trait offenſant, il ſe vengea d'une maniere indigne de ſa dignité. Quelques gardes attaquerent Coventry, le déſarmerent malgré ſon courage, & lui couperent le nez juſqu'à l'os. Les Communes en témoignerent leur indignation par un acte qui déclaroit les agreſſeurs incapables du pardon de la couronne.

Scélérat en faveur.

Vers le même temps, Blood, ancien officier de Cromwel, ſcélérat d'une audace ſans exemple, après avoir attenté à la vie du duc d'Ormond, après avoir enlevé de la tour la couronne & tous les ornemens royaux, fut arrêté, confeſſa ſes crimes, refuſa de déclarer ſes complices, diſant que la vue de la mort ne pouvoit lui faire ni déſavouer un crime, ni trahir un ami. Le roi eut la curioſité de le voir; Blood eut l'effronterie de lui dire que, ſi on le faiſoit exécuter, ſes compagnons en grand nombre ne manqueroient pas de le venger. Soit crainte, ſoit caprice, Charles, non-ſeulement lui fit grace, mais lui donna une terre, le reçut à la cour, & le traita même avec diſtinction, tandis que de bons ſerviteurs étoient oubliés & ſans récompenſe. On pardonne difficilement aux princes l'oubli des ſervices, mais ſur-tout

lorſqu'ils placent ſi indignement leurs bienfaits.

Ces imprudences en annonçoient de plus dangereuſes. Le duc d'York, en ſe déclarant catholique, réveilla les anciennes inquiétudes d'un peuple furieux au nom de papiſme. Le roi, en ſuſpendant, par une proclamation, les lois pénales, que le parlement avoit à cœur de maintenir, ſe fit ſoupçonner de tendre au pouvoir arbitraire, ſi abhorré de la nation. En fermant l'échiquier, c'eſt-à-dire, en retenant les ſommes que les banquiers avançoient ſur la créance des fonds parlementaires, il interrompit le commerce, ruina un grand nombre de familles, & répandit une défiance générale. Autres imprudences.

On ne pouvoit encore ſe perſuader qu'il eût conjuré avec Louis XIV la perte des Hollandois. Ses réſolutions ſe manifeſterent enfin. Le capitaine d'un yacht eut ordre de faire baiſſer pavillon à toute une flotte hollandoiſe, & de tirer en cas de refus. La flotte de Smyrne, qui apportoit en Hollande un million & demi de livres ſterling, fut attaquée par une eſcadre angloiſe qu'elle repouſſa glorieuſement. Une déclaration de guerre ſuivit ces hoſtilités. Rien de plus frivole que les motifs qu'on alléguoit. Charles inſiſtoit ſur des peintures *injurieuſes* faites en Hollande. Les Etats-Généraux furent long-tems à deviner quelles étoient ces peintures. Il s'agiſ- Guerre avec la Hollande, ſous de frivoles prétextes.

ſoit d'un portrait de Corneille de Wit, frere du penſionnaire, qui s'étoit ſignalé dans les expéditions maritimes. Des vaiſſeaux en flammes étoient répréſentés au fond du tableau. Voilà l'injure qu'il falloit venger par les armes. Louis, avec plus de dignité, mais ſans raiſons bien ſolides, n'apporta d'autres motifs de guerre que ſon mécontentement de la conduite des Etats.

Deux factions en Hollande.

Deux factions diviſoient malheureuſement la Hollande; celle des Wit, inflexibles républicains, qui, en 1667, avoient fait exclure pour toujours la maiſon d'Orange du ſtathoudérat *; & celle du prince d'Orange, Guillaume III, qui aſpiroit à l'autorité dont ſes ancêtres avoient joui dans la république. Ce prince, âgé de vingt-un ans, étoit capable des plus grandes choſes par la ſolidité de ſon jugement, la gravité de ſes mœurs & ſon application aux affaires. Jean de Wit avoit eu ſoin de lui procurer une excellente éducation; il l'avoit voulu mettre en état, aux riſques de ſa propre fortune, de ſervir un jour la patrie, ſi la face du gouvernement venoit à changer. Dans ces terribles conjonctures, à l'approche de l'orage le plus violent, Guillaume fut créé général & amiral, mais ſans avoir aucune part à l'autorité

Le prince d'Orange.

* On appelle Stathouder le chef que les Provinces-Unies ſe donnoient par choix. Le ſtathoudérat eſt devenu héréditaire.

civile. On lui donna une armée de ſoixante & dix mille hommes, troupes nouvelles, que le défaut d'expérience & de diſcipline rendoit faciles à vaincre. La marine alors avoit fixé tous les ſoins du penſionnaire ; & ne prévoyant pas les dangers d'une invaſion ſoudaine, il ne s'étoit point appliqué aux moyens ſûrs de s'en garantir.

Combat naval de Solebay.

Le combat de Solebay ſoutint l'honneur de la république. Ruyter, avec quatre-vingt vaiſſeaux de guerre & quarante brûlots, attaqua les flottes angloiſe & françoiſe réunies, l'une ſous le commandement du duc d'York, & l'autre ſous celui du comte d'Eſtrées. Le duc d'York, après avoir eſſuyé long-tems un feu terrible, fut contraint de changer de vaiſſeau. Des deux côtés la perte fut à-peu-près égale. Comme les François ne prirent guere de part à l'action, l'on conjecturа qu'ils avoient ordre de ménager leurs vaiſſeaux, tandis que les deux puiſſances maritimes s'affoibliroient mutuellement. Mais Louis XIV, à la tête d'une armée formidable, ayant avec lui les plus fameux généraux, paſſa le Rhin, & porta l'effroi juſqu'au ſein de la Hollande. Les provinces d'Utrecht, de Gueldre, d'Overyſſel furent conquiſes en une ſeule campagne. Amſterdam ſe vit près de ſa ruine. Les Etats demanderent grace au vainqueur. S'il eût

Louis XIV en Hollande.

impoſé des conditions ſupportables, la république ſe ſoumettoit.

Le prince d'Orange Stathouder. Maſſacre des de Wit.

Trop de dureté ranima le courage en inſpirant le déſeſpoir. De Wit perſiſtoit néanmoins dans ſon oppoſition au ſtathoudérat. Alors le peuple lui imputant ces déſaſtres, & regardant le prince d'Orange comme l'unique ſoutien de la patrie, ſe révolte avec fureur. On force les magiſtrats à reconnoître le prince pour ſtathouder. Des aſſaſſins attaquent le penſionnaire en pleine rue. Corneille de Wit, accuſé par un impoſteur, ſubit une cruelle torture, en répétant des vers d'Horace qui expriment les ſentimens héroïques du vrai citoyen. Son frere va le trouver dans la priſon, réſolu de partager ſon ſort. Une populace effrénée les y pourſuit, les met en pieces & s'acharne ſur leurs cadavres.

Guillaume anime les Hollandois.

Guillaume, devenu maître de l'état, ſe montra digne de le gouverner; il exhorta les citoyens à la conſtance; il leur annonça que les ſouverains de l'Europe ne tarderoient point à les ſecourir; il leur repréſenta qu'on ſe flatteroit en vain de déſarmer par la ſoumiſſion des ennemis ambitieux, qui ne gardoient aucune meſure; que c'étoit le moment de ſacrifier tout à cette précieuſe liberté, cimentée du ſang de leurs ancêtres; que pour lui, il marcheroit ſur les traces de ſes peres, & ſe dévoueroit ſans réſerve au

ſervice de la république. Buckingham, envoyé de Charles II, lui demandant s'il ne voyoit pas qu'elle étoit infailliblement perdue : *J'ai un moyen ſûr*, répondit le jeune prince, *de ne voir jamais la ruine de ma patrie : je mourrai dans le dernier retranchement.*

La Hollande noyée dans les eaux de la mer dont elle avoit eu le courage de ſe faire un rempart contre les François, eſpéroit toujours que le parlement d'Angleterre ſe déclareroit en ſa faveur, & que l'intérêt viſible de la nation prévaudroit ſur les vues ambitieuſes de la cour. Depuis environ deux ans, le roi, par des prorogations affectées, s'étoit délivré de l'inquiétude que lui donnoit le parlement. Le beſoin de ſubſides fut cauſe qu'il le raſſembla. Son diſcours aux deux chambres, plein de confiance & de cordialité, déguiſoit les diſpoſitions réelles de ſon cœur. Shaftesbury, qui avoit été créé chancelier pour prix de ſes pernicieux conſeils, appuya ſur la néceſſité de la guerre, contre une république eſſentiellement ennemie des Anglois. « Le parlement lui-même, dit-il, a reconnu qu'il » faut *détruire Carthage ;* & la guerre préſente » peut être appelée la guerre du parlement, » plutôt que celle du roi. » Les Communes quoique dans une diſpoſition peu favorable, accorderent des ſecours ; mais elles les firent acheter par

1673. Parlement raſſemblé.

Shafteſbury chancelier.

des actes de complaisance. Le chancelier, de sa propre autorité, contre l'usage établi depuis le parlement de 1604, avoit expédié des lettres pour l'élection de nouveaux membres à la place de ceux qui étoient morts. On déclara nulles ces élections, & les membres ainsi élus se retirerent d'eux-mêmes.

On attaque la déclaration d'indulgence.

On en vouloit sur-tout à la déclaration d'indulgence de 1662, qui suspendoit les lois pénales contre les non-conformistes & les catholiques. Les Communes soutinrent qu'elle pouvoit altérer la constitution, & changer le pouvoir législatif, que les deux chambres partageoient avec le roi.

Le roi cede.

Charles étoit d'abord résolu de soutenir sa démarche; il s'étoit promis d'employer, en cas de résistance, la force & le secours de Louis XIV. Mais falloit-il rompre avec le parlement, s'exposer à une guerre civile? La vue des dangers, qu'il auroit dû prévoir de loin, ébranla sa résolution. Son indolence naturelle, l'amour du repos & du plaisir, le besoin d'argent, le firent plier dans une conjoncture si critique. Après avoir consulté les pairs, afin de paroître agir avec plus de maturité, il rompit de sa propre main le sceau de la déclaration suspecte, & promit d'approuver tous les bills que l'on feroit pour remédier aux abus.

Il approuva en effet le fameux bill du *Teſt* ou de l'*Epreuve*, par lequel quiconque ſeroit chargé de quelque office public, étoit obligé, outre les ſermens d'*allégeance* (de fidélité) & de ſuprématie, de prêter ſerment contre la tranſſubſtantiation, en ces termes : « Je déclare que » je crois qu'il ne ſe fait point de tranſſubſtan- » tiation dans le ſacrement de la cene du Sei- » gneur, ni avant, ni après la conſécration faite » par quelque perſonne que ce puiſſe être ». Ainſi, tous les catholiques furent exclus des emplois, & le duc d'York lui-même réduit à quitter le commandement de la flotte. Une entrepriſe précipitée en leur faveur devint, par cet événement, la ſource d'une plus grande diſgrace.

Serment du Teſt.

Le comte de Shaftesbury fut le principal auteur des réſolutions formées contre la cour. Dès qu'il avoit vu le roi rétracter ſa déclaration, prévoyant que les adverſaires de la cour alloient prendre le deſſus, il s'étoit jeté ſans pudeur dans leur parti, & ſon infidélité le rendit encore plus dangereux qu'il ne l'étoit auparavant par ſes conſeils. On lui ôta les ſceaux. Le parlement, qui ne vouloit point approuver la guerre, accorda un ſubſide, mais pour *les beſoins extraordinaires du roi*.

Infidélité de Shaftesbury.

Cependant les Hollandois commençoient à

La Hollande délivrée.

reſpirer. L'empereur Léopold, l'Eſpagne, & le Danemark prirent leur défenſe. Louis, pour n'avoir pas raſé leurs places, comme Condé & Turenne le propoſoient, affoibli par un trop grand nombre de garniſons, fut contraint d'évacuer les trois provinces conquiſes. Ruyter, quoiqu'inférieur en forces aux François & aux Anglois réunis, ſoutint trois batailles navales avec la gloire qui l'accompagnoit toujours. Charles raſſembla le parlement. Le voyant diſpoſé à cenſurer l'adminiſtration, & à ne plus accorder de ſubſide pour une guerre odieuſe, il fit promptement la paix. On convint d'un réglement de commerce avec la Hollande. Elle céda de nouveau tous les honneurs du pavillon, & promit environ trois cents mille livres ſterling. Les Anglois, dit Rapin Toyras, payerent les frais de cette guerre ; le roi en recueillit ſeul tous les fruits. Il laiſſa dix mille hommes au ſervice de la France. Toujours attaché par inclination à cette couronne, il fit valoir auprès de Louis XIV la neceſſité qui l'avoit détaché de ſon alliance, & il offrit ſa médiation pour une paix générale.

1674. Paix avec la Hollande.

Le chevalier Temple fut envoyé en Hollande avec le titre d'ambaſſadeur. Avant ſon départ, il eut le courage de repréſenter au roi les inconvéniens du ſyſtême de la *cabale*, combien

Conſeils du chevalier Temple au roi.

il étoit difficile, pour ne pas dire impoſſible, d'établir en Angleterre le gouvernement & la religion de France ; qu'on ne changeoit pas en ſi peu de temps le génie & les principes d'un peuple ; qu'on ne pouvoit parvenir que par la force des armes à faire plier les Anglois ſous un joug dont ils avoient horreur : & quelle apparence de réuſſir par cette voie ? que les catholiques ne faiſoient pas la centieme partie de la nation ; que des troupes étrangeres ne pourroient être levées & entretenues en grand nombre, ou que, ſi elles étoient en petit nombre, elles ne ſerviroient qu'à exciter la haine & la révolte. Enfin il lui rappela ces paroles de Gourville, gentilhomme françois, fort eſtimé de Charles II : *Un roi d'Angleterre qui veut être l'homme de ſon peuple, eſt le plus grand roi du monde ; s'il veut être quelque choſe de plus, il n'eſt rien du tout.* Ce diſcours déplut au roi ; mais il ſavoit diſſimuler : *Hé bien*, dit-il, *je veux être l'homme de mon peuple.* Nous jugerons bientôt, par les effets, du peu de ſincérité de cette réponſe.

Sa médiation n'empêcha point les alliés de pouſſer la guerre avec vigueur. Le prince d'Orange trouvoit ſa gloire & ſon intérêt à la prolonger. Il égala preſque le grand Condé à la ſanglante bataille de Senef. Condé dit de lui : *Le*

Louis continue la guerre avec ſuccès.

prince d'Orange s'eſt conduit dans toute l'action en grand capitaine, mais il a trop expoſé ſa vie en jeune ſoldat. Cependant la conquête de la Franche-Comté & les exploits de Turenne en Allemagne confondirent les eſpérances des ennemis de Louis XIV.

1675. Diſputes parlementaires.

Dans une nouvelle ſeſſion du parlement, les Communes, toujours pleines de défiance ſur les ſentimens du roi, dreſſerent d'abord pluſieurs bills capables d'inquiéter la cour. Le parti de la cour s'agita d'un autre côté dans la chambre-haute, & y fit paſſer un bill qui exigeoit de tous les membres du parlement, & de toutes les perſonnes en place, un ſerment conçu en ces termes : *Je déclare qu'il n'eſt pas permis, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, de prendre les armes contre le roi ; que j'abhorre cette maxime pleine de trahiſon* : Qu'on peut prendre les armes par l'autorité du roi contre ſa perſonne ou contre ceux qui agiſſent en vertu de ſes commiſſions ; *& je jure qu'en aucun temps je ne ferai aucun effort pour changer ou altérer le gouvernement de l'état & de l'égliſe.* Ce bill fut vivement combattu ; les uns ſoutenant qu'il portoit ſur de faux principes ; les autres, qu'il ne ſerviroit qu'à réveiller des diſputes dangereuſes. Dans la chambre même des ſeigneurs, il ne l'emporta que de deux voix. L'oppoſition eût été

Serment qu'on veut exiger.

plus forte de la part des Communes; mais une querelle imprévue entre les deux chambres ſuſpendit l'affaire des bills.

Conteſtation des Communes avec les pairs.

Shirley ayant appelé devant les pairs d'un jugement de la chancellerie, en faveur de Flag, membre des Communes, & les pairs ayant reçu ſon appel, la chambre-baſſe prétendit qu'on violoit ſes priviléges; qu'aucun de ſes membres ne pouvoit être cité devant les ſeigneurs; que ceux-ci ne pouvoient même recevoir d'appels. Les eſprits s'échaufferent, & Charles, craignant plus qu'il n'eſpéroit de cette aſſemblée, prit le parti d'une longue prorogation. La licence de cenſurer le gouvernement s'exerçoit ſur-tout dans les cafés, où l'on ſe rendoit en foule. Il défendit ces rendez-vous par une proclamation, comme s'il eût été poſſible de calmer le peuple, en lui donnant un nouveau ſujet de plaintes. Le mécontentement augmenta. Les limonadiers promirent de ne plus ſouffrir les diſcours ſéditieux. A cette condition, les cafés furent bientôt rouverts.

Les cafés fermés & rouverts.

Puiſſance de Louis XIV.

Louis ſoutenoit la ſupériorité de ſes armes. Quoique Turenne eût péri d'un coup de canon, quoique Condé eût quitté le commandement, la France conſervoit ſes avantages; & la déroute du maréchal de Créqui, à Conſarbrik, du côté de Treves, fut preſque le ſeul revers

Conduite de Charles à ſon égard.

en ce genre qu'elle eût eſſuyé depuis ſoixante ans. Les Anglois, jaloux de cette puiſſance formidable, brûloient d'impatience de la combattre. Tandis qu'on négocioit à Nimegue, le parlement fit tous ſes efforts pour engager le roi à prendre les armes. Les plus forts ſubſides devoient être le prix de ſa complaiſance. Ces offres d'argent étoient un puiſſant appât. Il parut ſe rendre aux vœux publics. Il accorda au prince d'Orange la princeſſe Marie, fille du duc d'York ; il donna quelques démonſtrations de fermeté à l'égard de la France ; déjà même il faiſoit des préparatifs de guerre avec le ſecours du parlement. Mais toujours flottant, irréſolu, tantôt gagné par les promeſſes de Louis XIV, tantôt arrêté par les charmes du plaiſir, il ne répondit point à l'attente des Anglois, ni à celle des confédérés.

1678. Paix de Nimegue.

Les états-généraux, contre l'inclination du prince d'Orange, conclurent la paix avec Louis. On lui aſſura la Franche-Comté & pluſieurs villes de Flandres. L'Eſpagne & l'Empire, après de grandes clameurs, accepterent les conditions qu'on leur preſcrivoit. Ce traité, ſigné à Nimegue, mit le comble aux proſpérités de la France. Louis avoit eu preſque toute l'Europe à combattre ; il lui impoſe la loi ; il eſt pacificateur après ſes victoires. Heureux s'il avoit

borné ſon ambition à être le pere de ſes peuples! Mais quoique ſes finances ſouffriſſent déjà d'une guerre pleine de ſuccès, on le verra s'en attirer de nouvelles par ſes entrepriſes; & plus il s'efforça de s'agrandir, plus ſa puiſſance s'affoiblira.

L'Ecoſſe tyranniſée.

Depuis environ dix ans, l'Ecoſſe gémiſſoit ſous un gouvernement tyrannique. Charles y avoit envoyé le duc de Lauderdale en qualité de ſon commiſſaire. Ce miniſtre avoit engagé le parlement écoſſois, non-ſeulement à déclarer que tout ce qui concernoit le gouvernement extérieur de l'égliſe, étoit un droit de la couronne, mais à mettre ſur pied un corps de milice de vingt-deux mille hommes, qui devoit marcher pour toute entrepriſe où le pouvoir & la grandeur du ſouverain ſe trouveroient intéreſſés. Autant Charles étoit naturellement ami de la tolérance, autant le duc fut ardent pour la perſécution. Quel remede contre le fanatiſme presbytérien répandu dans ce royaume! Le détail de ſes violences ſeroit infini, & nous n'en rapporterons qu'un ou deux traits.

Traits d'oppreſſion.

Parce que la loi qui défendoit les conventicules, les avoit appelés des *ſéminaires de révolte*, il traita en rebelles pluſieurs comtés où les conventicules étoient plus fréquens : des troupes qu'il y envoya commirent d'affreux déſordres. Selon une loi du pays, tout accuſé qui

ne ſe préſentoit pas en juſtice, pouvoit être condamné par contumace & proſcrit publiquement ; & quiconque avoit enſuite avec lui la moindre communication, ſous prétexte de parenté ou de charité, étoit ſujet à la peine du crime dont on chargeoit l'accuſé. Cette loi, trop odieuſe pour être en vigueur, fut le prétexte d'un grand nombre de proſcriptions. Tout étoit en proie à la rapacité du duc & de la ducheſſe de Lauderdale ; tout ſe vendoit ſecrétement, & rien n'échappoit à l'oppreſſion la plus odieuſe. La rage du peuple augmentoit chaque jour. De crainte que le cri public ne frappât les oreilles du prince, Lauderdale défendit à tous ceux qui poſſédoient des terres, de quitter l'Ecoſſe. Quelques ſeigneurs porterent néanmoins leurs plaintes aux pieds du trône. Charles, ſi l'on en croit Burnet, auteur ſatyrique dont il faut ſe défier, dit à ce ſujet : « Je comprends que Lau- » derdale s'eſt fort mal conduit envers mon » peuple d'Ecoſſe ; mais je ne vois pas qu'il ait » rien fait de contraire à mon intérêt. » Quand le prince diſtingue ſon intérêt de celui du peuple, on ne doit pas s'étonner que le peuple ſe faſſe un intérêt différent de celui du prince.

Le roi n'y remédie point.

La connoiſſance de ces violences toucha vivement les Anglois. Pleins des idées les plus ſiniſtres, perſuadés que les liaiſons de Charles avec Louis

Conſpiration abſurde attribuée aux catholiques.

tendoient à l'établiſſement du pouvoir abſolu & de la religion romaine, ils prêtoient l'oreille à toutes les extravagances qui confirmoient leurs ſoupçons. La haine eſt follement crédule. On en vit alors une preuve ſinguliere dans l'effet que produiſit la fameuſe conſpiration *papiſte*, (c'eſt le nom que les Anglois lui donnerent), fable abſurde s'il en fut jamais, reçue avidement comme une vérité inconteſtable, & qui même ſervit de prétexte pour exclure le duc d'York de la couronne. Titus Oates, auteur de cette impoſture, étoit un homme décrié, réduit à la derniere miſere. Accuſé de parjure dans ſa jeuneſſe, il s'étoit fait catholique; il avoit vécu quelque temps chez les jéſuites de Saint-Omer, qui le congédierent comme un ſujet dangereux. Le reſſentiment contribua ſans doute à le rendre accuſateur. Il aſſura que ſa converſion n'étoit qu'une feinte pour pénétrer dans les ſecrets du papiſme & des jéſuites. Voici le merveilleux réſultat de ſes découvertes.

Oates accuſateur.

Suivant les dépoſitions d'Oates « le pape s'attribuoit la ſouveraineté ſur le royaume, & avoit confié aux jéſuites l'exercice de ſes droits; en conſéquence le P. Oliva, général de l'ordre, avoit diſpoſé par des patentes munies de ſon ſceau, de tous les principaux offices, ſoit civils, ſoit militaires : dans un conſeil de cinquante

Ses dépoſitions contre les jéſuites.

jéſuites, tenu à Londres, on avoit pris la réſolution unanime de ſe défaire du roi ; le pere de la Chaiſe (qu'il appelle *la Shee*), confeſſeur de Louis XIV, avoit conſigné dix mille livres ſterling pour ce régicide : la couronne devoit être offerte au duc d'York, à condition qu'il la recevroit comme un don du pape, ſans quoi il devoit périr par le fer ou le poiſon : le grand incendie de Londres étoit l'ouvrage des jéſuites ; ils avoient gagné par le pillage quatorze mille livres ſterling ; leur plan étoit déjà tracé pour un nouvel incendie & un maſſacre général ; enfin ils vouloient bouleverſer le royaume, mettre tout à feu & à ſang pour établir leur domination avec le papiſme ». Ces abſurdités, quoique démenties par des contradictions palpables, répandirent la plus grande terreur. On ne douta point de la réalité du complot.

Lettres de Coleman au pere de la Chaiſe.

Coleman, ſecrétaire de la ducheſſe d'York, ayant été arrêté, les papiers de ſa correſpondance avec le pere de la Chaiſe, avec un nonce du pape & quelques autres catholiques, fournirent de nouveaux ſujets d'alarmes. Ces lettres indiſcretes parurent des pieces de conviction. Il écrivoit au confeſſeur de Louis : « Nous avons » entre les mains un grand ouvrage ; il ne s'agit » de rien moins que de la converſion des trois » royaumes. Dieu nous a donné un prince (le

» duc d'York) qui eſt devenu miraculeuſement » très-zélé pour l'honneur de ſervir d'inſtru- » ment à ce glorieux deſſein. Mais étant sûrs » de trouver de grandes oppoſitions, il importe » de nous procurer autant de ſecours qu'il ſera » poſſible ». Dans une autre lettre, il lui marquoit : « Avec de l'argent, on perſuadera tout » au roi. Il n'y a rien qu'on ne puiſſe obtenir » de lui par ce moyen. L'argent a tant de pou- » voir ſur lui, qu'il n'eſt pas capable d'y ré- » ſiſter. La logique, fondée ſur l'argent, a » plus de force dans cette cour que tous les » argumens du monde ». Trois cent mille livres ſterling, qu'il demandoit au jéſuite, devoient engager le roi, ajoutoit-il, à diſſoudre le parlement, dont les réſolutions étoient extrêmement oppoſées aux intérêts de la France. Ces lettres, il faut l'avouer, ouvroient un vaſte champ aux ſoupçons & aux conjectures.

L'idée qu'on avoit du zele des jéſuites, fit trouver vraiſemblable tout ce que leur imputoit la calomnie. Un nouvel incident fortifia les préjugés. Godfrey, juge de paix, qui le premier avoit reçu la dépoſition d'Oates, fut trouvé mort dans un foſſé, ſes bagues aux doigts & ſon argent dans ſa poche : il n'avoit donc pas été tué par des voleurs. Aux yeux de la multitude furieuſe, cet aſſaſſinat, dont l'auteur n'a

La conſpiration jugée certaine.

jamais été connu, ne pouvoit être qu'un crime de catholique. Chacun ſe crut en danger de mort; on tendit les chaînes à Londres; on éleva des paliſſades, comme ſi l'ennemi eût paru aux portes.

On dénonce la conjuration au parlement.

Quoique Charles mépriſât toutes ces chimeres, il parla de la conſpiration au parlement, que le beſoin de ſubſides lui avoit fait raſſembler; mais il ajouta que, dans la crainte d'en dire trop ou trop peu, il abandonnoit l'affaire aux magiſtrats. Le comte de Lanby, grand tréſorier & principal miniſtre, ne laiſſa pas de dénoncer le complot à la chambre-haute; ſoit par haine contre les catholiques, ſoit pour rendre la perſonne du roi plus chere à la nation, en perſuadant que les jéſuites avoient conjuré ſa mort. Auſſitôt les deux chambres ſaiſirent l'affaire. Oates fut entendu. On déclara que les papiſtes récuſans tramoient un complot infernal contre le roi, le gouvernement, & la religion. On donna au délateur, à l'infame Oates, un logement dans Whitehall, avec une penſion de douze cents livres ſterling. Cette récompenſe ſuſcita un nouveau témoin; car les impoſteurs ne manquent point, lorſqu'on paie l'impoſture. Bedloe, autre ſcélérat, qui avoit parcouru l'Europe en fourbe & en voleur, accuſa du meurtre de Godfrey, des catholiques, dont quelques-

Oates récompenſé.

Autre délateur, ſuſcité par cet exemple.

uns étoient au ſervice de la reine. Il ajouta aux dépoſitions d'Oates quelques circonſtances encore moins croyables. Ceux qu'il nomma, parmi leſquels il y avoit des ſeigneurs, furent mis en priſon.

Meſures violentes du parlement.

On établit un *teſt* où le papiſme eſt taxé d'idolâtrie. Tous ceux qui refuſent de le recevoir ſont exclus du parlement. Le duc d'York, les larmes aux yeux, demanda à la chambre-haute une exception en ſa faveur, proteſtant que ſa religion demeurera ſecrete entre Dieu & lui, ſans paroître jamais dans ſa conduite. A peine l'emporte-t-il de deux voix ſur le ſentiment contraire. *Je ne voudrois pas*, dit un ſeigneur, *qu'il reſtât ici un homme ni une femme papiſte, pas un chien ni une chienne papiſte, pas un chat papiſte, pour miauler autour du roi.* Rien ne peut être comparé à l'indécence de cette ſaillie, que les applaudiſſemens qu'elle reçut. L'eſprit de parti eſt une frénéſie inconcevable, qui étouffe le ſens commun. L'hiſtoire en doit conſerver précieuſement les traits ſinguliers, puiſque c'eſt un moyen d'en garantir les têtes ſenſées.

Danby accuſé de trahiſon pour une faute du roi.

Sur ces entrefaites, Montague, ambaſſadeur en France, revint bruſquement donner une nouvelle ſcene. Il produiſit une lettre du grand tréſorier Danby, écrite pendant la négociation

de Nimegue, lettre plus honteuſe pour le roi que pour le miniſtre, puiſqu'elle prouvoit que ce prince avoit en quelque ſorte vendu les intérêts de l'Angleterre & ceux des alliés. Elle portoit, entr'autres choſes, que ſi les conditions de paix étoient acceptées, Charles s'attendoit à recevoir ſix millions de la France, pendant trois ans, depuis le jour que le traité ſeroit conclu. Pour contenter Danby, qui déſapprouvoit ſa conduite, le roi avoit ajouté de ſa propre main : *Cette lettre eſt écrite par mon ordre.* Les Communes ne douterent plus alors que Charles n'eût agi de concert avec la cour de France; & pour approfondir un myſtere propre à irriter la nation, elles accuſerent de haute trahiſon le grand tréſorier. Les ſeigneurs ne voulurent point le faire arrêter. La diſpute devenoit fort vive; mais le roi prorogea & bientôt après caſſa ce long parlement, d'abord ſi favorable à la couronne, devenu enſuite ſi inquiet & ſi ombrageux. Les démarches du roi, ainſi que l'eſprit national, avoient altéré ſes premieres diſpoſitions. Il ſubſiſtoit depuis l'an 1661.

Le parlement eſt prorogé & caſſé.

On continua le procès de ceux qui étoient accuſés de la conſpiration papiſte. Coleman fut la premiere victime. Ses lettres prouvoient un grand zele pour la religion romaine, ſans aucun indice de trahiſon. Oates & Bedloe jurerent

Procès de Coleman, du P. Ireland, &c.

qu'il avoit reçu du général des jéſuites une patente de ſecétaire d'état, & qu'il avoit conſenti à l'aſſaſſinat du roi ; imputations chimériques, qui ne devoient être d'aucun poids dans la bouche de ces parjures. Coleman fut néanmoins condamné & exécuté, en proteſtant toujours de ſon innocence. Le P. Ireland ſubit le ſupplice, quoiqu'il eût prouvé qu'il étoit dans le comté de Strafford, au temps où les accuſateurs le ſuppoſoient avoir conſpiré à Londres. Tout jéſuite, tout diſciple de la ſociété paſſoit pour un fourbe, tant on étoit convaincu que leur doctrine autoriſoit le menſonge & les reſtrictions mentales. D'autres accuſés furent punis de mort avec auſſi peu de juſtice.

Le complot papiſte eſt une chimere.

Rapin Thoyras n'oſe ſoutenir la réalité de cette conſpiration; mais il diſſimule bien des circonſtances qui en démontrent la fauſſeté. Hume, plus impartial & mieux inſtruit, fait ſentir à chaque pas l'influence de la paſſion & des préjugés dans toute l'affaire. Qu'une conſpiration ſi générale, accompagnée de tant de préparatifs immenſes, de tant de relations avec les étrangers, n'ait pu ſe prouver que par le témoignage d'un petit nombre d'hommes infames, malgré les récompenſes promiſes à quiconque en découvriroit quelque choſe, malgré le zele

& les recherches du parlement; c'eſt une preuve ſenſible de l'impoſture.

1679. Nouvau parlement. On en veut au duc d'York.

Les chefs du parti populaire, Shaftesbury ſurtout, profitoient adroitement de la fermentation générale, pour exécuter un complot réel contre le duc d'York, héritier préſomptif de la couronne, dont ils craignoient également & le caractere & la religion. Un nouveau parlement ayant été convoqué, les élections ſe firent contre le vœu de la cour. Charles ne tarda point à s'appercevoir que cette aſſemblée ſuivroit les traces de la derniere. Le danger preſſant le tira de ſa léthargie, & donna plus de reſſort à ſon ame. Pour diſſiper les ſoupçons de papiſme, il obligea ſon frere à ſe retirer hors du royaume. Le duc obéit, après avoir demandé des aſſurances par rapport à ſon droit de ſucceſſion. Shaftesbury vouloit mettre un jour ſur le trône le duc de Monmouth, fils naturel du roi : le bruit ſe répandoit même déjà qu'il y avoit un contrat de mariage entre le roi & Lucie Walters, mere de Monmouth. Mais Charles déſavoua en plein conſeil cette impoſture, & déclara que ſon fils étoit illégitime. Le duc d'York choiſit Bruxelles pour y fixer ſa demeure.

Le roi l'oblige de ſe retirer.

On pourſuit l'affaire de Danby.

Sa retraite auroit dû calmer les factieux. L'accuſation contre Danby fut cependant renouvelée

par les Communes. Quoique le roi lui eût accordé un pardon général, quoiqu'il assurât que ce ministre n'avoit rien fait que par ses ordres, la chambre prétendit qu'un pardon de la couronne ne pouvoit arrêter une accusation des Communes; prétention jusqu'alors inouie, mais conforme, selon les principes d'Angleterre, au gouvernement d'une monarchie limitée, où les ministres sont supposés comptables à l'assemblée nationale, des abus qu'ils peuvent commettre par les ordres même du prince. Il fut décidé que si Danby ne comparoissoit pas un certain jour, il seroit jugé coupable. Ayant comparu, par la crainte d'un jugement si rigoureux, on l'envoya prisonnier à la tour.

Nouveau conseil.

Le chevalier Temple, plus sensible aux avantages de la philosophie qu'aux attraits de l'ambition, rappelé par son maître pour travailler dans le ministere, proposa de former un conseil où fussent admis les principaux de ceux qui avoient la confiance du peuple. Par-là, disoit-il, les prétentions du parlement ne manqueroient pas de diminuer, ou du moins on auroit un parti considérable à opposer aux factieux. Ses raisons parurent très-solides; mais, contre son avis, Charles créa le comte de Schaftesbury président du nouveau conseil. Cet homme dangereux ne prit point le change : trouvant moins

Shaftesbury président.

de ſincérité que de politique dans la conduite du prince à ſon égard, il reſſerra les liens qui l'attachoient aux mécontens. Juſqu'où ne pouvoient-ils pas aller ſous un tel guide?

Le duc d'York exclus de la couronne.

D'abord les Communes déclarerent que le zele du duc d'York pour ſa religion, & l'eſpérance de le voir monter ſur le trône, avoient fortement excité les conſpirations des papiſtes. Le roi ſe hâte de prévenir les ſuites naturelles de cet acte, en propoſant, pour aſſurer les droits de ſon frere, des conditions capables d'adoucir les plus furieux. En cas que la couronne paſſât à un catholique, il propoſoit qu'on l'obligeât de renoncer au droit de conférer les dignités de l'égliſe; que les membres du conſeil privé, les juges, les gouverneurs mêmes des comtés & leurs lieutenans, tous les officiers de la marine ne puſſent être nommés ni deſtitués ſans l'aveu du parlement. Ces conceſſions extraordinaires, qui limitoient ſi étroitement la prérogative, ne calmerent point l'inquiétude de la chambre. Les cabales de Schaftesbury allumoient un feu terrible. Le bill d'excluſion fut dreſſé. En excluant le duc d'York, on déclara qu'après la mort du roi, les couronnes d'Angleterre & d'Irlande appartiendroient au plus proche héritier; que ſi le duc paroiſſoit dans l'un ou l'autre royaume, il ſeroit coupable de trahiſon, & que ceux qui ſoutiendroient ſon titre,

Bill d'excluſion.

ſeroient punis comme traîtres & rebelles. C'eſt ainſi que le prétexte de la religion avoit dépouillé de ſes droits en France l'immortel Henri IV, bien plus digne de régner que le duc d'York.

Les Communes ſe ſignalerent par d'autres actes, où reſpiroit l'eſprit de liberté & la jalouſie contre la couronne. Pour ôter à la cour le moyen de ſe faire des partiſans, elles exclurent de leur chambre quiconque poſſédoit quelque office lucratif. Elles déclarerent illégales les troupes toujours ſubſiſtantes, & même la garde du roi, ce qui étoit une forte atteinte à la prérogative royale. Enfin, elles proſcrivirent les empriſonnemens arbitraires, par le bill d'*habeas corpus*, qu'on regarde en Angleterre comme un rempart de la sûreté des citoyens. En vertu de cet acte célebre, nul ſujet du royaume ne peut être envoyé en priſon au-delà des mers; un juge ne peut refuſer à quelque priſonnier que ce ſoit l'ordre d'*habeas corpus*, qui oblige le geolier de le produire devant la cour que cet ordre déſignera, & de certifier la cauſe de l'empriſonnement. Le priſonnier doit être accuſé & jugé au terme preſcrit; & ſi la cour de juſtice le fait élargir, on ne peut le remettre en priſon pour le même ſujet. Le bill paſſa en loi.

Autres actes des communes.

Bill *d'habeas corpus*, pour les empriſonnemens.

Le parlement caſſé.

A ces opérations des Communes ſuccéderent de nouvelles attaques contre Danby. On décida que ſoutenir la validité du pardon que lui avoit accordé le roi, étoit un crime attentatoire à la liberté de la chambre. On demanda que les évêques s'abſentaſſent pendant la ſuite de cette affaire, tant leur dévouement pour la cour les rendoit ſuſpects au parti. La chambre-haute s'y oppoſa. Les Communes préparoient une remontrance. Leur chaleur fit craindre des effets ſiniſtres. Alors Charles caſſa le parlement ſans la participation du nouveau conſeil. Il en avoit tiré de foibles ſecours, & ne pouvoit en attendre que de funeſtes éclats.

Exécution de cinq jéſuites innocens.

Cinq jéſuites & Langhorn, habile juriſconſulte, leur avocat, furent encore exécutés pour la conſpiration papiſte. En vain ſeize étudians de Saint-Omer ateſterent qu'Oates étoit avec eux au college de cette ville, dans le temps qu'il juroit avoir été à Londres. Leur témoignage ne leur attira que des railleries; & l'un d'eux ayant dit que le fait étoit certain, s'il devoit s'en rapporter à ſes ſens : *Vous autres papiſtes*, répliqua le chef de juſtice, *on vous apprend de bonne heure à n'en pas croire vos ſens.* Oates trouva quelques témoins qui dépoſerent pour lui; mais la fauſſeté de cette dépoſition fut reconnue dans la ſuite. Toutes ces victimes ſou-

tinrent leur innocence juſqu'au dernier ſoupir. Si la paſſion étoit moins aveugle, c'en étoit aſſez pour deſſiller les yeux du peuple & des juges.

Révolte des presbytériens en Ecoſſe.

En Ecoſſe, les presbytériens, auſſi maltraités que les catholiques en Angleterre, perdirent enfin patience. Malgré leur morale ſévere, la doctrine de l'homicide étoit commune parmi eux, parce qu'elle tient naturellement au fanatiſme. Sharp, archevêque de Saint-André, primat du royaume, qui avoit fait ſa fortune en abandonnant leur parti, & qui étoit devenu perſécuteur comme le duc de Lauderdale, fut aſſaſſiné par une troupe de ces fanatiques. Le crime de quelques-uns attira ſur tous une plus vive perſécution. Ils prirent les armes dans le déſeſpoir. Charles envoya le duc de Monmouth pour les réduire. N'ayant d'autres chefs que leurs miniſtres, ils furent aiſément battus. Monmouth, pour gagner l'affection des Ecoſſois, les traita fort humainement. Quelque temps après, le duc d'York le fit diſgracier, & même envoyer au-delà des mers. Ce prince étoit revenu dans le royaume ſur une invitation ſecrete du roi, ſon frere, alors dangereuſement malade: il obtint la permiſſion de ſe retirer en Ecoſſe.

1680.

Whigs & Torys.

La maladie du roi avoit cauſé une alarme univerſelle: on rendoit juſtice à ſon caractere aimable; & cette raiſon, autant que la crainte

de voir le duc d'York monter ſur le trône, faiſoit regarder ſa mort, ſuivant l'expreſſion de Temple, comme la derniere fin du monde. Cependant les cabales ne perdirent point leur activité. Les mécontens demandoient qu'on aſſemblât ſans délai le parlement. Le parti de la cour oppoſoit à leurs *pétitions* des *adreſſes* pleines de reſpect pour la volonté du ſouverain. C'eſt alors que les noms de *Whigs* & de *Torys* devinrent à la mode. Le premier, ſous lequel les fanatiques d'Ecoſſe étoient connus, fut appliqué aux adverſaires de la cour; le ſecond, qui déſignoit auparavant les catholiques rebelles d'Irlande, le fut à ſes partiſans. Ces noms odieux nourriſſoient tout-à-la-fois la malignité & la diſcorde.

Parlement. Exhortation du roi.

Le roi aſſembla enfin le parlement & s'efforça de lui inſpirer les ſentimens d'union néceſſaires au bien public. « Toute l'Europe, dit-il, a les » yeux ouverts ſur cette aſſemblée, dont elle » penſe que dépend ſon bonheur ainſi que le » nôtre. Gardons-nous de favoriſer nos ennemis, » & de décourager nos amis par des diſputes » hors de ſaiſon. S'il s'en éleve de cette nature, » le reproche ne tombera point ſur moi, car je » n'ai rien négligé pour vous mettre en paix » pendant ma vie, & pour vous y laiſſer à ma » mort ». Les Communes, loin d'entrer avec

ſageſſe dans ces vues, débuterent par des actes de violence contre les Torys. La loi d'*habeas corpus* ne fut pas même reſpectée. Les empriſonnemens arbitraires devinrent ſi communs, que la nation en murmura. Un nommé Stowel eut le courage de réſiſter à l'officier de juſtice qui devoit l'empriſonner par ordre de la chambre. Il ſe mit en défenſe; il dit qu'il ne connoiſſoit point la loi en vertu de laquelle on vouloit le priver de ſa liberté. Les Communes n'eurent pas le front d'aller plus avant; elles ſe tirerent d'embarras en ſuppoſant que Stowel étoit malade, & en lui accordant un mois pour ſe rétablir. Mais elles revinrent à l'acte d'excluſion contre le duc d'York. Après de grands débats dans la chambre-haute, où l'éloquence de Shaftesbury parut effacée par celle d'Hallifax, ſon neveu, zélé partiſan de la cour, les pairs ſe déclarerent contre le bill, & confondirent l'eſpérance des Communes. Leur colere ſe déchargea ſur quelques ſeigneurs accuſés du fantôme de conſpiration qui troubloit encore les eſprits.

Violences des Communes.

Réſiſtance de Stowel.

Cinq pairs catholiques étoient depuis longtemps en priſon pour ce ſujet. Le plus âgé & le plus foible de tous, le vicomte de Stafford fut celui qu'on attaqua le premier, comme le moins capable de ſe défendre. Oates dépoſa qu'il

Procès de Stafford, pour le complot papiſte.

avoit vu lui remettre une commiſſion ſignée du P. Oliva, général des jéſuites. Deux autres témoins jurerent qu'il avoit voulu les engager à tuer le roi. L'infamie des délateurs, l'abſurdité des dépoſitions, la conduite irréprochable & la fidélité de Stafford, les preuves qu'il apporta pour ſa défenſe, n'empêcherent pas que les pairs eux-mêmes, à la pluralité de vingt-quatre voix, ne le déclaraſſent criminel : tant il eſt difficile de réſiſter au torrent des préjugés populaires.

Il meurt avec courage.

Son courage ne l'abandonna point. Vieux & infirme, en partant pour l'exécution, il demanda un manteau : *Je pourrai*, dit-il, *trembler de froid*; *mais, grace au ciel, je ne tremblerai pas de peur.* Il déſavoua ſur l'échaffaud la morale corrompue qu'on attribuoit à l'égliſe romaine. Je meurs, ajouta-t-il, dans l'eſpérance que l'illuſion ſe diſſipera bientôt, & que la force de la vérité obligera tout le monde à faire réparation à mon honneur. *Nous vous croyons, Mylord*, s'écria le peuple touché juſqu'aux larmes, *que le ciel vous béniſſe, Mylord!* Le bourreau eut peine à frapper. Les circonſtances de cet événement changerent l'opinion. On ne verſa plus de ſang pour ce complot imaginaire, quoique l'on continuât encore à donner l'alarme.

Charles caſſe le parlement,

Le caractere flexible de Charles II & ſes beſoins continuels animant l'audace des Commu-

nes, & les meſures violentes leur paroiſſant un moyen infaillible de le ſoumettre à leurs volontes, elles propoſerent pluſieurs bills ſéditieux: elles déclarerent ne pouvoir accorder de ſubſides avant que le bill d'excluſion eût paſſé en loi. La diſſolution de ce parlement fut le fruit de leurs entrepriſes. Mais le roi qui ſe flattoit de ramener enfin les eſprits par un mélange de fermeté & de douceur, convoqua un autre parlement à Oxford, où les mauvaiſes diſpoſitions de la capitale devoient avoir moins d'influence.

1661. Parlement d'Oxford. Mutinerie.

A Londres, éclata le mécontentement le plus vif. On nomma pour la nouvelle chambre des Communes les membres de l'ancienne; on les remercia de leurs efforts *dans la recherche des horribles profondeurs de l'infernale conſpiration papiſte, & pour l'excluſion du duc d'York, principale cauſe de la ruine dont la nation étoit menacée.* Monmouth, avec quinze pairs, s'éleva contre le projet d'aſſembler le parlement à Oxford; il dit dans ſa pétition, « que les deux chambres » y ſeroient expoſées au fer des papiſtes & de » leurs adhérens, dont pluſieurs s'étoient gliſſés » dans la garde du roi ». L'eſprit de révolte ſe montra bientôt à découvert. Oxford vit arriver les chefs du parti bien eſcortés; les membres de Londres, en particulier, étoient ſuivis d'une foule de citoyens parés de rubans, ſur leſquels

étoient en broderie ces mots, *Point de papiſme, point d'eſclavage.* Autant de ſymptômes de guerre civile qui faiſoient trembler les vrais patriotes.

Le roi plus ferme.

Ici le roi commence à déployer ſon autorité avec une vigueur dont il avoit toujours paru incapable. Dans une harangue impérieuſe, il ſe plaint de la conduite des deux dernieres chambres-baſſes ; il proteſte qu'il ne prendra jamais lui-même un pouvoir arbitraire, mais auſſi qu'il ne le ſouffrira point dans les autres. Le génie des Communes étoit le même qu'auparavant. Elles ſuivent le même ſyſtême, & inſiſtent hardiment ſur le bill d'excluſion. On rejeta même la propoſition faite par un des miniſtres, de bannir le duc d'York pour toute ſa vie, & d'aſſurer la régence au plus proche héritier après lui ; en ſorte que ce prince n'eût jamais que le titre de roi, ſans aucun pouvoir. Il falloit porter la paſſion aux derniers excès de fureur, pour ne pas ſe contenter d'un pareil expédient. La ſcene que nous allons rapporter, dévoilera encore mieux l'eſprit de parti & l'injuſtice aveugle qui forme ſon caractere.

Impoſteur protégé par les Communes.

Fitz-Harris, catholique Irlandois s'étoit attiré des graces de la cour, en l'inſtruiſant des meſures & des libelles du parti contraire. Il s'aviſa de compoſer lui même, avec un nommé Everard,

eſpion des Whigs, le libelle le plus inſolent & le plus injurieux, apparemment pour en faire un objet de délation qui lui procurât quelque récompenſe. Un traître n'épargne point ſon ſemblable, lorſqu'il peut gagner à le trahir; Everard dénonça Fitz-Harris, que la cour fit auſſitôt arrêter. Le priſonnier habile impoſteur, chercha l'appui du parlement. Il dépoſa que la cour l'avoit engagé elle-même à écrire ce libelle, afin d'en rejeter l'odieux ſur les partiſans de l'excluſion. Il ajouta de nouvelles circonſtances ſur le complot papiſte. Les Communes ne rougirent point de le protéger comme un inſtrument utile à leurs deſſeins. Mais comment l'arracher des mains de la juſtice ordinaire? L'expédient qu'elles prirent fut d'envoyer une accuſation contre lui à la chambre-haute. L'accuſation ayant été rejetée par les ſeigneurs, refus contraire à l'uſage, elles ſe plaignirent qu'on violoit leurs priviléges; elles déclarerent coupable tout juge qui pourſuivroit l'accuſé. Charles comprit qu'il n'y avoit plus de ménagemens à garder avec une aſſemblée ſi audacieuſe, & caſſa tout-à-coup le parlement. Le parlement caſſé.

Ce trait de vigueur le ſauva. Réſolu de ne jamais s'expoſer aux attaques parlementaires, il diminua beaucoup ſa dépenſe, il abandonna la ville de Tanger en Afrique, qui coûtoit des Le roi devient abſolu.

ſommes très-conſidérables; il ſe montra enfin déterminé à ſoutenir ſon triomphe ſur les factieux. On vit tout-à-coup une eſpece de révolution. Le clergé fit retentir avec confiance les maximes favorables à la couronne. Les Whigs furent décriés comme des républicains & des ſectaires. On jeta publiquement des doutes ſur la conſpiration papiſte, qu'on avoit fait ſemblant de croire avec le peuple. Il ne manqua au roi que de conſerver la modération dont il avoit donné tant de marques. C'eût été là vengeance la plus digne de lui. Mais le droit de repréſailles fut exercé avec rigueur. Les eſpions & les faux témoins, dévoués aux Whigs avant que la cour prévalût, ſe livrerent à la cour, quand ils virent ſa ſupériorité bien établie; & ces peſtes publiques ſervirent ſa haine contre leurs anciens protecteurs. Fitz-Harris fut exécuté: il rétracta ſes impoſtures, il aſſura qu'il n'avoit compoſé le libelle que pour ſe faire valoir en le livrant au miniſtere. On ne peut rien aſſurer des intentions d'un fourbe qui ſe jouoit de la vérité & de l'honneur.

Eſpionnage & délation.

Le duc d'Ormond en Irlande.

Il eſt temps de jeter un coup-d'œil ſur l'Irlande & ſur l'Ecoſſe. La premiere étoit gouvernée par le ſage duc d'Ormond, zélé royaliſte, ſans être moins bon citoyen, proteſtant fidele à ſa religion, & indulgent pour celle des autres.

Charles l'avoit trop long-temps négligé, comme il arrive ſouvent aux meilleurs ſujets qui dédaignent les baſſeſſes de l'intrigue & de l'adulation. Carry Dillon, colonel Irlandois, priant un jour le duc de le ſervir à la cour, & l'aſſurant qu'il n'avoit confiance qu'en Dieu & en lui: *Hélas! pauvre Carry*, répondit Ormond; *tu me fais pitié, tu ne ſaurais avoir deux amis moins accrédités à la cour.* On lui rendit ſon gouvernement en 1677. *J'ai fait tout ce que j'ai pu*, dit le roi, *pour déſobliger cet homme, & je n'ai pu m'en faire un ennemi.* C'eſt peut-être, dans un temps de cabales, le plus bel éloge d'un ſujet puiſſant.

Shafteſbury l'accuſe; le comte d'Oſſory le défend.

L'adminiſtration heureuſe & pacifique du gouverneur d'Irlande, irrita la haine farouche de Shaftesbury. Il l'attaqua dans le parlement. Ormond, y eut pour défenſeur ſon propre fils, le comte d'Oſſory, qui, après avoir loué ſes actions, ajouta avec une noble hardieſſe: » Jamais il n'a conſeillé de rompre la triple al- » liance; jamais il n'a conſeillé de fermer l'é- » chiquier; jamais il n'a conſeillé la déclaration » en faveur des non-conformiſtes; jamais il n'a » conſeillé de rompre avec les Hollandois pour » s'allier avec la France. Je demande, Mylords, » qu'on juge de mon pere & de tous les hommes » par leurs actions & leurs conſeils ». Ce diſcours ſimple & vrai, l'emporta ſur l'artificieuſe

éloquence de ſon adverſaire, auteur des mauvais conſeils que le roi avoit autrefois ſuivis. Oſſory mourut quelque temps après. Le duc d'Ormond diſoit *qu'il ne changeroit pas ſon fils mort contre un autre fils vivant.*

L'Irlande paiſible ſous ſon gouvernement.

C'étoit une choſe ſinguliere qu'en Irlande, pays catholique, on n'entendît point parler de complot & de révolte, tandis que la conjuration papiſte agitoit violemment toute l'Angleterre. Shaftesbury n'oublia rien pour perſuader que les Irlandois tramoient auſſi quelque entrepriſe abominable. Un petit nombre de vils délateurs, corrompus par des promeſſes de récompenſe, entrerent dans ſes vues. Le parlement d'Oxford ſuivit l'affaire avec chaleur; & il en coûta la vie au primat d'Irlande, homme doux & paiſible, qu'on a lieu de regarder comme une victime de l'impoſture.

Affaire d'Ecoſſe.

Argyle contre le duc d'York.

En Ecoſſe, l'exercice du pouvoir arbitraire cauſa des maux réels, capables de révolter la nation. Le parlement écoſſois, où le duc d'York prit la qualité de commiſſaire du roi, établit un teſt par lequel la prérogative royale, la ſuprématie, l'obéiſſance paſſive, c'eſt-à-dire, l'obligation de ne jamais réſiſter au ſouverain, étoient expreſſément reconnues. Mais on y ajouta, malgré le duc, un article d'adhéſion au proteſtantiſme. Le comte d'Argyle s'éleva contre la propoſition

faite par les partiſans de la cour, de diſpenſer les princes du ſang de ce teſt. Il fit même obſerver que la religion établie n'avoit à craindre que du côté de la famille royale. La formule du ſerment, très-longue, mal digérée, mal conçue, renfermoit des contradictions ſi palpables, qu'Argyle, en le prêtant, crut devoir y joindre quelques explications. Le duc d'York, irrité contre lui, ſaiſit ce prétexte de vengeance. On l'arrêta, on le condamna. Voyant l'injuſtice plus forte que ſon innocence, il trouva moyen de s'évader, & en fut quitte pour la confiſcation de ſes biens.

Excès du gouvernement.

Sous un gouvernement impitoyable, dans un pays où le fanatiſme faiſoit braver les ſupplices, il falloit s'attendre à de terribles & de continuelles exécutions. La rigueur ne ſervoit qu'à rendre les eſprits plus opiniâtres. Deux prédicans aimerent mieux mourir que de dire ſeulement *Dieu conſerve le roi* : ils ne conſentoient qu'à prier pour ſa converſion. Avoir le moindre commerce avec les réfractaires, étoit un crime d'état. Environ deux mille presbytériens, proſcrits pour ce crime, furent pourſuivis avec acharnement. Une inquiſition cruelle répandoit la terreur dans les familles. Il falloit répondre à des queſtions inſidieuſes, telles que celles-ci : *Voulez-vous renoncer au covenant ? — Regardez-vous le ſoulèvement de Bothwel* (du temps de Marie

Stuart) *comme une révolte ?* — *La mort de l'archevêque de Saint-André vous paroît-elle un aſſaſſinat ?* Le refus de s'expliquer étoit puni de mort. Quoique le duc d'York eût obtenu la permiſſion d'aller à Londres, il paſſoit pour le principal auteur de ces violences. Son pouvoir augmentoit chaque jour, & le faiſoit redouter. Le roi, dont on aimoit la douceur, étoit moins exactement ſervi. Auſſi le poëte Waller diſoit il : *Charles, en dépit du parlement, qui ne veut pas que le duc d'York lui ſuccede, a reſolu de le faire régner d'avance.*

Le duc d'York redouté & haï.

1682.

Cependant l'autorité de la couronne croiſſoit rapidement. La ville de Londres dont les intrigues & le pouvoir donnoient de l'ombrage, fut aſſujettie par des moyens extraordinaires. On porta contr'elle un *Quowarranto*, c'eſt-à-dire, un ordre de produire les chartes de ſes priviléges. Si les conditions preſcrites dans ces ſortes de chartes avoient été violées en quelque point eſſentiel, les priviléges pouvoient être ſupprimés. On prétendit que Londres étoit dans le cas. On cita deux faits, ſur leſquels les avocats de la ville la juſtifierent ſolidement ; mais les juges, dévoués à la cour, prononcerent au gré de ſes intentions. Il fallut, pour obtenir le rétabliſſement des chartes, ſe ſoumettre à tout ce qu'elle exigea. Le lord maire, les chérifs, ſelon

Londres dépouillé de ſes priviléges.

les nouveaux réglemens, ne pouvoient plus entrer en charge ſans l'approbation du roi ; & ſi l'élection étoit contraire deux fois à ſes volontés, le droit de nommer devoit lui appartenir. Cette politique fut employée pour réduire les autres villes à une étroite dépendance. Les patriotes crierent au deſpotiſme ; un levain de révolte toujours ſubſiſtant fermenta au ſein de la nation, & produiſit un complot des plus dangereux.

Conſpiration ce Shaftesbury.

Sthaftesbury avoit déjà formé en 1680, avec le duc de Monmouth, le lord Ruſſel, & quelques autres ſeigneurs, le projet du ſoulévement. Après que le parlement d'Oxford eut été diſſous, ce chef de parti fut mis en priſon. Il vint à bout d'échapper à la juſtice. Les conſpirateurs renouerent leurs cabales, à l'occaſion des nouveaux chérifs que la cour avoit fait nommer. Il ſe propoſoient de ſoulever une grande partie du royaume, d'attaquer même la garde du roi. Toutes les meſures étoient priſes, le temps fixé, un manifeſte déjà prêt pour juſtifier la révolte. Quelques délais imprévus choquerent Schafteſbury, & le firent déſepérer du ſuccès. Il ſe retira en Hollande : il y mourut bientôt après, digne de l'exécration de tout homme qui aime l'ordre, la paix, la juſtice & la probité. On le ſoupçonne, d'avoir forgé la fable du complot *papiſte*. Etant

Fin de ce conſpirateur.

chancelier, il n'avoit fait néanmoins que des décrets modérés & équitables. « Tant il eſt difficile, dit M. Hume, de trouver dans l'hiſtoire un caractere entiérement mauvais ou parfaitement bon; quoique les préjugés de parti entraînent ſouvent les hiſtoriens aux extrêmités du panégyrique ou de la ſatyre ».

1683. La conſpiration découverte.

Les conjurés ne laiſſerent pas de ſuivre leur plan. Un traître qui ſe trouva parmi eux, eſpérant d'obtenir ſa grace pour un autre crime, révéla heureuſement le complot. Monmouth ſe cacha; les lords Ruſſel, Gray & Howard furent arrêtés. Ce dernier, homme ſans honneur, voulut acheter le pardon en trahiſſant ſes complices. Sur ſa dépoſition, on ſaiſit le comte d'Eſſex, le fameux Algernon Sidney, & Hambden, petit-fils du républicain ſi connu ſous le dernier regne. Trois coupables de moindre rang furent d'abord exécutés. A s'en tenir à la lettre des lois d'Angleterre ſur la trahiſon, les plus douces que l'on connoiſſoit en ce genre, il étoit difficile de conſtater le crime de ces ſeigneurs. Selon la loi d'Edouard III, il y a deux principales eſpeces de trahiſon; l'intention & l'entrepriſe d'ôter la vie au roi, l'entrepriſe actuelle de faire la guerre contre lui. Selon le ſtatut de Marie, l'un ou l'autre de ces deux crimes doit être prouvé par le concours de deux témoignages de quelque

Comment la trahiſon doit être prouvée ſelon les lois.

action qui tende ouvertement à ce but. Des raffinemens de jurisconsultes avoient rendu la définition du crime moins étroite, & la preuve plus facile. Par exemple, on n'exigeoit plus que les deux témoins déposassent du *même acte*, il suffisoit qu'ils déposassent de quelque acte de la *même trahison*. C'est ce qui fit condamner Russel, l'idole du parti populaire.

Trop honnête homme pour nier qu'il eût participé au projet d'un soulévement, il se contenta de soutenir qu'il n'avoit eu aucun dessein contre la vie du roi. Monmouth lui ayant offert de se rendre prisonnier, s'il croyoit que cette démarche pût le sauver : *Je ne gagnerois rien*, répondit-il, *à voir mes amis périr avec moi*. Il rejeta de même l'offre du lord Cavendish, qui vouloit changer d'habillement avec lui, pour faciliter son évasion. Sa femme, digne des plus grands éloges, ayant fait auprès du roi de vains efforts pour le sauver, ne pensa plus qu'à soutenir & fortifier son courage. Ils se firent tendrement leurs adieux, mais sans foiblesse, le jour même de l'exécution. Dès qu'il se fut séparé d'un objet si cher, *maintenant*, dit Russel, *l'amertume de la mort est passée*. Sur le point d'être conduit au supplice, il remonta sa montre, & dit : *C'en est fait pour le temps, il ne faut penser qu'à l'éternité*. Son principe étoit que le pouvoir

Procès & mort de Russel.

des rois d'Angleterre eſt limité par les lois ; & que ſi le monarque en paſſe les bornes, les ſujets peuvent ſe défendre pour l'y ramener. Mais il aſſura toujours n'avoir jamais été capable de projets noirs, qui tendiſſent à l'aſſaſſinat du ſouverain. Du reſte, il préféroit une mort violente à toute autre, perſuadé, dit-il à Burnet, qu'on en étoit quitte pour être exposé quelques minutes aux yeux de la populace, & que l'on avoit moins à ſouffrir qu'en ſe faiſant arracher une dent. Il mourut ſans montrer la moindre foibleſſe. Ces circonſtances donnent une idée du caractere des Anglois.

Procès de Sidney.

Sidney, fils du comte Leiceſter, ſuccéda ſur l'échafaud à Ruſſel. Son vaſte génie, ſon courage inébranlable, ſa paſſion pour la liberté, lui avoit fait jouer un grand rôle parmi les républicains. Il s'étoit oppoſé à la reſtauration de la monarchie, auſſi ardemment qu'à l'uſurpation de Cromwel. Howard étant le ſeul témoin contre lui, on imagina d'y ſuppléer par les papiers de l'accuſé. Quelques écrits où il avoit établi ſes ſentimens ſur le contrat national, ſur la réſiſtance contre les tyrans, ſur les avantages de l'état républicain, furent regardés comme un ſecond témoin plus que ſuffiſant pour une parfaite conviction. En vain Sidney repréſenta que la reſſemblance d'écriture, preuve rejetée en

Ses écrits ſervent de témoins.

Angleterre, étoit l'unique preuve qui pût lui faire attribuer ces ouvrages ; que d'ailleurs ils n'avoient point été publiés, ni communiqués à perſonne ; qu'ils ne prouvoient pas une conſpiration récente, puiſque l'on voyoit évidemment que l'écriture étoit ancienne. Condamné malgré ces raiſons, il fit gloire de mourir pour la cauſe qu'il avoit embraſſée dès l'enfance. On ne peut douter qu'il ne fût coupable, quoique ſa ſentence fût irréguliere ; mais on doit plaindre cet homme illuſtre, qui, dans une république, n'auroit mérité que des éloges. Nous avons de lui un *Traité du gouvernement*, & d'autres ouvrages eſtimés.

Sort d'Eſſex & de Monmouth.

Les exécutions qui ſuivirent n'offrent rien d'intéreſſant *. Le comte d'Eſſex avoit été trouvé mort dans ſa priſon. Le bruit courut que c'étoit un meurtre commis par les ordres du roi et de ſon frère. Il paroît cependant certain que le priſonnier s'étoit lui-même coupé la gorge. Monmouth obtint ſa grace, & fut diſgracié de nouveau pour avoir rétracté ſa confeſſion.

Le roi abſolu.

Charles jouit enſuite d'une autorité paiſible & presque ſans bornes. L'horreur du complot

* J'ignorois un trait que Madame Brooke rapporte dans une note, d'après Dalrymple. On offrit à Baittie de le ſauver s'il vouloit ſervir de témoin. Il répondit en ſouriant : *Ceux qui me font une pareille propoſition, ne connoiſſent ni moi, ni ma patrie.*

le rendoit plus cher à ſon peuple. La doctrine de la ſoumiſſion entiere & même de l'obéiſſance paſſive devint le ſyſtême dominant; & l'univerſité d'Oxford condamna des propoſitions qu'on avoit vues peu auparavant érigées en principes.

Propoſitions condamnées à Oxford.

En voici quelques-unes: *Toute autorité civile dérive originairement du peuple. La ſouveraineté en Angleterre conſiſte dans les trois états, le roi, les ſeigneurs, & les Communes, & le roi a un pouvoir égal avec les deux chambres. La conſervation de ſoi-même eſt la loi fondamentale de la nature, & arrête l'obligation des autres lois, lorſqu'elles lui ſont oppoſées.* En condamnant une doctrine, les docteurs ne font quelquefois que l'enraciner. On en verra bientôt la preuve ſous le regne ſuivant.

Autorité du duc d'York.

Le duc d'York fut rétabli dans la charge de grand-amiral, ſans avoir prêté le ſerment du teſt. Ce prince tenoit les rênes du gouvernement. Les rigueurs de ces dernieres années conviennent plus à ſon caractere, qu'à celui de Charles, toujours porté à l'indolence & à la douceur. Un jour que le duc lui propoſoit quelques meſures précipitées ou violentes: *Mon frere*, lui dit-il, *je ſuis trop vieux pour recommencer mes courſes, vous le pouvez, ſi c'eſt votre goût.* Charles penſoit (dit-on) à le renvoyer, & à rendre le gouvernement plus conforme au génie de la nation, lorſque ce roi mourut dans la cinquante-

cinquieme année de ſon âge, après avoir reçu les ſacremens de l'égliſe romaine. Il avoit toujours véçu en déiſte plutôt qu'en catholique. Quelques-uns crurent qu'on l'avoit empoiſonné; ſoupçon téméraire, inſpiré par la méchanceté & la haine. 1685. Mort de Charles II.

Charles II auroit été plus digne du trône, ſi les paſſions & l'indolence n'euſſent altéré en lui les dons précieux de la nature. Il avoit les qualités d'un homme aimable, plutôt que celles d'un grand roi, & même d'un homme ſolide; ennemi du travail, oubliant les ſervices, ne s'attachant par eſtime à perſonne, négligeant tous les devoirs. On a prétendu (& ſa conduite donnoit lieu à cette cenſure exagérée) qu'*il n'avoit jamais dit une choſe folle*, & qu'*il n'en avoit jamais fait une ſage*. Son extrême attachement aux plaiſirs fut une des principales ſources de ſes fautes & de ſes chagrins. Son dévouement à la France le fit toujours ſoupçonner de vouloir ſe rendre abſolu par le ſecours de cette couronne. Clifford, un des miniſtres favoris, diſoit que la qualité de vice-roi ſous un grand monarque tel que Louis XIV, étoit préférable pour ſon maître à celle d'eſclave de cinq cents de ſes inſolens ſujets. Son caractere.

Le malheur des Stuart fut toujours de ſe méprendre ſur la conſtitution angloiſe, & de juger Mépriſe des Stuart.

de leur autorité par celle des monarques les plus puiſſans. Si la grande charte, tant de fois confirmée, étoit une loi fondamentale du royaume, leurs principes & leur conduite ne pouvoient manquer d'offenſer la nation, devenue auſſi jalouſe de ſes priviléges, qu'elle s'étoit montrée docile ſous les Tudors. Ils avoient pour eux de grands exemples; mais on leur oppoſa ſouvent des lois nationales. En reſpectant ces lois, ils n'auroient pas mis en danger leur prérogative.

Ils ſe régloient imprudemment par des exemples étrangers.

Au reſte, on ne doit pas s'étonner que ces princes cherchaſſent à étendre leur pouvoir. D'une part, ils trouvoient dans le parlement une parcimonie exceſſive, une inquiétude dangereuſe: de l'autre, ils voyoient, ſur-tout en France, l'autorité royale concentrer toute la force publique, ſe paſſer même de ces états-généraux dont elle avoit eu beſoin autrefois. Peut-être, avec plus de prudence, ſeroient-ils venus à bout d'établir une ſemblable forme de gouvernement. Mais dans une île telle que l'Angleterre, chez un peuple ſi fier, ſi ombrageux, & ſi remuant, les difficultés étoient énormes, le projet téméraire. Du moins il falloit bien le cacher.

Le duc d'York ſucceſſeur de ſon frere.

Charles n'eut point d'enfans de la reine Catherine de Portugal, princeſſe vertueuſe, qui ne put jamais ſe faire aimer de ſon époux. Ce ma-

riage malheureux occaſionna la révolution, en laiſſant la couronne au prince qu'une faction redoutable vouloit en exclure.

JACQUES II.

Le duc d'York, ſous le nom de Jacques II, commença ſon regne avec un applaudiſſement preſque général. Le diſcours qu'il fit au conſeil privé annonçoit de la modération dans les principes & de la ſageſſe dans le gouvernement. Après avoir donné quelques éloges à la clémence de ſon frere, après avoir dit qu'il vouloit le prendre pour modele : « On m'a peint, ajouta-» t-il, comme infatué des principes du pou-» voir arbitraire, & ce n'eſt pas la ſeule calom-» nie qu'on ait répandue contre moi. Je m'ef-» forcerai de conſerver le gouvernement, ſoit » de l'égliſe, ſoit de l'état, tel que les lois l'ont « établi. Je ſais que l'égliſe anglicane eſt favo-» rable à la monarchie, & que tous ſes mem-» bres ſe ſont toujours montrés fideles ſujets: » auſſi m'appliquerai-je à la ſoutenir & à la » défendre. Je ſais de même que les lois d'An-» gleterre ſuffiſent pour me rendre un roi auſſi » puiſſant qu'il m'eſt permis de ſouhaiter de

1685. Diſcours de Jacques au conſeil.

» l'être, & je prétends conſerver les prérogatives » de ma couronne, ſans entreprendre ſur les » priviléges de mes ſujets. J'ai ſouvent expoſé » ma vie pour la défenſe de la nation; je ſuis » prêt à l'expoſer encore pour maintenir ſes » juſtes droits & ſes libertés ». Ce diſcours parut une expreſſion ſincere de ſes ſentimens, quoique ſa conduite paſſée ſemblât mériter de la défiance.

Adreſſe des Quakers au roi.

Il reçut de toutes parts des adreſſes reſpectueuſes. Celles des Quakers, d'un ſtyle fort différent, eſt un monument du génie de leur ſecte. En voici les termes: *Nous ſommes venus témoigner notre affliction pour la mort de notre bon ami Charles, & notre joie de te voir fait gouverneur. On nous a dit que tu n'étois pas de l'egliſe anglicane, non plus que nous: ainſi nous eſpérons que tu nous accorderas la même liberté que tu prends pour toi-même; & ſi tu le fais, nous te ſouhaitons toutes ſortes de proſpérités.*

Les Quakers en Penſilvanie.

Malgré tous leurs ridicules, il faut l'avouer, les Quakers ſe rendoient alors reſpectables. Guillaume Pen, gentilhomme de leur ſecte, en formoit dans l'Amérique une heureuſe & floriſſante colonie. La Penſilvanie rendra ſon nom immortel. Il y établit les lois de l'humanité, de la charité. Cette province, peuplée d'hommes vertueuſement pacifiques, ennemis de l'injuſtice

comme de la guerre, fut un ſpectacle bien intéreſſant ſur-tout dans le nouveau monde où tantôt la ſuperſtition, tantôt l'avarice ont fait couler des fleuves de ſang.

La conduite de Jacques, démentant ſes belles promeſſes, fit bientôt craindre & pour la liberté nationale & pour la religion dominante. Les droits d'entrée & d'acciſe, qu'on avoit librement accordés à ſon prédéceſſeur, furent levés par ſes ordres, comme s'il les eût déja obtenus du parlement. On le vit aller publiquement à la meſſe, contre les lois établies. Les prêtres, en particulier les jéſuites, devinrent ſes principaux confidens. Le pape Innocent XI, à qui il envoya des ſoumiſſions, blâma l'imprudence de ſon zele. L'ambaſſadeur d'Eſpagne lui repréſenta que tant de prêtres, admis à la cour, étoient capables de nuire par leurs conſeils. Jacques lui ayant demandé ſi le roi d'Eſpagne ne conſultoit pas ſon confeſſeur : *Oui*, répondit l'Eſpagnol, *& c'eſt ce qui fait que nos affaires vont ſi mal.* Quoi qu'en diſe le P. d'Orléans, dont l'hiſtoire de ces derniers regnes eſt écrite avec une extrême partialité, on ne peut guere douter que le déſir de ſe rendre abſolu, & de changer la religion, n'ait entraîné Jacques dans le précipice. Le conſeil fut à la vérité compoſé de proteſtans ; mais la reine, Marie-Eléonore d'Eſt, &

Conduite du roi peu conforme à ſon diſcours.

Son zele blâmé à Rome.

Mot de l'ambaſſadeur d'Eſpagne.

quelques prêtres catholiques étoient plus écoutés que le conſeil.

Parlement dévoué au roi.

Quelque répugnance qu'eût le roi à convoquer le parlement, il ne pouvoit s'en diſpenſer au commencement de ſon regne. Depuis quelques années, la cour avoit pris beaucoup d'aſcendant. Les élections répondirent à ſes vœux, & les Communes furent preſque toutes compoſées de Torys. Jacques dans ſon diſcours aux deux chambres, renouvela ſes promeſſes de gouverner ſelon les lois & de maintenir la religion proteſtante. La maniere dont il demanda que ſon revenu fût établi pour la vie, comme ſous le regne précédent, devoit cependant inſpirer des ſoupçons aux patriotes. « On peut s'imaginer, » dit-il, que de me fournir de temps en temps » quelques ſubſides, ce ſeroit un moyen infail- » lible de rendre les aſſemblées du parlement » plus fréquentes. Mais comme je vous parle au- » jourd'hui du trône pour la premiere fois, je » dois vous dire ſans détour qu'un tel expé- » dient ſeroit fort mal entendu, & que le meil- » leur moyen de m'engager à vous aſſembler ſou- » vent, eſt d'en uſer toujours bien avec moi ».

Diſcours imprudent de Jacques.

Quoique ce diſcours marquât une réſolution formelle de ſe paſſer du parlement, en cas d'oppoſition, on diſſimula tous les motifs de crainte; on accorda au roi le revenu fixe de ſon prédé-

ceſſeur; on déclara que ſa parole ne laiſſoit aucun doute ſur le maintien de la religion anglicane; religion, ajouterent les Communes, qui leur étoit plus chere que la vie même.

Oates puni.

Quelque temps après, l'infame Oates, convaincu de parjure par une foule de témoins irréprochables dont neuf étoient proteſtans, fut condamné à une priſon perpétuelle, & au pilori cinq fois l'année. Rien ne put lui arracher l'aveu de ſon crime. Il obtint dans la ſuite, ſous le roi Guillaume, une penſion de quatre cents livres ſterling, & pluſieurs perſonnes lui demeurerent attachées, comme à un martyr de la bonne cauſe.

Révolte de Monmouth.

Le duc de Monmouth, toujours extrêmement cher au peuple, entreprit de détrôner ſon oncle, dans un temps où le trône paroiſſoit ſi bien affermi. Il débarque avec trois vaiſſeaux ſur la côte occidentale d'Angleterre, ſans avoir d'abord plus de cent hommes à ſa ſuite. Il publie une déclaration, dans laquelle ne donnant au roi que le titre de duc d'York, il le qualifie de traître, de tyran, de meurtrier, d'uſurpateur papiſte, & invite la nation à prendre les armes. Le parlement porte contre Monmouth un bill de haute-trahiſon. Quarante mille livres ſterling, accordés en forme de ſubſide pour étouffer la révolte, favoriſent l'activité de Jacques. Le

rebelle, déjà proclamé dans quelques villes, eſt battu près de Bridgewater. On le pourſuit avec chaleur; on le découvre dans un foſſé, couvert de fange, déguiſé ſous un habit de payſan. La crainte du ſupplice le réduit d'abord à faire d'humbles ſoumiſſions; mais il refuſe courageuſement de trahir ſes partiſans, & expie ſon crime ſur l'échafaud. La faveur populaire dont il jouiſſoit auroit pu le rendre plus dangereux, ſi l'imprudence n'eût précipité ſes démarches. Jacques avoit une occaſion précieuſe de ſe ſignaler par la clémence; il ne montra que de la rigueur; il donna l'eſſor à ſon caractere.

Il eſt pris & exécuté.

Cette victoire fut ſuivie des plus barbares exécutions. Le colonel Kirke, ſoldat de fortune, dont l'ame féroce ne reſpiroit que le ſang, pouſſa la cruauté juſqu'à ſe faire un jeu des ſupplices de ceux qu'il immoloit. Le chef de juſtice, Jefferies, encore plus inhumain, puiſque ſon état devoit le rendre plus doux, remplit de carnage les comtés qui avoient eu part à la révolte. Une dame anabaptiſte fut brûlée pour avoir reçu charitablement dans ſa maiſon un des coupables; & ce malheureux fut ſauvé, pour avoir eu la perfidie de dépoſer contre elle. Mylady Liſle, ſans autre crime que d'avoir auſſi donné retraite à deux rebelles après le combat, fut également punie de mort, à l'âge d'environ

Exécutions barbares.

Jefferies, magiſtrat inhumain.

ſoixante-dix ans, quoiqu'elle eût envoyé ſon fils combattre Monmouth. Selon le P. d'Orléans, Jacques, informé *trop tard* de ces excès, en témoigna de l'indignation, & répara autant qu'il put l'injuſtice. Mais comment le croire, lorſqu'on voit l'implacable Jefferies créé pair à ſon retour, & élevé bientôt après à la dignité de chancelier? Etrange façon de punir un homme trop digne de la haine publique!

Affaires d'Ecoſſe.

Le comte d'Argyle avoit tenté une invaſion en Ecoſſe, avant que Monmouth fît la ſienne en Angleterre. Ses compatriotes n'étoient point diſpoſés à le ſoutenir; ſa foible armée ſe diſſipa d'elle-même; il fut pris & exécuté. Tous les actes du parlement, qui ſe tint alors, ſembloient dictés par la cour. On rejeta avec horreur les principes capables de donner atteinte *au pouvoir ſacré, ſuprême, ſouverain & abſolu du roi*; on déclara crime de haute-trahiſon le refus de prêter le ſerment du teſt, quand il ſeroit exigé par le conſeil; on établit peine de mort contre ceux qui aſſiſteroient à quelque conventicule; on ſtatua que refuſer de rendre témoignage dans les cas de trahiſon ou de non-conformité, c'étoit encourir la peine de ces crimes. Ce changement prodigieux en Ecoſſe prouve ce que peut la force ſur un peuple ſubjugué.

Tout s'y fait au gré de la cour.

Parlemens.

En Angleterre, le parlement ne ſe montra

Diſpenſe du teſt.

pas ſi docile. Jacques ayant déclaré qu'en faveur des officiers catholiques, qui le ſervoient fidelement, il avoit diſpenſé tout le monde du teſt preſcrit par la loi, les Communes firent paroître d'abord un peu de vigueur, & réſolurent d'examiner le pouvoir que s'attribuoit le monarque de diſpenſer des lois. *Nous ſommes Anglois, j'eſpere*, dit un membre, *& quelques mots durs ne ſont pas capables de nous effrayer.* Cependant la crainte retint les Communes. Elles n'allerent pas plus loin; le ſubſide paſſa même les demandes de Jacques. Mais la chambre-haute, moins complaiſante, contre ſa coutume, entreprit cet examen par l'avis même des évêques, ſi attachés à la cour. Il n'en falloit pas tant pour choquer le roi. Irrité d'une apparence d'oppoſition, il prorogea auſſitôt le parlement.

1686.

Haîne pour les catholiques.

Favoriſer ouvertement les catholiques, toujours ſuſpects & toujours haïs, étoit une démarche auſſi dangereuſe que téméraire. Louis XIV venoit de révoquer l'édit de Nantes; & les rigueurs exercées en France contre les huguenots, faiſoit abhorrer plus que jamais le nom de papiſte. Juſqu'alors le pouvoir de diſpenſer des lois poſitives avoit paru une des prérogatives de la couronne. Les Communes l'avoient reconnu elles-mêmes, dans le temps qu'elles ſapoient l'autorité de Charles I. Mais l'uſage qu'on en vit

Examen du pouvoir de diſpenſer des lois.

faire à Jacques II, excita des doutes ſur ce point; les doutes amenerent des principes contraires aux anciennes maximes. » S'il peut diſ- » penſer d'une loi, diſoit-on, pourquoi pas » d'une autre, pourquoi pas de toutes, & que » deviendra la légiſlation entiere abandonnée au » caprice du ſouverain? La loi du teſt étant la » plus forte barriere contre la religion romaine, » qui empêchera cette religion de s'établir ſous » un roi qui la profeſſe, ſi le teſt n'eſt plus en » vigueur? »

Les catholiques en faveur.

De ſemblables raiſonnemens faiſoient trop d'impreſſion pour ne pas produire quelque grand effet. Les inquiétudes augmenterent, quand on vit des miniſtres du roi, des ſeigneurs, embraſſer la religion romaine; d'illuſtres proteſtans perdre leur crédit; le duc d'Ormond rappelé d'Irlande, & le comte de Tirconnel, zélé catholique, pourvu bientôt après du gouvernement de ce royaume. Le pere Peters, confeſſeur de Jacques, membre du conſeil privé, paſſoit pour l'auteur de toutes les réſolutions. On regardoit un jéſuite dans cette place, comme un ennemi public, chargé des rênes du gouvernement.

Le P. Peters.

Zele imprudent du roi pour ſa religion.

Une rupture ouverte avec l'égliſe anglicane, qu'il importoit de ménager; l'établiſſement d'une cour eccléſiaſtique, peu différente de celle de haute-commiſſion, abolie depuis long-temps,

l'évêque de Londres, frere du comte de Northampton, ſuſpendu par ce tribunal; pour n'avoir pas voulu punir arbitrairement un miniſtre qui avoit prêché contre le catholiciſme; des atteintes manifeſtes portées aux priviléges des univerſités, pour y faire admettre des catholiques: ces nouvelles imprudences découvroient un deſſein formé de changer la religion. Les lois pénales
1687. furent ſuſpendues par une déclaration propre à envenimer le mal. Comme le caractere du roi & ſes principes n'étoient rien moins que favorables à la tolérance, on jugea qu'il travailloit uniquement en faveur des catholiques, quoiqu'il affectât de careſſer les presbytériens. Comptant ſur ſon autorité, plus abſolue en effet alors que celle d'aucun de ſes prédéceſſeurs, il ne craignit point d'envoyer à Rome un ambaſſadeur extraordinaire, ni de recevoir à Londres un nonce du pape. Toute commuication avec Rome avoit été déclarée haute-trahiſon par un acte du parlement. Que pouvoit-on augurer d'une démarche ſi contraire aux lois?

Innocent XI en prévoit les ſuites.

Innocent XI en prévit les ſuites, & témoigna peu d'eſtime pour un prince dont le zele inconſidéré devoit nuire à la bonne cauſe. Le jugement de ce pontife, célebre par ſes diſputes avec Louis XIV, mérite d'autant plus d'attention, que lui-même il expoſoit l'autorité du ſaint-ſiége par

un excès de roideur. « Il eſt étrange, dit avec » raiſon M. Hume, que Jacques, qui ſavoit com- » bien le zele religieux avoit d'influence ſur ſon » propre cœur; fût aſſez aveugle pour ne pas » ſoupçonner qu'il pouvoit avoir la même force » ſur ſes ſujets. S'il avoit ſu profiter de tant » d'expériences, quelles preuves n'avoit-il pas » de leur haine pour cette religion qu'il vou- » loit introduire par toutes ſortes de moyens » dans le royaume »? Peut-être fondoit-il ſes eſpérances ſur les changemens rapides qu'on avoit vus ſous Henri VIII, Edouard VI, Marie & Eliſabeth. Mais, outre que le parlement étoit preſque eſclave ſous les Tudors, le parti catholique avoit tellement décliné, il étoit devenu ſi odieux à la nation, qu'il falloit des prodiges de ſageſſe pour le faire triompher de ſes ennemis.

Procès de ſix évêques.

La déclaration de tolérance ayant été renouvelée avec ordre de la lire dans toutes les égliſes, ſix évêques repréſenterent au roi, dans une pétition reſpectueuſe, qu'étant fondée ſur un pouvoir que le parlement, diſoient-ils, avoit ſouvent déclaré illégal, ils ne pouvoient l'adopter par une lecture publique. Quoique ces prélats euſſent porté les égards juſqu'à tenir leur acte ſecret, autant qu'il étoit poſſible, on les fit auſſitôt conduire à la tour. L'affluence du peuple ſur leur paſſage, la conſternation des ſpectateurs,

Mauvais effet qui en réſulte.

le reſpect même des ſoldats qui les menoient en priſon, furent une marque éclatante des ſentimens du public. Les avocats des évêques défendirent leur cauſe avec autant de ſuccès que de liberté; & les juges, en les renvoyant abſous, exciterent une joie univerſelle. Le jour même du jugement, Jacques faiſoit la revue des troupes. Ayant tout-à-coup entendu un bruit extraodinaire; il demanda ce que c'étoit. *Ce n'eſt rien*, répondit un ſeigneur; *les ſoldats ſe réjouiſſent de la délivrance des évêques.* — *Vous appelez cela rien!* répliqua le roi: *mais tant pis pour eux.* Deux des juges qui avoient été favorables aux accuſés, perdirent leurs places; les miniſtres qui n'avoient pas lu la déclaration, furent traités en coupables : le mécontentement s'aigrit de plus en plus.

Soupçons ſur la naiſſance du prince de Galles.

La reine venoit d'accoucher d'un fils, & déjà la calomnie jetoit des doutes ſur ſa naiſſance. « On débita pluſieurs fauſſetés, dit Dalrymple, pour fortifier le ſoupçon; & les moins probables furent celles que l'on crut davantage, ſelon la nature de crédulité dans les temps de paſſion violente. Les perſonnes même ſenſées & amies du vrai, ſemblerent perdre, dans les préjugés du vulgaire, la ſupériorité de leur eſprit ». (*Mémoires de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.*)

Juſqu'alors le prince d'Orange, dans l'eſpoir

de ſuccéder à la couronne, s'étoit conduit envers ſon beau-pere avec une profonde politique; donnant toutes les démonſtrations de reſpect & d'attachement ; ne ſe mêlant point des affaires de ſon royaume, & paroiſſant ne s'occuper que des intérêts de l'Europe. La hauteur de Louis XIV après le traité de Nimegue, les chambres de Metz & de Briſac établies pour augmenter ſes domaines, ſur-tout la révocation de l'édit de Nantes, avoient rallumé la jalouſie & la haine des ennemis de ce redoutable monarque. Une infinité de proteſtans, ſortis de France par zele de religion, le peignoient dans les pays étrangers comme un odieux perſécuteur. En profitant de leur induſtrie & de leurs richeſſes, on partageoit leur reſſentiment, on brûloit de venger leur religion. Le prince d'Orange, par animoſité perſonnelle, autant que par principes de politique, agitoit toutes les cours contre le France. La ligue d'Ausbourg, conclue en 1686, étoit ſon ouvrage. Jacques, perſuadé que l'exemple du ſtathouder pouvoit beaucoup ſur les Anglois, s'efforça de lui faire approuver ſes démarches, en promettant, à cette condition, d'entrer lui-même dans toutes ſes vues. Mais Guillaume n'eut garde de s'expoſer à la haine d'un peuple dont il pouvoit devenir le ſouverain. Il fit entendre au roi que ſi, d'une part, il approuvoit la ré-

Politique du prince d'Orange.

Ligue contre Louis XIV.

Guillaume déſapprouve la conduite de Jacques.

vocation des lois pénales, parce qu'il aimoit la tolérance, de l'autre, il regardoit le ſerment du teſt comme un moyen néceſſaire pour conſerver le culte établi ; que l'excluſion des offices publics n'étoit pas une punition, & que la Hollande, quoiqu'elle tolérât indiſtinctement toutes les ſectes, ne confioit ces offices qu'à ceux qui ſuivoient la religion nationale. Après avoir déclaré ſes ſentimens, le prince commença à prêter l'oreille aux plaintes des Anglois. La naiſſance du prince de Galles paroiſſant lui fermer le chemin du trône, il ne craignit plus de rompre avec un beau-pere dont il blâmoit la conduite, & dont les fautes favoriſoient ſon ambition.

Préparatifs ſecrets de ce prince.

Pluſieurs mécontens l'appeloient déjà au ſecours de l'Angleterre. Les Torys mêmes & le haut clergé, pliant leurs principes aux conjonctures, ſe rapprocherent de l'opinion des Wighs. Le prince d'Orange, par ſes émiſſaires, flattoit adroitement tous les partis. Toutes les ſectes, anglicans, presbytériens, déſiroient également un tel protecteur. Enfin il fit les préparatifs pour la guerre, ſans eſpérer qu'elle pût le mettre ſur le trône. Quoiqu'il agît de concert avec les confédérés d'Ausbourg, le ſecret fut long-temps impénétrable : la flotte & l'armée hollandoiſes parurent deſtinées contre la France.

Le comte d'Avaux, ambaſſadeur de Louis

à la Haie, plus clairvoyant que Jacques II, pénétra enfin le fond de l'intrigue, & en avertit ſon maître. Auſſitôt Louis communique la découverte au roi d'Angleterre ; il lui offre de joindre une eſcadre françoiſe à ſa flotte, de lever même le ſiége de Philisbourg, & de faire marcher ſes troupes dans les Pays-Bas, pour contenir les Hollandois par la crainte d'une invaſion. Jacques, plein d'une aveugle confiance, eſt ſourd aux avis; rejete les offres. « Je ne ſuis pas réduit, diſoit-il, à la condition du cardinal de Furſtenberg, ni contraint de rechercher la protection de la France *. » Les démarches officieuſes de Louis XIV firent ſoupçonner qu'il étoit lié avec Jacques par un traité ſecret, tel que celui qu'il avoit conclu avec Charles II ; & ce bruit, malignement répandu, anima la haine des factieux. La flotte angloiſe s'étoit mutinée, parce que l'amiral faiſoit dire la meſſe ſur ſon vaiſſeau ; les troupes de terre n'étoient pas moins diſpoſées à la révolte, parce qu'on vouloit les faire conſentir à la révocation du teſt & des lois pénales. Jacques couroit à ſa perte avec la ſécurité d'un homme qui ne prévoit rien.

Jacques rejette les offres de Louis XIV.

* Le cardinal de Furſtenberg, évêque de Strasbourg, dévoué au roi, avoit été fruſtré de l'électorat de Cologne. C'étoit un motif de la guerre commencée contre l'empereur Léopold.

Il eſt ſurpris & tremblant.

L'illuſion ſe diſſipe quand il n'eſt plus temps. Son ambaſſadeur lui écrit de Hollande que tout eſt prêt pour une prompte invaſion, & que le grand-penſionnaire Fagel avoue hautement l'entrepriſe. A cette nouvelle, il pâlit, il ſe trouble, il ſe rétracte; il rend leurs offices aux partiſans du teſt & des lois pénales; il careſſe les prélats perſécutés; il caſſe la commiſſion eccléſiaſtique, reſtitue les chartes de Londres & des autres villes; il s'efforce de gagner les Hollandois, en promettant d'embraſſer les alliances qu'il jugeroient néceſſaires pour le bien commun. Mais ſon imprudence avoit rendu le mal incurable; & quand même ce changement ſoudain auroit pu paroître ſincere, on auroit craint ſans doute que ſes principes ne l'emportaſſent ſur ſes promeſſes.

1688. Manifeſte de Guillaume.

Un manifeſte du prince d'Orange prépara les voies à l'invaſion. Les griefs de l'Angleterre y étoient expoſés en détail. Le prince ajoutoit que, pour remédier à tant de déſordres, il ſe propoſoit de paſſer dans le royaume avec une armée; que ſon unique but étoit de garantir la nation des pernicieux conſeils de ceux qui avoient la confiance du roi, en un mot, de procurer un parlement libre, qui pourvût à la liberté publique, & examinât les preuves de la légitimité du prince de Galles.

Jacques abandonné.

Il ne tarda point à ſoutenir par les armes cette

fatale déclaration. Sa flotte, d'environ cinq cents voiles, portoit une armée de plus de quatorze mille hommes. A peine fut-il débarqué à Torbay, le 15 novembre 1688, qu'une foule de ſeigneurs & d'officiers anglois s'empreſſerent de le joindre. Curchil, ſi célebre depuis ſous le nom de Marlboroug, trahit le roi, ſon bienfaiteur & ſon ami : de page il étoit devenu pair; il étoit un des principaux officiers de l'armée. Le prince Georges de Danemark, gendre de Jacques, & la princeſſe Anne, ſa fille la plus chérie, l'abandonnerent avec inhumanité. Dans l'accablement où le jeta ce coup imprévu, *Grand Dieu! prends pitié de moi*, s'écria-t-il, *mes propres enfans ont abandonné leur pere !*

Il perd la couronne ſans combat.

Se défiant de ſon armée, craignant de ſe mettre à la diſcrétion du parlement, ce prince, d'une valeur éprouvée & d'un caractere ferme, perdit courage & abandonna ſon trône, ſans avoir même tenté de le défendre. On l'arrête dans ſa fuite; il revient à Londres; il fait demander une conférence au prince d'Orange. Guillaume lui envoie ordre de ſortir de la capitale, & lui aſſigne pour priſon Rocheſter, ville peu éloignée de la mer, dans l'eſpérance que ce dangereux priſonnier le délivreroit, en fuyant, de l'embarras que lui cauſoit ſon ſéjour dans le royaume. En effet le roi détrôné ſe ſauva

bientôt en France où Louis XIV le reçut avec une généroſité inouie.

Jugement de Hume ſur ce roi.

M. Hume rend cette juſtice au malheureux Jacques II, que pour faire un excellent ſouverain, il ne lui manqua que les égards dus à la religion & aux lois de ſa patrie. « S'il avoit eu, » ajoute-t-il, cette qualité eſſentielle, ſes talens, » quoique médiocres, relevés partant de vertus » auroient pu rendre ſon regne également glo- » rieux & fortuné. Sans elle, toutes les perfec- » tions qu'il poſſédoit devinrent dangereuſes » & funeſtes à ſon royaume ». Peut-être, en s'y prenant avec ſageſſe, ſeroit-il venu à bout de réconcilier l'Angleterre avec l'égliſe romaine; & jamais l'expérience ne prouva mieux combien un zele indiſcret peut nuire à une cauſe reſpectable. Jacques, étant duc d'York, avoit inventé les ſignaux de mer, invention qui lui fait beaucoup d'honneur.

Parlement.

Le prince d'Orange, trop politique pour s'emparer violemment de la couronne; trop partiſan de la liberté pour s'expoſer au reproche de tyrannie; comptant d'ailleurs ſur les diſpoſitions favorables d'un peuple qui le regardoit comme ſon libérateur, voulut que les lois diſpoſaſſent du gouvernement. Le parlement fut convoqué ſous le nom de *convention*, parce que le nom de *parlement* ſuppoſe les ordres du roi. Bientôt

les Communes déclarerent que Jacques II, s'étant efforcé de renverſer la conſtitution du royaume, en rompant le contrat original entre le roi & le peuple; ayant violé les lois fondamentales, par le conſeil des jéſuites & d'autres eſprits pernicieux, & s'étant évadé du royaume, avoit abdiqué le gouvernement, & qu'ainſi le trône étoit vacant. Quoique les Torys euſſent beaucoup relâché de leurs principes ſur l'autorité royale, cette déclaration excita de grandes diſputes dans la chambre-haute. On examina d'abord *s'il y avoit un contrat national entre le roi & le peuple:* l'affirmative l'emporta de ſept voix. On agita enſuite la queſtion, *ſi le roi Jacques avoit rompu le contrat original :* elle fut décidée ſans peine contre lui. On paſſa enſuite au dernier article, *s'il laiſſoit le trône vacant.* La pluralité étant pour les Torys, on réſolut de ſupprimer cet article. Les Communes inſiſterent; & après de nouveaux débats, leur déclaration fut reçue ſans le moindre changement.

On déclara le trône vacant.

Voilà donc le fruit des malheureuſes diſputes commencées ſous Jacques I. Auparavant, l'épée faiſoit les révolutions; on ne raiſonnoit guere, on couroit aux armes. Maintenant c'eſt la nation aſſemblée qui diſcute ſes droits & ceux du ſouverain: elle prononce le jugement d'après des principes; & ce jugement fixe la conſtitution de

Premiere ſource de la révolution.

l'état. Mais qu'on ſuppoſe Jacques II vainqueur du prince d'Orange : comme les principes & tout le reſte auroient pu changer !

Le prince d'Orange déclare ſes intentions.

Il s'agiſſoit de remplir le trône. Les uns vouloient un régent, les autres un roi. Changer le droit de ſucceſſion, paroiſſoit aux premiers un renverſement des lois fondamentales ; nommer un régent qui gouvernât avec une autorité précaire, c'étoit, au jugement des autres, laiſſer une ſource de confuſion & de diſcorde. Le prince d'Orange leva enfin le maſque. Ayant fait appeler quelques ſeigneurs, il leur dit qu'il ne prétendoit point entrer dans les délibérations parlementaires ; que c'étoit au parlement à choiſir le ſyſtême le plus convenable & le plus avantageux ; que ſi on ſe déterminoit pour une régence, il croyoit devoir les avertir qu'il n'accepteroit pas un titre dont il appercevoit les inconvéniens inévitables ; que ſi l'on donnoit la couronne à la princeſſe ſon épouſe, dont il connoiſſoit tout le mérite, il préféreroit pour lui-même une condition privée à cette couronne, qui dépendroit de la vie d'un autre ; que dans ces deux ſuppoſitions, il lui ſeroit impoſſible de les ſeconder ; & qu'une dignité précaire ne pouvoit lui faire abandonner les objets de la plus haute importance, qui l'appelleroient bientôt ailleurs. La princeſſe Marie, fort attachée

à ſon époux, entra dans ſes vues, ainſi que la princeſſe Anne, ſa ſœur.

Alors fut paſſé un bill pour l'établiſſement de la couronne. On la donnoit au prince d'Orange conjointement avec ſa femme; mais l'adminiſtration étoit réſervée au prince ſeul. Anne devoit ſuccéder après leur mort, & ſa poſtérité après celle de ſa ſœur Marie. On joignit à ce réglement une déclaration qui fixoit les bornes de la prérogative royale. Nous la tranſcrivons en partie, comme un acte eſſentiel pour donner l'idée du gouvernement anglois. Etabliſſement de la couronne.

Elle porte, que le prétendu pouvoir de ſuſpendre les lois, ou l'exécution des lois par la prérogative royale, ſans le conſentement du parlement, eſt illégal. Que l'érection d'une cour eccléſiaſtique, & de toute autre cour, eſt illégale & pernicieuſe. Que toute levée d'argent pour l'uſage de la couronne, ſans que le parlement l'ait accordée, ou pour un temps plus long ou d'une autre maniere qu'elle n'eſt accordée, eſt illégale. Que c'eſt un droit des ſujets de préſenter des pétitions au roi, & que tout empriſonnement ou toute pourſuite pour cette raiſon, eſt illégale. Que lever ou entretenir une armée dans le royaume, ſans le conſentement du parlement, eſt contraire aux lois. Que les ſujets proteſtans peuvent avoir des armes pour Les droits de la nation.

leur défenſe, ſuivant leur condition, & de la maniere qu'il eſt permis par les lois. Que les élections des membres du parlement doivent être libres. Que les diſcours & les débats du parlement ne doivent être examinés dans aucune cour, ni dans aucun autre lieu que le parlement. Qu'on ne doit point exiger des cautionnemens exceſſifs, ni infliger des amendes exorbitantes, ni impoſer des peines trop rudes. Que les jurés doivent être choiſis d'une maniere impartiale; & que ceux qui ſont choiſis pour jurés dans les procès de haute-trahiſon doivent être membres des communautés. Que toutes les conceſſions ou promeſſes de donner la confiſcation des biens de quelque accuſé, avant ſa conviction, ſont contraires aux lois & nulles. Que pour trouver du remede à tous ces abus, pour corriger les lois, pour les fortifier & les maintenir, il eſt néceſſaire de tenir ſouvent les parlemens.

Nouveau ſerment.

A la place des ſermens d'allégeance & de ſuprématie, ſupprimés par la déclaration, on ſubſtitue un nouveau ſerment en ces termes. » Je » promets ſincérement, & je jure que je ſerai » fidele à leurs majeſtés le roi Guillaume & la » reine Marie. Je jure que du fond du cœur, » j'abhorre comme impie & hérétique cette dam- » nable doctrine & propoſition, *que les princes* » *excommuniés ou dépoſés par le pape, ou par*

» *quelque autorité du ſiége de Rome, peuvent être* » *dépoſés ou tués par leurs ſujets, ou par d'au-* » *tres, quels qu'ils ſoient ;* & je déclare qu'aucun « prince, aucune perſonne, prélat, état, ou » ſouverain étranger, n'a & ne doit avoir aucune » juridiction, pouvoir, ſupériorité, prééminence, » autorité eccléſiaſtique ou ſpirituelle dans ce » royaume. Ainſi Dieu me ſoit en aide ».

Pourquoi on ne reſſerra pas d'avantage la prérogative.

Après tant d'agitations contre la prérogative royale, & tant d'efforts pour la reſtreindre de plus en plus, il paroît étonnant que les Anglois ne lui aient pas fixé des limites plus étroites, qu'ils aient laiſſé le roi maître de convoquer & de diſſoudre le parlement, de refuſer ſon conſentement aux bills, de conférer toutes les grandes places dont le revenu eſt immenſe, &c. Mais l'armée de Guillaume en impoſoit: on étoit preſſé ; on craignoit de faire des innovations trop conſidérables. D'ailleurs la couronne dépendant du parlement pour ſon revenu, pour les ſubſides; & les lois étant comme enracinées dans l'eſprit national, on ſe croyoit toujours aſſez fort contre les entrepriſes d'un roi qui voudroit ſe rendre abſolu. Le ſeul exemple de Jacques avoit de quoi contenir ſes ſucceſſeurs.

Marine, commerce sous les derniers rois.

Sous les regnes de Charles II & de Jacques II, derniers rois de la maiſon de Stuart, la milice angloiſe déchut conſidérablement, mais la marine fit de grands progrès. Charles n'avoit trouvé que ſoixante-trois vaiſſeaux en 1660. Sa flotte, en 1678, étoit de quatre-vingt-trois vaiſſeaux. Celle de Jacques, au temps de la révolution, en avoit cent ſoizante-treize, pour leſquels il falloit quarante mille hommes d'équipage. Dans le cours de vingt-huit années, le nombre des vaiſſeaux marchands augmenta du double, preuve évidente de l'augmentation du commerce. L'art de teindre les draps étoit encore inconnu dans le royaume, lorſque Louis XIV fit ſon invaſion en Hollande : l'induſtrie hollandoiſe en profitoit. Un homme réfugié des Pays-Bas apporta enfin cet art important, & ce fut un grand avantage pour l'Angleterre. C'eſt aux étrangers qu'elle étoit depuis long-temps redevable de ſes manufactures. La communication des peuples entre eux a fait circuler par-tout les plus utiles connoiſſances. On ne réfléchit point aſſez ſur les effets de cette cauſe féconde, qui a changé la face de toute l'Europe.

Mœurs, irréligion.

Après le rétabliſſement de la monarchie, un libertinage effréné corrompit les mœurs, mais le fanatiſme fut preſque éteint. A ce dernier fléau,

ſuccéda l'eſprit d'irréligion, parce que les hommes paſſent d'ordinaire d'un extrême à l'autre. La cour & une partie des gens de lettres en furent infectés. Tant d'excès & de folies qu'on avoit vu naître des préjugés religieux, inſpirerent ou de la haine, ou du mépris pour les vérités, même les plus utiles à la ſociété. On eut l'injuſtice de confondre avec la religion l'aveugle ſuperſtition qui la déshonore, & le furieux fanatiſme qui ſemble la pervertir. Mais les deux plus grands philoſophes de ce temps, Boyle & Newton, (le premier fort inférieur à l'autre) réſiſterent au torrent de l'impiété; leur exemple étoit une forte preuve contre les impies. Charles II établit par des lettres patentes, en 1660, la ſociété royale de Londres, ſi fameuſe par ſes travaux, & par les ſavans qu'elle a raſſemblés dans ſon ſein. Elle s'étoit formée à Oxford, où quelques gens de lettres cultivoient paiſiblement la raiſon, du temps de Cromwel. Les encouragemens de la cour ſe bornerent à ces patentes. Ce fut le ſiecle des ſciences en Angleterre, tandis que c'étoit en France celui du goût.

Philoſophie, littérature.

L'Hudibras de Butler, ſatyre ingénieuſe & piquante, fut très-utile à la couronne par le ridicule qu'elle jeta ſur le fanatiſme & ſur les entrepriſes du parlement républicain. En France, la *ſatyre Menipée* avoit produit le même effet

Butler, Dryden, Otway.

contre la ligue ; tant la raiſon peut employer utilement le ridicule. L'Abſalon de Dryden contribua au triomphe des Torys ſur les Whigs, vers la fin du regne de Charles. Otway, célebre poëte dramatique, comme Dryden, étoit royaliſte déclaré. Cependant ces trois auteurs ne reçurent aucun bienfait de la cour, qui pût les tirer de l'indigence. Charles, avec plus d'eſprit peut-être & plus de connoiſſances que Louis XIV, ne ſut pas s'immortaliſer comme lui en récompenſant le génie : il n'en avoit pas les moyens, parce qu'il diſſipoit pour de vains plaiſirs.

Temple. Un des écrivains anglois le plus eſtimable de ce ſiecle, malgré la négligence de ſon ſtyle, eſt le chevalier Temple. Il joignoit les talens littéraires à ceux de la politique, & à la gloire de l'eſprit & de la philoſophie, le mérite, alors très-rare, de reſpecter toujours les mœurs & les lois.

Preſque plus de duels; pourquoi. Le fanatiſme avoit produit dans les mœurs angloiſes une réforme importante, que la raiſon & le théâtre ont affermie : c'eſt l'extinction du duel. Cromwel & ſes ſemblables le proſcrivirent très-ſévérement, parce qu'ils n'en trouvoient aucun exemple dans la bible : cette raiſon pouvoit tout ſur l'eſprit des enthouſiaſtes. Heureuſement le génie national s'eſt plié par habitude à un changement ſi avantageux.

En jugeant de tout d'après la bible, on s'accoutuma de même à ne voir dans les financiers que les publicains de l'évangile : on en conçut des idées très-défavorables. Ce préjugé ſubſiſte encore dans la nation. Préjugé contre les financiers.

SIXIEME PARTIE.

Depuis la Révolution de 1688.

GUILLAUME III ET MARIE.

1689. Pouvoir de la couronne après la révolution.

Les droits de la ſucceſſion violés en faveur d'un étranger, le roi légitime détrôné par ſon gendre & proſcrit par la nation, le ſtathouder de Hollande établi ſans combat ſur le trône d'Angleterre, c'étoit une ſuite naturelle des principes qui avoient pris racine dans ce royaume, & qui avoient donné au génie libre & turbulent des Anglois tant d'audace contre les droits de la royauté. Mais ſoit que l'expérience eût fait connoître les inconvéniens d'une trop grande liberté, ſoit que le parti populaire n'osât franchir les barrieres de la conſtitution nationale, ſoit que l'adreſſe du prince d'Orange, reconnu ſous le nom de Guillaume III, prévînt des attaques dangereuſes, les Anglois, comme je l'ai déjà obſervé, ne profiterent point de la conjoncture, pour dépouiller la couronne de ſes véritables préroga-

tives, ni pour la mettre hors d'état de réveiller les inquiétudes de la nation. Elle conſerva le droit de convoquer & de diſſoudre le parlement, de choiſir les membres du conſeil, & de nommer aux offices les plus importans. Guillaume eut ſoin de compoſer le conſeil de perſonnes dévouées à ſes intérêts. Le docteur Burnet, l'un des auteurs de la révolution, ennemi paſſionné des Stuarts, obtint le ſiége de Salisbury. Réfugié en Hollande ſous le dernier regne, il avoit employé ſa plume & ſes intrigues au ſervice de l'ambitieux ſtathouder. L'eſprit de parti tranſpire dans ſes ouvrages.

Burnet évêque.

Il falloit ou aſſembler un parlement, ou donner ce titre à la *Convention* qui venoit de diſpoſer de la couronne. On préféra le dernier parti, comme plus facile & moins haſardeux. Le roi ſe rendit à l'aſſemblée, harangua les deux chambres, leur repréſenta que les affaires du royaume exigeoient des meſures également promptes & efficaces, les aſſura de ſon zele pour le bien public, & de ſon empreſſement à juſtifier l'opinion que l'Angleterre avoit conçue de ſa droiture & de ſon intégrité. Quoique les Communes ſoutinſſent que la préſence du roi ne ſuffiſoit pas, ſans des lettres de convocation, pour former un parlement, le ſentiment contraire prévalut. On décida, malgré le parti de la cour, que les re-

La convention changée en parlement.

venus accordés à Jacques II n'auroient plus lieu. Tandis qu'on délibéroit ſur les moyens d'y ſuppléer, Guillaume informa les Communes que le roi dépoſé alloit faire une invaſion en Irlande. Le parlement lui accorda auſſitôt quatre cent vingt mille livres ſterling pour la guerre qui menaçoit le royaume.

Parti contre Guillaume.

Cependant les cœurs commençoient à ſe diviſer. Ces différens partis qui avoient appelé de concert le prince d'Orange, ne voyoient pas de même œil le roi Guillaume. Les uns lui reprochoient d'avoir paſſé en Angleterre moins pour défendre la nation que pour ſe ſaiſir de la couronne; les autres le ſoupçonnoient d'être ennemi de l'égliſe nationale, parce qu'attaché au calviniſme, il ſouhaitoit d'établir la tolérance. Quelques évêques & quelques ſeigneurs refuſerent le ſerment. On appela *non-jurans* ceux qui montrerent de l'oppoſition au gouvernement établi. Le roi, informé du complot, fit arrêter les perſonnes ſuſpectes. Quoique ce fût une atteinte aux lois de la nation, les pairs le remercierent de ſon zele, & les Communes lui accorderent pour un temps le pouvoir de diſpenſer de la loi d'*habeas corpus*. Cet acte ſi favorable à la liberté civile, ne l'eſt pas autant à l'ordre politique; car le moyen de réprimer les émeutes, les ſéditions, ſans quelque coup d'autorité abſolue?

Après la cérémonie du couronnement, Guillaume obtint des ſubſides, ſoit pour rembourſer la Hollande, à qui ſon expédition avoit coûté ſept millions de florins, ſoit pour entretenir une armée & équiper une flotte conſidérable, néceſſaires dans des conjonctures ſi orageuſes. Mais il s'apperçut avec chagrin que les Communes, en mettant des bornes à leur libéralité, penſoient à reſerrer ſa puiſſance, comme celle de ſes prédéceſſeurs. Subſides avec précaution.

Ce grand politique vouloit ſur-tout étouffer les haines & les diſputes de religion, ſource de diſcordes entre les citoyens, & de cabales dans l'état. Tous ces ſermens qui tourmentoient la conſcience des ſujets ſans aucun avantage pour la nation, ou qui excluoient des offices pluſieurs hommes de mérite qu'on auroit dû y appeler, lui paroiſſoient également inutiles & dangereux. Il ſe propoſoit de réunir les ſectes proteſtantes, de maniere que, jouiſſant toutes des mêmes droits, elles concouruſſent unanimement au même but, au bien public. Des évêques, des docteurs éclairés, vraiment religieux, & non moins ennemis de la ſuperſtition, entr'autres, le célebre Tillotſon, depuis archevêque de Cantorbéry, ſeconderent en vain les déſirs du roi. L'intérêt & les préventions du clergé anglican mirent obſtacle à ſes deſſeins. Les anciens ſermens d'al- Le roi veut établir la tolérance. Le clergé y met obſtacle.

légeance & de ſuprématie furent abolis, ſans que les non-conformiſtes partageaſſent les priviléges des anglicans. Un bill paſſé en loi exempta ſeulement des lois pénales ceux qui avoient prêté le ſerment au roi, pourvu qu'ils ne tinſſent point d'aſſemblée particulieres. Cette tolérance s'étendit aux anabaptiſtes & aux quakers, dont on exigea néanmoins une profeſſion de foi ſur la trinité & l'écriture ſainte. Quoique les catholiques ne fuſſent point compris dans l'acte parlementaire, Guillaume les traita de même avec douceur. Il craignoit d'enflammer leur haine, & ſes principes de tolérance devenoient des reſſorts de ſa politique.

Revenu de la couronne ſoumis à l'examen des Communes.

Un des objets les plus importans pour le roi, les plus dignes de l'attention du parlement, étoit le revenu qu'on devoit fixer à la couronne, ou ce qui s'appelle *la liſte civile*. Sous les derniers regnes, le revenu aſſigné, toujours inſuffiſant, quelque conſidérable qu'il parût, avoit été entiérement à la diſpoſition du monarque; ſouvent le défaut d'économie ou de ſageſſe avoit diſſipé les fonds deſtinés aux beſoins de la patrie. On vouloit prévenir un abus ſi dangereux. Pour cela, en fixant la ſomme qui devoit entretenir la maiſon du roi, & ſoutenir la dignité royale, on régla que le parlement veilleroit à l'emploi du reſte des deniers publics. Les Communes en ont tou-

jours fait depuis l'application, & les comptes ont été ſoumis à l'examen des deux chambres. Ce changement devoit d'autant plus déplaire à Guillaume, que l'on n'accorda le revenu que pour un temps limité & court. Les Anglois, ſuivant leur ancien ſyſtême, vouloient contenir le ſouverain, par le beſoin de ſecours pécuniaires. La faction des Whigs dominoit alors; la réſiſtance des Torys redoubla ſon ardeur inquiete. Ce choc perpétuel de ſentimens oppoſés excita de vives diſputes dans le parlement, & troubla ſans ceſſe le gouvernement de Guillaume III.

Guillaume reconnu en Ecoſſe.

L'Ecoſſe reconnut ſon autorité comme l'Angleterre, malgré les efforts des émiſſaires & des partiſans du roi détrôné. Jacques avoit écrit à la convention écoſſoiſe, pour l'exciter à ſoutenir ſes droits légitimes, contre les entrepriſes de l'uſurpateur. Il promettoit de prompts ſecours; il offroit le pardon à ceux qui rentreroient dans le devoir; il menaçoit de punir ſévérement les rebelles opiniâtres. Vaines paroles auxquelles il ne pouvoit donner de poids, dans la ſituation de ſes affaires. Le duc d'Hamilton, préſident de l'aſſemblée, entraîna les ſuffrages contre un prince dont la religion, le deſpotiſme étoient peints avec les couleurs les plus odieuſes. Les états de ce royaume déclarerent qu'étant papiſte, ayant exercé la puiſſance royale ſans avoir prêté le ſerment

Actes contre le roi Jacques.

preſcrit par les lois; ayant attaqué les conſtitutions fondamentales d'une monarchie limitée, & violé les lois & les libertés de la nation, Jacques avoit perdu tous ſes droits à la couronne, & que le trône étoit vacant. On fit défenſe de le reconnoître & de l'aſſiſter; on proclama le roi Guillaume & la reine Marie; on envoya des commiſſaires leur préſenter l'acte qui établiſſoit leur autorité. La formule du ſerment qu'on leur propoſa, contenoit, entre autres articles, une promeſſe de détruire l'héréſie. Guillaume proteſta qu'il ne prétendoit point s'obliger à agir en perſécuteur; les commiſſaires l'aſſurerent que ce n'étoit pas l'eſprit du ſerment. Sur cette déclaration, il accepta la couronne d'Ecoſſe. La convention fut changée en parlement.

Griefs des Ecoſſois. Lords des articles.

Bientôt il s'éleva des plaintes contre le roi, parce qu'il crut pouvoir lui-même choiſir les juges, & qu'il laiſſa ſubſiſter quelques griefs de la nation. Le principal de ces griefs concernoit les *lords des articles*. C'étoit l'uſage que le commiſſaire du roi nommât huit évêques qui choiſiſſoient huit ſeigneurs, & ceux-ci huit repréſentans des comtés & huit bourgeois, tous enſemble formoient un comité, ſous le titre de *lords des articles*, ayant le droit excluſif de propoſer la réformation des abus, ou les projets qu'ils jugeoient utiles au royaume. Cet établiſſement étoit

favorable à la couronne, puiſque la cour avoit la principale influence dans le choix. Auſſi l'avoit-on aboli ſous Charles I. Il avoit été rétabli ſous Charles II. Le parlement d'Ecoſſe vouloit de nouveau ſecouer un joug qu'il prétendoit contraire à ſes priviléges & à ſes droits. Guillaume conſentoit que les états choiſiſſent eux-mêmes les lords, qu'ils puſſent remettre en délibération les articles que ces derniers auroient rejetés. Mais on exigeoit des conceſſions plus étendues. Les Ecoſſois ſemblerent reprendre cet ancien amour de la liberté, qui avoit tant de fois dégénéré parmi eux en audace licencieuſe. Le roi en craignit les ſuites, & ajourna le parlement.

L'Ecoſſe entiérement ſoumiſe.

Le duc de Gordon, fidele aux Stuarts, tenoit encore dans le château d'Edimbourg, bloqué par les troupes de la ville. Un ſiége régulier le réduiſit aux abois. Il capitula enfin. Content d'obtenir pour ſa garniſon des conditions avantageuſes, il eut la généroſité de n'en vouloir aucune pour lui-même. C'eût été, ſelon lui, manquer à ce qu'il devoit à ſon maître, que d'inſiſter ſur ſes propres intérêts en ſoutenant la cauſe royale. Le comte Dundée, à la tête d'un corps de montagnards écoſſois, attaqua les Anglois avec une ardeur héroïque, les mit en déroute dès le premier choc, remporta une victoire complette. Mais un coup tiré au haſard, le

bleſſa mortellement. Avant de mourir, il demanda *comment alloient les affaires*? *Bien*, lui répondit-on. *Je ſuis donc bien*, dit ce héros, & il expira. Peu-à-peu les rebelles perdirent courage; les revers abattirent leurs eſpérances, ils quitterent les armes pour mériter l'amniſtie qu'on leur offroit.

Conduite de Jacques protégé par Louis XIV.

Jacques II ne réuſſit pas mieux en Irlande que ſes partiſans en Ecoſſe. Ce prince fugitif avoit été magnifiquement reçu par Louis XIV, qui mit ſa gloire à le conſoler & à le ſecourir dans le malheur. On crut voir un contraſte ſingulier entre la grandeur d'ame de l'un, & la puſillanimité de l'autre. Le premier agiſſoit en roi généreux: le ſecond ne ſe montra que dévot. Preſque toujours environné de jéſuites, oubliant ſon état & ſes affaires, pour s'occuper avec eux de choſes pieuſes ou d'affaires eccléſiaſtiques, il perdit l'eſtime des François, il s'attira les railleries de la cour. *Voilà un bon homme*, dit l'archevêque de Reims, le Tellier, trop peu réſervé dans ſes propos, *voilà un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une meſſe*. Plus la religion rendoit ce prince reſpectable, moins on l'excuſoit de ne pas y joindre la dignité & les bienſéances de ſon rang

Sa dévotion mal entendue.

Préparatifs de guerre.

Cependant le comte, depuis duc de Tirconel, ſoutenoit en Irlande le parti de Jacques. Une

flotte françoiſe devoit le tranſporter dans ce royaume. Louis pourvut à tout, lui fournit des armes, des équipages, des proviſions & de l'argent. *Tout ce que je puis vous ſouhaiter de mieux*, lui dit-il en le quittant, *c'eſt de ne jamais vous revoir.*

Jacques en Irlande.

Une forte eſcadre tranſporta ce prince à Dublin. Les évêques & les prêtres catholiques l'y reçurent ſolennellement; le peuple partagea leur zele, & fit éclater ſa joie. Ces heureux commencemens furent ſuivis d'un triſte revers. Londondery, ville bâtie par les Anglois, pleine de proteſtans, ferma ſes portes, fit une réſiſtance opiniâtre. La diſette de vivres & de munitions n'effraya point les aſſiegés. Un miniſtre de leur religion, nommé Walker, leur ſervit de commandant, & leur inſpira cet enthouſiaſme qui brave la mort *. Rozen, général François, les menaça en vain des traitemens les plus cruels. Il fit traîner juſques ſous les murs de la place, environ quatorze mille proteſtans, comme des victimes deſtinées au ſupplice. Mais les habitans lui firent ſavoir qu'ils alloient exterminer tous leurs priſonniers, ſi l'on ne renvoyoit ces malheureux en liberté. Les horreurs de la fa-

Siége mémorable de Londondery.

* Ce Walker fut tué à la bataille de Boyne, à quelques pas du roi Guillaume.

mine augmenterent bientôt celle du ſiége. Après s'être nourris de chiens, de chats, de ſouris, de cuirs ſalés, on manqua même de cette reſſource. On parloit déjà de tuer & de manger les papiſtes. Enfin le général Kirke, qui s'étoit attaché au ſervice de Guillaume, rompit avec deux vaiſſeaux une eſtacade par laquelle le port étoit fermé, & entra dans la ville, aux acclamations des habitans. L'armée de Jacques leva promptement le ſiége. Il y avoit perdu neuf mille hommes.

Nouvelles fautes de Jacques.

Ses malheurs, dont il ne pouvoit ignorer la cauſe, n'étoient pas une raiſon aſſez forte pour plier ſon caractere. Toujours porté au deſpotiſme, toujours immodéré dans ſon zele, il ſe comporta en Irlande, comme s'il avoit voulu rendre ſa religion & ſa perſonne plus odieuſes aux Anglois. Il avoit d'abord inſiſté, dans une déclaration, ſur ſon impartialité à l'égard des proteſtans, ſur la préférence qu'il donnoit à quelques-uns d'eux, ſur le ſoin qu'il prenoit de les protéger tous, & d'établir une parfaite liberté de conſcience. Mais les effets démentirent ſes paroles. Le parlement irlandois, plein de catholiques, annulla un acte par lequel les proteſtans avoient été maintenus dans la poſſeſſion des biens qu'on avoit enlevés aux catholiques. On les dépouilla bientôt avec une extrême rigueur; &

pour conſommer leur ruine, on porta un bill d'*attainder* contre ceux qui s'étoient abſentés d'Irlande, ou qui avoient eu quelque correſpondance avec les ennemis de Jacques. Il y en eut environ trois mille enveloppés dans cette proſcription, & parmi eux beaucoup de perſonnes du premier rang. Le clergé proteſtant perdit ſa juridiction & ſes priviléges, il fut même chaſſé de pluſieurs égliſes. Ces démarches euſſent été fort dangereuſes en un temps de calme; elles l'étoient infiniment au milieu des troubles. Jacques dirigeoit tout ſans prévoir les ſuites de ſon imprudence. Un zele aveugle l'entraînoit. Il voulut néanmoins faire reſtituer les égliſes aux proteſtans; mais les catholiques refuſerent d'obéir, & méconnurent ſon autorité quand ils n'approuverent pas ſes ordres.

Une monnoie de cuivre à laquelle il donna un prix énorme, des taxes arbitraires, des expédiens ruineux devinrent les reſſources d'un mauvais gouvernement. Soit que le prince agît par lui-même ou par les inſpirations d'autrui, on devoit bien prévoir que cet abus d'une autorité chancelante ne contribueroit point à l'affermir. Fauſſe monnoie.

Louis envoya de nouveaux ſecours; & l'amiral Herbert fut battu par une eſcadre françoiſe, Guillaume envoie des troupes en Irlande.

ſous le commandement du comte de Château-Renaud *. Guillaume avoit déclaré la guerre à la France; il étoit peu tranquille en Angleterre : cependant il ſe préparoit à repouſſer ſon compétiteur. Après des retardemens attribués à la méſintelligence des miniſtres, il fit partir pour l'Irlande le duc de Schomberg avec une armée; il ſe propoſoit d'y aller lui-même, dès qu'il auroit arrangé les affaires du gouvernement.

Il plie ſon caractere.

Froid, réſervé, taciturne, toujours enfermé dans ſon cabinet, ou ne goûtant que le plaiſir de la chaſſe; retiré ordinairement à Hampton-cour, parce que l'air de Londres ne convenoit point à ſa ſanté; il n'avoit rien de populaire, & il commençoit à perdre l'affection des Anglois. La prudence peut forcer le naturel. On le vit tout-à-coup adopter les anciens uſages, aſſiſter aux courſes de chevaux, ſe montrer affable & complaiſant. Il alla dîner chez le maire de Londres; il accepta le titre de citoyen de la ville; il daigna même permettre qu'on le nommât premier maître de la communauté des épiciers : popularité peut-être exceſſive, ſi le prince, en s'abaiſſant juſ-

* Selon Dalrymple, les officiers anglois ſe crurent battus, parce qu'ils n'avoient pas été vainqueurs dans leur élément; & les François ſe crurent vainqueurs, parce qu'ils n'avoient pas été battus.

qu'au peuple, n'avoit pas ſu d'ailleurs ſoutenir ſa dignité *.

On touchoit au terme preſcrit pour lui prêter le nouveau ſerment. Quelques membres du clergé refuſerent de le faire, craignant de violer celui qu'ils avoient prêté au roi Jacques. Le plus grand nombre s'y ſoumit avec des explications, après avoir diſtingué un roi *de fait* & un roi *de droit*, après avoir déclaré qu'ils prétendoient ſeulement marquer leur ſoumiſſion paiſible aux puiſſances actuelles. Un pareil ſerment ne pouvoit qu'inſpirer la défiance, & ſembloit ouvrir la porte au parjure. Il en réſulta, ſelon M. Smolett, un mépris général pour les ſermens, dont l'uſage ceſſe d'être utile, & devient ſouvent pernicieux, lorque la conſcience admet les reſtrictions qui favoriſent la fauſſeté. Le clergé anglican haïſſoit un roi calviniſte, preſqu'autant qu'un roi catholique. Guillaume connoiſſoit les dangers de l'eſprit de ſecte. Il eſſaya encore de le ſubjuguer en réuniſſant les religionnaires; mais l'aſſemblée

Le clergé anglican contraire à Guillaume.

* Ce trait paroîtra moins ſurprenant, ſi l'on fait réflexion que Londres eſt une ville toute commerçante. Les douze corps, qui ſont à la tête des ſoixante-douze *corporations* ou communautés, ſoit de marchands, ſoit d'artiſans, y jouent un très-grand rôle. On en tire le lord maire. Un étranger illuſtre que la ville honore d'une patente de bourgeoiſie, eſt obligé de choiſir un de ces corps. Le duc de Brunſwich a été ainſi agrégé à celui des épiciers.

eccléſiaſtique oppoſa une réſiſtance invincible à des vues ſi ſages. La chambre-baſſe du clergé employa l'ancienne formule des barons : *Nous ne voulons point qu'on change les lois d'Angleterre.* On eût dit que le changement de quelques rites faiſoit la ruine de l'état.

Le parlement l'inquiette auſſi.

Deux millions ſterling donnés pour la guerre, annonçoient plus de bonne volonté de la part du parlement. Les deux factions qui le diviſoient & dont la chaleur augmentoit de jour en jour, ne laiſſerent pas de cauſer tant d'inquiétude à Guillaume, qu'il fut ſur le point de ſe retirer en Hollande. Retenu par les conſeils de quelques amis zélés, il déclara au parlement ſa réſolution d'aller combattre le roi Jacques, & rompit l'aſſemblée quelque temps après.

1690.

Débats d'un nouveau parlement.

Un nouveau parlement, où les Torys étoient les plus forts, fut un nouveau théâtre de violentes conteſtations. Elles roulerent principalement ſur deux bills, l'un pour confirmer les actes de la derniere aſſemblée, l'autre pour exiger des hommes en place un ſerment de renoncer au roi Jacques. Le premier paſſa malgré la répugnance des Torys : ils furent eux-mêmes effrayés des conſéquences qu'on avoit à craindre, s'il reſtoit des doutes ſur la légitimité d'un parlement par lequel étoit établi le gouvernement actuel. Le ſecond bill, que les Whigs, de con-

cert avec le miniſtere, appuyoient de toutes leurs forces, eſſuya des contradictions plus opiniâtres. Le roi fit dire aux Communes d'abandonner cette affaire; ce qui dégoûta tellement le comte de Shrewsbury, ſecrétaire d'état, que rien ne put le déterminer à garder ſa place. Les Whigs eurent encore le chagrin de voir paſſer un acte d'amniſtie favorable à leurs adverſaires. On confia le gouvernement à la reine pendant l'abſence de Guillaume, & il partit pour finir la guerre d'Irlande.

Guillaume paſſe en Irlande.

Le brave Schomberg, autrefois maréchal de France, quoique proteſtant, attaché aux ennemis de Louis XIV, depuis la révocation de l'édit de Nantes; Schomberg, vieilli dans les armées, n'avoit pas rempli l'attente de l'Angleterre. La maladie avoit affoibli ſes troupes. Il avoit évité le combat, parce que l'ennemi étoit trop ſupérieur, & l'on ſe plaignoit d'une lenteur qui venoit en partie de ſa prudence. Guillaume, avec plus de forces, fut plus actif & plus heureux. Le roi Jacques réſolut imprudemment de livrer bataille. Son armée, comme celle de l'ennemi, étoit d'environ quarante mille hommes. La riviere de Boyne les ſéparoit. Tandis que Guillaume examinoit le terrein, un boulet de canon lui effleura l'épaule gauche, déchira ſon habit, & lui emporta beaucoup de cheveux. Les ennemis le croyant mort, ſe livrerent à une folle

Fauſſe nouvelle de ſa mort.

joie. Cette nouvelle paſſa rapidement juſqu'en France; le peuple de Paris, crédule & aveugle dans ſa haine, fit des réjouiſſances publiques, glorieuſes au prince qu'on inſultoit.

Bataille de la Boyne.

Après avoir reçu le coup, Guillaume parcourut ſes lignes à cheval, raſſura les troupes par ſa préſence, donna les ordres de la bataille pour le lendemain. Les Anglois paſſent la Boyne; ils ſoutiennent le choc de la cavalerie irlandoiſe, ils enfoncent & diſſipent l'infanterie. Schomberg combat à la tête des François réfugiés. *Voilà vos perſécuteurs*, leur dit-il en les animant par ſon exemple; mot terrible! la cour de France n'y avoit que trop donné lieu. Ce fameux général, âgé de quatre-vingt-deux ans, fut tué par ſes propres ſoldats, qui le voyant environné d'Irlandois, tirerent ſur eux avec trop peu de précaution. Sa mort pouvoit entraîner des ſuites funeſtes. Guillaume ſurvint à propos & décida la victoire. Il ne trouva de réſiſtance que dans les troupes de Louis XIV. Elles ſe retiroient en bon ordre, tandis que les Irlandois épouvantés fuyoient en déroute. Jacques, ſimple ſpectateur d'une action à laquelle il auroit dû prendre part, fut des premiers à ſe retirer. Son ancien courage ſembloit étouffé par l'infortune. Il reprocha aux Irlandois leur lâcheté, & s'embarqua pour la France, où il étoit ſûr de vivre en repos. Quel-

Mort de Schomberg.

Retraite de Jacques.

ques Irlandois priſonniers dirent aux Anglois, non ſans apparence de raiſon : *Changeons de roi, demain nous livrerons la bataille, & nous ſommes ſûrs de vous vaincre.*

Une flotte françoiſe de plus de ſoixante-dix vaiſſeaux, ſous les ordres du vice-amiral Tourville, avoit battu les flottes angloiſe & hollandoiſe réunies. Cette victoire avoit rendu Louis XIV maître de l'Océan ; mais elle n'empêcha point Guillaume, après la bataille de la Boyne, de pourſuivre une guerre qui devoit affermir ſon trône. Les Irlandois animés par les prêtres catholiques, furent peu touchés de la déclaration d'amniſtie qu'il publia d'abord à Dublin. Ses généraux s'emparerent de pluſieurs places. Il aſſiégea lui-même Limerick. La mauvaiſe ſaiſon, jointe à la réſiſtance des aſſiégés, lui fit abandonner ſon entrepriſe, & prendre la route d'Angleterre. Mais après ſon départ, le fameux Churchil, comte de Marlboroug, força les villes de Kork & de Kinſale, importantes par leur ſituation ſur la mer ; & le comte de Lauzun qui commandoit les troupes françoiſes en Irlande, déſeſpérant de la cauſe jacobite, crut devoir abandonner ce royaume. Suite des ſuccès en Irlande.

La guerre embrâſoit auſſi le continent. Preſque toute l'Europe armée contre Louis XIV ne pouvoit ébranler la puiſſance de ce redoutable Guerre contre Louis XIV.

monarque. Le prince de Waldeck, général des confédérés, vainqueur du maréchal d'Humiere à Valcour, venoit d'être battu à Fleurus, par le maréchal de Luxemboug, éleve & imitateur du grand Condé. Guillaume étoit le moteur de cette ligue: il en dirigeoit, il en preſſoit les mouvemens. Ayant obtenu du parlement des ſommes très-conſidérables, ſoit pour l'augmentation de la marine, ſoit pour les dépenſes de la guerre, il
1691. paſſa en Hollande, & dans un congrès ſolennel, il excita les alliés aux plus grands efforts. Il leur promit vingt mille hommes pour la premiere campagne; il envoya de puiſſans ſecours au duc de Savoie, déclaré depuis peu contre la France; mais il eut la douleur de voir Mons tomber entre les mains de Louis XIV, qui, attaqué de toutes parts, ſe ſignaloit encore par des conquêtes.

L'Irlande ſoumiſe. Tandis que Guillaume s'oppoſoit au torrent dans les Pays-Bas, le baron Ginckle, ſon général en Irlande, achevoit de ruiner les eſpérances de Jacques II. Althone fut emportée d'aſſaut, preſque ſous les yeux de l'armée irlandoiſe. Les ennemis furent mis en déroute à la bataille déciſive d'Aghrim; & Tyrconnel, le principal partiſan de l'ancien roi, mourut du chagrin que lui cauſa cet événement. La priſe de Limerick mit le comble au ſuccès de Ginckle. Il accorda aux aſſiégés une capitulation honorable dans laquelle fu-

rent compriſes toutes les autres villes qui reſtoient encore à ſoumettre. On convint que quiconque reconnoîtroit l'autorité de Guillaume & de Marie excepté un petit nombre de perſonnes, ſeroit rétabli dans ſes biens, priviléges, immunités, & admis à la protection des lois; que chacun auroit la liberté de ſe retirer avec ſa famille & ſes effets, dans quelque pays que ce fût, hors l'Angleterre & l'Ecoſſe, qu'on fourniroit même des voitures & des bâtimens de tranſport à ceux qui prendroient ce parti; que les catholiques romains auroient l'exercice libre de leur religion, autant qu'une pareille liberté s'accorderoit avec les lois d'Irlande, comme ils en avoient joui ſous Charles II. Les proteſtans ſe récrierent contre ce traité. Ils virent avec indignation le catholiciſme autoriſé, les Irlandois impunis. Mais Ginckle avoit ordre de terminer promptement la guerre, & ſon expédition étoit d'autant plus glorieuſe, que Louis avoit envoyé des troupes & d'immenſes proviſions à Limerick.

Conditions accordées aux Irlandois.

Malgré l'amniſtie & la liberté de conſcience, douze mille Irlandois aimerent mieux s'expatrier, que de ſe ſoumettre au gouvernement. La France fut leur aſyle. Jacques les remercia de leur fidélité. N'auroit-il pas dû combattre à leur tête, & ne céder qu'aux derniers coups de la fortune.

Pluſieurs s'expatrient.

Parlement. Plaintes contre le roi.

Ginkle fut récompenſé de ſes ſervices par le titre de comte d'Athlone, & par les remerciemens des Communes d'Angleterre. Le parlement félicita Guillaume de ſes ſuccès, en lui témoignant une extrême ardeur à le ſeconder. Ces démonſtrations en général étoient moins ſincères que flatteuſes. Un mécontentement ſecret ſe répandoit de proche en proche. Le roi ayant obſervé dans ſa harangue, qu'une armée de ſoixante-cinq mille hommes ſuffiroit à peine pour la guerre, on trouvoit étrange qu'il demandât plus de troupes que la nation n'en avoit jamais entretenu, quand elle étoit menacée de grands périls; on inſinuoit même qu'une telle armée ſeroit l'inſtrument du deſpotiſme; on ſe plaignoit de porter preſque tout le fardeau de la guerre, ſans en tirer aucun fruit; on faiſoit des réflexions chagrines ſur la conduite des miniſtres, ſur le caractere du roi; on le taxoit d'orgueil & d'ingratitude, principalement au ſujet du comte de Malboroug, diſgracié après ſa campagne d'Irlande; on l'accuſoit d'employer la corruption pour ſe rendre maître des ſuffrages dans le parlement: les Jacobites exagéroient tous ces griefs; & les Whigs, qui avoient à ſe plaindre de la cour, ne mettoient pas moins d'aigreur dans leurs plaintes. Cependant les Communes accorderent au roi une groſſe ſomme. Les débats

du parlement ne produiſirent aucun effet dangereux.

L'Ecoſſe étoit plus agitée. Dès le commencement de ce regne, l'épiſcopat y avoit été aboli, & Guillaume avoit traité les presbytériens avec des égards pleins de complaiſance. Ces fougueux religionnaires l'ayant bientôt indiſpoſé par leur conduite, il favoriſa les épiſcopaux, qui abuſerent à leur tour d'un crédit naiſſant, contre la ſecte qu'ils déteſtoient. Le dépit échauffa la bile des presbytériens. On avoit rompu leur aſſemblée; c'étoit à leurs yeux un acte de tyrannie. Ils s'aſſemblerent malgré les ordres du roi, & devinrent les cenſeurs implacables du gouvernement. Fermentation en Ecoſſe.

Guillaume fournit matiere à de juſtes plaintes, en faiſant maſſacrer des montagnards écoſſois, dont le chef Macdonald venoit de prêter le ſerment. Un ennemi de Macdonald l'avoit peint à la cour comme un rebelle obſtiné, peut-être ignoroit-elle ſa ſoumiſſion, lorſqu'elle ordonna le maſſacre. Cet ordre ſanguinaire fut exécuté avec barbarie. On égorgea une partie des habitans de la vallée de Glencoe; on brûla toutes les maiſons; on enleva les beſtiaux; les femmes, les enfans reſterent au milieu des neiges ſans ſecours; & ceux que le fer avoit épargné, périrent de froid ou de faim. Cette exécution Maſſacre de Glencoe.

excita tant de clameurs que le roi fit informer contre les miniſtres de la cruauté ; il prétexta ſon ignorance ſur le contenu de l'ordre, qu'il avoit pourtant ſigné de ſa propre main. Les montagnards d'Ecoſſe n'en furent pas moins irrités contre le roi ; & ſes ennemis ſaiſirent l'occaſion de le diffamer par leurs invectives.

1692. Nouvelle tentative en faveur de Jacques.

Guillaume étant retourné en Hollande, pour diriger les opérations de la ligue, Louis XIV, avec une magnanimité admirable, fit de plus grands efforts pour rétablir le roi Jacques. Les coups devoient tomber ſur l'Angleterre. On ſe préparoit à y faire une deſcente. Les émiſſaires & les partiſans de Jacques travailloient vivement en ſa faveur. Il publia une déclaration qui annonçoit l'entrepriſe, remettant ſous les yeux de ſes ſujets l'uſurpation & l'injuſtice du prince d'Orange, la dureté de ſon gouvernement, les dépenſes énormes qu'on avoit faites pour le ſoutenir, la néceſſité de briſer un joug odieux, & de reconnoître le ſouverain légitime. Il leur défendoit de rien payer à l'uſurpateur ; il promettoit le pardon & même des récompenſes à ceux qui rentreroient dans le devoir ; il s'engageoit à protéger l'égliſe anglicane, à procurer une liberté entiere de conſcience, à faire fleurir le commerce & la marine, enfin à remédier aux maux de la nation, à cimenter ſon bonheur. Ces belles

Déclaration qu'il publie.

paroles ne pouvoient effacer le ſouvenir des griefs qui avoient occaſionné la révolte. Quelque mécontentement qu'il y eût parmi les Anglois, l'animoſité contre Jacques étoit plus forte que les murmures contre ſon rival.

La reine Marie, chargée des affaires en l'abſence de ſon époux, oppoſa de prudentes meſures aux deſſeins d'un pere, qu'elle traitoit malheureuſement en ennemi. Elle ordonna aux catholiques de ſortir de Londres & de Weſtminſter, pluſieurs perſonnes ſuſpectes furent arrêtées; les milices prirent les armes; & l'amiral Ruſſel, renforcé par les eſcadres de Hollande, mit à la voile avec quatre-vingt-dix-neuf vaiſſeaux de ligne, pour combattre la flotte françaiſe. Tourville, quoique fort inférieur en nombre, avoit ordre d'attaquer l'ennemi. Il ſe battit courageuſement, & ſoutint la gloire de la nation. Mais enfin ſa flotte fut diſperſée, quatorze grands vaiſſeaux brûlés dans la rade de la Hogue. Le roi Jacques prêt à ſe mettre en mer, fut témoin de ce déſaſtre. Il retourna ſans eſpérance à Saint Germain. Louis XIV, à ſon tour, ſe vit menacé d'une invaſion. Le miniſtere anglois, jugeant la ſaiſon trop avancée, abandonna l'entrepriſe. On laiſſa murmurer le peuple qui s'en promettoit de grands avantages.

La reine Marie s'oppoſe à ſon pere.

Combat de la Hogue.

Si la journée de la Hogue étoit affligeante

Campagne de Flandres.

pour Louis, dont la fortune avoit ſemblé juſqu'alors maîtriſer les événemens, il eut de quoi ſe conſoler par le ſuccès de ſes armes dans les Pays-Bas. Il prit Namur en perſonne. Le maréchal de Luxembourg, qui couvroit le ſiége, ſe conduiſit avec tant d'habileté, que Guillaume, à la tête d'une armée nombreuſe & formidable, ne put paſſer la Méhaigne, ni ſecourir une place ſi importante. Luxembourg, malade & ſurpris, le battit quelque temps après à Steinkerque; action fameuſe, où les François firent des prodiges de bravoure. Guillaume trouvoit dans ſon génie des reſſources inépuiſables. Il tint la campagne comme s'il n'eût pas été vaincu; & les tranſports de joie qu'excita en France le gain de cette bataille, furent pour lui une eſpece de triomphe: car il eſt ſouvent auſſi glorieux de réparer une défaite, que de remporter une victoire.

Priſe de Namur par Louis XIV.

Bataille de Steinkerque.

On découvrit en ce temps-là une conſpiration formée contre la vie de ce prince. M. Smolett, en l'attribuant, ſous de vains bruits, au miniſtere de France, ſe rend ſuſpect de la plus injuſte partialité. Le miniſtere de Louis XIV, ſur-tout aux yeux d'un Anglois, peut mériter quelques reproches; mais la noirceur n'entra jamais dans ſes vues, ni dan ſa conduite.

Conſpiration contre Guillaume.

Les affaires du continent ne pouvoient qu'aigrir les mécontens d'Angleterre. Ils penſoient

Mécontentement des Anglois.

moins aux motifs qui armoient contre la France la jalouſie politique de l'Europe, qu'aux ſuites fâcheuſes d'une guerre qui ruinoit & dépeuploit le royaume. A les entendre, « le roi ſacrifioit » l'état aux étrangers; l'intérêt & le beſoin de ſon » peuple le touchoient peu en comparaiſon de » l'avantage des Hollandois; les empriſonnemens » & les violences illégales faiſoient ſentir tout » le poids du deſpotiſme; le miniſtere n'avoit » égard ni aux lois, ni à la liberté publique; » chacun oublioit la patrie pour l'intérêt per- » ſonnel; & ces maux en annonçoient de plus » grands, ſi l'on n'y apportoit de prompts re- » medes. » Les principes étoient réellement fort altérés. Pluſieurs perſonnes viles, enrichies dans les affaires, étaloient un luxe extravagant, propre à inſpirer la corruption; la pratique honteuſe d'acheter des voix dans le parlement, ne devenoit que trop commune, le déſordre ſe communiquoit rapidement; enfin l'eſprit de faction, qui exagere tout, avoit une ample matiere pour exercer ſa malignité.

Corruption dans le royaume.

Guillaume, à ſon retour de Hollande, trouva plus de fermentation que jamais. Il y eut dans la chambre des pairs de grands débats, au ſujet de quelques ſeigneurs empriſonnés : on y décida que les juges, & ceux qui avoient en leur garde des perſonnes arrêtées pour haute-trahiſon, de-

Débats dans le parlement.

voient, conformément à l'acte d'*habeas corpus*, les élargir ſous caution, à moins qu'ils ne déclaraſſent avec ſerment avoir contre ces priſonniers deux témoins, que l'on ne pouvoit encore produire. Le roi prévint les ſuites de cette affaire, en faiſant lui-même élargir les priſonniers. D'autre part, les Communes examinerent les raiſons qui avoient empêché la deſcente en France; elles délibérerent de donner au roi des avis ſur différens objets. L'influence de la cour, les moyens ordinaires de ſéduction ralentirent leur activité inquiete; & la chambre accorda des ſubſides avec une prodigalité ſans exemple, environ deux millions ſterling pour la marine, plus de trois millions pour les troupes de terre & pour la guerre du continent, cinquante quatre mille hommes, dont vingt mille deſtinés à défendre la nation. Les terres, les biens perſonnels, tous les offices qui n'étoient pas militaires, furent taxés ſur le pied de quatre ſchellings par livre. Une clauſe ajoutée par les ſeigneurs, portant qu'ils ſe taxeroient eux-mêmes, parut aux Communes une violation du droit qu'elles poſſédoient de régler tout ce qui regarde les ſecours parlementaires. Les ſeigneurs abandonnerent leur clauſe, en déclarant qu'ils ſe croyoient autoriſés à la ſoutenir; mais qu'ils conſentoient à paſſer le bill, uniquement en conſidération des beſoins urgens de l'état.

Subſides prodigieux.

Malgré la complaiſance preſque ſervile du parlement, on forma quelques entrepriſes contraires aux vœux de la cour. On vouloit anéantir la compagnie des Indes orientales, à qui l'on reprochoit de grands abus. On vouloit rendre les parlemens triennaux, afin de les rendre plus libres par des élections plus fréquentes. Mais Guillaume fit avorter ces projets. Sa prérogative & ſon adreſſe l'emporterent ſur les efforts des mécontens.

Vains projets du parlement.

Il repaſſe la mer pour ſe mettre à la tête des alliés. Le maréchal de Luxembourg le ſurprend, l'attaque à Nerwinde avec une armée très-ſupérieure. Le roi ne perd pas un moment, range ſes troupes en bataille, s'expoſe à tous les dangers, cede enfin au nombre & à la valeur de l'ennemi. Vaincu, il fait une retraite glorieuſe, il eſt même encore redoutable; & les François ne tirent d'autre avantage de leur victoire que la priſe de Charleroi.

1693. Guillaume battu à Nerwinde.

L'Allemagne & le Piémont étoient, dans le même temps, des théâtres de carnage. Le Palatinat fut impitoyablement ravagé par le duc de Lorges; le duc de Savoie, qui avoit porté la déſolation dans le Dauphiné l'année précédente, fut défait à la Marſaille par Catinat. Mais Louis XIV, malgré tant de victoires célebres, trouvoit par-tout des ennemis capables de lui ré-

Autres avantages ſtériles de la France.

ſiſter. La guerre eſt un fléau ſi terrible, qu'après avoir jonché de morts les champs de bataille, elle ne produit ſouvent que de vaines réjouiſſances.

Pertes des alliés ſur mer.

Depuis le déſaſtre de la Hogue, la marine françaiſe avoit réparé ſes pertes. Le commerce des alliés ſouffrit prodigieuſement. Une de leurs flottes marchandes fut attaquée, & perdit un million de livres ſterling. Les Anglois voulurent ſe venger ſur Saint-Malo, dont ſes armateurs ne ceſſoient de les pourſuivre. La machine *infernale* (c'eſt le nom qu'on lui donna, & qu'elle méritoit), cette machine par laquelle ils ſe flattoient d'écraſer la ville, échoua contre un rocher, ſans pouvoir arriver à l'endroit d'où elle devoit agir. L'ingénieur y ayant mis le feu, elle ſauta en l'air, & l'exploſion fut ſi violente, que les vîtres de Saint-Malo en furent toutes briſées, les toits d'un grand nombre de maiſons renverſés, la terre ébranlée de toutes parts juſqu'à trois lieues. Telle eſt la cruelle induſtrie des hommes pour détruire leurs ſemblables!

Machine infernale.

1694. Le roi obtient tout du parlement.

Quoique les ſuccès de la guerre ne répondiſſent point aux vœux de la nation, & excitaſſent tous les jours de violens murmures, le parlement, gagné par la cour, prodigua encore les ſubſides. Guillaume, ſans être aimé, en butte même au reſſentiment d'une foule de factieux, obtenoit

des Communes tout ce qu'il ſouhaitoit, au lieu que dans les beſoins les plus urgens, ſes prédéceſſeurs n'avoient pu obtenir les ſecours les plus néceſſaires. Quelques mécontens dévoilerent les reſſorts qu'il mettoit en œuvre; des penſions, des emplois, des graces, ces divers moyens de corruption, par leſquels on ſéduit aiſément les cœurs, lorſque l'intérêt propre devient la paſſion dominante. Le parlement avoit perdu ſon intégrité & ſes principes. La plupart des membres, courant après la fortune, laiſſoient la patrie à l'écart. Un roi ambitieux & intriguant ne pouvoit manquer alors de réuſſir dans ſes projets.

Manéges de cour.

Cependant l'eſprit national, joint à l'eſprit de faction, renouvela les diſputes parlementaires. On examina la conduite de ceux qui avoient en main les affaires de la marine; on inſiſta ſur la trop longue durée des parlemens; on préſenta un bill pour y établir la liberté & l'impartialité. Guillaume refuſa ſon conſentement à cet acte, & fit naître par-là de nouvelles plaintes. Un autre bill, pour naturaliſer les proteſtans étrangers, méritoit l'attention de tout le public. Les eſprits ſe partagerent ſur cet objet important. On repréſentoit, d'une part, les ravages de la guerre, le royaume dépeuplé, l'agriculture en décadence, l'induſtrie & les richeſſes

Affaires du parlement.

Bill pour la naturaliſation des proteſtans.

des réfugiés établis en Angleterre, l'eſpérance d'en attirer chaque jour un plus grand nombre, qui donneroient des citoyens à l'état, qui multiplieroient les reſſources des manufactures & du commerce. On ſoutenoit, d'autre côté, que les étrangers, en partageant les avantages des Anglois, leur ſeroient infailliblement nuiſibles; qu'après avoir amaſſé des richeſſes à leurs dépens, ils abandonneroient le royaume; qu'une multitude d'ouvriers mouroient de faim, faute de travail, & que le mal loin de diminuer, augmenteroit par le nouveau ſyſtême; enfin qu'admettre tant de non-conformiſtes au nombre des citoyens, c'étoit expoſer l'égliſe anglicane. Ce dernier ſentiment fut défendu avec une chaleur exceſſive. La fermentation gagna le peuple; il craignit de voir l'état & la religion en proie à des étrangers. Les préjugés populaires ſont quelquefois ſi redoutables, que le parti de la cour, déſeſpérant de les vaincre, retira le bill, attendit des tems moins orageux. Après la campagne de Flandres, qui ne mérite aucun détail, Guillaume, ſelon ſa coutume, raſſembla le parlement pour obtenir de nouveaux ſecours. Il les acheta par ſon conſentement au bill triennal. En vertu de ce bill, le parlement doit être tenu, au moins une fois en trois ans, il ne peut durer que trois ans au plus; & dans l'intervalle de

Le parlement triennal.

trois ans, après sa dissolution, le roi doit publier des ordres pour en convoquer un autre. Par-là, on affermissoit l'ouvrage de la liberté, on se précautionnoit contre les entreprises d'un parlement vendu à la cour; on se ménageoit le moyen de remédier promptement aux abus. Nous verrons un changement extraordinaire sous Georges I. Les subsides monterent à plus de quatre millions sept cent mille livres sterling. Ces prodigieuses dépenses, comparées à l'ancienne économie des Communes, prouvent, & l'augmentation des richesses & le changement du système parlementaire.

La reine Marie mourut âgée de trente-deux ans, princesse douce, attachée à son mari, mais coupable envers son pere. Le roi la regretta d'autant plus, que ses propres droits à la couronne devenoient plus incertains. Il étoit brouillé depuis quelque temps, ainsi que Marie, avec la princesse Anne, leur héritiere présomptive. Une réconciliation apparente les rapprocha, sans les rendre amis. Guillaume, en partant pour les Pays-Bas, nomma un conseil de régence. Ni la princesse, ni le prince de Danemarck, son époux, n'eurent part à l'administration; nouveau sujet de murmures pour les mécontens. Mort de la reine.

1695. Jusqu'alors le roi, presque toujours malheureux à la tête des armées, avoit eu seulement la gloire d'arrêter les progrès des armes fran- Prise de Namur par Guillaume.

çoiſes. Il en acquit davantage par la conquête de Namur. Le maréchal de Boufflers, excellent citoyen & général diſtingué, s'étoit jeté dans la place ; quinze à ſeize mille hommes la défendoient : près de cent mille hommes, ſous les ordres du maréchal de Villeroi, menaçoient les aſſiégeans d'une bataille ; les aſſiégés combattoient avec une valeur intrépide. Cependant Guillaume prit Namur, comme avoit fait Louis XIV. Nul événement ne prouve mieux combien les ſuccès de la guerre ſont incertains, combien les premiers jugemens du public ſont haſardés & frivoles ſur cet objet. En France, on avoit chargé Guillaume de ridicule quand il eut laiſſé prendre cette place. On changea de ſtyle un moment, mais on ne ſe corrigea point.

Bombardement. Les François bombarderent Bruxelles, pour ſe venger du bombardement de Dieppe, du Havre-de-Grace, de Saint-Malo, de Dunkerque & de Calais, exécuté par les Anglois l'année précédente. Ceux-ci tenterent de nouveaux débarquemens avec moins de ſuccès que de fureur. Toute l'Europe étoit en feu, épuiſée d'hommes & d'argent, pour la querelle de quelques princes, qui peut-être ne gémiſſoient point des calamités de leurs ſujets.

Nouveau parlement. Guillaume fut reçu en triomphe par les Anglois. La priſe de Namur méritoit leurs accla-

mations. Il força encore ſon caractere, & affecta une popularité trop peu naturelle pour produire un effet durable. L'ancien parlement ayant été diſſous, il en convoqua un nouveau, dont il obtint plus de ſix millions ſterling de ſubſides. Les taxes étoient énormes, multipliées à l'infini; toute la nation ſe plaignoit, & cependant on prodiguoit ſes tréſors. La haine contre la France y contribuoit ſans doute autant que les intrigues de la cour.

Actes concernant les procès de haute trahiſon.

Ce parlement paſſa un bill célebre par rapport aux procès de haute-trahiſon, matiere ſi eſſentielle, & que nous avons vue ſujette à tant d'abus. On régla que les accuſés recevroient une copie de l'accuſation, cinq jours avant que le procès commençât; qu'ils auroient un conſeil pour les défendre; que perſonne ne pourroit être accuſé que ſur la dépoſition de deux témoins recevables; que s'il y avoit pluſieurs chefs d'accuſation, d'eſpeces différentes, deux témoins ne ſeroient comptés que pour un, lorſqu'ils ne dépoſeroient point ſur le même cas; que les accuſés auroient une liſte des témoins, deux jours avant l'inſtruction du procès; & que trois ans après le crime commis, l'accuſation ne pourroit plus avoir lieu, à moins qu'il ne s'agît d'entrepriſe contre la vie du roi. Les ſeigneurs firent ajouter une clauſe, portant qu'un pair ſeroit jugé

par tout le corps de la pairie. Cette loi établie plutôt, eût sauvé beaucoup d'innocens illustres; la liberté auroit eu un rempart contre la vengeance ou le despotisme. Il est sans doute déplorable que la législation se perfectionne si lentement dans les points qui intéressent le plus l'humanité! mais il est fort intéressant de suivre ses progrès en Angleterre, depuis que les lumieres & l'intérêt de la nation dirigent le pouvoir législatif. Là, on voit naître beaucoup de lois qui ne tendent qu'à l'avantage des citoyens *.

Réforme des monnoies.

Un autre bill passa en loi, pour la refonte des espèces, considérablement altérées. Les avis de Newton dirigerent cette affaire; ceux de Locke n'y furent pas inutiles. Des gens de lettres pleins de sagacité & de lumieres, peuvent concourir plus que l'on ne pense à la prospérité des états.

1696. Conspiration en faveur de Jacques.

Depuis le commencement de ce regne, on avoit souvent parlé de conspirations chimériques, dont la fausseté avoit été reconnue. Il s'en forma une réelle pour enlever ou assassiner Guillaume, & pour rétablir son rival. Le comte d'Alesbury,

* La procédure criminelle des Anglois servira peut-être un jour de modele aux peuples qui aiment l'humanité. Là, point de torture; (& à quoi est-elle bonne?) point d'instruction secrete, plus conforme à l'esprit de l'inquisition, qu'au but de la justice. L'accusé a un avocat. En un mot, on cherche à sauver l'innocent, encore plus qu'à punir le coupable.

le lord Montgomery, & quelques autres perſonnes de moindre diſtinction étoient à la tête du complot. Le duc de Berwick, fils naturel de Jacques, paſſa ſecrétement dans le royaume, excita le zele des Jacobites, leur annonça une prochaine deſcente, concerta les meſures de l'expédition. Tandis que les conſpirateurs travailloient à groſſir leur parti & à raſſembler des troupes, Jacques ſe rendit à Calais, dans le deſſein de s'embarquer. Un officier Irlandois, catholique, révéla tout à Guillaume; il déclara néanmoins en homme d'honneur, que ſes liaiſons intimes avec quelques-uns des coupables ne lui permettoient pas de les accuſer nommément, ni de ſervir de témoin dans cette affaire.

Découverte du complot.

Bientôt on prend des meſures pour diſſiper le péril. L'amiral Ruſſel ſe montre vers les côtes de France, & déconcerte les projets de Jacques. Les deux chambres du parlement, inſtruites du complot par le roi même, forment avec zele une aſſociation en ſa faveur; s'engagent à ſoutenir ſon gouvernement, à venger tout attentat contre ſa perſonne. Il proteſte de ſon côté qu'il ſera toujours prêt à combattre, aux riſques de ſa propre vie, tous ceux qui entreprendroient de renverſer les lois, la religion & les libertés du royaume. Les Communes déclarerent incapables d'emplois publics & de ſéance, quiconque n'en-

Meſures pour le diſſiper.

Aſſociation en faveur du roi.

Diſpute ſur le titre du roi.

treroit pas dans cette aſſociation. Le comte de Nottingham & deux membres des Communes eurent la hardieſſe de s'oppoſer au titre de roi *légitime* qu'on donnoit à Guillaume. Ils lui devoient obéiſſance, diſoient-ils, parce qu'il étoit en poſſeſſion de la couronne & de ſes prérogatives, mais ſans pouvoir le reconnoître pour légitime ſouverain. On changea l'expreſſion, pour tranquiliſer les conſciences ſcrupuleuſes : de tels ſcrupules auroient pu devenir des crimes, ſi le prince avoit eu plus d'autorité.

Supplice des conjurés.

Pluſieurs conjurés ſubirent le dernier ſupplice. Leur procès fut inſtruit avec autant de partialité que de rigueur. Il paroît certain que la plupart n'avoient aucun deſſein contre la vie de Guillaume, & qu'on imputoit fauſſement au roi Jacques ce noir attentat. Ses efforts pour recouvrer ſa couronne étoient conformes à la juſtice, s'ils ne l'étoient pas à la prudence, qui eût été ſurtout néceſſaire pour aſſurer le ſuccès.

Procès de Fenwick.

Parmi les conſpirateurs, le chevalier Jean Fenwick joua un rôle diſtingué. Guillaume vouloit ſa mort. Il y avoit contre lui deux témoignages ; mais l'un des témoins avoit diſparu ſans avoir dépoſé juridiquement. Une ſimple dépoſition écrite, qui n'étoit accompagnée ni du ſerment, ni des formalités ordinaires, pouvoit-elle paroître recevable ? Ce fut une matiere de débats

Si le témoignage d'un abſent peut être admis.

très-vifs dans le parlement. Les défenſeurs de l'accuſé ſoutinrent que, ſelon toutes les régles, le témoin devoit être préſent, afin de pouvoir être contredit; qu'on n'admettoit point la dépoſition des morts, & que celle des abſens étoit également nulle: que le parlement, quoiqu'il ne fût point aſſujetti aux régles des cours inférieures, l'étoit aux regles éternelles & invariables de l'équité; qu'enfin le dernier acte ſur les procès de haute-trahiſon, ſeroit évidemment violé par une pratique contraire. Ces raiſons plauſibles, qui intéreſſoient l'humanité & la liberté nationale, furent trop foibles contre le parti de la cour. Sous prétexte de la ſûreté du gouvernement, on n'eut point d'égard aux principes établis, quoique la ſûreté du gouvernement n'ait point de meilleur appui que les lois. Le bill d'*attainder* paſſa dans l'une & l'autre chambre: Fenwick fut exécuté, en proteſtant de ſon attachement au roi Jacques, & en atteſtant le ciel qu'il ne s'étoit engagé dans aucun complot pour ſon ſervice.

Suite de la guerre.

La guerre continuoit dans le continent avec la même animoſité, mais ſans que les nations affoiblies puſſent faire les mêmes efforts. Malgré l'ardeur de Guillaume, la campagne de Flandres fut ſtérile en événemens. Louis XIV, toujours ſupérieur à ſes ennemis, quoique moins heureux

qu'auparavant, déſiroit la paix, dans la vue, dit-on, de ſe ménager la ſucceſſion d'Eſpagne, ou plutôt, parce qu'il ſentoit que la guerre ruinoit ſon royaume. Il vint à bout de détacher le duc de Savoie de la grande alliance, par des offres avantageuſes. On ouvrit bientôt des négociations à Riſwick. La priſe de Barcelone, par le duc de Vendôme; l'expédition brillante de Carthagene, en Amérique, où Pointis, chef d'eſcadre, enleva dix millions aux Eſpagnols, & leur cauſa une perte irréparable; quatre armées françoiſes encore ſur pied, hâterent la concluſion du traité. Louis ſacrifia preſque toutes ſes conquêtes. Il rendit à l'Eſpagne Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai, outre ce qu'il avoit pris vers les Pyrénées; à l'Empire, Fribourg, Briſac, Philipsbourg, &c. Il reconnut enfin le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Ainſi, Guillaume, après avoir embraſé toute l'Europe, ſans autre motif que ſa haine & ſa jalouſie contre ce puiſſant monarque, vit ſon trône affermi par un traité, tandis que la France abandonnoit le fruit de ſes victoires.

1697. Traité de Riſwick.

La France reconnoit Guillaume.

Louis avoit beſoin de la paix.

On admireroit davantage la généroſité de Louis XIV, ſi des raiſons politiques n'avoient pas concouru, avec les ſentimens d'humanité, à lui faire prendre un parti dont ſes ſujets murmurerent. Le fardeau de la guerre étoit devenu

intolérable : les vainqueurs en étoient accablés comme les vaincus. Il falloit rétablir les finances, ſoulager le peuple gémiſſant. Ce qui devroit le plus étonner les hommes, ce n'eſt pas une paix achetée au prix de quelques places, c'eſt une guerre où le ſang humain coule à grands flots, pour ſatisfaire les paſſions de quelques princes. Guillaume, en armant l'Europe contre Louis, quel que fût ſon motif, l'avoit, pour ainſi dire, livrée aux ravages d'une peſte univerſelle.

Guillaume veut une armée ſubſiſtante.

Après ſon retour en Angleterre, le parlement lui prodigua les félicitations, mais contraria ſes deſſeins. Ce prince guerrier, politique & ambitieux, vouloit une armée ſubſiſtante qui pût le faire craindre & reſpecter, ſoit au-dedans, ſoit au-dehors. Louis, conſervant une partie conſidérable de ſes troupes, ſembloit mettre les autres puiſſances dans la néceſſité de ſuivre le même ſyſtême. Quelques patriotes parmi les Anglois ſentoient la force de cette raiſon. Le plus grand nombre étoit alarmé de la propoſition de Guillaume. Elle tendoit, ſelon eux, à établir le deſpotiſme. « La nation, diſoient-ils, perdroit bientôt ſes libertés & ſes priviléges, ſi des troupes mercenaires étoient aux ordres du gouvernement : cette coutume une fois établie, ſe changeroit en maxime d'état, & les élections, les parlemens, tout dépendroit du caprice de

Raiſons pour leſquelles on s'y oppoſe.

la cour : le royaume n'eſt-il pas aſſez défendu par l'Océan qui l'environne ? Ne peut-on pas former une milice, réguliérement occupée de l'exercice des armes ? Cette milice n'auroit-elle pas plus de zele pour la patrie que des ſoldats mercenaires ? Et en y joignant une bonne flotte, ne mettroit-on pas le royaume à l'abri de toute invaſion ? » Ces raiſonnemens prévalurent. On ne conſerva que dix mille hommes de l'armée ; on en ajouta trois mille pour la marine. Guillaume, extrêmement choqué d'une telle réſolution, aſſura, dit-on, à ſes confidens, qu'il n'auroit pris aucune part aux affaires du royaume, s'il avoit prévu tant d'ingratitude & de méfiance.

1698. Seconde compagnie des Indes.

L'attention des Communes ſe tourna ſur les beſoins publics, & ſur les moyens d'acquitter la dette nationale. Les nouveaux ſubſides monterent à près de cinq millions ſterling. Un crédit immenſe pouvoit à peine ſuffire pour lever de pareilles ſommes. La compagnie des Indes orientales offrit de prêter ſept cent mille livres, en conſidération d'un acte d'établiſſement qu'on lui faiſoit eſpérer. Une autre compagnie de marchands offrit de prêter deux millions, pourvu qu'on lui accordât le privilége excluſif du commerce des Indes. En vain l'ancienne compagnie repréſenta les ſervices qu'elle avoit rendus, les pertes qu'elle avoit eſſuyées, les dépenſes qu'elle

avoit faites. Le bill en faveur de la ſeconde paſſa dans les deux chambres, ſans égard pour les anciennes chartes, ni pour la fortune d'une multitude de familles.

De tous les objets qui intéreſſent les nations, aucun n'eſt plus eſſentiel & ordinairement plus négligé que les mœurs. Sans elles, les richeſſes, la puiſſance deviennent une ſource de poiſon. Les vices des citoyens infectent le corps de l'état; ou plutôt, comme il n'y a point de vrais citoyens ſans vertu, l'état trouve dans lui-même preſque autant d'ennemis du bien public que de ſujets; & ſa grandeur eſt un préſage de ſa ruine. Le parlement, qui voyoit la corruption s'étendre de jour en jour, ſentit la néceſſité d'y oppoſer quelque barriere. Il repréſenta au roi l'excès du déréglement; il le ſupplia de donner ordre à tous les magiſtrats & à tous les juges, d'exécuter les lois contre l'impiété & la débauche. Cette adreſſe fut reçue favorablement. Le roi promit de s'occuper ſans délai d'un objet ſi digne d'attention; il témoigna ſur-tout beaucoup de zele pour la ſuppreſſion des livres impies, dont l'effet ordinaire eſt de corrompre tout-à-la-fois le cœur & l'eſprit.

On demande la réformation des mœurs.

Bientôt, ſous la protection du gouvernement, naquit une ſociété pour la réformation des mœurs. On s'y engageoit à informer les

Société pour la réformation.

magiſtrats des débauches & des vices qui parviendroient à la connoiſſance des aſſociés ; les amendes devoient ſervir en partie à faire des fonds de charité ; un nombre d'eccléſiaſtiques devoient inſpirer la vertu par des lectures, par des prieres publiques, & l'on pourvoyoit libéralement à leur entretien. Cet établiſſement & d'autres ſemblables, formés en Angleterre, ne peuvent manquer d'être utiles, ſur-tout aux pauvres, à qui ils ménagent de grandes reſſources. Mais les délations ont quelque choſe de trop odieux ; elles inſpirent trop de défiance. C'eſt aux hommes en place à veiller ſur la conduite des citoyens, & pour réformer les mœurs, il faut en général de puiſſans reſſorts, que le gouvernement ſeul peut employer avec ſuccès. L'exemple de la cour ſeroit dans quelques pays le plus efficace.

1699. Le roi obligé de renvoyer ſa garde hollandoiſe.

Guillaume, toujours occupé des affaires politiques de l'Europe, voyant le roi d'Eſpagne, Charles II, près de mourir ſans poſtérité, paſſe en Hollande pour négocier le traité de partage dont nous parlerons bientôt. A ſon retour, il trouve de nouveaux chagrins dans un parlement qu'il venoit de convoquer. Au lieu de dix mille hommes, nombre fixé par le dernier parlement, il en avoit conſervé ſur pied ſeize mille. Les Communes lui font ſentir leur mécontentement

de cette conduite. Elles réduiſent l'armée ſubſiſtante à ſept mille hommes ; elles obligent le roi à renvoyer même ſa garde hollandoiſe, dont les ſervices méritoient ſa reconnoiſſance. Ses repréſentations à cet égard ne produiſent aucun effet. On lui remet devant les yeux ſon ancienne promeſſe de congédier toutes les troupes étrangeres ; on lui fait entendre que le bonheur du royaume dépend de la confiance mutuelle entre le prince & le peuple, & que cette confiance exige qu'il charge ſes ſujets de la garde de ſa perſonne. Il ſe rend malgré lui. L'antipathie s'augmente de part & d'autre, ſous des apparences forcées d'affection & de zele. Les Anglois, dévorés de jalouſie, ne pardonnoient point à Guillaume ſon penchant pour les étrangers : Guillaume, regardant les Anglois comme un peuple ingrat & mutin, ſe livroit au dégoût le plus vif, & ne diſſimuloit plus guere ſes ſentimens.

Le parlement chagrine le roi.

Rien n'eſt ſi dangereux que d'aigrir des hommes opiniâtres, dont l'autorité peut ou combattre ou contrebalancer celle du prince. Les Communes ſemblent à préſent ſe faire une étude de chagriner ce héros, ce politique, qui avoit en quelque ſorte gouverné une grande partie de l'Europe. Elles font des recherches ſur l'adminiſtration ; elles cenſurent le miniſtere ; elles ré-

tabliſſent l'ancienne compagnie des Indes; elles déclarent les papiſtes incapables d'hériter d'aucun bien, d'acheter aucune terre; elles ſuppoſent avec fauſſeté que la cour eſt favorable à ces partiſans de Rome; elles déliberent ſi l'on demandera au roi l'éloignement du lord Somers, chancelier vertueux & éclairé. Quelque temps après, Guillaume fit redemander les ſceaux à Somers, pour ſe concilier les Torys, dont la faction avoit alors le plus d'influence dans le parlement. On peut juger de la pénible ſituation de ce prince impérieux, par la néceſſité où il étoit de paſſer d'un parti à l'autre, & de conjurer les orages en forçant ſes inclinations.

Affaires de la compagnie des Indes.

L'Ecoſſe ne lui donnoit pas moins d'inquiétude. Il s'y étoit formé une compagnie de commerce, que les Anglois & les Hollandois regarderent avec jalouſie comme une rivale dangereuſe. Animée du même eſprit d'intérêt qui avoit tranſporté tant d'Européens dans le nouveau monde, elle établit à grands frais une colonie dans l'iſthme de Darien, entre l'Amérique méridionale & la ſeptentrionale. Cet établiſſement ne reſſembloit point aux conquêtes ſanglantes des Eſpagnols: il s'étoit fait par convention avec les naturels du pays. Mais les Eſpagnols crierent qu'il donnoit atteinte au dernier traité; les Anglois, qu'il nuiroit à leur commerce.

Guillaume défendit toute correſpondance avec la nouvelle colonie. Les Ecoſſois, fruſtrés des tréſors qu'ils s'en promettoient, pouſſerent des cris de fureur. Le parlement d'Ecoſſe adopta les idées de la nation. Tout annonçoit une révolte. Ce ne fut qu'avec du temps, de l'adreſſe, des aſſurances flatteuſes, que le roi arrêta le progrès de cet incendie.

Cependant le roi d'Eſpagne, Charles II, alloit mourir ſans enfans. Sa mort pouvoit détruire la balance de l'Europe. Louis XIV & l'empereur Léopold lui étoient parens au même degré, & la renonciation faite par Marie-Théreſe d'Autriche, femme de Louis, fille aînée de Philippe III, paroiſſoit un engagement trop fragile pour raſſurer les adverſaires de la France. Soit que la ſucceſſion revînt à cette couronne ou à l'Autriche, on avoit également à craindre que l'équilibre ne fût rompu. Guillaume, dont la politique audacieuſe ne s'endormoit point, imagina un partage de la monarchie eſpagnole, qui pût diſſiper les inquiétudes & les alarmes. Diſpoſer des états d'un prince vivant, ſans ſon aveu, étoit une entrepriſe auſſi étrange que haſardeuſe. La France, l'Angleterre & la Hollande conclurent néanmoins un traité en 1698, par lequel le royaume de Naples & de Sicile, la province de Guipuſcoa & pluſieurs places dépendantes de

1700. Traité de partage pour la monarchie eſpagnole.

l'Eſpagne, étoient deſtinées au dauphin; le Milanès à l'archiduc Charles, ſecond fils de l'empereur; & le reſte au jeune prince de Baviere, âgé de huit ans.

Nouveau traité de partage.

Ce dernier mourut la même année. Nouvelles intrigues, nouvelles négociations, nouveau partage. On ſubſtitue l'archiduc au Bavarois; on ajoute la Lorraine à ce qui étoit pour le dauphin; on donne Milan au duc de Lorraine. Ce traité, ſigné à Londres & à la Haie, déplut aux Anglois mêmes, comme trop avantageux pour la France. L'empereur ne voulut point y accéder, ſoit qu'il le trouvât injuſte, ſoit qu'il ſe flattât de tout avoir.

Teſtament du roi d'Eſpagne.

Le roi d'Eſpagne, indigné du partage qu'on faiſoit de ſes domaines, méditoit un teſtament en faveur de l'archiduc; mais la cour de Vienne l'indiſpoſa tellement par ſa conduite pleine d'imprudence & de hauteur, qu'il changea de réſolution. Le marquis d'Harcourt, ambaſſadeur de Louis, ménageoit, au contraire, les eſprits des Eſpagnols avec la plus ſage dextérité. Leur ancienne antipathie pour la France s'affoibliſſoit chaque jour. Les grands d'Eſpagne craigoient, autant que leur maître, un démembrement de la monarchie. Ils ne voyoient que la France capable de prévenir ce malheur. Ils conſeillerent à Charles de préférer un prince françois. Le

pape Innocent XII, consulté sur cette affaire, approuva leur sentiment, qu'il jugeoit conforme aux lois de l'Espagne & au bien de la religion. Louis faisoit avancer des troupes. Il falloit prendre un parti. Charles sacrifia l'intérêt de sa maison à ceux du royaume, & nomma son héritier le duc d'Anjou, fils puîné du dauphin, en prenant des précautions pour que les deux couronnes ne pussent jamais être réunies sur la même tête; car il falloit se plier au système qui dominoit en Europe. Ainsi la scene du monde change tout-à-coup par des ressorts inconcevables. Lorsque la France & l'Autriche se disputoient avec fureur une supériorité sujette à mille revers, auroit-on pu croire qu'un Bourbon seroit appelé au trône d'Espagne par un descendant de Charles-Quint? Ceux dont les petites idées resserrent les bornes du possible, n'ont jamais réfléchi sur ces grandes révolutions.

Le testament de Charles II fut secret jusqu'à sa mort. Louis balança s'il l'accepteroit, prévoyant une guerre plus terrible que les précédentes. Son courage le décida bientôt. Après avoir accepté le testament, il eut soin de justifier sa conduite. Il représenta au roi d'Angleterre & aux Etats-Généraux combien le traité de partage avoit excité de plaintes, combien l'exécution en étoit impraticable, qu'en renonçant à ce traité, il fai-

Louis XIV accepte le testament.

ſoit de grands ſacrifices pour la paix & le bien commun, puiſqu'il abandonnoit la Sicile, Naples & tout ce que la France devoit acquérir. Ces raiſons étoient ſolides ; mais la grandeur de ſa maiſon faiſoit ombrage comme celle de ſon royaume. Cependant l'extrême ſurpriſe que cauſoit l'événement, empêcha les alliés de ſe déclarer d'abord. La Hollande reconnut Philippe V. (C'eſt le nom ſous lequel devoit régner le duc d'Anjou). Guillaume diſſimula. Ardent pour ſon ſyſtême d'équilibre, s'imaginant que la fortune des Bourbons menaçoit la liberté de l'Europe ; il reſpiroit déjà la guerre, & méditoit une ligue pour embrâſer de nouveau le continent.

Acte de limitation pour la ſucceſſion à la couronne.

Comme le parlement actuel lui étoit peu favorable, il en convoqua un autre qu'il eſpéroit de gouverner. On ne négligea point ces moyens de corruption devenus alors ſi communs, & toujours ſi propres à étouffer le patriotiſme. Il ſe trouve aiſément des ames vénales qui proſtituent à prix d'argent leur conſcience & leur volonté ; mais ce ne fut pas le plus grand nombre. Les premieres délibérations de l'aſſemblée eurent pour objet une affaire fort importante. Le duc de Gloceſter venoit de mourir ; c'étoit le ſeul enfant qui reſtât de la princeſſe Anne, héritiere de la couronne. Pour exclure de la ſucceſſion tout prince catholique, pour la fixer dans la

1701.

ligne proteſtante, & maintenir tout-à-la-fois la liberté nationale, les Communes réglerent que l'héritier ſeroit uni de communion avec l'égliſe anglicane; que s'il étoit étranger, la nation ne s'engageroit, ſans le conſentement du parlement, dans acune guerre pour la défenſe des états qu'il poſſéderoit hors du royaume; que même il ne pourroit ſortir d'Angleterre, d'Ecoſſe ou d'Irlande, ſans l'aveu du parlement; que quand cet acte de limitation auroit ſon effet, nul étranger, fût-il naturaliſé & régnicole, à moins qu'il ne fût né de parens anglois, ne pourroit entrer au conſeil, ni devenir membre de l'une ou de l'autre chambre, ni poſſéder aucune place de confiance, ni obtenir par conceſſion de la couronne aucune terre ou héritage; que quiconque tiendroit du roi une penſion ou quelqu'emploi lucratif, ne pourroit être membre des Communes; enfin qu'un pardon ſcellé du grand ſceau ne pourroit valoir contre une accuſation faite par la chambre.

Droits de la maiſon de Hanover à la couronne.

A la ſuite de ce réglement, qui reſtreignoit la prérogative, & qui ſembloit être une cenſure du gouvernement actuel, on déclara que la princeſſe Sophie, ducheſſe douairiere de Hanover, petite-fille de Jacques I; étoit la plus proche héritiere dans la ligne proteſtante, après les deſcendans reſpectifs du roi & de la princeſſe Anne, fille de Jacques II. Le bill paſſa en loi,

malgré la répugnance de Guillaume, & fonda les droits de la maiſon de Hanover à la couronne.

Le parlement blâme le traité de partage.

L'affaire d'Eſpagne occupa enſuite le parlement ; elle attira au roi des chagrins encore plus ſenſibles. L'argent de Louis XIV étoit employé, dit-on, à ſolliciter les ſuffrages. Quoi qu'il en ſoit, les Communes, loin d'approuver les meſures de Guillaume, ne craignirent point de les blâmer avec amertume. Le traité de partage devint une matiere d'invectives. On ſe plaignit de ce qu'il avoit été fait ſans l'avis du parlement, de ce qu'il tendoit à l'agrandiſſement de la France. Un membre le taxa de félonie ; un autre le compara aux partages que font les voleurs de grand chemin. Les pairs eux-mêmes le repréſenterent, dans une adreſſe au ſouverain, comme incompatible avec les intérêts du royaume & la ſûreté de l'Europe ; ils prierent le roi de prendre l'avis de ſes ſujets, & de les croire plus dignes que les étrangers de ſa confiance, & plus propres à lui donner de bons conſeils ; ils ajouterent qu'ils lui conſeilloient de mettre dans ſes négociations avec la France toutes les précautions qui pouvoient les rendre sûres & utiles.

Diſpoſitions de la guerre.

Quoique ces démarches fuſſent une inſulte, Guillaume diſſimula ſon reſſentiment, & répondit que ſes traités auroient pour but l'honneur

& la sûreté de l'Angleterre. Louis XIV ne vouloit rien changer à celui de Riſwich. Indigné des propoſitions exorbitantes que lui faiſoient la cour de Londres & les Etats-Généraux, il cherchoit à former des alliances, il ſe préparoit à une guerre inévitable. La Hollande étoit déjà menacée. Le parlement témoigna ſon ardeur à la ſecourir, mais ſans montrer moins de violence contre le traité de partage, ni contre les miniſtres auxquels on l'attribuoit.

Miniſtres accuſés. Troubles civils.

Bientôt les comtes de Portland & d'Oxford, les lords Somers & Hallifax ſont accuſés par la chambre des Communes avec autant d'injuſtice que de paſſion. La chambre-haute déclare ces accuſations nulles. L'animoſité diviſe les cœurs. Une pétition extraordinaire du comté de Kent, pour exhorter le parlement à la concorde, échauffe la bile des Communes, qui la déclarent ſcandaleuſe, inſolente, ſéditieuſe, & font arrêter à ce ſujet pluſieurs gentilshommes. Alors paroît un mémoire ſigné *Légion*, plein d'invectives contre la chambre. *Les Anglois* (ce ſont les termes du libelle) *ne doivent pas être plus eſclaves des parlemens que des rois, notre nom eſt LÉGION, & nous ſommes un très-grand nombre.* Tant de hardieſſe & les murmures du peuple ne furent pas inutiles au roi. On promit de le ſeconder dans toutes ſes meſures, pour mettre des bornes

Libelle contre le parlement.

au pouvoir exceſſif de la France ; & l'on deſtina environ deux millions ſept cent mille livres ſterling aux dépenſes de l'année prochaine.

Mouvemens contre la France.

Guillaume, après avoir paru reconnoître le roi d'Eſpagne, étoit réſolu de lui faire perdre ſa couronne. Dans un corps infirme & languiſſant, il conſervoit cette activité de génie, capable de pouſſer avec vigueur les plus grandes entrepriſes. Il envoya en Hollande le comte de Marlborough, à la tête de dix mille hommes, & le nomma ſon plénipotentiaire auprès des Etats. Les talens ſupérieurs de Marlborough, ſoit pour la guerre, ſoit pour les négociations, rendirent ce choix également glorieux au ſouverain & à lui. Déjà le fameux prince Eugene, général de l'empereur, commençoit la guerre en Italie, & ſe montroit digne de ſa réputation. Guillaume ſe rendit à la Haie, où l'on négocioit une alliance contre les Bourbons. Le traité fut bientôt conconclu. L'Angleterre & la Hollande s'unirent avec l'empereur pour le rendre maître des Pays-Bas eſpagnols, de Naples, de la Sicile & du Milanès, & pour empêcher de concert l'union de la France & de l'Eſpagne ſous un même gouvernement. Les deux puiſſances maritimes devoient garder les conquêtes qu'elles feroient en Amérique ; on aſſuroit une barriere aux Hollandois ; on s'engageoit mutuellement à ne con-

Ligue de l'Angleterre & de la Hollande avec l'empereur.

clure ni paix ni treve ſans le conſentement commun.

Après une longue ſuite de proſpérités & de victoires, Louis XIV comptoit trop ſur ſa puiſſance, pour être effrayé de l'orage qui ſe formoit contre lui. Il ſembla même le braver fiérement par une démarche généreuſe, qui devoit irriter ſes adverſaires. Le roi Jacques étant mort, il donna le titre de roi d'Angleterre au fils de ce prince infortuné. En vain déclara-t-il, dans un manifeſte, qu'il ne prétendoit pas s'écarter du traité de Riſwick, ni troubler Guillaume dans la poſſeſſion de ſes états. Les Anglois déjà diſpoſés à la guerre, ſe crurent inſultés & ne reſpirerent que la vengeance. Un ſeul intérêt réunit les factions; un cri général annonça leurs vues unanimes.

Louis reconnoît le fils de Jacques II pour roi d'Angleterre.

Le roi harangue le parlement nouvellement convoqué. Il dit que toute l'Europe a les yeux ſur cette aſſemblée; qu'on attend d'elle la déciſion des affaires les plus importantes; que le moment eſt venu d'affermir pour jamais la religion & la liberté nationales, par une vigueur digne de leurs ancêtres; que les conjonctures exigent de grands efforts & que pour ſoutenir le crédit public, il faut s'attacher à cette maxime inviolable: *Qu'on ne peut rien perdre de ce qui eſt confié ſous une ſûreté parlementaire*; qu'en deman-

1702. Harangue de Guillaume.

dant à regret de nouveaux ſecours à ſon peuple, il ſe propoſe uniquement la gloire & le bonheur du royaume; qu'il eſt réſolu de mettre ſous les yeux du parlement les comptes de chaque année; enfin que la conduite des deux chambres va faire connoître ſi elles ont à cœur de tenir la balance de l'Europe, & de préſider aux intérêts des proteſtans.

Le parlement entre dans les meſures du roi.

On applaudit à ce diſcours. Les pairs aſſurent le roi de leur zele pour ſa perſonne; & pour la cauſe dont il eſt le défenſeur; ils invectivent contre Louis XIV, l'accuſant d'avoir violé la foi des traités, & déclarant qu'ils n'épargneront rien pour concourir au deſſein de maintenir la liberté de l'Europe, & de réduire l'uſurpateur de la monarchie eſpagnole. Les Communes font éclater la même ardeur: elles conviennent d'entretenir quarante mille hommes pour le ſervice de mer, & autant pour l'armée de terre; elle demandent qu'on s'engage à ne point faire de paix avec la France, juſqu'à ce qu'on ait reçu réparation de l'injure faite au roi & au peuple par le monarque françois. Elles dreſſent même un bill d'*attainder* contre le prétendant, fils de Jacques II; & un autre bill paſſe dans la chambre, pour obliger tous ceux qui ont des emplois, au ſerment de maintenir le gouvernement actuel & l'égliſe anglicane,

avec la tolérance pour les non-conformiſtes. Dix pairs firent une proteſtation contre ce bill, qui leur paroiſſoit impoſer une nouvelle obligation auſſi inutile que ſévere.

Mort de Guillaume III.

Grace à l'indignation qu'avoit inſpirée Louis XIV, Guillaume étoit enfin ſatisfait du parlement. Tout occupé de ſes grands deſſeins, quoique menacé d'une mort prochaine, il faiſoit les préparatifs de la campagne, & penſoit à ſe mettre à la tête des armées, lorſqu'une chûte de cheval avança ſes jours. Il vit approcher ſon dernier moment avec la fermeté d'ame qu'il avoit montrée juſqu'alors. *Je ſais*, dit-il à ſon médecin, *que vous avez fait tout ce que votre art pouvoit vous apprendre pour me ſecourir; mais tout eſt inutile, & je me ſoumets.* Il mourut dans la cinquante-troiſieme année de ſon âge, après un regne de treize ans. On l'appeloit le ſtathouder des Anglois, & le roi des Hollandois, parce que ſon autorité fut toujours moindre en Angleterre qu'en Hollande.

Son caractere.

Guillaume III n'avoit aucune de ces vertus précieuſes qui font aimer l'homme & le prince. Son ame, preſque fermée aux ſentimens de la nature, avoit pour reſſorts l'ambition & la politique. Il détrôna froidement ſon beau-pere; il n'aima jamais le peuple dont il avoit reçu la couronne; il ſe ſoucia peu d'être aimé, pourvu

qu'il fût maître. Mais les taches de ſon caractere ne peuvent couvrir le mérite rare qui le diſtingue de la foule des ſouverains. Se maintenir ſur le trône d'Angleterre malgré les dégoûts de la nation, malgré les efforts du monarque le plus puiſſant de l'Europe; gouverner la Hollande ſans deſpotiſme, & néanmoins avec une ſorte d'autorité abſolue, fondée ſur l'eſtime & la confiance; diriger par une profonde politique les conſeils des cours étrangeres, & commander les armées avec autant d'habileté que de valeur; être toujours à craindre après avoir perdu des batailles, toujours infatigable dans le cabinet & dans les camps, ſous le poids de la maladie & des travaux; lutter enfin contre Louis XIV, & affoiblir une puiſſance ſi terrible, ſi long-temps victorieuſe: ce ſont des traits dignes de l'immortalité.

Ses grandes entrepriſes.

Mais quelle ame juſte voudroit acheter une telle gloire au prix d'une odieuſe uſurpation? Les ſuccès mêmes de Guillaume ne ſervirent qu'à lui attirer des chagrins. Le ſtathouder de Hollande eut lieu de ſe repentir d'être devenu roi d'Angleterre: c'eſt un des plus grands exemples de l'ambition ſatisfaite & cependant malheureuſe. On lui reproche ſon indifférence pour les lettres. Il auroit été ſans doute plus loué, s'il avoit ſu, comme Louis XIV, apprécier les

Taches de ſa réputation.

fruits du génie & récompenſer les talens. Mais comme les louanges prodiguées à Louis par des écrivains immortels, n'empêchent pas qu'on ne le blâme aujourd'hui ſur quelques points conſidérables, de même la vérité venge Guillaume de l'injuſte mépris qu'on témoigna quelquefois en France pour ſes qualités politiques & militaires. Tôt ou tard, il vient un temps où les princes ſont jugés ſans prévention au tribunal de l'hiſtoire; alors diſparoiſſent les nuages & de la flatterie & de la ſatyre.

ANNE.

Anne Stuart, ſeconde fille du roi Jacques, femme du prince de Danemark, âgée de trente-ſept ans, étoit digne du trône où l'appeloit l'ordre de ſucceſſion réglé par le parlement. Dans le cours du dernier régne, en butte à la mauvaiſe volonté de ſa ſœur & de ſon beau-frere, elle avoit montré conſtamment une ſageſſe ſupérieure aux coups de la fortune. Sa conduite irréprochable, ſon caractere flegmatique, ſon attachement à l'égliſe d'Angleterre, donnoient de grandes eſpérances. La nation la reconnut avec une joie unanime. Le parlement, qui continua de s'aſſembler, en vertu de l'acte

1702. Anne, digne de la couronne.

paſſé ſous Guillaume, lui témoigna ſon empreſſement à l'aider de tout ſon pouvoir. Elle déclara aux Communes qu'elle s'en rapportoit à leur affection & à leur zele, pour l'établiſſement du revenu de la couronne; elle promit de ne chercher dans l'adminiſtration que le bien public. « J'ai le cœur tout anglois, dit-elle, & » je vous aſſure que je ſuis diſpoſée à faire, » pour le bonheur du royaume, tout ce que » vous pouvez attendre ou déſirer de moi : vous » me trouverez très-fidelle à obſerver religieu- » ſement ma parole ». La maniere affable dont elle reçut les félicitations de ſes ſujets, augmenta leur alégreſſe & leur confiance.

La guerre déclarée à la France.

Quoique la mort de Guillaume eût été un ſujet de réjouiſſance pour les François, & de conſternation pour les Hollandois, elle ne produiſit aucun changement dans les affaires de l'Europe. Louis XIV eſſaya en vain d'ébranler les Etats-Généraux. Marlborough affermit leur réſolution; & la reine, en ſuivant les meſures de ſon prédéceſſeur, anima cette ligue formidable qui devoit humilier la France. Les alliés firent leur déclaration de guerre. Anne reprochoit à Louis de troubler la liberté du commerce & de la navigation; d'avoir formé le projet d'aſſervir l'Europe; d'avoir envahi une partie conſidérable des états d'Eſpagne; de l'avoir inſultée

perſonnellement, en reconnoiſſant le fils de Jacques II pour roi d'Angleterre. Ces reproches, moins ſolides que ſpécieux, ne pouvoient manquer de faire impreſſion ſur les eſprits prévenus. Il eſt facile de tout colorer par des prétextes, lorſqu'on veut avoir raiſon par les armes.

Marlborough, tout puiſſant à Londres, tout puiſſant à la cour, ſoit par ſon mérite & par le talent de plaire, ſoit par ſa femme, favorite de la reine; aſſuré des diſpoſitions du parlement & du peuple; joignant à ſon crédit une capacité ſinguliere, une activité infatigable, un courage d'eſprit au-deſſus des obſtacles & des dangers; Marlborough ſe mit bientôt à la tête des troupes dans les Pays-Bas. Louis XIV n'avoit plus ces grands généraux ni ces grands miniſtres, dont les talens avoient ſi fort contribué aux proſpérités de ſon régne. Ses reſſources étoient affoiblies, & par les dernieres guerres, & par le faſte de ſa cour. Un miniſtre honnête homme, mais trop borné, créature de madame de Maintenon, que Louis avoit épouſée en ſecret, Chamillard étoit chargé de la partie militaire & des finances, fardeau bien ſupérieur à ſes forces. Les reſſorts du gouvernement ſe relâchoient chaque jour; le roi, avançant en âge, ſe repoſoit trop ſur ſes propres forces; enfin la France touchoit au terme de ſa fortune. Le duc de Bourgogne,

Marlborough tout puiſſant.

Etat de la France.

Campagne de Flandre.

digne de ſervir de modele par ſes vertus, ayant ſous lui le maréchal de Boufflers, fit en Flandre une campagne malheureuſe. Les François reculerent devant Marlborough. Il s'empara de Vanlo, de Ruremonde, de Liége, ſe préparant ainſi à des expéditions plus mémorables.

Expéditions maritimes.

On ſe battoit en même temps ſur mer. Les Anglois attaquerent Cadix, & échouerent dans cette entrepriſe. Mais ils forcerent le port de Vigo, où ils ſe rendirent maîtres de dix vaiſſeaux de guerre & de onze gallions. La perte des Eſpagnols fut conſidérable en argent & en marchandiſes, quoiqu'ils euſſent prévenu l'arrivée de la flotte angloiſe, pour mettre une partie de leurs effets en ſûreté. L'amiral Benbow fut battu par les François dans les Indes occidentales. Ce brave marin, d'un caractere violent, s'étoit attiré la haine de pluſieurs de ſes officiers, qui le trahirent lâchement. Il eut une jambe emportée, & reçut d'autres bleſſures, ſans vouloir quitter le tillac. Un officier lui faiſant des complimens de condoléance ſur ſon état : *J'en ſuis fâché comme vous*, répondit Benbow, *mais puiſſé-je avoir perdu les deux jambes, plutôt que d'être témoin de ce déshonneur de ma nation!* Quelques-uns des traîtres dont il avoit lieu de ſe plaindre, furent condamnés à mort & exécutés.

Trait de courage.

Cependant la reine, en gagnant le cœur de

ſes ſujets, jetoit la ſemence des proſpérités qu'on vit naître dans la ſuite. Elle convoqua un parlement, & le harangua de la maniere la plus propre à perſuader. Loin de faire valoir ſa prérogative en faveur des abus contraires au bien général, elle demanda que les Communes examinaſſent les comptes de recette & de dépenſe, afin que ſi les finances étoient mal adminiſtrées, on pût découvrir les vices de l'adminiſtration, & punir ſévérement les coupables. Elle exhorta la chambre à chercher des moyens de rendre le commerce, les manufactures & les arts plus floriſſans. Elle ajouta que l'amour de ſon peuple lui paroiſſoit le meilleur gage de ſon obéiſſance & de ſa fidélité; qu'elle regardoit ſon propre intérêt comme inſéparable de l'intérêt de la nation; & que le bonheur public ſeroit le but de tous ſes efforts. Ces ſentimens, qui devroient toujours animer les ſouverains, avoient le mérite de la ſincérité. Les deux chambres y répondirent par des adreſſes pleines de reconnoiſſance. L'acte des Communes portoit que les progrès étonnans des armes de ſa majeſté, ſous le comte de Marlborough, avoient *rétabli*, avec éclat *l'ancien honneur* de la nation angloiſe. Expreſſion injurieuſe à la mémoire de Guillaume, & ſur laquelle il s'éleva de grandes diſputes. Pluſieurs

La reine gagne la confiance du parlement.

La mémoire de Guillaume outragée.

rejetoient le mot *rétabli ;* mais il paſſa malgré eux, à la pluralité de cent voix.

Actes parlementaires. On accorda des ſubſides pour l'entretien de quarante mille hommes. On remercia le duc d'Ormond & l'amiral Rooke de l'expédition de Vigo. Marlborough, créé duc par la reine, reçut les éloges qu'il méritoit. Anne l'avoit gratifié d'une penſion de cinq mille livres ſterling ſur les poſtes, & vouloit la faire paſſer à ſes deſcendans. Ce fut dans la chambre-baſſe une matiere de débats. Le duc ſupplia la reine de renoncer à une demande qui pouvoit nuire aux affaires & au bien public. Les Communes, en exaltant les ſervices de ce général, dirent qu'elles avoient craint ſeulement d'autoriſer par un tel exemple l'aliénation des revenus de la couronne, extrêmement diminués par les dons exceſſifs du dernier regne. Elles aſſurerent au prince de Danemarck une penſion de cent mille livres ſterling, au cas qu'il ſurvécût à ſa femme. On l'exempta de l'article de l'acte de ſucceſſion, qui excluoit des offices tout étranger, même naturaliſé dans le royaume. La qualité d'époux de la reine ne donnoit aucune autorité à ce prince. Anne régna toujours ſeule ; & il partagea ſa gloire ſans en acquérir de perſonnelle.

Penſion de Marlborough.

Traitement du prince de Danemarck.

1703. La chaleur des partis ſubſiſtoit encore. Les Torys avoient le deſſus dans le parlement ; la

reine leur étoit favorable. Attachés à la religion anglicane, ils prirent les armes du faux zele pour ſatisfaire leur animoſité. La plupart des Whigs, quoiqu'unis en apparence de communion avec l'égliſe, & ne faiſant pas ſcrupule de prêter les ſermens ordinaires, fréquentoient les aſſemblées des non-conformiſtes, ſans être privés d'aucun avantage des citoyens. Le parti dominant alors joignoit à la haine de leur ſecte, l'envie de les exclure des emplois. Il regardoit comme un vrai ſchiſme cette conformité *occaſionnelle*, qui, ſous un extérieur de ſoumiſſion, cachoit une révolte opiniâtre contre la foi & l'ortodoxie. On préſenta un bill en conſéquence, dont le préambule blâmoit la perſécution; & dont le but ſembloit être une ſorte de perſécution Quiconque avoit prêté les ſermens pour avoir des places de confiance, & fréquentoit enſuite les aſſemblées non-conformiſtes, devenoit, ſelon la teneur du bill, incapable de remplir ces places, ſujet à une amende, & ne pouvoit poſſéder aucun autre emploi, qu'après un an de conformité.

Les Torys dominent & perſécutent.

Conformité occaſionnelle.

On prétendoit que l'égliſe nationale étant néceſſaire, ſoit pour le maintien de la religion, ſoit pour la tranquillité de l'état, il falloit abſolument la ſoutenir, en ne confiant la puiſſance civile qu'à des citoyens fideles à ſes principes & à ſes regles; qu'il étoit abſurde d'ad-

Raiſons pour & contre.

mettre aux places importantes une ſecte d'hommes, dont les conſciences fuſſent trop tendres pour obéir aux loix, & aſſez dures pour les violer ; qu'il eſt contradictoire d'être en même temps conformiſte & non-conformiſte, d'embraſſer ſincérement une communion à laquelle on ne veut pas ſe conformer ; qu'enfin cet acte n'ajoutoit rien aux droits légitimes de l'égliſe, & n'ôtoit rien à l'acte de tolérance paſſé ſous le dernier regne. Les adverſaires du bill oppoſoient à ces raiſons l'attachement des non-conformiſtes au gouvernement actuel, les ſuites d'une rigueur capable de les irriter, les avantages qu'avoit procurés la tolérance, même en multipliant par la douceur le nombre des partiſans de l'égliſe. Ils obſerverent de plus que cette égliſe entretenant la communion avec les réformés des autres pays, on ne devoit pas traiter de ſchiſmatiques des proteſtans anglois. Le bill paſſa néanmoins dans la chambre-baſſe ; mais il fut rejeté par les pairs, parce qu'on ne voulut point admettre les modifications qu'ils propoſoient.

Diſputes des partis.

Les deux chambres eurent de vives diſputes au ſujet de l'examen des comptes, & du droit de juger les comptables. L'eſprit de parti & la conſtitution même du parlement occaſionnoient ſouvent de pareils débats, peu dangereux lorſqu'ils n'arrêtoient pas le cours des affaires. C'é-

toit quelquefois un bien, puiſque les citoyens en devenoient plus éclairés ſur les lois, plus zélés pour la patrie. Deux factions diviſoient auſſi le clergé, celle de la haute égliſe & celle de la baſſe. Les uns accuſoient leurs adverſaires de n'être que des presbytériens hypocrites; les autres, d'être les partiſans de la tyrannie & de la perſécution. Ces querelles finirent par la prorogation du parlement.

Troubles en Ecoſſe.

Il reſtoit en Ecoſſe un levain de trouble, dont les effets pouvoient devenir plus contagieux. La reine, en ſuivant les traces de ſon prédéceſſeur, fit d'abord quelques tentatives pour la réunion des deux royaumes. Mais quoique les Ecoſſois reconnuſſent ſon autorité, & lui juraſſent l'obéiſſance, ils parurent très-éloignés de ce projet. Dans une longue ſéance de leur parlement, on vit éclater ſans ceſſe l'inquiétude, la jalouſie & la haine des partis. L'ancien génie de la nation développa ſa turbulente activité. Les bills ſe ſuccéderent en foule. Fletcher, homme intrépide dans ſes ſentimens républicains, avança que l'Ecoſſe deviendroit eſclave, ſi elle ſe ſoumettoit à l'héritier de la couronne d'Angleterre, ſans avoir établi des conditions de gouvernement, qui puſſent lui ſervir de rempart contre le miniſtere anglois. Les conditions qu'il propoſa pour les ſucceſſeurs de la reine, furent que toutes les

Ecoſſois oppoſés à l'union des deux royaumes.

places civiles & militaires, toutes les penſions ſeroient conférées dans la ſuite par le parlement; que le préſident ſeroit choiſi par l'aſſemblée; que dans les intervalles des ſeſſions, un comité de trente-ſix membres auroit l'adminiſtration du gouvernement ſous le prince, agiroit en qualité de ſon conſeil, & ſeroit comptable envers le parlement d'Ecoſſe. Il vouloit que le ſucceſſeur fût élu à la pluralité des voix, & il déclara qu'il nommeroit plutôt un papiſte rigide, avec ces conditions, qu'un bon proteſtant ſans elles.

Diſcours hardis dans leur parlement.

Cette audace eut beaucoup d'imitateurs. Les cris de liberté, les invectives contre le miniſtere retentirent dans toute la chambre. On mit en queſtion s'il falloit délibérer ſur les ſubſides ou ſur la liberté nationale. Un membre dit que le fruit des travaux & des dépenſes de la nation ſeroit évidemment de porter le poids d'un ſubſide, & de plier ſous le joug de la ſervitude. Un autre ajouta que les libertés étant détruites, les priviléges du parlement le ſeroient bientôt; mais qu'il expoſeroit ſa vie pour défendre ſon droit naturel, & qu'il aimeroit mieux mourir libre, que de vivre eſclave. Le duc de Queensberry, commiſſaire de la reine, s'étant oppoſé à la délibération ſur l'acte de Fletcher, le comte de Roxborough déclara que, s'il n'y avoit pas

d'autre moyen d'obtenir un droit ſi eſſentiel aux parlemens, on devoit le requérir l'épée à la main. Peu s'en fallut que le commiſſaire ne fût mis en pieces. Il calma les eſprits, en promettant qu'on ſuivroit dans la premiere ſeſſion les ouvertures pour la liberté. Enſuite il prorogea le parlement.

Affaires d'Irlande.

Celui d'Irlande donna auſſi des ſignes d'animoſité, & inquiéta le duc d'Ormond, gouverneur de ce royaume, reſpectable par ſa généroſité & ſon mérite, mais trop adonné au plaiſir, trop avide des applaudiſſemens populaires, & environné de ſubalternes dont les manœuvres intéreſſées échappoient à ſa vigilance. La réputation des grands tient, plus qu'ils ne penſent, à la conduite de leurs ſubalternes, comme celle des rois, aux qualités de leurs miniſtres. On ſe plaignit de malverſations, de rapines. On ne laiſſa pas de montrer beaucoup de zele pour le gouvernement établi, & l'on paſſa un acte ſévere contre les catholiques, ſoupçonnés de nouveaux deſſeins en faveur du prétendant.

Campagne malheureuſe des alliés.

Les opérations militaires furent plus avantageuſes à la France qu'à ſes ennemis. Si d'un côté Marlborough prit Bonn, Huy, & Limbourg; de l'autre, Boufflers mit en déroute l'armée du général hollandois Opdam : le maréchal de Villars, joint à l'électeur de Bavière, défit les

Impériaux à Hochſtet près de Donawert; le duc de Bourgogne ſe rendit maître du Vieux-Briſac; Tallard reprit Landau, & remporta une victoire ſur le prince de Heſſe. L'empereur Léopold, qui avoit déclaré roi d'Eſpagne ſon fils l'archiduc Charles, trembla pour lui-même & pour l'Empire. Les flottes angloiſes ne réuſſirent nulle part; une tempête affreuſe, par laquelle les maiſons mêmes de Londres furent ébranlées, fit périr treize vaiſſeaux de guerre, avec environ quinze cents hommes; la perte de Londres, eſtimée un million ſterling, ne fut qu'une partie de la perte immenſe du royaume. Ces événemens devoient animer la confiance de Louis XIV; mais il perdit à ſon tour deux alliés, dont la défection lui préſageoit des diſgraces.

Défection du duc de Savoie & du roi de Portugal.

Le duc de Savoie, beau-pere du jeune roi d'Eſpagne & du duc de Bourgogne, ſans égard ni pour les liens du ſang, ni pour la foi des traités, qu'il ſacrifioit à l'ambition de s'agrandir, abandonna ſes deux gendres, gagné par les offres de l'empereur, & par l'argent que lui promit l'Angleterre. De ſemblables motifs d'intérêt décidérent le roi de Portugal en faveur de l'archiduc & de la grande alliance. Le prince autrichien ſe rendit promptement en Angleterre, où il s'embarqua pour Lisbonne avec des troupes angloiſes & hollandoiſes. Son meilleur appui étoit

le ſecours des ennemis de Rome & de la France. C'eſt ce qui donna lieu à cette légende ſatyrique d'une médaille : *Charles, par la grace des hérétiques, roi catholique.*

Efforts de l'Angleterre.

Jamais l'Angleterre n'avoit été plus ardente à défendre ſa liberté, qu'elle le fut à mettre ſur le trône d'Eſpagne cet archiduc, dont les intérêts ne lui étoient ſi chers, que par haine contre la France & contre Louis XIV *. Le parlement réſolut d'entretenir quatre-vingt-dix mille hommes, tant ſur mer que ſur terre. Les deux chambres conſpiroient au même deſſein, quoiqu'une jalouſie mutuelle les diviſât.

Querelles des deux chambres.

Leurs diſputes ſe réveillerent au ſujet d'un complot (vraiſemblablement chimérique), formé de concert avec la France en faveur du prétendant. Quelques citoyens ſuſpects ayant été arrêtés, & la reine faiſant informer contre eux, les pairs entreprirent l'inſtruction de ce procès : démarche offenſante, ſous les dehors d'un zele empreſſé. Les Communes ſaiſirent l'occaſion d'attaquer les pairs. Elles témoignent à la reine leur étonnement, de ce qu'ils ont violé les lois

* Madame Brooke me taxe ici de partialité françoiſe. Elle inſiſte ſur la néceſſité abſolue d'empêcher l'union des couronnes de France & d'Eſpagne ſur une même tête. Mais ces deux couronnes devoient elles donc être unies ? Plus je réfléchis ſur les circonſtances, plus il me paroît que la paſſion animoit la politique.

& bleſſé la prérogative, en s'attribuant l'examen des priſonniers arrêtés par ordre de ſa majeſté; elles l'aſſurent de leur zele pour ſoutenir ſa prérogative, pour repouſſer toute entrepriſe qu'on pourroit faire contre ſa perſonne. Cette adreſſe irrite avec raiſon la chambre-haute, qui la déclare injurieuſe, contraire aux regles du parlement, & d'une conſéquence funeſte aux libertés & à la conſtitution du royaume. Les pairs ſoutiennent qu'ils ont un droit inconteſtable d'examiner les criminels d'état, priſonniers ou non: ils appuient leur prétention ſur pluſieurs exemples. Dans cette querelle, l'eſprit de corps, toujours vif & ombrageux, déploya toute ſon activité. Les Communes ſembloient tourner contre les ſeigneurs l'inquiétude qu'elles avoient exercée autrefois contre la couronne. Ceux-ci n'en étoient que plus ardens à chagriner les Communes. Anne s'efforça de leur inſpirer aux uns & aux autres des ſentimens de paix, auſſi utiles au parlement même qu'à toute la nation. Elle ne ſuſpendit les diſputes qu'en prorogeant l'aſſemblée.

Acte de ſûreté en Ecoſſe.

Les factieux d'Ecoſſe ne lui cauſerent pas moins de ſoucis. Pour calmer la fermentation de ce royaume, où l'amour de l'indépendance ſe ranimoit juſqu'à la fureur, elle donna ſon conſentement à un acte de *ſûreté*, qui venoit de paſſer au parlement écoſſois. L'acte portoit,

qu'en cas que la reine mourût ſans enfans, le parlement s'aſſembleroit auſſitôt pour nommer un ſucceſſeur à la couronne, différent du roi d'Angleterre, à moins qu'on n'eût fait auparavant un établiſſement national, conforme aux libertés du pays & indépendant des conſeils anglois; & que la cour n'eût donné le pouvoir d'armer les ſujets pour les mettre en état de défenſe. Le grand-tréſorier Godolphin, principal miniſtre de la reine, lui conſeilla de céder en cette occaſion à la néceſſité des conjonctures. Il fut dès-lors expoſé au blâme & aux cabales des Torys.

1704. Danger de l'empereur.

Cependant l'empereur étoit ſur le point de ſuccomber, ſi on ne voloit à ſon ſecours. Preſſé par les Hongrois qui avoient ſecoué le joug, ainſi que par l'électeur de Bavière, qui occupoit déjà toutes les places du Danube juſques à Paſſau; craignant pour ſa capitale, pour ſa perſonne même, il implora l'aſſiſtance de l'Angleterre. Les Hollandois vouloient combattre dans les Pays-Bas. Marlborough, malgré leur répugnance, conduit l'armée en Allemagne. Il force les lignes de l'électeur, il prend Donawert, il ravage le pays, il ſe joint enfin au prince Eugene. Ces deux généraux, émules de gloire, animés du même zele pour la cauſe commune, attaquent, près d'Hochſtet, l'armée françoiſe & ba-

Bataille de Hochſtet ou de Blenheim.

varoiſe. Supérieure en nombre, elle pouvoit, en évitant le combat, réduire les ennemis par la diſette de fourrages. Mais l'électeur de Bavière avoit fait rappeler Villars, dont l'humeur hautaine le choquoit. Un grand général ne peut guere ſe remplacer. Les maréchaux de Tallard & de Marſin, auſſi braves & moins habiles que lui, firent des fautes auxquelles on attribua leur défaite. Le premier, dont la vue étoit extrêmement foible, ſe jeta dans un eſcadron ennemi, & y reſta priſonnier. Bientôt la déroute eſt générale, la campagne jonchée de morts, le Danube couvert de fuyards qui ſe noient en voulant ſe ſauver. Il reſtoit dans le village de Bleinheim onze à douze mille hommes des meilleures troupes. Ne pouvant ſe mettre en bataille, ni percer à travers une armée victorieuſe, ils ſe rendirent priſonniers ſans combattre. Officiers & ſoldats frémirent de cette apparence de lâcheté, quelques-uns enterrerent leurs drapeaux; leur gloire n'en fut pas moins flétrie aux yeux du public, juge quelquefois trop ſévere, lorſqu'il ne pénetre point les cauſes d'un événement.

Suite de la victoire des alliés.

Les alliés remporterent une victoire complette. Environ douze mille morts, quatorze mille priſonniers, cent pieces de canon, trois cents drapeaux ou étendards, un butin immenſe, leur

ſervirent de trophées. Le duc de Bavière, obligé de prendre la fuite, leur abandonna ſon pays. Ils pénétrerent en Alſace, prirent Landau, répandirent au loin la terreur. Marlborough s'étoit ſignalé dans l'action, autant par ſon courage que par ſes talens militaires. Il reçut des récompenſes dignes de ſes ſervices. L'empereur le créa prince de l'Empire ; la Hollande le traita comme elle auroit fait un ſtathouder ; ſa patrie le combla d'éloges. Un vaſte château auquel on donna le nom de Blenheim, eſt un monument de la reconnoiſſance publique à ſon égard. Le poëme du célebre Adiſſon, en ſon honneur, n'eſt pas moins digne de ce héros. Tallard, ſon priſonnier, lui faiſant compliment, après la bataille, ſur ce qu'il avoit vaincu *les meilleures troupes du monde*, il répondit que les troupes angloiſes valoient mieux, ſans doute, puiſqu'elles avoient vaincu. Si l'orgueil peut s'excuſer, c'eſt dans la victoire : on ne réfléchit guere alors ſur les revers de fortune.

Récompenſes de Marlborough.

L'archiduc & les Anglois ne trouverent pas en Portugal les ſecours qu'ils avoient eſpérés. Combattre avec des hérétiques, étoit aux yeux des Portugais une ſorte d'apoſtaſie. Loin de pénétrer en Eſpagne & d'y faire des conquêtes, ils perdirent quelques-unes de leurs places. Mais de fatales diſcordes régnoient au ſein de la cour

Affaires d'Eſpagne. Siége de Gibraltar, &c.

de Philippe V ; quelques François y avoient allumé un feu que l'antipathie des deux nations rendit plus violent de jour en jour. De-là l'incertitude dans les conſeils, l'embarras dans les affaires ; de-là une longue ſuite de malheurs*. Enfin l'Eſpagne perdit Gibraltar, cette ville importante, qui ouvre la communication des deux mers, & que l'on croyoit imprenable. La garniſon n'étoit que de cent hommes. On auroit pu ſans garniſon réſiſter à une forte armée, ſi trop de confiance n'avoit empêché les bourgeois de ſe tenir ſur leurs gardes. Après une expédition ſi heureuſe, les Anglois, devenus maîtres de la Méditerranée, livrerent bataille à la flotte françoiſe, commandée par le comte de Toulouſe. Les deux partis s'attribuerent la victoire ; preuve certaine que l'avantage ne fut déciſif d'aucun côté. Cependant la marine de Louis XIV ceſſa dès-lors de paroître formidable. Une guerre ruineuſe épuiſoit les reſſources de la France, & de nouveaux déſaſtres la menaçoient.

Subſides énormes.

Rien n'eſt plus propre que le ſuccès à nourrir la paſſion des armes. Anne trouva dans le parlement autant d'ardeur à lui donner des ſub-

* On peut voir dans les *Mémoires de Noailles*, combien ces tracaſſeries de cour furent envenimées, & combien elles nuiſirent à la France comme à l'Eſpagne.

ſides, que d'empreſſement à la féliciter de ſes triomphes. On lui accorda près de cinq millions ſterling pour l'année ſuivante. Les terres & autres biens perſonnels furent taxés à un cinquieme au moins; les penſions, gages, tout émolument annuel, au quart; les anciens droits, extrêmement augmentés; un droit de trente pour cent, établi pour cinq ans ſur les marchandiſes des Indes orientales, &c., &c. Qu'auroit-on pu faire s'il avoit fallu défendre l'état, au lieu de combattre pour la maiſon d'Autriche?

Marlborough força les lignes de l'électeur de Bavière & du maréchal de Villeroi. Le maréchal de Teſſé, ſoutenu par une eſcadre de treize vaiſſeaux tenta inutilement de reprendre Gibraltar. Le comte de Péterborough, l'un des hommes les plus ſinguliers & les plus braves d'Angleterre, prit Barcelone, & ſoumit la Catalogne entiere. L'auteur du *Siecle de Louis XIV*, rapporte un trait qui fera juger du caractere de ce général. Tandis que le viceroi capituloit avec lui à la porte de Barcelone, les Allemands pénétrerent dans la place, & commencerent à piller, à maſſacrer. Le viceroi ſe plaint qu'on le trahit. Péterborough l'aſſure de ſa bonne foi, demande qu'on le laiſſe entrer avec ſes troupes, promettant d'appaiſer le tumulte, & de revenir conclure la capitulation. On le croit ſur ſa pa-

1705. Priſe de Barcelone. Péterborough

role ; il marche ſuivi des Anglois, il arrête le déſordre, diſſipe les ſoldats allemands, leur arrache leur proie, & revient ſigner les articles du traité.

1706. L'Angleterre & l'Ecoſſe réunis en un ſeul royaume.

Dans le cours des hoſtilités, on ne perdoit pas de vue les affaires d'Ecoſſe. Les démarches du parlement écoſſois, ſon acte de ſûreté, les ſemences de révolte répandues dans ce royaume, inſpiroient tout-à-la-fois des craintes & de l'indignation. Les deux chambres prirent des meſures en 1704 pour contenir les factieux. Il fut réglé que les Ecoſſois ne pourroient jouir des priviléges de l'Angleterre, juſqu'à ce que l'union des deux royaumes fût conſommée, & la ſucceſſion établie en Ecoſſe pour la maiſon de Hanover. On fit quelques réglemens déſavantageux à leur commerce ; on autoriſa cependant la reine à nommer des commiſſaires pour traiter de l'union. Le parlement d'Ecoſſe conſentit enfin à ce grand projet. Les commiſſaires des deux nations furent nommés par la reine ; & après quelques mois de conférence, ils arrêterent les articles du fameux traité qui devoit réunir en un ſeul corps ces peuples ſi long-temps ennemis implacables.

Conditions du traité.

Il porte en ſubſtance, que les deux royaumes n'en feront qu'un ſous le nom de Grande-Bretagne ; que la ſucceſſion paſſera à la princeſſe

Sophie & à ſes héritiers, conformément aux actes du parlement d'Angleterre; que tous les ſujets de la Grande-Bretagne jouiront des mêmes priviléges, & ſeront aſſujettis aux mêmes lois; que le royaume ſera repréſenté par un ſeul & même parlement, dans lequel il y aura ſeize pairs d'Ecoſſe & quarante-cinq députés écoſſois à la chambre des Communes; que tous les pairs d'Ecoſſe & leurs ſucceſſeurs ſeront réputés pairs de la Grande-Bretagne, & participeront à toutes les prérogatives de ceux d'Angleterre, excepté au droit d'avoir ſéance au parlement; qu'on donnera aux Ecoſſois trois cent quatre-vingt-dix-huit mille livres ſterling, comme équivalent des ſommes qui ſeront levées ſur l'Ecoſſe en conſéquence de l'union; que ſi les revenus de ce royaume viennent à augmenter, on augmentera, ſelon la même proportion, l'équivalent; & que cet argent, ſoit celui d'Angleterre, ſoit celui d'Ecoſſe, ſera deſtiné au paiement des dettes nationales, à l'encouragement du commerce, &c.

Un traité ſi utile dans le ſyſtême du gouvernement, & ſi néceſſaire au bien de l'état, trouva en Ecoſſe les plus violentes oppoſitions. Tous les partis ſe réunirent d'abord pour l'attaquer. Les presbytériens s'imaginoient que leur religion alloit périr; les Jacobites (qu'on nommoit auſſi

Les Ecoſſois oppoſés à l'union.

les *cavaliers*) étoient indignés de voir le prétendant exclus pour jamais de la couronne ; la nobleſſe frémiſſoit de perdre, par la ruine du parlement, le plus précieux de ſes priviléges ; les marchands trembloient pour leur commerce, malgré l'avantage de pouvoir trafiquer dans les colonies angloiſes ; la nation en général ſe regardoit comme dépouillée de ſes droits, livrée à la ſervitude, vendue à une puiſſance étrangere. Pluſieurs membres du parlement écoſſois s'éleverent avec vigueur contre le traité. « Quoi ! » s'écria le duc d'Hamilton, abandonnerons-nous » en une demi-heure ce que nos ancêtres ont » maintenu depuis tant de ſiecles aux dépens de » leur vie & de leur fortune ? N'y a-t-il donc » ici aucun deſcendant de ces dignes patriotes » qui défendoient la liberté de leur pays contre » quiconque vouloit l'attaquer ? Où ſont les ba» rons, où ſont les pairs accoutumés à ſe réunir » pour être le boulevart de la nation ? Sacri» fierons-nous la ſouveraineté & l'indépendance » de notre patrie, lorſque ceux que nous repré» ſentons nous ordonnent de les ſoutenir, & nous » promettent leur ſecours ». Pluſieurs obſerverent que conſentir au traité, ſeroit renverſer la conſtitution du royaume ; que chaque peuple avoit ſes lois fondamentales, auxquelles nulle autorité ne pouvoit donner atteinte ; que l'exiſ-

Diſcours contre.

tence & les droits du parlement faiſant une partie eſſentielle de l'état, le parlement même n'avoit pas le pouvoir de rien changer à cet égard ; que la nation entiere devoit concourir au ſacrifice de ſes priviléges ; mais qu'un ſemblable ſacrifice n'entraîneroit que des ſuites pernicieuſes.

Le traité d'union confirmé en Ecoſſe.

En d'autres temps, la moindre de ces raiſons auroit mis toute l'Ecoſſe en armes. Il y eut même alors un commencement de révolte ouverte. Les presbytériens enthouſiaſtes leverent l'étendart, brûlerent publiquement le traité, publierent une déclaration, réſolurent de diſſoudre le parlement. Un des commiſſaires, quoiqu'environné de gardes, fut inſulté par le peuple, & courut ſouvent riſque de ſa vie. Cependant, ſoit que l'influence de la cour & les moyens de corruption prévaluſſent ſur l'eſprit national ; ſoit que les avantages de l'union paruſſent enfin l'emporter ſur les inconvéniens, & que la premiere chaleur s'étant calmée, eût fait place à des réflexions plus juſtes, le parlement d'Ecoſſe ratifia tous les articles avec de légers changemens. Ainſi fut exécuté par une femme un projet que Guillaume, malgré ſa profonde politique, avoit inutilement formé. Ce qui paroît impoſſible n'a ſouvent que des difficultés apparentes. Le bien réel ſe fait ſentir tôt ou tard, & le gouvernement peut tout, pourvu qu'il applique ſes forces avec ſageſſe.

Diſpute en Angleterre ſur l'union.

Quand le traité fut mis ſous les yeux du parlement d'Angleterre, il excita, comme en Ecoſſe, des diſputes & des conteſtations; tant l'uniformité des ſentimens eſt rare parmi les hommes. Un membre des Communes le compara à un mariage forcé, auquel la femme ne conſent pas. Selon lui, « la corruption & la violence avoient » produit cet acte, qui dès-lors ne pouvoit être ſo» lide. La reine obligée par ſon ſerment de main» tenir la religion anglicane, s'obligeoit encore » de défendre l'égliſe presbytérienne d'Ecoſſe: » comment dans un même royaume concilier » deux objets ſi incompatibles? comment réunir » deux nations oppoſées en matiere ſi eſſentiel» le »? Le lord Haversham, après avoir inſiſté ſur des raiſons à-peu-près ſemblables, ajouta, que puiſque l'on aboliſſoit les priviléges des pairs d'Ecoſſe, il étoit à craindre que ceux des pairs d'Angleterre ne fuſſent pas un jour plus reſpectés; que cet exemple devoit inſpirer de juſtes alarmes, & que l'union étant odieuſe aux Ecoſſois, dangereuſe pour les Anglois, les uns & les autres devoient la rejeter.

Les difficultés étoient peu ſolides.

On ne manquoit pas de réponſes à ces argumens. Dans les grandes affaires, il y a toujours pluſieurs faces différentes; les avantages & les inconvéniens ſe touchent: quand les premiers l'emportent de beaucoup ſur les autres, ils

doivent décider la politique. « Or, diſoit-on, » la ſûreté, la tranquillité du royaume ſeront » évidemment les fruits du traité : les ennemis » les plus à craindre, la France & le papiſme, » ne ſeront plus redoutables, ſi la Grande Bre- » tagne ne fait qu'un corps. Quand aux affaires » eccléſiaſtiques, un gouvernement ſage & mo- » déré peut éteindre le feu des diſputes : les can- » tons Suiſſes ne ſont-ils pas très-unis, quoique » de religions différentes ? & la diete d'Alle- » magne n'eſt-elle pas une preuve que la diver- » ſité de croyance n'eſt point un obſtacle à l'union » politique ? » Un acte ſoutenu par des raiſons plauſibles, attaqué par des objections beaucoup moins fortes, devoit entraîner le plus grand nombre des ſuffrages. Le parlement le ratifia. L'expérience a fait diſparoître les fantômes que l'imagination oppoſoit au bien commun. Si l'Ecoſſe a perdu des droits précieux, elle ſemble avoir gagné un avantage plus précieux encore, la tranquillité jointe à la liberté. A en juger par toutes les vraiſemblances, l'union ſeule pouvoit mettre fin aux troubles qui la déchiroient, & qui ne lui étoient pas moins funeſtes qu'au gouvernement.

Bataille de Ramillies.

Cependant la guerre dévaſtoit toujours l'Europe, & Louis eſſuyoit de nouveaux malheurs. Son armée de Flandre étoit ſous les ordres du

maréchal de Villeroi, ſeigneur généreux, courtiſan chéri, mais imprudent général, plein de cette confiance aveugle qui s'égare en dédaignant les ſages conſeils. Marlborough remporta ſur lui une victoire fameuſe à Ramillies. Les François ſe défendirent à peine une demi-heure, furent mis en déroute, perdirent vingt mille hommes, tués, bleſſés, ou priſonniers. Toute la Flandre eſpagnole fut le prix de cette victoire.

Siége de Turin. Un autre déſaſtre conſterna la France. Turin étoit aſſiégé par le duc de la Feuillade; plus digne, comme Villeroi, de figurer à la cour, que d'être à la tête d'une armée. Chamillart, ſon beau-pere, avoit épuiſé le tréſor pour le ſuccès de cette expédition. Mais le général n'étoit que vaillant: le ſiége mal dirigé traînoit en longueur. Le duc de Savoie ſort de la ville, & ſe joint au prince Eugene, l'un & l'autre forcent les lignes des François, diſſipent l'armée que commandoit le duc d'Orléans, s'emparent de toutes les proviſions, des bagages, de la caiſſe militaire, demeurent maîtres du Piémont, & bientôt du reſte de l'Italie. Les fautes de la Feuillade, & principalement un ordre ſecret de la cour qui défendoit d'aller aux ennemis, en cas qu'ils vouluſſent ſecourir Turin, furent la cauſe de cette défaite accablante. Le miniſtere étoit

devenu timide après tant de pertes ; mais il eſt des cas où l'on riſque plus en attendant le péril qu'en l'affrontant.

Barcelone fut aſſiégée avec auſſi peu de ſuccès. Le maréchal de Teſſé leva le ſiége, abandonnant aux ennemis un riche butin. Le comte de Ruvigni, françois, devenu pair d'Angleterre, & connu ſous le nom de Lord Galway, s'empara de pluſieurs villes eſpagnoles, pénétra juſqu'à Madrid, fit proclamer l'archiduc Charles, tandis que Philippe V, ruiné par ſes diſgraces & par celles de ſon aïeul, n'avoit plus que de foibles eſpérances. Il eſt difficile, ſelon la remarque de Voltaire, de donner un roi à une nation malgré elle. Les Caſtillans avoient préféré Philippe. Leur courage s'anima au fort du danger ; ils firent les plus grands efforts pour ſoutenir leur choix & leur réputation. Le roi rentra bientôt dans ſa capitale, où ſon rival étoit déteſté, & où la qualité ſeule d'hérétique faiſoit regarder les Anglois avec horreur. Expéditions en Eſpagne.

Louis XIV, malheureux par-tout, ne démentit point ſa grandeur d'ame. Il parut déſirer la paix ſans plier ſous le fardeau de la guerre. Il envoya de nouvelles troupes en Eſpagne, quelque beſoin qu'il en eût ailleurs. Le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, qui commandoit l'armée dans ce royaume, gagna ſur Bataille d'Almanza.

les Anglois & les Portugais la bataille d'Almanza. Le duc d'Orléans arrivoit pour le remplacer : s'il eut du chagrin de n'avoir pu ſe trouver à la bataille, il ſe couvrit de gloire par la priſe de Lérida. Villars étoit employé en Allemagne, & s'y rendoit formidable. Le duc de Savoie & le prince Eugene paſſerent le Var, aſſiégerent Toulon. Une flotte angloiſe attaqua la ville par mer. Si l'entrepriſe avoit réuſſi, la Provence étoit perdue, l'ennemi pouvoit étendre plus loin ſes conquêtes. Heureuſement le duc de Savoie avoit manqué de diligence : des ſecours arriverent à propos ; le ſiége fut levé ; les alliés hâterent leur retraite ; la diſette, les maladies, l'audace des payſans provençeaux leur firent perdre beaucoup de monde. Pluſieurs vaiſſeaux anglois échouerent en ſe retirant, & l'amiral Showel ſe noya. C'étoit une conſolation médiocre des calamités de la France. Marlborough, après un voyage à Léipſick, où il avoit tenté une négociation avec le roi de Suede Charles XII, alors vainqueur du czar Pierre & du roi de Pologne, vint reprendre le commandement de l'armée dans les Pays-Bas. Sa campagne fut infructueuſe, parce que les François ne voulurent rien haſarder.

Siége de Toulon.

1708. Marlborough

Depuis quelque temps, le crédit de cet illuſtre général commençoit à décliner en Angleterre. Les Torys le haïſſoient comme chef du parti

des Whigs. La ducheſſe ſa femme, qui avoit gouverné la reine avec une ſorte de deſpotiſme, ſe rendit enfin inſupportable par ſes hauteurs. Une autre favorite lui ſuccéda, &, quoique ſa couſine & ſa créature, mit ſon adreſſe à la ſupplanter. Le ſecrétaire d'état, Robert Harley, & Saint-Jean, depuis célebre ſous le nom de Bolingbroke, conjurerent la diſgrace de Marlborough & du miniſtre des finances, Godolphin, ſon ami, dont le fils avoit épouſé ſa fille. On reprochoit au général autant d'avarice que d'ambition. Il amaſſoit des tréſors immenſes, il jouoit un des premiers rôles en Europe : la guerre, ſi terrible pour le peuple, étoit pour lui le chemin de la fortune. Déjà le mécontentement ſe répandoit de toutes parts. L'Ecoſſe en particulier conſervoit un dangereux levain de ſédition, quoique le premier parlement de la Grande-Bretagne ſe tînt conformément au traité.

perd ſon crédit à la cour.

Dans ces conjonctures délicates, Louis XIV fait ſonder les eſprits des Ecoſſois, & entreprend une invaſion en faveur du prétendant, qu'on appeloit en France & à Rome Jacques III. Une flotte angloiſe de cinquante vaiſſeaux de guerre attend les François au paſſage ; le chevalier de Forbin, chargé de conduire le prince, eſt contrarié par les vents ; à peine peut-il ſauver ſes vaiſſeaux ; & cette expédition aboutit à ſemer

Louis XIV entreprend une invaſion en Ecoſſe.

quelques vaines alarmes dans le royaume. Le fils de Jacques II, avec ſes adhérans, fut déclaré traître & rebelle; on ſuſpendit l'acte d'*habeas corpus*, pour que le gouvernement pût s'aſſurer des perſonnes ſuſpectes; on arrêta pluſieurs Ecoſſois; on ſe précautionna contre le danger; & Louis XIV n'eut que la gloire d'avoir formé une entrepriſe hardie, après avoir eſſuyé tant de malheurs.

Le duc de Bourgogne & Vendôme échouent en Flandre.

Ce monarque, auſſi ferme dans l'adverſité que fier dans le cours de ſes ſuccès, fit des efforts incroyables pour triompher de la fortune. Les reſſources de la France parurent ſe multiplier avec ſes pertes. Une armée d'environ cent mille hommes, ſous le commandement du duc de Bourgogne, aidé par le duc de Vendôme, devoit relever, dans les Pays-Bas, l'honneur des armes françoiſes. Malheureuſement le grand prince ne s'accorda point avec le grand général. Le premier étoit auſſi pieux que l'autre étoit ennemi de la contrainte; & la différence de caractères & de principes troubla l'harmonie de leurs conſeils. Ils ſurprirent Gand & Bruges, mais ils furent battus à Oudenarde. Eugene & Marlborough, inférieurs en forces, avoient l'avantage de penſer, d'agir toujours de concert. Les difficultés s'applaniſſoient devant eux; l'entrepriſe la plus téméraire en apparence, ceſſoit de l'être;

quand ils en formoient le deſſein. L'Europe fut étonnée de les voir aſſiéger Lille devant une armée formidable, qui pouvoit enlever leurs convois, forcer les retranchemens, les réduire à de funeſtes extrémités. Lille ſuccomba néanmoins, malgré les efforts du maréchal de Boufflers, qui la défendit près de quatre mois avec une habileté & un courage dignes de lui. Gand, Bruges, & d'autres places ouvrirent leurs portes à l'ennemi. Un parti hollandois s'avança juſques ſous le château de Verſailles. Le duc de Savoie étoit maître des paſſages vers le Dauphiné; l'empereur Joſeph, frere de l'archiduc Charles, tenoit Landau, une des clefs de la France, Paris trembla, tout le royaume fut rempli de conſternation. Siége de Lille.

Philippe V, dont la deſtinée incertaine flottoit au gré des événemens, ne pouvoit être plus heureux que Louis XIV. L'empereur lui avoit déjà enlevé Naples & la Lombardie. Les Anglois lui enleverent encore la Sardaigne pour l'empereur, l'île de Minorque pour eux-mêmes. Clément XI, partiſan des Bourbons, en butte aux hoſtilités de Joſeph, ayant oſé prendre les armes, fut bientôt forcé à les mettre bas & à reconnoître le compétiteur de Philippe. Quelques ſuccès du duc d'Orléans en Eſpagne n'étoient rien Pertes du roid'Eſpagne.

en comparaiſon de ces diſgraces, & la fidélité caſtillanne avoit de rudes épreuves à ſoutenir.

Mort du mari de la reine.

Parmi tant de ſujets de joie, Anne eut le chagrin de perdre le prince de Danemark, ſon époux, homme aimable par ſon caractere, ſans ambition, ſans intrigue, & tel qu'il le falloit pour ne donner aucun ombrage à la nation. Il ſe contenta toujours d'être le premier ſujet, ſe mêlant peu des affaires, quoique en qualité de grand-amiral il pût y prendre beaucoup de part. Les Anglois l'eſtimoient médiocrement, & le regretterent de même. Après ſa mort, le parlement ſupplia la reine de penſer à un ſecond mariage. Mais n'ayant plus d'eſpérance de poſtérité, elle répondit que ſes meſures pour aſſurer la ſucceſſion proteſtante prouvoient aſſez combien elle s'occupoit du bien-public ; que d'ailleurs l'adreſſe des deux chambres étoit de telle nature, qu'on ne devoit point y attendre de réponſe.

Acte de naturaliſation en faveur des proteſtans.

L'acte de naturaliſation en faveur des proteſtans étrangers paſſa enfin au parlement, & reçut la forme de loi. Les Torys s'y oppoſerent en vain, ſous prétexte que ces étrangers n'auroient point le cœur anglois, qu'ils deviendroient dangereux en parvenant aux offices, que leur fortune ou leur pauvreté ſeroit également nui-

ſible à l'état. Cependant les réfugiés françois n'avoient que trop bien ſervi l'Angleterre, ſoit par leur induſtrie, ſoit par leur bravouve. La révocation de l'édit de Nantes les avoit rendus les plus implacables ennemis de Louis XIV : ils ſembloient être nés anglois. Mais ce motif touchoit moins les Whigs, que l'envie de contrebalancer le crédit de leurs adverſaires, en admettant des étrangers dans le corps de la nation : car l'intérêt de parti étoit devenu l'ame des affaires nationales.

L'ambaſſadeur de Ruſſie mis en priſon.

Un événement ſingulier fixa l'attention du parlement & de la cour. L'ambaſſadeur de Moſcovie fut arrêté à la pourſuite d'un marchand. On le traîna en priſon, on le maltraita, & il n'obtint ſa liberté qu'après que le comte de Feversham ſe fut fait caution pour lui. Cette inſulte au caractere d'ambaſſadeur excita les plaintes des puiſſances. Le czar Pierre, déjà célebre par ſes grandes vues, demanda qu'on en punît de mort les auteurs. La reine indignée comme lui de l'attentat, déſiroit ardemment de le ſatisfaire ; mais les loix du royaume y mettoient obſtacle. C'eſt aux loix à infliger la peine de mort ; on n'en trouva aucune qui le fît en pareil cas. Le zele du parlement ſe réduiſit donc à paſſer un bill pour maintenir les priviléges des miniſtres étrangers. Les juges du banc de la reine infor-

merent contre le marchand & contre treize autres perſonnes qui avoient eu part à l'inſulte. Ils furent trouvés coupables, & les priviléges des ambaſſadeurs furent de nouveau reconnus, ſans qu'il y eût moyen de paſſer les bornes de la loi. Anne conſentit à faire des excuſes ſolennelles par ſon miniſtre. Le czar n'exigea rien de plus, admirant peut-être, malgré ſon deſpotiſme, une légiſlation douce, ſi attentive à garantir le citoyen des coups de l'autorité arbitraire.

1709. Louis XIV demande la paix.

Plus de ſept millions ſterling de ſubſides que le parlement avoit accordés, mettoient la reine en état de tout entreprendre. Un hiver affreux, ſuivi d'une famine preſque générale, ne rallentit point l'ardeur des alliés pour la guerre. La fureur de détruire ſes ſemblables par les armes ſubſiſtoit au milieu des fléaux de la nature. Louis XIV, dont les reſſources n'égaloient plus celles de ſes ennemis & dont les armées ſembloient devoir périr de miſere, envoya demander la paix qu'on avoit auparavant reçue de lui. Il offrit de démolir Straſbourg & Dunkerque, d'abandonner le prétendant, de renoncer à toute prétention ſur la monarchie eſpagnole, de céder aux Etats-Généraux la barriere qu'ils demandoient dans les Pays-Bas, & de traiter avec l'empereur, ſuivant les articles de Riſwick. Plus la fortune abaiſſoit ce fier & puiſſant monarque, plus on affecta d'inſulter

à ſes malheurs. Le prince Eugene, le duc de Marlborough, le grand-penſionnaire Heinſius, unis dans les mêmes vues par des motifs plus ou moins nobles, vouloient le réduire aux dernieres extrémités. Ils pouſſerent l'inſolence (car on ne peut adoucir le terme) juſqu'à demander qu'il ſe joignît à eux pour détrôner ſon petit-fils. *Puiſqu'il faut faire la guerre*, dit le roi, *j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.*

Zele des François.

Le zele & le courage des François ſe ranime ſous le poids de l'humiliation & de l'infortune. Louis met ſur pied une grande armée. Les artiſans, les laboureurs qui manquent de pain, ſe font ſoldats. Villars eſt chargé du commandement, & Boufflers, quoique ſon ancien, veut ſervir ſous lui, plus honoré par ce trait de patriotiſme, qu'il ne l'eût été par le commandement même. Cependant les alliés prennent Tournai. Ils attaquent à Malplaquet les retranchemens de l'armée françoiſe. Après un combat ſanglant, Villars étant bleſſé, ils remportent la victoire; ſi c'eſt vaincre que de perdre vingt mille hommes, lorſque les vaincus n'en perdent qu'environ huit mille. Boufflers ſe retire en bon ordre, laiſſant aux ennemis le champ de bataille couvert de leurs morts. La priſe de Mons les dédommagea de leur perte. Cette place importante reſta, ainſi que Tournai & Lille, entre

Bataille de Malplaquet.

les mains des Hollandois, qui reſpiroient alors l'ambition des conquêtes.

Procès du docteur Sacheverel.

Tandis que la France gémiſſoit de ſes maux, & que l'Angleterre triomphoit des revers de Louis XIV, un procès étrange réveilla, dans le ſein de la nation, l'animoſité des deux partis qui la diviſoient. Le docteur Sacheverel, eccléſiaſtique enthouſiaſte, peu éclairé, & d'autant plus attaché à ſes ſentimens; plein de cet eſprit de parti auquel on donne quelquefois le nom de zele, avoit publié de vives déclamations, ſoit pour l'obéiſſance paſſive; ſoit contre la tolérance & les non-conformiſtes, inſiſtant ſur les dangers de l'égliſe & ſur la néceſſité de la défendre. C'étoit attaquer les maximes des Whigs, principaux auteurs de la révolution; c'étoit attiſer le feu des diſputes. Les ſermons de Sacheverel, dénoncés à la chambre-baſſe, furent déclarés de ſcandaleux & ſéditieux libelles. La chambre porta une accuſation contre l'auteur. Pendant trois ſemaines, ce procès ſuſpendit toute autre affaire, attira toute l'attention du public, & devint ſi intéreſſant, que la reine y aſſiſta comme ſpectatrice. Le clergé & le peuple ſe déclarerent pour l'accuſé, avec l'ardeur qu'inſpire ou l'intérêt ou la religion. Il fallut ſe précautionner contre une émeute populaire.

Lorſqu'on eut diſcuté l'accuſation & les dé-

fenſes, il s'éleva parmi les pairs des altercations auſſi vives que le ſujet étoit important. Le comte de Warthon obſerva que la doctrine de Sacheverel, ſur l'obéiſſance paſſive, entraînoit les conſéquences les plus dangereuſes; que la révolution du temps de Guillaume III avoit pour fondement le principe de la réſiſtance; qu'en ſuppoſant la réſiſtance illégitime: on ſuppoſoit une grande partie des citoyens, & même du parlement, coupable de révolte & d'injuſtice; que le gouvernement établi ne devoit donc plus être regardé comme légitime, puiſque les droits de la reine dérivoient de la révolution. L'évêque de Salisbury, Burnet, célebre partiſan de Guillaume, s'efforça de juſtifier la réſiſtance par l'hiſtoire tant ancienne que moderne. Il allégua l'exemple des Macchabées, celui des Hollandois, la conduite qu'avoit tenue Eliſabeth à leur égard, les ſecours qu'elle avoit donnés aux huguenots. Il ajouta que, quoique l'opinion contraire eût prévalu, ceux qui affectoient de la ſoutenir, étoient les premiers à plaider pour la réſiſtance quand ils ſe voyoient opprimés. L'évêque de Bath, plus modéré dans ſes principes, convint que la réſiſtance pouvoit être légitime dans certains cas extraordinaires; « mais, ajouta-t-il ſagement, on ne doit point étaler cette doctrine aux yeux du peuple, toujours

Diſputes ſur l'obéiſſance paſſive.

Réflexions ſages d'un évêque.

prêt à en abuſer, ni citer pour exemple une révolution qu'il vaut mieux couvrir du nom de *vacance ;* le terme de *contrat original*, ſi on ne l'emploie avec une extrême réſerve, peut inſpirer de funeſtes ſentimens ; & l'obéiſſance ne peut être prêchée avec trop de zele, lorſque la réſiſtance eſt ſoutenue par des apologies indiſcretes ». Ces réflexions prudentes irriterent le duc d'Argyle. Il prétendit que le clergé, dans tous les ſiecles, avoit abandonné les droits & les priviléges du peuple, avoit exalté la puiſſance des rois, afin de les gouverner plus facilement ; & que c'étoit une raiſon pour ne pas ſouffrir qu'il ſe mêlât des affaires politiques.

Le docteur condamné.

Pluſieurs Torys des plus diſtingués, en avouant que les ſermons du docteur étoient abſurdes & remplis d'extravagance, ſoutinrent qu'il n'y avoit pas cependant matiere à le condamner. Mais il fut jugé coupable à la pluralité de dix-ſept voix. On lui interdit la prédication pour trois ans ; on condamna au feu ſes diſcours, ainſi que le fameux décret de l'univerſité d'Oxford, en faveur de l'autorité abſolue & du droit irrévocable des ſouverains. Cette ſentence parut ſi douce aux partiſans de Sacheverel, qu'ils en triompherent comme d'une victoire ſur les Whigs. Anne s'étoit montrée favorable à une doctrine qui affermit les droits du trône, & maintient

la tranquillité publique. Elle prorogea le parlement, après avoir témoigné ſon chagrin, & du temps qu'on avoit perdu pour une affaire particuliere, & de la ſuppoſition injurieuſe que l'égliſe étoit en danger ſous ſon regne. Nous verrons le docteur Sacheverel reparoître ſur la ſcene. Il fut bientôt conſolé & enrichi par cet eſprit de faction qui ne connoît ni regle ni bienſéance. Les femmes ſur-tout ſe ſignalerent en ſa faveur. Une lui donna deux cents livres ſterling de revenu en bénéfice; une autre lui fit un legs de mille livres ſterling. Les honneurs qu'on lui rendit furent encore plus étranges.

Reprenons le fil des grands événemens auxquels étoit attaché le deſtin des princes & des royaumes. La derniere campagne ayant encore affoibli les reſſources de la France, Louis XIV eſſaya de nouveau d'obtenir la paix. L'orgueil des alliés s'enivroit des humiliations du monarque. Ses ambaſſadeurs, relégués plutôt qu'admis dans la petite ville de Gertruydemberg, y eſſuyerent mille affronts. Il fit en vain des offres qui auroient pu paroître honteuſes, ſi la néceſſité avoit moins d'empire ſur les ſouverains que ſur le reſte des hommes; il s'engageoit même à fournir de l'argent pour chaſſer d'Eſpagne le roi ſon petit-fils, en cas qu'il ne voulût pas ſe contenter d'un petit royaume qu'on lui céderoit. On

1710. Conduite des allies à l'egard de Louis XIV.

exigeoit abſolument que Louis le chaſſât par la voie des armes, dans l'eſpace de deux mois. Eugene, Marlborough, Heinſius, ne penſoient pas qu'en abuſant de la fortune, on s'expoſe toujours à la perdre. L'événement ſembla d'abord juſtifier leur arrogante préſomption. Douai fut pris après un long siége, ſans que Villars pût le ſauver. Béthune, Aire & Saint-Venant ſubirent le même ſort. La France n'avoit preſque plus de frontieres de ce côté-là.

Vendôme en Eſpagne.

En Eſpagne, on vit le moment où Philippe étoit accablé. Le général anglois Stanhope remporta un avantage ſur ſes troupes; le général allemand Starenberg les défit enſuite à Saragoſſe, & l'archiduc Charles entra triomphant à Madrid. Mais le zele des Caſtillans ſe roidiſſoit contre le malheur. Louis ne pouvant plus donner des ſecours, on ne lui demande qu'un homme, & en l'obtenant, on croit pouvoir ſe défendre. Le duc de Vendôme, ce général adoré par les ſoldats & digne de leur amour, capable, malgré ſes défauts, d'inſpirer la confiance dans les plus triſtes revers, alors inutile à ſa patrie, où il n'avoit plus de commandement, n'eſt pas plutôt arrivé en Eſpagne, qu'une foule de volontaires ſe raſſemblent ſous ſes drapeaux. On s'empreſſe à lui fournir de l'argent, des proviſions, malgré la miſere publique. Il court aſſiéger Stanhope dans Bri-

huéga, il le fait priſonnier avec toute ſa garniſon. Il gagne ſur Starenberg la bataille déciſive de Villavicioſa. Il rétablit en trois ou quatre mois les affaires de Philippe V, & le remet en poſſeſſion d'un royaume dont il conſervoit à peine le titre. Si Vendôme n'eût pas exiſté, ſi on l'eût laiſſé dans ſa retraite, peut-être la monarchie eſpagnole auroit échappé aux Bourbons. Heureux les princes lorſqu'ils ſavent employer les grands hommes!

Bataille de Villavicioſa.

Il y a de ces génies nés pour la gloire des nations, mais trop ſujets à des penchans pernicieux, trop avides de grandeurs ou de richeſſes, qui s'attirent des diſgraces après les ſervices les plus ſignalés. Tel étoit le duc de Marlborough. Ambitieux, inſatiable, tout puiſſant, il perdoit chaque jour de ſon crédit auprès de la reine, parce qu'il agiſſoit en maître plutôt qu'en ſujet. Les caprices & les hauteurs de ſa femme produiſirent une rupture ſans remede. Elle écrivit inſolemment à la reine : *Rendez-moi juſtice, & ne me faites point de réponſe.* Elle ſentit ſa faute, & voulut la réparer. Ni le repentir, ni les prieres, ni les larmes ne purent fléchir ce cœur ulcéré, qu'elle avoit tenu long-temps en eſclavage. *Vous m'avez marqué de ne vous point répondre*, lui dit Anne, *& je ne vous répondrai point.* La nouvelle favorite, milady Masham, ſut mettre à profit

Révolution dans le miniſtere anglois.

les conjonctures. Elle perſuada aiſément à ſa maîtreſſe de ſecouer le joug des Whigs, arbitres du miniſtere. Le comte de Sunderland, ſecrétaire d'état & gendre de Marlborough, Godolphin, Wharton, les autres chefs du parti furent dépouillés de leurs emplois & remplacés par leurs rivaux. Aucun Whig ne reſta dans les places de confiance. Le parlement où dominoit cette faction ayant été diſſous, on prit des meſures certaines pour avoir un parlement de Torys.

Nouveau parlement. Triomphe de Sacheverel.

Ce même Sacheverel, dont le procès avoit excité tant de rumeurs, inſtrument foible par lui-même, mais propre à remuer le vulgaire, devient un des principaux agens de la cour. On le nomme à un bénéfice du pays de Galles. Il y va pompeuſement en triomphe. L'univerſité d'Oxford le traite comme un illuſtre perſonnage; les villes s'empreſſent à l'honorer; des milliers d'hommes tranſportés de joie courent au-devant de lui, avec un appareil ſans exemple; le clergé enflamme le peuple d'une eſpece de fanatiſme; tout retentit de cette exclamation : *l'egliſe & le docteur Sacheverel!* C'étoit le temps où l'on devoit élire les députés. Il n'en fallut pas davantage pour fixer le choix ſur les Torys, & le parlement en fut compoſé preſque tout entier. Quoique le peuple ſoit par-tout peuple, l'Angleterre fournit plus d'exemples, que la plupart des autres

pays, de ces fermentations ſoudaines, excitées par de petites cauſes, & qui produiſent de grands effets.

Les Torys, ſupérieurs à leurs adverſaires, n'oublierent pas qu'ils s'étoient vus dans l'oppreſſion. L'animoſité leur fit violer même la décence. Marlborough, ſi ſouvent préconiſé dans les deux chambres, ſi reſpectable par ſes grandes actions, malgré ſes défauts, Marlborough, la terreur des François, eſſuya d'indignes outrages; & les reproches, les ſatyres, les injures furent le prix de ſes ſervices. Le peuple inſulta ce héros, dont il avoit fait ſon idole. Orgueil, avarice, cruauté, violences, extorſions, rapines, fauſſes démarches, on lui imputoit tout; on lui diſputoit juſqu'à la gloire du courage, au milieu de ſes trophées. Jamais Rome ni Athenes n'avoient vu les jugemens populaires plus abſurdes & plus iniques. Le parlement étendit ſon examen avec la même partialité ſur la guerre d'Eſpagne. Il cenſura la conduite de Galway & de Stanhope; il combla d'éloges Péterbornagh, leur rival. Pour noircir l'ancien miniſtere, la chambre-baſſe déclara ennemis de la reine & du royaume, ceux qui avoient attiré les pauvres du Palatinat, nourris en très-grand nombre aux frais du public.

1711. Marlborough inſulté.

Partialité du parlement.

Un bill paſſa en loi, par lequel il fut réglé que perſonne ne pourroit être le repréſentant

Quel doit être le reve-

nu des membres des communes.

d'un comté au parlement, à moins qu'il n'eût en biens-fonds ſix cents livres ſterling de rente; le repréſentant d'un bourg devoit avoir la moitié de ce revenu. On cherchoit à exclure les commerçans de la chambre des Communes, où il ſemble que les poſſeſſeurs des terres, en général, méritent plus effectivement d'être admis.

Harley, comte d'Oxford. Attentat de l'abbé de la Bourlie.

Harley, miniſtre en faveur, qui avoit beaucoup contribué à la ruine de l'ancien miniſtere, perdoit la confiance des Torys, parce qu'il étoit trop ſage pour imiter leur violence. Mais un événement tragique rétablit tout-à-coup ſon crédit & ſa réputation. L'abbé de la Bourlie, françois, homme de condition, après avoir excité les fanatiques de Cévennes, s'étoit attaché au ſervice de Hollande, puis au ſervice d'Angleterre, toujours inquiet, volage, mécontent & factieux. On lui avoit donné un régiment, & enſuite une penſion de retraite, qu'on ne payoit pas fort exactement. Ne ſe croyant pas récompenſé à proportion de ſes mérites, il voulut traiter avec la cour de Verſailles. On intercepta les lettres; on l'arrêta, on le conduiſit au conſeil pour ſubir l'interrogatoire. Tranſporté de fureur, il demande à parler au ſecrétaire d'état Saint-Jean, vraiſemblablement pour le poignarder. On lui refuſe ſa demande. Comme Saint-Jean étoit loin de lui, il ſe jete ſur Harley en s'écriant:

Hé bien! à toi! il lui porte deux coups de canif, & reçoit auſſi-tôt pluſieurs bleſſures, dont il mourut quelque temps après. Les ſoupçons injurieux au miniſtre s'évanouirent, dès qu'un ennemi de l'état eut attenté contre ſa perſonne. Les deux chambres firent l'éloge de ſa fidélité & de ſon zele; elles accuſerent le papiſme, & la reine ordonna l'exécution des lois contre les papiſtes. Harley devint comte d'Oxford, grand tréſorier; l'adminiſtration paſſa tout entiere entre ſes mains.

Compagnie du ſud.

Il fit créer une compagnie de commerce de la mer du Sud, qui devoit payer les dettes de la marine, moyennant les fonds qu'on lui aſſignoit. La nation ſe flattoit vainement de pouvoir trafiquer ſur la côte du Pérou; le miniſtere comptoit peut-être en obtenir la permiſſion du roi d'Eſpagne par le premier traité de paix: eſpérance chimérique, ſur laquelle étoit fondé l'établiſſement de la nouvelle compagnie.

La cour diſpoſée à la paix.

Le comte d'Oxford vouloit mettre fin à la guerre. Ce deſſein étoit d'autant plus raiſonnable, que l'empereur Joſeph étant mort, l'archiduc Charles ſon frere devoit lui ſuccéder. La politique ne permettoit plus d'établir ſur le trône d'Eſpagne un prince heritier de la puiſſance autrichienne. Cependant l'ivreſſe de la victoire, la paſſion des conquêtes échauffoient tellement

le peuple, qu'on avoit beſoin d'adreſſe pour lui inſpirer des ſentimens pacifiques. Il falloit exciter ſa haine & ſon mépris contre l'ancien miniſtere, auteur d'une guerre auſſi inutile que glorieuſe. Les Communes ſeconderent les vues ſecrettes de la cour. Elles dirent, dans une remontrance à la reine, qu'elles avoient acquitté les dettes accablantes de l'état; qu'en remontant à la ſource de ces dettes; elles avoient découvert des fraudes & un mauvais emploi de l'argent public; que les perſonnes chargées de l'adminiſtration, les années précédentes, avoient omis plus de trente millions de livres ſterling, dont elles devoient rendre compte, que leurs pratiques pernicieuſes avoient ruiné l'Angleterre; & que, ſans la prudence de ſa majeſté, le mal ſeroit devenu irremédiable. Enfin elles ſupplierent la reine de donner ſes ordres, pour faire inceſſamment rendre les comptes à ceux qu'elles accuſoient. Cette remontrance, publiée dans le royaume, remua les eſprits comme on ſouhaitoit. Les miniſtres dépoſés devinrent ſi odieux, qu'on ſe flatta de faire approuver des meſures toutes contraires aux leurs.

On rend odieux l'ancien miniſtere.

Cependant il y avoit encore des ménagemens à garder avec la Hollande & l'Empire. Marlborough, après avoir perdu ſon crédit, conſerva le commandement des troupes, & reparut avec

Marlborough commande encore l'armée.

éclat ſur le théâtre de ſes victoires. Les lignes que le maréchal de Villars avoient tirées de Montreuil juſqu'à Valenciennes, ſembloient mettre la France à l'abri de toute inſulte. Le général anglois, par une marche également adroite & rapide, ſurprit les François & força les lignes. Enſuite il aſſiégea Bouchain, entrepriſe non moins haſardeuſe, qui eut le même ſuccès. Cette campagne ouvroit la France aux ennemis.

Le duc d'Argyle commanda l'armée d'Eſpagne. On le laiſſa manquer d'argent, & il ne put rien faire de conſidérable. L'archiduc partit enfin de Barcelone; il fut élu empereur ſous le nom de Charles VI. Les Anglois, ſi jaloux de maintenir l'équilibre, auroient agi contre eux-mêmes en s'obſtinant à la guerre. Charles VI empereur,

A cette raiſon palpable, ſe joignoit dans le cœur d'Anne un motif d'humanité le plus digne d'émouvoir les princes, mais trop ſouvent étouffé par une politique meurtriere & ambitieuſe: la déſolation, la miſere, & le ſang répandu, tous les maux qui ſuivent les armes, excitoient la douleur de cette princeſſe. Si la France étoit réduite à un état pitoyable, l'Angleterre achetoit bien cher de vains triomphes, dont elle ne recueilloit point de fruits. Elle ſacrifioit ſes tréſors & ſes citoyens pour une cauſe indifférente. La reine, en cherchant la paix, travailloit au Préliminaires de la paix.

bonheur de ſon royaume, autant qu'à celui de l'humanité. C'étoit le plus noble ouvrage que pût faire un ſouverain. Déjà un prêtre françois, nommé Gaultier, avoit été employé pour aſſurer la cour de France des diſpoſitions favorables de celle de Londres. Le poëte Prior, négociateur habile (car les talens s'uniſſent ſouvent, chez les Anglois, à ceux de l'homme d'état), Prior, dis-je, vint conférer à Fontainebleau, avec les miniſtres de Louis XIV. Il repaſſa en Angleterre, accompagné de Ménager, député de Rouen à la chambre du commerce, à qui l'on avoit donné pouvoir de traiter des préliminaires de la paix. Les premiers articles furent ſignés après de longues conférences. Ils portoient la démolition de Dunkerque; ils aſſuroient une barriere à la Hollande; ils ménageoient équitablement les intérêts des alliés. Cependant le miniſtre de Charles VI, à qui on les communiqua, en fit publier la traduction, pour échauffer les eſprits & rompre des meſures ſi ſalutaires. Il reçut auſſitôt défenſe de reparoître à la cour.

Oppoſitions des alliés.

L'empereur & les états généraux ne ſupportant qu'une légere partie du poids de la guerre dont ils retiroient le plus d'avantages, firent des repréſentations à la reine contre ces projets pacifiques. Elle vit avec indifférence les démarches de l'empereur; elle déclara aux Hollandois, par

l'organe du comte de Strafford, ſon ambaſſadeur, que s'ils ne concouroient pas immédiatement aux préliminaires, tout délai de leur part ſeroit regardé comme un refus. Les états conſentirent alors que les conférences fuſſent ouvertes à Utrecht au commencement de l'année ſuivante. Mais la faction des Wihgs s'agitoit dans le royaume. Des pamphlets ſatyriques attaquoient inſolemment les vues du miniſtere. On craignoit même de n'avoir pas la pluralité des voix dans la chambre-haute. Anne créa douze nouveaux pairs, pour y faire pencher la balance de ſon côté.

Et des Whigs.

Tant que Marlborough auroit le commandement des troupes, il falloit s'attendre aux plus vives oppoſitions. On ſaiſit le moment de lui enlever cet avantage. Les commiſſaires, pour l'examen des comptes publics, ayant vérifié qu'il avoit reçu annuellement une ſomme conſidérable des entrepreneurs du pain de l'armée, la reine déclara dans ſon conſeil, qu'afin que l'on pût examiner impartialement cette affaire, elle jugeoit convenable d'ôter au duc tous ſes emplois. Sur ces entrefaites, arriva le prince Eugene, avec des inſtructions de l'empereur. Le but de ſon voyage étoit vraiſemblablement d'animer les Whigs par ſa préſence & par ſes intrigues. Ce grand homme traita Marlborough comme s'il,

1712.

Marlborough privé du commandement.

Le prince Eugene en Angleterre.

eût encore joui de la faveur. Il dînoit un jour chez le comte d'Oxford. Celui-ci ſe félicitant tout haut, par politeſſe, d'avoir à ſa table le premier capitaine de l'Europe : *Si je le ſuis*, répondit le prince, *c'eſt à vous que je le dois.* On ne pouvoit mieux faire l'éloge de Marlborough ; ſa diſgrace étoit principalement l'ouvrage d'Oxford.

Il n'y réuſſit point.

Quoique Eugene reçut en Angleterre tous les honneurs dus à ſon rang & à ſon mérite, il ne réuſſit pas dans ſes projets. Malgré les égards & l'amitié qu'il témoignoit pour Marlborough, le parlement ne ménagea point cet illuſtre général. Il fut accuſé de péculat : la ſoif des richeſſes avoit certainement ſouillé ſa gloire ; mais il ſemble que ſa gloire & ſes ſervices auroient dû couvrir quelques reproches, dont il ſe juſtifioit par des ordres obtenus de la cour. Ce procès traîna en longueur, & la reine écouta moins la paſſion que la prudence : un jugement contre Marlborough n'eût-il pas été une tache ſur ce beau regne ?

Actes du parlement.

Deux nouveaux bills qui paſſerent au parlement, méritent une attention particuliere. Le duc d'Hamilton, écoſſois, demandoit à entrer dans la chambre-haute en qualité de duc de Brandon. Il s'agiſſoit de décider ſi les pairs écoſſois, créés pairs d'Angleterre depuis le traité d'union,

avoient droit de séance au parlement. Quoiqu'il y eût déjà un exemple favorable au duc, la négative l'emporta de cinq voix. Tous les seigneurs qui étoient d'un autre avis, protestèrent contre l'acte ; & les pairs d'Ecosse se plaignirent avec amertume. Le bill de la *conformité occasionnelle*, si long-temps combattu par les Whigs & désiré par l'église anglicane, passa en loi, mais plus modéré qu'il ne l'étoit dans son origine. Les Communes annullerent l'acte de naturalisation, qui communiquoit pour un chelling les priviléges des Anglois aux protestans étrangers : cet acte avoit attiré un très-grand nombre de pauvres, aussi à charge au royaume que les citoyens industrieux lui sont utiles.

Un bill en faveur des épiscopaux, toujours exclus de la tolérance en Ecosse, fut une cruelle mortification pour les presbytériens. On mit le comble à leur dépit, en ordonnant que les cours de judicature fériassent aux fêtes de noël. L'observation de ces fêtes étoit à leurs yeux un reste de papisme. « Puisque la chambre ne veut rien » changer à ce bill, dit un des membres, j'y » acquiesce ; mais je désire qu'on l'intitule : *Bill* » *pour rétablir le jacobisme & la licence des mœurs* ». L'esprit de secte ne pouvoit mieux s'énoncer. Les presbytériens peu ménagés.

Enfin les Communes, aigries contre les Hollandois, attaquerent le traité conclu avec eux On mortifie les Hollandois.

dois ; on se plaint des dépenses de la guerre.

quelques années auparavant, par lequel on leur garantiſſoit une barriere dans les Pays-Bas. Elles repréſenterent à la reine, dans une remontrance étudiée, que la Hollande n'avoit point fourni ſon contingent de troupes, & que l'Angleterre avoit fourni, au-delà du ſien, dix-neuf millions ſterling pendant cette guerre. Les Etats-Généraux ayant publié un mémoire pour leur juſtification, on le qualifia de libelle faux, ſcandaleux, injurieux à la chambre. De pareilles démarches annonçoient une paix prochaine. Dix-neuf millions ſterling, au-delà du contingent, pour une guerre qui n'intéreſſoit point le royaume ! C'eſt ainſi que les états ſe ruinent pour le malheur des uns & des autres, ſans même qu'il ſoit poſſible de ſe dédommager par des victoires & des conquêtes brillantes.

Conférences d'Utrecht.

Les conférences d'Utrecht commencerent néanmoins ſans apparence de ſuccès. L'empereur & les Etats-Généraux demeuroient opiniâtrément attachés à leurs prétentions ; ils vouloient forcer Louis XIV à ſouſcrire aux conditions les plus honteuſes. Ce monarque venoit de perdre le dauphin ſon fils unique, le duc de Bourgogne ſon petit-fils, le duc de Bretagne, fils aîné du duc de Bourgogne. Pour comble de malheur, le duc d'Anjou (depuis Louis XV) étoit menacé d'une mort prochaine. Le roi d'Eſpagne pouvoit

hériter de la couronne de France. Il falloit qu'il renonçât à ſes droits ſur cette couronne, pour que la reine Anne conclût le traité, dont les articles étoient ſecrétement réglés entre les deux cours. L'expérience apprenoit à ſe défier de renonciations ſi incertaines; mais on eſpéroit qu'en cas de beſoin, elles ſeroient ſoutenues par les puiſſances intéreſſées à l'équilibre de l'Europe. Philippe V accorda ce qu'exigeoit de lui la néceſſité. Anne convint d'une ſuſpenſion d'armes; elle envoya ordre au duc d'Ormond, ſon général en Flandre, de finir les hoſtilités qui duroient encore; elle communiqua au parlement le plan du traité de paix; & malgré les efforts de Marlborough & de Godolphin, les deux chambres l'aſſurerent de leur approbation pleine de reconnoiſſance.

Les Anglois abandonnent les alliés.

Eugene preſſoit le ſiége du Queſnoi, quand le duc d'Ormond abandonna les alliés. Preſque tous les étrangers à la ſolde de l'Angleterre refuſerent de le ſuivre, tant ils ſe flattoient de nouveaux triomphes. Louis livre Dunkerque aux Anglois pour sûreté de ſes engagemens; il attend avec inquiétude les événemens d'une campagne critique. Eugene prend le Queſnoi, & aſſiége Landrecie; des détachemens ennemis ravagent la Champagne; le royaume eſt conſterné. Mais il ne faut qu'un moment pour détruire l'ou-

vrage de la fortune. Les lignes du prince Eugene étoient, dit-on, trop étendues, & les différens poſtes, par conſéquent, trop ſéparés pour ſe ſoutenir mutuellement. Une attaque bruſque, bien concertée, fit le ſalut de la France. Villars force les retranchemens du général d'Albemarle, campé à Denain, ſans que le prince puiſſe y porter du ſecours; il ſe rend maître de Marchiennes, le dépôt des magaſins de l'ennemi; il délivre Landrecie, reprend Douai, le Queſnoi, Bouchain, & acquiert en une campagne la ſupériorité ſur ce vainqueur, enflé de tant de ſuccès.

1713. Paix d'Utrecht.

Telle étoit cependant la fureur des alliés contre la maiſon de France, qu'ils réſolurent de pouſſer la guerre avec obſtination. Mais la plupart ſentirent que ſans l'Angleterre leurs efforts ſeroient inutiles. D'ailleurs Anne n'avoit rien négligé pour leur avantage; ils ne pouvoient refuſer la paix que par une odieuſe ambition. Elle fut enfin conclue à Utrecht. Louis XIV reconnut le titre de la reine; abandonna le prétendant; garantit l'ordre de ſucceſſion en faveur de la maiſon de Hanover; céda la baie de Hudſon, l'île de Terre-Neuve & l'Acadie; s'obligea de raſer les fortifications de Dunkerque: une grande partie de ſes anciennes conquêtes dans les Pays-Bas devoit ſervir de barriere aux Hollandois, c'eſt-

à-dire, recevoir leurs garniſons, la propriété demeurant à la maiſon d'Autriche : le duc de Savoie devoit avoir la Sicile : on cédoit à l'empereur, Naples, Milan, la Sardaigne, la Flandre eſpagnole : on laiſſoit Gibraltar & l'île de Minorque aux Anglois, avec des droits conſidérables pour le commerce d'Amérique : l'Eſpagne & ſes poſſeſſions dans le nouveau monde demeuroient à Philippe V : on ſtipuloit enfin les intérêts du roi de Portugal & des autres confédérés.

Traité de Raſtadt.

Charles VI refuſa d'acquieſcer à ces conditions, & ne tarda guere à s'en repentir. Le maréchal de Villars paſſa vers le Rhin, prit Landau & Fribourg, défit une armée allemande. Alors l'empereur déſira la paix, & la fit en 1714, par le traité de Raſtadt, moins avantageux pour lui que n'eût été celui d'Utrecht. Il auroit eu Landau, peut être même Strasbourg, s'il avoit ſu finir la guerre à propos. Il ne reconnut point le roi d'Eſpagne, qui de ſon côté refuſa de le reconnoître. Le traité d'Utrecht n'en fut pas moins efficace.

Anne blâmée en Angleterre.

Le calme rendu à tant de peuples, des avantages ſi précieux aſſurés à l'Angleterre, ſuffiſoient pour immortaliſer la reine Anne. Mais l'eſprit de faction, qui ne voit les objets que ſous de fauſſes couleurs, ſe plaît à noircir ce que la

ſageſſe doit admirer. Les Whigs déclamerent injurieuſement contre la paix. Selon eux, le traité d'Utrecht étoit l'opprobre & la ruine de la nation. Leurs invectives, leurs libelles n'épargnoient perſonne; & la reine, après le plus grand ſacrifice qu'elle pût rendre à l'humanité, ſe voyoit en butte aux reproches de ſes propres ſujets *.

Les Ecoſſois mécontens.

Une conteſtation dangereuſe élevée dans le parlement augmenta ſes inquiétudes. On avoit mis un impôt ſur la dreche; l'Ecoſſe n'en étoit pas exempte, quoique les membres écoſſois euſſent inſiſté vivement ſur la pauvreté de leur pays. Ce fardeau leur parut ſi intolérable, qu'ils propoſerent dans la chambre-haute de diſſoudre l'union. Les débats furent très-vifs à ce ſujet. Les Whigs ſe déclarerent contre le traité d'union qu'ils avoient ſoutenu autrefois avec chaleur. Les Torys le ſoutinrent auſſi fortement qu'ils l'avoient autrefois attaqué. Peu importe aux hommes de parti d'être en contradiction avec eux-mêmes, pourvu qu'ils l'emportent ſur leurs adverſaires. La pluralité fut pour les Torys;

* Peut-être, dit madame Brooke, l'intérêt de l'humanité demandoit-il qu'on mît de plus fortes entraves à l'ambition de la France. J'avoue que je ne conçois pas cette critique, ſur-tout après la guerre de 1755.

l'union ſubſiſta, & les Ecoſſois furent ſoumis à l'impôt.

Plus la reine, dont la ſanté s'affoibliſſoit de jour en jour, avoit beſoin de tranquillité, & avoit lieu d'en attendre, plus l'aigreur des factions lui procura de nouveaux chagrins. On ſema le bruit qu'elle penſoit à mettre le prétendant ſur le trône; que la ſucceſſion établie pour la maiſon de Hanover étoit en danger; que toutes les vues du miniſtere tendoient à détruire le ſyſtême national. Les Whigs prennent feu ſur ces malignes conjectures. Ils renouvellent leurs clameurs dans un nouveau parlement. Le prétendant, renvoyé par Louis XIV, s'étoit retiré en Loraine. On veut l'arracher de cet aſyle; on veut que ſa tête ſoit miſe à prix. La chambre des pairs délibere de préſenter une adreſſe pour cet objet. Quelques membres ſe récrient contre une ſi grande inhumanité; ils inſiſtent ſur les droits de la nature & de la religion, ſur la douceur des lois d'Angleterre. Leurs repréſentations n'aboutiſſent qu'à obtenir quelque adouciſſement; car la récompenſe devoit être promiſe à quiconque ſe ſaiſiroit du prince, en cas qu'il entreprît de deſcendre dans le royaume.

1714. Mouvement des Whigs.

Excès contre le prétendant

La reine, en recevant l'adreſſe des pairs, leur dit avec une ſage modération, que le vrai moyen d'affermir la ſucceſſion proteſtante, & de ſou-

La ſageſſe de la reine n'obtient rien.

tenir le gouvernement actuel, étoit de bannir les craintes & les jalousies frivoles qu'on répandoit artificieusement par-tout; qu'elle ne voyoit aucune raison d'en venir à de telles extrémités, & qu'elle donneroit ses ordres quand elle le jugeroit convenable. La princesse Sophie, son héritiere, étant morte, les jacobites remuerent, les factieux donnerent de nouveau l'alarme. Anne publia enfin la proclamation qu'on désiroit contre son frere. Elle prorogea ensuite le parlement, non sans témoigner combien elle étoit sensible aux divisions qui en troubloient l'harmonie.

Brouillerie d'Oxford & de Bolingbroke.

Ses chagrins furent envenimés par des cabales de cour. Le secrétaire d'état Saint-Jean, devenu lord Bolingbroke, s'étoit insinué dans les bonnes graces de la favorite, & avoit miné sourdement le crédit du comte d'Oxford. Ces deux ministres se brouillerent avec éclat. Oxford écrivit à la reine contre un rival qu'il peignoit comme un caractere turbulent & dangereux. Bolingbroke se défendit, en accusant le trésorier de correspondances suspectes avec Marlborough qui étoit sorti du royaume; & avec le prince de Hanover qui avoit envie d'y entrer malgré la reine. Anne fut témoin d'une dispute violente dans laquelle Oxford perdit le respect, & s'échappa en menaces contre ses ennemis. Elle le dépouilla sur-le-champ de ses emplois.

L'agitation, l'inquiétude la conduiſirent au tombeau. Elle mourut dans la cinquantieme année de ſon âge, & la treizieme de ſon regne. Peu de ſouverains ont mérité plus d'éloges que cette princeſſe. Sans avoir ni de grands talens, ni un eſprit bien cultivé, ni aſſez de vigueur dans l'ame pour ne pas laiſſer trop d'aſcendant aux favoris, elle ſe diſtingua par les qualités du cœur, une piété ſincere, une vertu conſtante, une tendre affection pour ſes ſujets, une douceur inaltérable dans le gouvernement comme dans le commerce familier. On l'appeloit la *bonne reine Anne*, titre plus glorieux que les victoires qui ont rendu ſon regne ſi célebre. Marlborough fit trembler la France; mais elle pacifia l'Europe. Mort de la reine.

GEORGES I.

Les jacobites s'étoient vainement flattés que les droits du ſang prévaudroient en faveur du fils de Jacques II, ſur les motifs qui avoient fait exclure ce monarque & ſa poſtérité de la couronne d'Angleterre. Soit que la reine Anne eût formé, ou non, le projet de changer l'ordre de ſucceſſion établi par le parlement, les conjonctures ne lui avoient pas permis de rien entreprendre pour un frere malheureux. Sa mort 1714. L'électeur de Hanover reconnu roi.

déconcertoit les Torys ; Bolingbroke, un de leurs principaux chefs, reſtoit ſans pouvoir, & ſon génie, plus brillant que ſolide, n'étoit point fait pour gouverner la nation. Tout ſe ſoumit à un étranger. Georges de Brunſwick, électeur de Hanover, fils de la princeſſe Sophie, petite-fille de Jacques I, fut proclamé ſans la moindre oppoſition. C'étoit un prince de cinquante-quatre ans, d'un eſprit vaſte, d'une réputation bien établie, joignant le mérite militaire aux qualités politiques, ayant pour maxime de *n'abandonner jamais ſes amis*, *de rendre juſtice à tout le monde*, & *de ne craindre perſonne*. Le parlement aſſemblé en ſon abſence lui accorda le même revenu dont avoit joui la reine Anne. Au lieu de cinq mille livres ſterling, promiſes ſous le dernier regne, on en promit cent mille à quiconque arrêteroit le prétendant, en cas qu'il voulût deſcendre dans le royaume. Le temps avoit fortifié la haine contre les Stuarts. Leur religion faiſoit oublier ce que l'on devoit à leur perſonne.

Georges ſe déclare pour les Whigs.

Georges ſe hâta d'arriver en Angleterre. Un prince juſqu'alors eſtimé par ſa prudence, paroiſſoit capable d'éteindre l'ardeur des factions, ou de la tourner vers le bien public. Il en ſeroit peut-être venu à bout, s'il avoit tenu la balance égale entre les partis, & qu'il eût tâché de les réunir en les ménageant. Soit qu'il jugeât

la choſe impoſſible dans une nation turbulente, ſoit que les préjugés contre les Torys l'entraînaſſent au-delà des juſtes bornes, il donna toute ſa confiance à leurs adverſaires, comme plus dévoués au nouveau gouvernement. Bolingbroke perdit ſa place de miniſtre; le commandement des troupes fut ôté au duc d'Ormond, & rendu à Marlborough; la révolution (car c'en étoit une pour les Anglois), s'étendit aux autres emplois de faveur; enfin les Whigs triompherent avec d'autant plus d'inſolence, qu'ils étoient tombés dans une plus profonde diſgrace. Ces commencemens ne pouvoient qu'aigrir l'animoſité, & entretenir un levain de troubles. Mais on doit l'avouer, c'eût été un prodige, dans les circonſtances, que de tenir un juſte milieu entre des partis également nombreux & remuans.

Révolutions de cour.

Georges montra plus de ſageſſe, en déclarant qu'il étoit réſolu de maintenir les égliſes d'Angleterre & d'Ecoſſe dans l'état où elles étoient établies par les lois; qu'il eſpéroit y réuſſir ſans donner atteinte à la tolérance accordée aux proteſtans non-conformiſtes, tolérance ſi avantageuſe au commerce & au bien public; que ſur-tout il conſerveroit ſoigneuſement la propriété, ce droit ſi précieux des ſujets, principale ſource du bonheur de la nation.

Déclaration du roi.

Un des principaux articles du traité d'Utrecht

Démolition de Dunkerque & de Mardick.

preſcrivoit à Louis XIV la démolition de Dunkerque, dont le port lui avoit coûté des ſommes immenſes, & étoit devenu pour l'Angleterre un objet de jalouſie & de terreur. En exécutant le traité, il fit élargir le canal de Mardick ; on y commença un port comparable à celui dont il falloit ſe priver. Le comte de Stair, ambaſſadeur de la cour de Londres, ſe plaignit vivement de cette entrepriſe. Selon pluſieurs hiſtoriens, le monarque lui répondit : *J'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas ſouvenir.* Voltaire aſſure que cette réponſe, peu convenable, ſelon lui, n'eſt point ſortie de la bouche de Louis XIV. Sans examiner le fait, on y peut reconnoître l'ancienne fierté du conquérant de la Hollande & de l'arbitre de l'Europe. Mais les temps n'étoient plus les mêmes ; les Anglois eurent ſatisfaction ; les travaux de Mardick furent ſuſpendus ; on les démolit ſous la régence.

Mutinerie dans le royaume.

Cependant le feu de la mutinerie gagnoit déjà le royaume. Tout retentiſſoit des plaintes du parti humilié. Pluſieurs villes étoient remplies de tumulte. On ne manquoit pas, pour animer davantage le peuple, de joindre la cauſe de l'égliſe à celle de la faction. *Bas les Whigs ! Sacheverel pour toujours !* c'étoit comme le cri de ralliement. Le prétendant qu'on appelloit le che-

valier de Saint-Georges, eſſaya de profiter des conjonctures; il publia un manifeſte, dans lequel il ſe plaignoit qu'on eût proclamé un prince étranger, contre la loi fondamentale & inconteſtable du droit héréditaire; obſervant que nul acte n'avoit pu déroger à cette loi, & que ſes ſujets en la violant, s'étoient fait tort à eux-mêmes autant qu'à lui. Manifeſte du prétendant.

Dans un moment ſi critique, il importoit au roi d'avoir un parlement dont il fût le maître. Il en convoqua un nouveau, mais de maniere à irriter les mécontens. Sa proclamation renfermoit des plaintes contre ceux qui ſe montroient mal affectionnés au gouvernement établi; il eſpéroit, ajoutoit-il, qu'on éliroit des perſonnes capables de remédier aux déſordres actuels; qu'on auroit une attention particuliere pour les citoyens dont le zele avoit ſoutenu la ſucceſſion proteſtante, lorſqu'elle étoit en danger. Rien ne pouvoit mieux déſigner les Whigs, ni marquer plus clairement de quel côté on attiroit les ſuffrages. L'influence de la cour eut ſon effet ordinaire, & dirigea les élections en corrompant les électeurs. 1615. Convocation d'un parlement.

Dès que le parlement fut aſſemblée, le roi renouvela, par une harangue remarquable, les aſſurances de ſon zele pour le bien public. « La » tranquillité & le bonheur de mon peuple, dit- Harangue du roi.

» il, ſeront les principaux ſoins de ma vie. Je » regarderai comme mes meilleurs amis ceux » qui m'aideront à ſuivre ces meſures; & je ne » doute point que je ne me trouve en état, » avec votre ſecours, de renverſer les projets » de ceux qui voudroient m'enlever le bien que » j'eſtime le plus, l'affection de mon peuple ».

Revenu de la couronne. Les Communes fixerent la *liſte civile* ou le revenu de la couronne, à ſept cent mille livres ſterling, outre les dépenſes extraordinaires.

Patriotes réprimés. Quelques membres eurent le courage de parler en patriotes. On propoſa d'examiner la proclamation du roi. Le chevalier Windham déclara qu'elle étoit inſoutenable, ſans exemple, & d'une conſéquence dangereuſe pour la conſtitution même du parlement. *A la tour! à la tour!* s'écria-t-on auſſitôt. Il eut ordre de ſortir; cent vingt-neuf membres l'accompagnerent. Les autres convinrent qu'il ſeroit réprimandé par l'orateur, comme ayant abuſé indignement de la liberté de la parole. On l'auroit comblé d'éloges ſous les Stuarts.

Accuſation contre les anciens miniſtres. La faction dominante vouloit écraſer ſes adverſaires par une vengeance d'éclat. Un comité ſecret fut chargé de rendre compte des dernieres négociations; & ſur ſon rapport, on pourſuivit cruellement les anciens miniſtres. Le fameux Robert Walpole, préſident de ce comité,

Robert Walpole.

homme habile, qui avoit toute la confiance du roi, accuſe de haute-trahiſon Bolingbroke, retiré en France, auteur du traité particulier conclu avec Louis XIV. Le lord Conisby ſe leve auſſitôt & dit: » Le digne préſident a accuſé la » main, & moi j'accuſe la tête; il a accuſé le » clerc, & moi j'accuſe le juge; il a accuſé l'éco- » lier, & moi le maître; j'accuſe Robert Har- » ley, comte d'Oxford de haute-trahiſon, d'au- » tres crimes, & d'inſignes malverſations ». Le frere d'Oxford prend la parole pour le défendre. Il repréſente que ce miniſtre n'a rien fait que par l'ordre de la reine; que la paix d'Utrecht eſt avantageuſe; que deux parlemens l'ont approuvée comme telle. Ces raiſons ne déſarment point les Communes. On porte l'accuſation à la chambre-haute. Le comte, après y avoir proteſté de ſon innocence, & obſervé que ſi des miniſtres d'état, qui exécutoient les ordres du ſouverain, étoient reſponſables de leur conduite, tous les membres de la chambre, pouvoient être un jour expoſés aux mêmes recherches. « Mi- » lords, ajouta-t-il, je vais prendre congé de » vous, peut-être pour toujours. Je donnerai ma » vie avec joie, pour une cauſe que favoriſoit » ma chere maîtreſſe, notre derniere reine. » Quand je conſidere que je dois être jugé par » la juſtice, l'honneur & la vertu de nos pairs,

Procès du comte d'Oxford.

» j'acquieſce volontiers à ce jugement. La vo-
» lonté de Dieu ſoit faite. » On le conduiſit à la tour, quoique dangereuſement malade de la gravelle. Le peuple l'accompagna en foule, invectivant contre les perſécuteurs de ce reſpectable miniſtre. Le duc d'Ormond & le comte de Strafford furent accuſés de même. Ormond, perſuadé que ni ſa naiſſance, ni ſes ſervices ne pouvoient lui procurer un jugement équitable, aima mieux quitter ſa patrie, que de courir les riſques de l'événement. Lui & Bolingbroke n'ayant pas comparu au temps preſcrit, le bill d'*attainder* paſſa contre eux, leurs noms furent effacés de la liſte des pairs.

Ormond & Bolingbroke proſcrits.

Ces violences aigrirent d'autant plus les eſprits, qu'ils étoient déjà en fermentation. Peu auparavant, Londres & Weſtminſter avoient été remplis de tumulte. Le peuple avoit foulé aux pieds toute bienſéance, juſqu'à brûler une figure de Guillaume III, juſqu'à inſulter ceux qui célébroient l'anniverſaire de la naiſſance de Georges. Les jacobites remuoient dans le royaume. Le roi déclara au parlement qu'on étoit menacé d'une invaſion. On lui donna le pouvoir de ſuſpendre l'acte d'*habeas corpus*, & de faire arrêter toutes les perſonnes ſuſpectes; on promit cent mille livres ſterling à quiconque ſaiſiroit le prétendant mort ou vif; on leva des trou-

On craint une invaſion.

pes; on arma la flotte; on fit toutes ſortes de préparatifs. Ce n'étoit pas une alarme ſans fondement. Les Torys pouſſés à bout commençoient à entretenir des correſpondances avec les ennemis du dehors. Le prétendant eſpéroit la protection de Louis XIV.

Mort de Louis XIV.

Mais ce monarque, long-temps l'idole de ſes ſujets & la terreur de l'Europe, mourut dans une triſte vieilleſſe. M. Smolett ne le conſidere que comme *un tyran faſtueux*, qui ſacrifia le repos du monde à ſon orgueil. C'eſt ainſi que les haines nationales alterent la vérité hiſtorique. Un écrivain aſſez injuſte pour flétrir la mémoire de Louis XIV, ſans lui donner aucune louange, eſt aſſez réfuté par les événemens de ſon regne. Avec de l'ambition & de l'orgueil, un grand prince peut faire des fautes, & conſerver des droits légitimes à l'admiration. Nous ne ſommes plus les échos de ſes flatteurs; nous n'élevons plus juſqu'aux cieux ce ſuperbe conquérant qui menace la liberté de ſes voiſins, ni le zélateur impérieux qui ne ménage point les conſciences de ſes ſujets. Les préjugés & les paſſions d'autrui l'égarerent quelquefois malgré ſa droiture & ſa bonté naturelles. Mais combien de preuves de ſageſſe, de juſtice, de bienfaiſance, de grandeur d'ame; combien d'inſtitutions précieuſes à la France, utiles même à toute

l'Europe, assurent à ce monarque les éloges de la postérité !

1716. Révolte en Ecosse & en Angleterre.

Le duc d'Orléans, régent du royaume sous la minorité de Louis XV, se lia bientôt avec l'Angleterre. Sa politique ne s'accordoit point avec les désirs du prétendant. Enfin les partisans de ce dernier, ou plutôt les mécontens, paroissent en armes. Le comte de Marr leve des troupes en Ecosse, y fait proclamer Jacques III. Le nord de l'Angleterre imite cet exemple de sédition. Bientôt les rebelles sont poussés vigoureusement. La bataille de Dumblain les affoiblit beaucoup sans les vaincre. Enfin un renfort de six mille Hollandois assure la supériorité à l'armée royale, & le prétendant qui étoit descendu en Ecosse, est contraint de repasser la mer. Plusieurs de ses partisans avoient été arrêtés ; ils furent condamnés à mort. On vit les femmes de ces illustres malheureux implorer en vain la clémence du parlement. Georges se montra inflexible. La chambre-haute le suppliant de surseoir à l'exécution, il répondit sèchement qu'il feroit ce qui lui paroîtroit le plus convenable à la dignité de sa couronne & à la sûreté de ses sujets. Le comte de Nithsdale devoit périr sur un échafaud, ainsi que d'autres seigneurs. Sa femme le sauva par un généreux artifice. Elle obtint la permission de lui dire le dernier adieu,

Punitions sans clémence.

Générosité & courage d'une femme.

courut l'embraſſer dans ſa priſon, changea d'habillement avec lui, ménagea ainſi ſa fuite, & demeura priſonniere à ſa place. Interrogée juridiquement, elle garda un profond ſilence ſur le lieu de la retraite du comte. On la mit en liberté, ſoit parce qu'il eût été trop odieux de la punir, ſoit parce qu'on ne pouvoit s'empêcher de rendre juſtice à ſa vertu.

La cour veut prolonger la durée du parlement.

Souvent la ſévérité ne ſert qu'à enhardir l'eſprit de révolte. Quoique les rebelles fuſſent abattus, il étoit à craindre que des exécutions ſanglantes ne leur ſuſcitaſſent des vengeurs. Après avoir ordonné beaucoup de ſupplices, la cour chercha le moyen d'en prévenir les effets. Le parlement actuel lui étoit ſoumis : un nouveau parlement pouvoit ſe tourner contr'elle, & faire retomber ſur les miniſtres la rigueur dont on accabloit les citoyens. L'acte des parlemens triennaux, ce rempart de la liberté nationale, inſpiroit de juſtes alarmes à un miniſtere qui ſembloit tendre au deſpotiſme. Attaquer cet acte ſi important, étoit une entrepriſe haſardeuſe ; mais les conjonctures étoient favorables. Un pair repréſenta à la chambre-haute que les élections trop fréquentes entretenoient l'activité des partis, fomentoient des haines dans les familles, entraînoient des dépenſes ruineuſes, occaſionnoient des cabales & des intrigues des ſouverains étran-

Raiſons pour.

gers ; que dans la ſituation préſente des affaires, il convenoit de remédier à ce mal, & que c'étoit un moyen d'étouffer la rebellion, toujours prête à ſe ranimer. Il propòſa enfin de dreſſer un bill pour étendre la durée du parlement.

Raiſons contre.

Ces raiſons furent vivement combattues par d'autres ſeigneurs. « Les lois fondamentales du » royaume, diſoient-ils, exigent de fréquens » parlemens ; ils ſont établis par l'uſage de plu- » ſieurs ſiécles, ils intéreſſent la liberté & la » gloire des citoyens : quelle confiance les étran- » gers pourront-ils avoir en une nation qui au- » roit ſacrifié ſes droits les plus précieux ? Les » dépenſes des élections, les cabales qu'elles oc- » caſionnent, loin de diminuer par ce nouveau » & dangereux ſyſtême, n'augmenteront-elles » pas avec l'intérêt qu'auront les particuliers à » briguer les places d'un long parlement ? Le » miniſtere n'aura-t-il pas plus de motifs & plus » de moyens d'en corrompre les membres ? Le » parlement ne pourra-t-il pas aſpirer lui-même » à ſe rendre perpétuel, après avoir prolongé » ſa durée ; ce qui anéantiroit les priviléges du » peuple & la conſtitution de l'état » ?

Le parlement fixé à ſept ans.

Des argumens ſi plauſibles furent trop foibles contre les influences de la cour. On diſputa, on s'échauffa, mais les deux chambres paſſerent le bill, qui fixoit la durée du parlement à ſept

années, & Georges triompha, en quelque maniere, du peuple dont il auroit dû ſe faire aimer.

La complaiſance du parlement lui tint lieu, autant qu'il étoit poſſible, de l'affection de ſes ſujets. Comme ſes affaires l'appeloient en Allemagne, on annulla une clauſe de l'acte de *limitation* qui lui ôtoit la liberté de s'éloigner du royaume. Il avoit acquis, comme électeur de Hanover, les duchés de Bremen & de Werden, dont le roi de Suede, Charles XII, avoit été dépouillé par ſes ennemis. Ce jeune héros, auſſi brave & plus vertueux qu'Alexandre, mais dont la paſſion pour la guerre coûta tant de larmes à l'humanité, étant ſorti de ſa captivité de Bender, reſpiroit la vengeance, & brûloit de réparer ſes malheurs. Irrité contre le roi d'Angleterre, il réſolu de le détrôner, de faire une invaſion en faveur du prétendant. Celui qui avoit mis Staniſlas Leczinski à la place d'Auguſte, roi de Pologne, pouvoit eſpérer de rétablir la maiſon de Stuart ſur le trône qui lui appartenoit par ſa naiſſance. Le baron de Gortz, génie entreprenant, miniſtre abſolu de Charles, dirigeoit toute l'entrepriſe. Il négocioit la paix avec le czar, pour accabler les autres ennemis de la Suede; il agiſſoit de concert avec le cardinal Albéroni, miniſtre d'Eſpagne; il alla lui-même intriguer en Hollande, tandis que le comte Gil-

Charles XII veut détrôner Georges.

lenburgh, ambaſſadeur en Angleterre, conſpiroit ſourdement à Londres. Les meſures étoient bien priſes; les difficultés ſembloient s'applanir; une multitude de mécontens déſiroient la révolution, diſpoſés à y concourir avec ardeur. Quoique Georges ſe fût mis à couvert par une confédération avec la cour de France & les Etats-Généraux, le danger étoit imminent, ſi le ſecret eût été impénétrable.

1717. Informé de ces intrigues, le roi ſe hâte de quitter Hanover, & de retourner à Londres. Il fait arrêter le comte de Gillenburgh; le baron de Gortz eſt auſſi arrêté en Hollande. On trouve dans leurs papiers des preuves certaines du complot; on les met ſous les yeux du parlement. Georges demande un ſubſide extraordinaire pour garantir ſes royaumes du péril dont la Suede la menace. Quelques membres ſe récrient contre une telle propoſition, ſoutenant qu'elle ne s'accorde point avec les uſages parlementaires, que de nouvelles alliances ſeroient inutiles, & qu'on ne doit pas les acheter à prix d'argent. Après de vifs débats & des plaintes ameres contre les miniſtres, le ſubſide eſt accordé. Ainſi l'Angleterre ſe trouva engagée dans les affaires du continent, parce que la maiſon régnante poſſédoit des états en Allemagne. Inconvénient qui a entraîné pluſieurs fois des ſuites fâcheuſes, ſur-

Le roi engage l'Angleterre dans les affaires du continent.

tout en donnant au roi une armée que la nation ne peut voir qu'avec inquiétude.

Le comte d'Oxford languiſſoit depuis deux ans à la tour. Il profita d'une brouillerie entre les miniſtres pour demander un jugement. Les deux chambres eurent de violentes conteſtations ſur la maniere dont il falloit y procéder. Celle des ſeigneurs ſoutint que c'étoit à elle de régler les procédures, comme de prononcer la ſentence, & l'emporta ſur l'oppoſition des Communes. Les accuſateurs ayant été requis de comparoître, & ne s'étant point préſentés, Oxford fut renvoyé abſous. Mais la chambre-baſſe, animée par le reſſentiment, le fit excepter, ainſi que Prior, de l'acte de pardon que le roi accorda enfin. Trop de ſévérité avoit précédé cet acte, pour qu'il effacât les impreſſions de la rigueur. Une ſage clémence ſait pardonner à propos & ſollicite au repentir. On reprochoit à Georges de n'avoir pas imité en cela ſes prédéceſſeurs.

Oxford déchargé de l'accuſation.

Un événement imprévu le délivra de toute inquiétude du côté de la Suede. Charles XII, qui étoit ſur le point de s'unir avec le czar Pierre-le-Grand, fut tué au ſiége de Fridérichsbal en Norwège. Les états qu'on lui avoit enlevés, demeurerent entre les mains des poſſeſſeurs. Georges n'avoit pas encore reçu l'inveſtiture des duchés de Bremen & de Werden. C'étoit pour lui une

Mort de Charles XII. Entrepriſe de la cour d'Eſpagne.

raiſon de ménager l'empereur, & de le ſoutenir contre l'Eſpagne. Tandis que Charles faiſoit la guerre aux Turcs, comme alliés des Vénitiens, guerre fameuſe par les victoires du prince Eugene, Philippe V s'empara de la Sardaigne, ſous des prétextes plus ſpécieux que ſolides. Le cardinal Albéroni, ſon miniſtre, dont les projets ambitieux tendoient au renverſement de l'ordre établi par la paix d'Utrecht, attira ſur la monarchie eſpagnole un orage que la prudence ſembloit devoir éviter. L'empereur, la France, l'Angleterre & la Hollande conclurent un traité célebre pour maintenir la tranquillité de l'Europe. Cette quadruple alliance régloit le partage de quelques états. Philippe en fut mécontent; on ſe prépara bientôt à la guerre.

Quadruple alliance.

La loi martiale rétablie.

Le parlement fixa le nombre des troupes à ſeize mille hommes, & paſſa un bill pour punir la mutinerie & la déſertion. En rétabliſſant la loi martiale, on enlevoit au magiſtrat civil la connoiſſance des crimes que commettroient les ſoldats ou les officiers de l'armée. Un acte ſi contraire au génie anglois prouve l'altération des principes, mais il paroit convenir au génie de la diſcipline militaire.

1718. L'amiral

Le but de la quadruple alliance étoit d'obliger le roi d'Eſpagne à faire la paix avec l'empereur, à qui le duc de Savoie devoit céder la Sicile en

échange pour la Sardaigne. Ce traité, trop avantageux à la maiſon d'Autriche, dont il augmentoit le pouvoir en Italie, fut rejeté par la cour d'Eſpagne. Georges, pour ſoutenir ſa médiation à main armée, fit partir une flotte de vingt vaiſſeaux de ligne, ſous le commandement de l'amiral Bing. Les Eſpagnols faiſoient des conquêtes en Sicile. Déjà maîtres de Palerme & de Meſſine, ils pouvoient le devenir promptement de l'île entiere. L'amiral anglois attaqua leur flotte, plus nombreuſe que la ſienne, & la détruiſit preſque ſans effort. Bing bat les Eſpagnols.

La guerre n'étoit pas encore déclarée. On réclama en Eſpagne le droit des gens, violé par cette action. Quelques membres du parlement, Walpole en particulier, qui avoit perdu ſon crédit, la blâmerent avec chaleur. On ſe plaignit hautement du tort que faiſoit au commerce une rupture ſi irréguliere, ſi précipitée. Les plaintes eurent peu d'effet. Le parlement, docile aux impreſſions de la cour, approuva tout ce qu'elle voulut, & la guerre fut déclarée à l'Eſpagne. La guerre déclarée à l'Eſpagne.

Peu de temps après, le duc d'Orléans découvrit un complot tramé par Albéroni contre ſa perſonne. Cet audacieux miniſtre ne ſe propoſoit rien moins que de bouleverſer le gouvernement de France : il vouloit, malgré la renonciation de Philippe V, lui procurer la régence Projet du cardinal Albéroni.

de ce royaume ; & l'on conſpiroit pour enlever le régent, héritier préſomptif de Louis XV. La découverte de l'intrigue amena une déclaration de guerre. La France, qui avoit prodigué ſon ſang & ſes tréſors pour Philippe, ſe trouva tout-à-coup ſon ennemie, tant la politique rompt aiſément les liens de la nature. Albéroni, toujours plus ardent, à meſure qu'il rencontroit plus d'obſtacles, projette une invaſion en faveur du prétendant. Il le fait venir d'Italie, concerte avec lui, & preſſe l'exécution de l'entrepriſe.

1719. Les Eſpagnols échouent par tout.

Dix vaiſſeaux de guerre eſpagnols, ſans parler des bâtimens de tranſport, ſe mettent en mer ſous les ordres du duc d'Ormond, impatient de tirer vengeance de ſa diſgrace. Mais Georges avoit la fortune de ſon côté. Une tempête diſſipe cette flotte ; trois cents Eſpagnols deſcendus en Ecoſſe, ſont forcés de ſe rendre priſonniers ; toutes les eſpérances du prétendant s'évanouiſſent. Bientôt le comte de Merci, général de l'empereur, ſoutenu par l'amiral Bing, ſoumet une partie de la Sicile. Le roi d'Eſpagne ne pouvant réſiſter à tant d'ennemis, accede enfin à la quadruple alliance ; il renvoie ſon miniſtre, dont la témérité l'avoit engagé dans cette guerre. Si toutes les guerres étoient auſſi courtes, elles affligeroient l'humanité ſans la réduire au déſeſpoir.

1720.

Un autre fléau, né de l'inſatiable avarice, mit l'Angleterre en combuſtion. Les dettes natio-

nales montoient à plus de quatorze millions ſterling. On cherchoit le moyen de les acquitter. La banque d'une part, de l'autre la compagnie du ſud, firent des offres pour cet objet. Celles de la compagnie, paroiſſant plus avantageuſes, furent acceptées : le chevalier Blunt, auteur du ſyſtême qu'on adoptoit, ſe livra tout entier aux ſoins de l'exécution. Le ſyſtême de Law, qui avoit une baſe plus ſolide, venoit de bouleverſer la France. Mais la paſſion effrénée des richeſſes eſt trop aveugle pour profiter de l'expérience qu'elle a ſous les yeux. Le déſir & l'eſpérance d'une fortune conſidérable attirerent dans le piége une infinité de malheureux, dupes de l'artifice & de l'intérêt. Les directeurs de la compagnie, leurs partiſans mercénaires, ayant infatué le public par des chimeres attrayantes, les actions monterent rapidement, de cent juſqu'à mille livres. La manie de l'agiotage s'empara de toutes les têtes, abſorba toutes les idées. Whigs, Torys, jacobites, nobleſſe, clergé, médecins, juriſconſultes, marchands, les femmes ainſi que les hommes, tout parut animé du même eſprit. Chacun donnoit ſon argent pour du papier, chacun croyoit s'enrichir en ſe dépouillant. Ce preſtige ne fut pas de longue durée. On vit que le commerce du ſud, fondement ruineux d'une ſi énorme entrepriſe, ne

Syſtême fatal de la compagnie du Sud.

Fureur de l'agiotage.

Le preſtige s'évanouit.

pouvoit répondre aux vœux de la cupidité. Les actions baiſſerent tout-à-coup prodigieuſement. Pluſieurs projets enfantés par une induſtrie avare & frauduleuſe, furent totalement décriés. L'argent diſparut, les paiemens ceſſerent, le crédit public ſe diſſipa; des familles ſans nombre ſe virent plongées dans l'indigence, & les cris du déſeſpoir ſuccéderent à l'ivreſſe d'une joie frivole & inſenſée.

Rétabliſſement du crédit public.

Georges, qui étoit alors en Allemagne, ſe hâta de venir remédier au déſordre. Il invita le parlement à s'occuper d'une affaire ſi importante. Les deux chambres firent éclater le même zele, quoiqu'il y eût parmi leurs membres des ames corrompues, intéreſſées à tant d'infâmes manœuvres. On examine les coupables; on confiſque les biens des directeurs de la compagnie, en leur laiſſant quelque choſe pour leur ſubſiſtance; on indemniſe les créanciers, autant que les conjonctures le permettent, on rétablit enfin le crédit public, dont la ruine entraînoit celle du royaume. Le parlement ne pouvoit rendre un plus grand ſervice à la nation. Walpole contribua beaucoup au ſuccès par ſon génie & ſon travail. Il rentra dès-lors en faveur, & fut fait premier commiſſaire de la tréſorerie. C'eſt un des grands avantages de l'Angleterre, que la cour trouve le ſien à favoriſer le mérite.

Quoique les diſputes de religion fuſſent comme éteintes avec le fanatiſme, quelques affaires eccléſiaſtiques occaſionnerent des débats dans le parlement. En 1718, il avoit annullé des actes ſéveres contre les non-conformiſtes. L'évêque de Bangor avoit même ſoutenu à ce ſujet, que de pareils actes étoient des lois de perſécution; & que ſi l'on admettoit en matiere eccléſiaſtique les principes de l'intolérance, toutes les perſécutions des payens & l'inquiſition papiſte pouvoient être juſtifiées. Cependant le progrès de l'impiété & de la licence réveilla le zele de ceux qui penchoient pour la rigueur. Un luxe monſtrueux, d'horribles débauches, un mépris affecté pour la religion & les mœurs, éclatoient ſur-tout depuis le ſyſtême de finances, car on avoit ſubſtitué l'or & l'argent aux objets les plus dignes de l'homme. L'athéiſme levoit le front. Dieu étant mépriſé ou méconnu, il ne reſtoit ni frein, ni regle, ni principes à tant d'ames corrompues. En conſéquence des repréſentations d'un pair ſur ces déſordres, on dreſſa un bill contre le blaſphême & la profanation. Il renfermoit pluſieurs articles qui s'accordoient mal avec la liberté accordée précédemment aux non-conformiſtes. Ce fut un motif d'attaquer le bill. La diſpute s'échauffa & fit naître des diſcours très-ſinguliers.

1721.

Affaires eccléſiaſtiques.

Bill contre le blaſphême & l'impiété.

Débats à ce ſujet.

Un évêque ayant repréſenté les derniers malheurs comme une ſuite des vices dominans, le lord Onſlow répondit avec dériſion que ce prélat devoit être un grand pécheur puiſqu'il avoit tant perdu au projet de la mer du ſud. Le duc de Warton, célebre par ſon libertinage, après avoir dit qu'il ſaiſiſſoit volontiers l'occaſion de diſſiper la calomnie, en déclarant qu'il n'étoit point le partiſan du blaſphême, ni l'ennemi de la religion, ajouta qu'il ne pouvoit approuver ce bill, parce qu'il le jugeoit contraire à l'écriture. Auſſi-tôt il tira une bible de ſa poche, & lut divers paſſages dont il conclut que le bill devoit être rejeté. L'opinion du comte de Péterborough, eut quelque choſe de plus biſarre. Il proteſta qu'il vouloit bien un roi parlementaire, mais non un dieu ni une religion de la main du parlement; que ſi la chambre le gênoit à cet égard, il iroit à Rome, & tâcheroit d'avoir un chapeau de cardinal; aimant mieux traiter de pareilles affaires au conclave, qu'au milieu des pairs d'Angleterre. Enfin l'oppoſition fut ſi violente, que le bill ne paſſa point. Georges avoit plus à cœur de ſe faire donner des ſubſides: il en obtint un pour remplir ſes engagemens avec la Suede, engagemens où la nation étoit peu intéreſſée. Maître de la chambre-baſſe, il la faiſoit ſervir à tous ſes deſſeins.

L'amour de la liberté ne laiſſoit pas d'aller quelque fois juſqu'à l'excès. Pour ſe garantir de la peſte qui ravageoit la Provence, on avoit ordonné de bâtir des lazarets, & de faire des lignes autour des lieux où la contagion auroit pénétré. Quelqu'un repréſenta qu'enfermer des citoyens dans un hôpital, par ordre du gouvernement, & tirer des lignes autour d'une place infectée, étoient des pratiques inconnues dans la conſtitution angloiſe, incompatibles avec la douceur d'un gouvernement libre, odieuſes en ce qu'elles étoient imitées du gouvernement *arbitraire* de France. Ces raiſons quoique réfutées avec force, firent retrancher de l'acte parlementaire ce qui donnoit de l'ombrage. Un fantôme de liberté l'emporta ſur la ſûreté publique. La vraie liberté peut-elle exclure l'unique moyen de mettre un pays à couvert de la contagion ? 1722. Liberté mal entendue.

Les Quakers occaſionnerent auſſi quelques diſputes dans le parlement. Ils avoient obtenu ſous le roi Guillaume, que leur affirmation ſolennelle tînt lieu de ſerment en juſtice ; car tout ſerment répugnoit à leurs maximes, & leur réputation de probité étoit ſi bien établie, qu'ils pouvoient être crus ſur leur parole. Extrêmement ſcrupuleux en fait de formules, ils demanderent encore qu'on retranchât ces mots de leur affirmation juridique, *en préſence du Dieu tout-puiſſant*. Les Bill en faveur des Quakers.

Communes donnerent un bill en conſéquence de leur requête. L'archevêque d'York & quelques autres pairs ſe déclarerent contre le bill. Le clergé de Londres préſenta une pétition, pour ſe plaindre d'une condeſcendance ſi ſinguliere, en faveur de gens qui étoient à peine chrétiens. Mais le miniſtere traita cette pétition de libelle ſéditieux, & le plus grand nombre la rejeta. Faut-il que l'exemple des Quakers faſſe la cenſure des chrétiens ? pourquoi d'ailleurs exiger tant de ſermens, qui ne ſervent guere qu'à multiplier les parjures * ?

Conſpiration plus que douteuſe.

Toutes les affaires étant finies au gré de la cour, Georges rompit le parlement, en convoqua un nouveau. Les élections furent ſi bien dirigées, que les membres de l'ancien formerent la plus grande partie des Communes. Le roi fit bientôt part à l'aſſemblée d'une conſpiration nouvellement découverte. Quoiqu'il n'y eût aucune preuve certaine, ni même vraiſemblable, l'alarme ſe répandit comme un péril évident. L'acte d'*habeas corpus* fut ſuſpendu pour une année entiere;

* Voici une autorité bien reſpectable ſur ce point. " C'eſt ôter toute la force au ſerment, que de le rendre trop commun. On ne doit jamais admettre perſonne à prêter ſerment, que dans le cas où celui qui jure n'y trouve aucun avantage pour lui-même, & n'en procure aucun, ni au juge ni au témoin „ (Inſtruction de l'impératrice de Ruſſie pour un nouveau code.)

la nation fut miſe en quelque ſorte à la diſcrétion du miniſtere. Quelques ſeigneurs & pluſieurs particuliers furent empriſonnés. Un manifeſte abſurde, attribué au prétendant, échauffa encore les eſprits. On porta des bills ſéveres contre les catholiques. Les bruits & les préparatifs de guerre répandirent le trouble dans tout le royaume. En ſuppoſant la conjuration réelle, il falloit ſuppoſer, ſelon la remarque de M. Smolett, que les conſpirateurs n'avoient pas le ſens commun, puiſqu'on les accuſoit de s'être adreſſés au régent de France, dont les liaiſons intimes avec le roi d'Angleterre étoient ſi connues.

1723. Procès d'Atterbury.

Cependant les Communes prononcent qu'il exiſte un complot pour changer le gouvernement, pour mettre un papiſte ſur le trône. Elles pourſuivent le procès des accuſés. Un des principaux eſt le fameux Atterbury, évêque de Rocheſter, prélat d'une naiſſance obſcure, mais d'un mérite brillant, ami des lettres, diſtingué par ſes lumieres autant que par ſes vertus, odieux à la cour, parce qu'il n'en ſuivoit pas les principes, odieux aux Whigs, parce qu'il avoit les ſentimens d'un Tory. Il étoit en priſon. Il déclina la juridiction de la chambre, & déclara qu'il produiroit ſes défenſes devant les pairs. Les preuves contre lui ſe réduiſoient à deux lettres en chiffres, interceptées par les commis de la poſte, fabri-

quées, ſelon toute apparence, par ſes ennemis. C'en fut aſſez pour le condamner à perdre ſon bénéfice & au banniſſement.

Diſcours d'un pair en faveur de l'accuſé.

Le bill des Communes excita de vives réclamations dans la chambre-haute. « Si l'on ſoutient de ſemblables procédés, dit le lord Bathurſt, il ne reſte d'autre parti à prendre pour moi & pour les autres, que de nous retirer à la campagne, & d'y jouir tranquillement de nos biens, s'il eſt poſſible, au millieu de nos familles. La moindre correſpondance, la moindre lettre interceptée, peut nous rendre criminels ». Il inſiſta ſur l'exemple du cardinal Mazarin, qui diſoit qu'avec deux lignes de l'écriture d'un homme, jointes à un petit nombre de circonſtances prouvées par témoin, il étoit maître de ſa vie. Se tournant enſuite vers les évêques trop peu favorables à leur confrere, il témoigna ſon indignation de la haine envenimée de quelques perſonnes contre le ſavant évêque de Rocheſter: haine inconcevable, « à moins qu'ils ne fuſſent pénétrés de » la ridicule opinion de quelques ſauvages, qui » croient hériter, non-ſeulement des dépouilles, » mais des talens d'un illuſtre ennemi, lorſqu'ils » l'ont tué dans une bataille ». Ces oppoſitions n'empêcherent pas le bill de paſſer. Atterbury ſe réfugia en France, où il trouva le repos, l'eſtime, & tout ce que la ſociété offre d'agré-

mens aux esprits supérieurs & aux belles ames. Le roi accorda le pardon du lord Bolingbroke, en même temps qu'il fit transporter l'évêque hors du royaume. Il n'y eut qu'un seul homme exécuté pour la conspiration. Où étoient donc les conspirateurs ?

Le comte de Macclesfied, chancelier, homme intéressé, dont les pratiques vénales excitoient les murmures de la nation, paroissoit plus digne de la sévérité des lois. Et sur qui doit-elle plutôt s'exercer, que sur ceux qui abusent de l'autorité même des lois ? Chargé de la haine publique, il résigna volontairement les sceaux. Mais cette démarche ne le mit point à couvert. On l'accusa au parlement d'avoir envahi les biens de la veuve & de l'orphelin ; d'avoir porté les places de la chancellerie à des prix exorbitans ; d'avoir abandonné à ses subalternes de grosses sommes appartenantes aux plaideurs, pour satisfaire ensuite, aux dépens de ces ames mercenaires, sa propre rapacité. On instruisit le procès. Le chancelier convaincu de pratiques frauduleuses, fut condamné à une amende de trente mille livres sterling, & à demeurer en prison jusqu'au paiement. Si la corruption pénetre dans l'ame des premiers magistrats, quel ravage doit-elle faire dans le corps de la nation ? L'exemple du châtiment devient alors nécessaire ; malheureu.

1725. Procès du chancelier Macclesfied.

ſement il eſt plus rare, à meſure que le vice eſt plus commun.

Subſides pour des affaires étrangeres.

Le roi prorogea le parlement, après lui avoir témoigné une ſatisfaction pleine de reconnoiſſance. Des ſubſides conſidérables, qu'il en tiroit ſans néceſſité, méritoient ces ſentimens. Les Communes ſe montroient auſſi prodigues, qu'elles avoient été autrefois dures & économes. La nation étoit moins accablée d'impôts, dans les tems où l'on ne ceſſoit de crier au deſpotiſme. Georges, comme électeur de Hanover, ayant des intérêts étrangers à ceux de ſon royaume, ſa grande politique conſiſta toujours à les ſoutenir aux dépens de l'Angleterre.

Traité de l'empereur avec l'Eſpagne. Alliances du roi.

Il la déploya bientôt dans de nouvelles négociations relatives aux affaires du continent. L'empereur, qui ſentoit le beſoin d'argent & la néceſſité du commerce, avoit établi à Oſtende une compagnie des Indes orientales; objet de jalouſie pour les puiſſances maritimes. Dans la vue de ſoutenir cet établiſſement & de ſe fortifier contre le roi d'Angleterre, auquel il n'avoit point donné l'inveſtiture de Bremen & de Werden, il termina ſes différens avec l'Eſpagne. Le traité fut ſigné à Vienne par Riperda, hollandois, qui, ayant renoncé, pour la fortune, à ſa religion & à ſa patrie, devint, ſans beaucoup de talens, premier miniſtre de Philippe V. Les deux ſou-

verains renoncerent à toute prétention ſur les états l'un de l'autre : Philippe accorda aux négocians autrichiens les avantages des autres négocians étrangers ; il aſſura la garantie de la compagnie d'Oſtende, & promit à l'empereur un ſubſide annuel de quatre millions de piaſtres. La Ruſſie entra dans cette alliance. Georges en fut alarmé ; il craignit pour ſes états d'Allemagne ; il conclut à Hanover une alliance défenſive avec la France & la Pruſſe, & retourna auſſitôt en Angleterre.

1726. Georges fait approuver ſes meſures.

Afin de faire approuver aux Anglois ce traité, qui ne les intéreſſoit que de loin, on eut l'adreſſe d'y inſérer des articles ſur le commerce & ſur la religion proteſtante. On ſema des bruits capables d'émouvoir le peuple ; on débita que les Impériaux s'uniroient aux Eſpagnols pour la conquête de Gibraltar & de Port Mahon ; on fit retentir ces grands mots, toujours répétés depuis, *machinations de gens mal intentionnés, complot d'un prétendant papiſte, intérêts des proteſtans, balance du pouvoir, liberté & ſûreté du royaume;* paroles, dit un hiſtorien anglois, ſemblables à des ſons cabaliſtiques, & qui ont faſciné la nation juſqu'à lui faire ſacrifier ſes intérêts aux affaires du continent. En vain un membre des Communes repréſenta que le traité paroiſſoit contraire à l'acte d'établiſſement, par lequel on s'é-

toit interdit toute guerre pour la défenſe des états que le roi poſſédoit en Allemagne. Cette raiſon plauſible ne pouvoit l'emporter ſur l'aſcendant de la cour. Les deux chambres approuverent ſans peine le traité, & promirent au roi de le ſoutenir, ſi l'on attaquoit ſes états. Des ſubſides extraordinaires furent le gage de la ſoumiſſion du parlement.

La guerre réſolue.

Trois eſcadres angloiſes mettent à la voile; l'une deſtinée à bloquer les ports de Ruſſie, l'autre à croiſer ſur les côtes d'Eſpagne, l'autre à ſaiſir les galions eſpagnols dans les Indes occidentales. Cette derniere expédition ne réuſſit point. La cour de Madrid, bleſſée par des hoſtilités en pleine paix, ordonne des préparatifs de guerre. Georges aſſemble le parlement, lui

1727. expoſe avec art tout ce qui peut faire impreſſion; parle des projets du prétendant, des intérêts du commerce, des dangers de la religion proteſtante; déclare qu'il faut de deux choſes l'une, ou abandonner Gibraltar & Port-Mahon à l'Eſpagne, & ſupporter les entrepriſes de la compagnie d'Oſtende, ou défendre vigoureuſement des droits inviolables contre deux puiſſances unies pour les anéantir. Les Communes entrent d'elles-mêmes dans ſes vues, & accordent quarante-ſix mille hommes, avec une taxe de quatre ſchellings par livre ſur les terres.

Il trouva moins de facilité dans la chambre-haute. Un violent débat y annonça d'abord beaucoup d'oppoſition. Le lord Bathurſt, après avoir développé les inconvéniens de la guerre, obſerva que de grandes ſommes avoient été diſtribuées en divers endroits, pour faire réuſſir certaines meſures, & invita les pairs à examiner ſérieuſement un objet ſi conſidérable. « Quant à moi, dit-il, je n'ai jamais touché d'or d'Eſpagne, ni d'Angleterre; je ne ſuis ni François ni Eſpagnol; mais je me glorifierai toujours d'être un véritable Anglois, & de parler & d'agir pour le bien de ma patrie, tant que j'aurai l'honneur d'être membre de cette chambre ». On ne laiſſa pas de décider que les meſures du roi étoient honorables, juſtes & néceſſaires. Une proteſtation de dix-ſept pairs prouva ſeulement qu'il y avoit encore des ames aſſez courageuſes pour ſe roidir contre des réſolutions qu'elles ne pouvoient approuver.

Oppoſition dans la chambre haute.

La harangue du roi lui attira une eſpece de démenti public. Le comte de Palms, miniſtre de l'empereur à Londres, eut ordre de lui préſenter & de publier une remontrance, dans laquelle on imputoit à Georges d'avoir avancé comme certains, pluſieurs faits tronqués, ou mal rendus, ou deſtitués de fondement: on y ſoutenoit que l'article ſur le prétendant étoit faux:

Remontrance du miniſtre de l'empereur.

qu'il n'y avoit aucune alliance offenſive entre l'empereur & l'Eſpagne ; que le traité de Vienne ne donnoit aucune atteinte aux droits légitimes de l'Angleterre; on demandoit enfin réparation de l'injure faite à la majeſté impériale par ces imputations calomnieuſes. Le parlement s'éleva contre un mémoire ſi hardi ; Palms fut renvoyé ; les deux ſouverains s'attaquerent à la dieté de l'empire par des écrits pleins de perſonnalités & d'amertume ; tout annonçoit une guerre violente & opiniâtre. Georges contracta de nouveaux engagemens avec la France, la Suede, le Danemarck, le prince de Heſſe-Caſſel, il ſe ménagea des ſecours en Allemagne, mais qui devoient coûter de groſſes ſommes à l'Angleterre.

Le parlement laiſſe à Georges l'emploi des ſubſides.

Après avoir tout obtenu du parlement, il ne lui reſtoit qu'à ſe rendre maître de l'emploi des ſubſides, emploi dont le parlement avoit été ſi jaloux. Le grand tréſorier propoſa dans la chambre des Communes, qu'on donnât pouvoir au roi, d'appliquer l'argent qu'il jugeroit néceſſaire pour fournir aux dépenſes, & pour remplir les engagemens contractés, ou qui pourroient l'être avant la fin de l'année. Cette propoſition étoit de nature à ſoulever les eſprits. On ne manqua pas d'obſerver que la prudence des parlemens avoit toujours pris des précautions contre le mauvais emploi des deniers publics; que jamais,

dans un gouvernement libre, il ne s'étoit donné de pouvoir ſi illimité, & d'une conſéquence ſi dangereuſe, qu'il étoit eſſentiel pour le bien de l'état de conſerver les formes parlementaires, les ſecours ſur des eſtimations, & d'appliquer ces ſecours à des objets avoués publiquement, & reconnus néceſſaires; enfin, que ſi l'on dérogeoit aux uſages, aux maximes établies, de pareils exemples deviendroient fréquens, les miniſtres & la couronne acquerroient un pouvoir abſolu de lever des taxes, & la conſtitution angloiſe ſeroit bientôt anéantie. Il en fut de cette affaire comme des autres agitées ſous ce regne. L'oppoſition ne put contrebalancer le parti de la cour; le bill paſſa dans les deux chambres.

Siége de Gibraltar.

Cependant les Eſpagnols formerent le ſiége de Gibraltar. Mais leurs meſures étoient trop mal priſes, & la place trop bien défendue, pour qu'ils puſſent réuſſir. Les puiſſances armées l'une contre l'autre, n'avoient pas, malgré l'aigreur du reſſentiment, cette paſſion de la guerre qui prolonge les calamités du genre humain. La France employa utilement ſa médiation pour rendre le calme à l'Europe. On convint des articles préliminaires portant que les hoſtilités ceſſeroient d'abord, que la compagnie d'Oſtende ſeroit ſuſpendue pour ſept ans, & que l'on tiendroit dans quatre mois un congrès où tous les

Préliminaires de paix.

différens ſeroient terminés. Le roi, après avoir établi une régence, s'embarqua, & prit la route de Hanover. Il fut attaqué en chemin d'une maladie dont il mourut à Oſnabrug, dans la ſoixante-huitieme année de ſon âge, & la treizieme de ſon regne.

Mort de Georges I.

Son caractere.

Georges I avoit de grandes qualités, beaucoup de génie, de diſcernement, de politique, de talent pour les négociations, il étoit ennemi du faſte, & grave dans ſa conduite, quoiqu'on lui reprochât avec raiſon d'avoir donné à ſa maîtreſſe la charge de grand écuyer. La réputation de ſageſſe dont il jouiſſoit avant que de parvenir au trône, fut ternie aux yeux des Anglois par un gouvernement peu conforme à leurs principes & à l'interêt de la nation. Adoré de ſes peuples d'Allemagne, comme Guillaume III l'étoit en Hollande, il éprouva ainſi que Guillaume, combien l'Angleterre eſt plus difficile qu'aucun autre état à gouverner paiſiblement; mais il eut le talent de s'y rendre preſque abſolu, ou plutôt d'y amener tout au but de ſa politique. Les conſeils de ſes miniſtres l'entraînerent peut-être au-delà de ſes propres meſures; & d'ailleurs, il eſt ſi naturel aux princes de vouloir étendre leur autorité! En devenant maître du parlement, il perdit l'affection de ſon peuple, le plus grand tréſor que puiſſe avoir un

ſouverain. Brouillé avec le prince de Galles, ſon fils unique & ſon ſucceſſeur, il ne lui donna jamais de part au gouvernement. Le fils a paru plus digne de la couronne que le pere.

C'eſt lui, Georges II, qui a preſque réaliſé ſur les mers ce projet de monarchie univerſelle, ſi fauſſement imputé à Louis XIV, ſi abſurde même quand on veut l'étendre au continent de l'Europe. C'eſt lui qui a exécuté, dans l'Amérique ſeptentrionale, ce vaſte plan de conquêtes, dont les ſuites ſembloient menacer toutes les puiſſances du monde. C'eſt lui qui, en humiliant la France & l'Eſpagne, a enflé l'orgueil britannique, au point de provoquer la haîne des nations les plus reſpectables. Succès brillans, ſans doute, mais qui pourront ajouter bientôt, dans l'hiſtoire, un grand exemple à tant d'autres, pour détromper les ſouverains & les peuples des chimeres d'une exceſſive ambition. Le célebre Pitt, devenu miniſtre & comte de Chatam, après avoir ſignalé ſon éloquence contre la cour, conçut, inſpira, exécuta ces prodigieuſes entrepriſes. Une ſage modération n'auroit-elle pas été plus utile à l'Angleterre ? Succès de ſon fils.

Terminons cet ouvrage par quelques obſervations ſur le gouvernement, les mœurs & la Obſervations

littérature d'Angleterre. Un peuple n'eſt bien connu que lorſqu'on le conſidere ſous les points de vue qui intéreſſent le plus l'humanité.

Pouvoirs de la couronne.

Depuis l'expulſion des Stuarts, la prérogative royale étoit reſſerrée dans des limites plus étroites, les actes d'autorité arbitraire furent moins communs, la liberté civile mieux affermie; mais le ſouverain n'en fut guere moins puiſſant. Il avoit toujours en mains les reſſorts qui remuent les paſſions. Maître des offices, des dignités, il pouvoit attirer à lui cette multitude d'ames ambitieuſes ou vénales qui adorent la fortune. Une corruption contagieuſe, produite par les richeſſes & par l'intrigue, infecta, dès le temps de Guillaume III, ce peuple altier, ſi jaloux de ſa liberté. Deux partis inconciliables employerent l'un contre l'autre l'art funeſte de ſéduire les citoyens & d'acheter les ſuffrages. Pour dominer dans le parlement, ils ne rougirent pas d'altérer les principes du patriotiſme; & la cour ſut profiter d'un mal qui favoriſoit ſes deſſeins.

Corruption.

Le parlement ſoumis à la cour.

Elle vint à bout de remplir de ſes partiſans la chambre-baſſe, d'en diriger les délibérations, d'en tirer des ſubſides énormes, plutôt pour ſes propres intérêts que pour les beſoins de l'état. L'acte des parlemens triennaux ménageoit une reſſource aux patriotes. Ils pouvoient eſpérer de

reprendre bientôt le deſſus. Mais dès que la durée du parlement fut fixée à ſept ans ſous Georges I, la nation parut expoſée aux entrepriſes les plus funeſtes. On fit ſous Georges II, en 1734, de vains efforts pour établir les choſes ſur l'ancien pied. Le chevalier Windham, après avoir ſuppoſé, dans une harangue pleine de force & de raiſon, un roi incapable de gouverner, un premier miniſtre ſouillé de vices, un parlement vénal, eſclave du miniſtere; & après avoir dépeint les ſuites fatales de cette ſuppoſition : « J'eſpere, dit il en finiſſant, que cela » ne ſe vérifiera jamais. Cependant la nation » peut être aſſez malheureuſe pour voir ſur le » trône un tel prince, livré à un tel miniſtre, » & le miniſtre ſoutenu par un tel parlement. » Les lois humaines ne peuvent changer le » cours de la nature. Il ne dépend pas de nous » d'empêcher l'exiſtence d'un tel prince ni d'un » tel parlement. Et comme il eſt bien plus vrai- » ſemblable qu'il exiſtera ſi la loi des ſept an- » nées ſubſiſte, que ſi elle eſt anéantie, je » conclus à demander avec toute l'ardeur poſ- » ſible que cette loi ſoit annullée ». La propoſition de Windham fut débattue, & le plus grand nombre la rejeta.

Diſcours contre la loi des ſept ans.

Il y eut toujours en Angleterre de ces hommes vigilans, zélés, incorruptibles qui ont ſans ceſſe

Le parti des patriotes plus foible.

la patrie devant les yeux, qui luttent contre le torrent des intérêts étrangers, & qui parlent en citoyens au milieu de l'assemblée la plus corrompue. Un gouvernement, où de tels hommes peuvent dire librement leurs pensées, où ils la disent sans crainte & sans détour, a dans soi-même un grand principe de vie & de vigueur. Mais depuis que la couronne a une armée permanente; depuis qu'elle a des intérêts qui ne touchent point la nation; depuis qu'elle peut compter sur les suffrages d'un long parlement, l'équilibre des pouvoirs qui forment la constitution angloise, est devenu plus difficile à maintenir. Des atteintes violentes à la liberté révolteroient un peuple ombrageux & terrible dans ses emportemens. La corruption, en détruisant les principes, fera peut-être un jour plus de mal que n'en feroient les violences du despotisme. Cette corruption, à la vérité, mise en œuvre par les deux partis, fait une espece de contre-poids entre l'un & l'autre. Malheur à une nation où un tel vice seroit un mal nécessaire! la vraie liberté tient essentiellement aux mœurs: il faut qu'elle périsse un jour, si ce fondement s'écroule.

Sentimens de Montesquieu sur le gouvernement anglois.

On admire dans l'Esprit des lois (l. XI, c. 6. l. XIX, c. 27.) la peinture du gouvernement d'Angleterre. Le génie sublime qui l'a tracée,

développe tous les avantages de cette inſtitution politique, & la repréſente comme un des chef-d'œuvres de la légiſlation humaine. L'animoſité des partis, les excès mêmes de tout genre lui fourniſſent une preuve de la force interne de l'état. « Toutes les paſſions y étant libres, dit-il, » la haine, l'envie, la jalouſie, l'ardeur de s'enrichir & de ſe diſtinguer, paroîtront dans » toute leur étendue; & ſi cela étoit autrement, » l'état ſeroit comme un homme abattu par la » maladie, qui n'a point de paſſions, parce » qu'il n'a point de force ». Sans examiner ſi les Anglois jouiſſent actuellement de leur liberté, ou non, il montre qu'elle eſt établie par les lois, & il n'en cherche pas davantage. « Je ne » prétends point, ajoute-t-il, ravaler les autres » gouvernemens, ni dire que cette liberté po» litique extrême doive mortifier ceux qui n'en » ont qu'une modérée. Comment dirois-je cela, » moi qui crois que l'excès même de la raiſon » n'eſt pas toujours déſirable, & que les hommes » s'accommodent preſque toujours mieux des » milieux que des extrémités? » En effet, pour peu que l'on réfléchiſſe ſur la fermentation, les cabales, les diſcordes, les troubles, l'inquiétude, la défiance, les paſſions orageuſes qui agitent perpétuellement le peuple anglois; le François, protégé par des lois ſages, attaché

par amour comme par devoir à la perſonne de ſon roi, fidele ſans contrainte, & obéiſſant avec honneur, le François, dis-je, lors même que le cours des événemens lui arrachera quelques plaintes, pourra encore ſe féliciter & s'honorer de ſa patrie.

Liberté de parler & d'écrire.

Le pouvoir de dire & d'écrire ce qu'on penſe, en ſe renfermant dans les limites de la loi, eſt ſans doute, comme l'obſerve Monteſquieu, une ſuite néceſſaire de la liberté. Ce devroit être le moyen d'éclairer le peuple & ceux qui gouvernent; de faire ſentir les abus, & d'y apporter du remede; de ſoutenir les intérêts de la patrie, & d'en écarter les périls. Ce précieux avantage, l'Angleterre l'éprouve complettement: auſſi peut-on dire que nulle part les citoyens, en général, ne ſont ſi éclairés ſur les affaires civiles ou politiques, dont ils s'occupent même ſans paroître s'occuper. Mais la licence abuſe des droits les plus légitimes. Chez les Anglois, une ſatyre envenimée ne reſpecte ni les particuliers, ni les miniſtres, ni le gouvernement. Non contens de diſtiller leur fiel dans les converſations ou dans les libelles, ils l'ont ſouvent répandu avec fureur ſur les théâtres. Et de-là combien d'inconvéniens dangereux!

Licence du théâtre.

Une farce contre le miniſtere ayant été dénoncée, ſous Georges II, à la chambre des

Communes, on propoſa un bill pour aſſujettir les écrivains dramatiques à l'inſpection du chambellan, de maniere qu'ils ne puſſent faire jouer aucune piece ſans permiſſion. Le comte de Cheſterfield fit à ce ſujet un diſcours très-remarquable. En convenant que le théâtre devoit avoir des regles, il ſoutint qu'il falloit s'en tenir aux lois établies, & ne pas mettre de nouvelles entraves à la liberté. « Si une piece, dit-il, ſemble » être un libelle, ou contre le gouvernement, » ou contre quelque particulier, les tribunaux » ſont ouverts, les lois ſuffiſent pour punir les » criminels. Si les poëtes & les comédiens mé- » ritent d'être réprimés, qu'ils le ſoient par la » légiſlation connue; s'ils ſe rendent coupables, » qu'ils ſoient jugés, comme tous les autres » Anglois, par les lois de Dieu & par celles du » pays. Ne les aſſujettiſſons point à la volonté » arbitraire & au caprice d'un homme. Le pou- » voir d'un ſeul pour juger & déterminer ſans » limitation, ſans appel, eſt un pouvoir inconnu » dans nos lois, incompatible avec notre conſ- » titution, un pouvoir plus grand, plus abſolu » que nous n'en accordons au roi même ». Ce diſcours fut admiré, mais n'empêcha point le bill des ſpectacles de paſſer en loi.

Diſcours ſur cet objet.

Plus la légiſlation eſt douce, humaine, impartiale, plus les lois ſont aimées & reſpectées.

Amour des lois.

Rien peut-être ne fait tant d'honneur aux Anglois. Ils ſentent que les lois ſont le gage de leur bonheur ; ils les connoiſſent. Juſques dans ſes emportemens, le peuple ſe montre jaloux de les maintenir. Un juge de paix, un bas-officier de police armé d'un bâton, l'arrêtent quelquefois : un appareil militaire auroit moins de force. En d'autres pays, le nom de loi n'inſpire guere au peuple que des ſentimens de crainte : à peine y attache-t-il une idée de protection. Là, au contraire, on ſacrifieroit tout pour la défenſe des lois. Quelle heureuſe révolution un grand légiſlateur pourroit opérer dans les états mêmes où la liberté civile eſt moins étendue !

Caractere du peuple.

Georges I ſupprima en 1717, à la requête de l'univerſité de Cambridge, l'uſage ridicule de brûler en effigie le diable, le pape, le prétendant, le duc d'Ormond, & le comte de Marr. Un tel uſage fait connoître le caractere du peuple, la vivacité de ſes haines, & ſon mépris des bienſéances. La politeſſe n'a point encore aſſez adouci cette âpreté de mœurs, que les Anglois tiennent du climat, de la forme du gouvernement, & de leur poſition dans une île. Des hommes accoutumés à la mer, enflammés par l'eſprit de faction, orgueilleux de la liberté & de la fortune, livrés à des diſputes politiques, tout occupés de leurs intérêts & de leurs ſyſ-

Peu de politeſſe.

têmes ; ardens, fougueux, moins par ſaillies que par principes, dédaignent trop l'art de plaire, pour ne pas franchir ſouvent les bornes de l'honnêteté.

C'eſt une choſe commune parmi eux, que les ſeigneurs mêmes, confondus avec le peuple, prennent part à ſes excès & à ſes emportemens. Les ſeigneurs imitent ſouvent le peuple.

Les richeſſes rapprochent les états ; la grande autorité des Communes enfle le cœur de la bourgeoiſie. Chacun ſe regardant comme un perſonnage, & ne craignant aucun citoyen, la fierté de tous met une ſorte d'égalité entre tous. Aujourd'hui on apperçoit quelque changement ; les campagnes ſont moins habitées par la nobleſſe ; elle court davantage aux plaiſirs de Londres ; les modes ou les uſages de France s'introduiſent de jour en jour. On en deviendra ſans doute plus poli, mais plus efféminé, plus courtiſan : y gagnera-t-on beaucoup ? Changement de mœurs.

L'humeur, le caprice, la bizarrerie, doivent néceſſairement éclater dans une nation où les citoyens ne ſe ſoucient de plaire à perſonne. *La plupart, avec de l'eſprit, ſeront tourmentés par leur eſprit même*, ſelon la remarque de Monteſquieu ; *dans le dédain ou le dégoût de toutes choſes, ils ſeront malheureux avec tant de ſujets de ne l'être pas.* De-là vient ſans doute la manie du ſuicide, dont les exemples ſont fréquens en Humeur capricieuſe. Suicide fréquent.

Angleterre. Un Anglois s'ennuie de vivre, & ſe tue de propos délibéré. Richard Smith & ſa femme ſe pendirent en 1732, l'un à côté de l'autre, après avoir tué leur enfant encore au berceau, & avoir recommandé par un billet leur chien & leur chat aux bontés de leur hôteſſe. On trouva une lettre écrite non-ſeulement de ſang-froid, mais avec une ſorte de gaîté, par laquelle ils juſtifioient leur réſolution & le meurtre de leur fille. Ils lui avoient ôté la vie, diſoient-ils, pour lui en épargner les maux; ils vouloient ſe délivrer avec elle de la miſere où ils étoient tombés ſans reſſource; & ils ſe confioient en la bonté de l'être ſuprême, qui ne pouvoit ſe complaire dans le malheur de ſes créatures. Le déſeſpoir de ces deux infortunés eſt moins étrange que celui d'un grand nombre de leurs compatriotes, qu'on a vus ſe donner la mort au ſein de l'abondance, par triſteſſe ou par dégoût de la vie.

Puiſſance & richeſſes du royaume.

Si le courage & la politique, l'agriculture & l'induſtrie, le commerce & la marine, ont porté la puiſſance des Anglois au-delà des bornes preſcrites par la nature, ce n'eſt peut-être pour eux qu'un préſage de décadence. A force de s'étendre en Amérique, ils y ont fondé un empire trop puiſſant par lui-même, où la liberté, luttant contre les intérêts & les vexations de la métropole, devoit infailliblement

rompre bientôt les liens de la dépendance, & affoiblir le coloſſe qui fouloit les deux hémiſpheres. Des guerres de commerce, ſi contraires aux vrais principes du commerce, ont chargé l'état d'une dette énorme que les fruits de la victoire ne rendent pas moins accablante. Les richeſſes & les taxes ont tellement hauſſé le prix de tout, que les Anglois ſemblent ne pouvoir ſoutenir la concurrence de l'induſtrie étrangere. En un mot, ils avoient à craindre le poiſon toujours funeſte d'une exceſſive proſpérité; & ce poiſon a opéré ſon effet.

Les ſciences & les belles lettres ont rendu leur gloire plus durable. Nul peuple ne les ſurpaſſe dans les méditations ſavantes. Leurs mathématiciens, leurs philoſophes ont ouvert une immenſe carriere à l'eſprit humain. Il ſuffit de nommer Newton & Locke, génies d'autant plus admirables, qu'ils ſe renferment dans la ſphere de la nature pour en percer les ſecrets, au lieu de ſe perdre dans les ſyſtêmes fantaſtiques pour créer de nouvelles erreurs. Pluſieurs philoſophes de l'Angleterre ont ſuivi les fauſſes routes de l'impiété; malheur preſqu'inévitable lorſque la raiſon n'a aucun frein. Mais la religion a trouvé parmi les Anglois des défenſeurs ſans préjugés & ſans fanatiſme, auſſi forts par le raiſonnement que reſpectables par la conduite. Le clergé

Sciences, philoſophie.

Théologie.

Le clergé éclairé.

ayant perdu ſon ancien crédit, s'eſt livré ſagement aux travaux qui attirent l'eſtime perſonnelle. Il a très-peu d'influence dans les affaires; mais il porte la lumiere dans les eſprits. La ſcience, le vrai mérite, conduiſent aux dignités eccléſiaſtiques; & l'émulation nourrit des talens qui ſeroient étouffés ſous l'empire de la faveur.

Goût des expériences.

Dans un pays où l'on préfere l'utile à l'agréable, les recherches & les expériences relatives aux beſoins de la ſociété, fixent principalement l'attention du public. Perſonne n'ignore combien les Anglois ont travaillé en ce genre, & combien ils y ont eu de ſuccès. En perfectionnant l'agriculture & la navigation, ils ſe ſont aſſurés des reſſources inépuiſables. Par l'inoculation de la petite vérole, ils ont conſervé des milliers de

Inoculation.

citoyens. Elle fut eſſayée ſur des criminels en 1721; elle devint bientôt preſque générale dans le royaume. Ce n'eſt pas à nous de peſer les raiſons pour & contre cette pratique. Mais ſous quelque point de vue qu'on l'enviſage, il paroît que l'exemple d'un peuple éclairé eſt en ce genre la plus forte de toutes les preuves, & que ſi le particulier peut craindre de l'inoculation, le public doit la déſirer.

Belles-lettres

La littérature eſt devenu dans ce ſiecle un des principaux ornemens de l'Angleterre. Les auteurs célebres qu'elle a produits ſont aujourd'hui trop

connus, pour qu'il ſoit néceſſaire de les déſigner. Des idées neuves, des réflexions profondes, des penſées hardies, un ſtyle mâle, énergique, ſouvent obſcur à force de préciſion, les caractériſent preſque tous. Le lord Bolinbroke, le comte de Shaftesbury, Addiſon, ſecrétaire d'état, &c., ont moins brillé par leur rang que par leurs ouvrages. « Pope, dit Voltaire, a réduit les ſif-» flemens aigres de la trompette angloiſe, aux » ſons doux de la flûte ». Poëte ſublime, élégant, philoſophe, traducteur & émule d'Homere, il eſt admirable quand il s'éleve à des objets dignes de ſon génie; il eſt au-deſſous de lui-même, quand il ſe plonge dans le bourbier de la ſatyre. Les Anglois ont enrichi leur théâtre des dépouilles de celui de France, qu'il affectent de déprimer, & dont l'Europe reconnoît les avantages ſur le leur; mais ils nous ont appris à penſer plus fortement, à donner moins d'entraves au génie, à répandre les vérités utiles juſques dans les genres frivoles, à changer les romans mêmes en école de morale. Rendons juſtice à leurs excellens écrivains, les nôtres n'en feront pas moins les délices de toute l'Europe.

Un genre où ils excellent aujourd'hui, c'eſt l'hiſtoire; genre le plus utile peut-être de tous, puiſque c'eſt le plus propre à répandre la lumiere bienfaiſante de la vérité. Hume & Robertſon réu-

Hiſtoire. Hume & Robertſon.

niſſent tout ce qui diſtingue les grands hiſtoriens: ils intéreſſent & inſtruiſent également. Ecoſſois l'un & l'autre, ils vengent en quelque ſorte leur patrie du tort que lui ont fait tant de ſiecles de ſtupidité, de barbarie, de ſuperſtition & de fanatiſme. Dans quel climat ne peuvent pas éclore les fruits de la raiſon, les chef-d'œuvres du goût? Dans quel climat les ſciences ne peuvent-elles pas produire des miracles? Si quelqu'un oſe encore ſe déclarer partiſan de l'ignorance, qu'il voie ce que l'Ecoſſe étoit juſque dans le dernier ſiecle, & ce qu'elle eſt devenue depuis qu'on y cultive les connoiſſances utiles au genre humain.

GEORGES II.

1727. Miniſtere de Georges II.

Georges II, fils unique & ſucceſſeur de Georges I, confia les rênes du gouvernement à trois hommes célebres, le lord Townshend, renommé par ſes connoiſſances étendues, le comte de Cheſterfield, ſi connu par ſon eſprit & ſes écrits, & enfin Sir Robert Walpole, qui fut en faveur, autant que ſous le regne précédent, & parvint à ſe rendre maître de toute l'adminiſtration. Celui-ci, qui, d'un état obſcur, s'étoit élevé au poſte éminent de miniſtre, dut

Caractere de Robert Walpole.

ſon élévation à ſon zele pour la maiſon d'Hanover. Dévoué à la couronne, il ſacrifia tout à ſon prince, & ne négligea aucun moyen pour défendre la prérogative royale ; il employa ſans honte la corruption dans la chambre des Communes, il ne rougit pas de l'avouer, s'étant mis au-deſſus des reproches que lui attiroit ſa conduite. C'eſt à dater de cette époque, que diſparurent preſque toutes les vertus publiques ; on tournoit en ridicule l'intégrité ; le patriotiſme n'étoit plus qu'un vain mot ; on ne ſe faiſoit aucun ſcrupule d'acheter ou de vendre des voix.

Deux partis dans la cham. bre des Communes.

La chambre des Communes, qui, ſous Georges I, s'étoit diviſée en deux partis, en vit encore deux dans ſon ſein, le *parti de la cour* & celui *de la patrie*. Le premier, à la tête duquel étoit Walpole, favoriſoit tous les plans du miniſtere ; faiſoit valoir les alliances étrangeres comme le plus sûr rempart dé l'Angleterre ; prodiguoit les fonds publics pour ſoudoyer des puiſſances étrangeres. Ceux que Walpole ne pouvoit attacher à ce parti par la perſuaſion, il les y entraînoit par l'argent & l'eſpoir des places. Le *parti de la patrie*, qui ne ménageoit pas même le monarque, étoit contraire aux alliances continentales, ſe plaignoit de la profuſion de l'argent au dehors, & diſoit hautement que les troupes étrangeres menaçoient la liberté

angloiſe. La plupart des membres de ce parti ayant favoriſé la ſucceſſion proteſtante, ne craignoient pas de paſſer pour Jacobites; ils manifeſtoient leurs opinions avec la plus grande hardieſſe. Le *parti de la cour* ſuppoſoit des dangers imminens, pour obtenir des ſubſides; le *parti de la patrie* déclamoit contre les prérogatives de la couronne.

1728. Traité entre la Grande-Bretagne et l'Eſpagne.

Dans le même temps, une conteſtation avec l'Eſpagne parut menacer la tranquillité publique. Les Eſpagnols avoient ſaiſi, ſous prétexte de contrebande, quelques vaiſſeaux marchands anglois. Les négocians porterent leurs plaintes au parlement, qui s'adreſſa au roi pour qu'il demandât réparation à la cour d'Eſpagne. On négocia, & il en réſulta un traité de paix, qui fut conclu entre la Grande-Bretagne & l'Eſpagne. En vertu d'un des articles de ce traité, Don Carlos, à la mort du duc de Parme, fut, par le ſecours d'une eſcadre angloiſe, mis en poſſeſſion de Parme & de Plaiſance.

1731. Etabliſſement appelé *corporation charitable*.

Dans l'intervalle de tranquillité qui ſuccéda, il ne ſe paſſa preſque rien d'intéreſſant pour l'hiſtorien qui ne s'attache qu'aux faits caractériſtiques. Du nombre des événemens remarquables dans les annales d'Angleterre, eſt le ſort de la *corporation charitable*, dont le but étoit de prêter, à un intérêt légal, de l'argent aux

pauvres ſur de foibles gages, & aux riches ſur une bonne caution. Le capital, d'abord, de trente mille livres ſterling, fut enſuite porté juſqu'à ſix cents mille livres ſterling. Cette entrepriſe avoit été formée par ſouſcription, & les fonds avoient été confiés à des directeurs. Cet établiſſement ſubſiſtoit depuis plus de vingt ans, lorſque Georges Robinſon, caiſſier, & John Thompſon, garde-magaſin, diſparurent. Il ſe trouva un déficit de cinq cents livres ſterling; les propriétaires préſenterent une pétition au parlement, pour demander juſtice des coupables. Un comité ſecret fut nommé pour l'examen de cette affaire. Il fut prouvé que la fuite du caiſſier & du garde-magaſin avoit été concertée avec quelques directeurs, pour dépouiller impunément les propriétaires. Pluſieurs perſonnes de marque ſe trouverent complices de ce vol, & furent expoſées à la cenſure publique. Un eſprit d'intérêt & de cupidité avoit gagné tous les rangs. La chambre des Communes manifeſta ſon reſſentiment, & chaſſa de ſon ſein pluſieurs de ſes membres, Robert Sutton, Archibald, Grant & Georges Robinſon, pour leurs friponneries dans la direction de cette adminiſtration. Trois autres membres furent auſſi chaſſés, Dennis Bond & Burch, avocat de la couronne, pour la vente frauduleuſe des biens confiſqués

Le parlement chaſſe de ſon ſein pluſieurs de ſes membres.

ſur le comte Derwent-Water, & enfin John Ward, pour crime de faux. Le luxe énorme qui régnoit alors, produiſoit ces déſordres ſcandaleux. Mais l'infamie de ces repréſentans de la nation, qui, ſous un autre gouvernement eût été couverte d'un voile impénétrable, étoit du moins expoſée au grand jour. Ce ſeul caractere de la conſtitution angloiſe, doit lui aſſurer la ſupériorité ſur les autres. En effet, ſi un miniſtre, ſi les grands ſont coupables en Angleterre, leurs crimes n'échappent point à la cenſure publique.

L'exemple de Walpole dangereux pour la nation.

Il ſemble qu'à cette époque, comme l'obſerve un écrivain, le caractere du miniſtre Walpole eût corrompu la nation. Par-tout ce n'étoit que rapine, qu'avarice, que corruption, qu'infamie. Et comment le peuple eût-il rougi des horreurs dont ſes chefs ſe glorifioient ouvertement? Auſſi l'hiſtoire doit-elle flétrir le miniſtere de Walpole, dont la conduite prouve qu'il ſuffit d'un ſeul homme puiſſant pour corrompre & dégrader un peuple. Il n'y a point de peines dans le code pour ces crimes; ces ſortes d'actions n'en portent pas même le nom; c'eſt une injuſtice: entre le brigand qui dépouille, l'aſſaſſin qui tue, & le miniſtre qui pille ou avilit une nation, il n'y a pas de comparaiſon; le dernier, mille fois plus coupable, mérite d'être puni mille fois plus ſévérement.

Les débats parlementaires devenoient de jour en jour plus vifs & plus opiniâtres, à proportion de la haine qu'on portoit à Walpole : malgré l'aſcendant qu'il avoit, il échoua dans ſon projet du bill de l'*exciſe*. Ce miniſtre ſe plaignit au parlement de la fraude qui avoit lieu dans la vente du tabac ; il vouloit remédier à cet abus : au lieu d'exiger les droits d'entrée, ſuivant l'uſage ordinaire, il propoſa d'aſſujétir les marchands à dépoſer leur tabac dans des magaſins établis à cet effet, & ſurveillés par les officiers de la couronne, & de n'en laiſſer ſortir qu'en payant un droit de quatre pence par livres ſterling. Cette propoſition excita une violente fermentation, non-ſeulement dans le parti de l'oppoſition, mais dans toute la nation. L'oppoſition jettant les hauts cris, déclara que de pareilles entraves ruineroient le commerce de tabac, ſans empêcher la fraude, & néceſſiteroient la création d'une foule d'officiers de l'exciſe & de gardes-magaſins, à charge au peuple, leſquels dépendans du miniſtere, augmenteroient ſon influence & le rendroient formidable. Tels étoient les raiſonnemens employés pour ſoulever les eſprits contre le projet de Walpole. Le parlement étoit tous les jours environné d'individus dangereux qui forcerent le miniſtere à renoncer à ce bill. Cette victoire du parti de l'oppoſition

1733. Bill de l'*exciſe*.

fut célébrée à Londres par de grandes réjouiſſances, la populace brûla même le miniſtre en effigie.

1734. Ce ſuccès engagea bientôt le même parti à propoſer la révocation de l'acte qui avoit fixé la durée du parlement à ſept ans, au lieu de trois ans. Dans les violens débats qui s'éleverent à cette occaſion, l'adminiſtration du dernier regne fut cenſurée avec beaucoup d'aigreur. On prétendit que l'acte du parlement *ſeptennaire* étoit un attentat aux droits du peuple; que le parlement qui avoit paſſé cet acte, avoit donné en différentes fois des preuves de l'eſprit tyrannique qui dominoit alors; que par une de ſes loix, le gouvernement pouvoit envoyer & faire juger les priſonniers dans une ville où le jury devoit lui être favorable, & où les témoins de l'accuſé ne pourroient & n'oſeroient ſe préſenter; qu'une autre loi autoriſoit les juges de paix à mettre à mort les citoyens les plus fideles; après avoir lu la proclamation contre les tumultes ſéditieux; que le bill de l'exciſe auroit paſſé s'il eût été préſenté à cette aſſemblée corrompue. « Suppoſons, dit alors Sir William Win-» dham, qu'un homme ſans principes & ſans » honneur ſoit élevé au miniſtere; ſuppoſons » qu'il ſoit riche des dépouilles de la nation; » ſuppoſons qu'il ſoit ſoutenu par une majorité

Propoſition de révoquer l'acte du parlement *ſeptennaire*.

Débats violens dans le parlement.

» corrompue; que fier de cet appui, il inſulte » aux hommes les plus diſtingués par leur rang, » ou par leurs talens; ſuppoſons un parlement » vénal, un roi ignorant, (j'eſpere que de » pareilles circonſtances ne ſe préſenteront ja- » mais); mais enfin ſuppoſons-en l'exiſtence; » n'eſt-il pas vrai qu'un moyen de remédier à » tous ces maux, c'eſt d'abréger la durée du par- » lement (1) »? Ces raiſonnemens étoient énergiques & ſolides, mais malgré leur force, le miniſtere triompha & le parlement reſta ſeptennaire, ſuivant le déſir de Walpole.

1737. Triomphe du miniſtere ſur le parti de l'oppoſition.

Une nouvelle circonſtance prouva bientôt combien étoit grand le crédit de ce miniſtre: il étoit haï du prince de Galles, récemment marié à une princeſſe de Saxe-Gotha. Il eut l'art de le brouiller avec ſon pere, au point que le roi défendit à ſon fils de paroître en ſa préſence. Le prince irrité ſe lia plus étroitement avec le parti de l'oppoſition. Le parlement lui avoit aſſigné cinquante mille livres ſterling de revenu. Le parti de l'oppoſition voulut, ſuivant l'uſage du dernier regne, porter ce revenu à cent mille livres ſterling. Le roi & le miniſtre s'oppoſerent vivement à ce bill qui fut rejeté.

(1) Tous ces traits étoient dirigés contre Walpole & Georges II; mais, ſuivant la conſtitution, ils n'avoient pas droit de ſe plaindre, n'ayant pas été nommés. Telle eſt la liberté des débats en parlement.

Walpole ridiculisé dans les écrits & sur les théâtres.

Au milieu de ſes ſuccès, Walpole étoit l'objet des ſatyres dont les papiers publics étoient journellement remplis ; la cenſure n'épargnoit ni ſa conduite publique, ni ſes mœurs privées. Toute ſa vie étoit expoſée au grand jour, ou plutôt à l'ignominie. Au lieu de mépriſer ces ſatyres & leurs auteurs, le miniſtre oppoſa à ſes ennemis une phalange de gazetiers & de faiſeurs de pamphlets ; mais il ne s'adreſſa qu'à des hommes mépriſables & ſans talens, ou peut-être ne s'en trouva-t-il que de cette eſpece qui voulurent lui vendre leur plume. Ses propres manœuvres tournant contre lui-même, il en conçut un dépit ſi violent, que s'il n'eût tenu qu'à lui, il auroit aboli la liberté de la preſſe. Il eſt bon d'obſerver que les miniſtres prévaricateurs & les gens corrompus ſe ſont toujours élevés contre cette liberté. Les adminiſtrateurs intégres & patriotes ne redoutent ni l'œil ni la cenſure du public. Outre qu'il étoit ridiculiſé dans les gazettes, Walpole étoit encore joué tous les jours ſur le théâtre. Les auteurs, dans leurs critiques, ayant franchi les bornes de la décence, Walpole ſaiſit cette circonſtance pour réprimer la liberté des écrivains dramatiques. On prétend même qu'il favoriſa leur licence, & encouragea les directeurs d'un théâtre à faire jouer une piece où il étoit

dépeint ſous les traits de la ſatyre la plus effrénée. Il préſenta donc un bill tendant à diminuer le nombre des ſpectacles, & portant que déſormais toutes les pieces, avant de paroître, ſeroient ſoumiſes à la cenſure du lord chambellan, & revêtues de ſon approbation, ainſi que de ſa permiſſion. Ce bill, qui portoit un coup mortel au génie, eſſuya une vive oppoſition. Il fut ſur-tout fortement cenſuré par le lord Cheſterfield, qui, en déclarant que les lois concernant les théâtres étoient ſuffiſantes, obſerva que, ſi les auteurs ou acteurs franchiſſoient les limites tracées par ces lois, ils pouvoient être pourſuivis & punis. « Une nouvelle loi, dit-il, » eſt donc inutile; & une loi inutile eſt une » loi funeſte. Le talent eſt la propriété de ceux » qui en ont, & trop ſouvent c'eſt la ſeule » qu'ils aient. Il eſt donc cruel de les en dé» pouiller, eux qui ſont déjà pauvres. Si les » écrivains & les acteurs doivent être réprimés, » ils doivent l'être comme les autres citoyens. » Qu'ils ſoient jugés par leurs pairs; mais que » leur ſort ne dépende point d'un homme qui » devient le ſeul ſouverain juge des produc» tions de l'eſprit. Un pouvoir confié à un ſeul » homme, ſans bornes & ſans appel, eſt un » privilége inconnu dans nos lois, incompa» tible avec notre conſtitution. » Cheſterfield

Bill concernant les théâtres.

avoit raiſon ; on le penſoit, on le diſoit; mais Walpole l'emporta. Dès ce moment, le génie de la ſcene comique deſcendit au tombeau, & le public fut privé de la ſeule juſtice qu'il puiſſe exercer ſur les grands coupables.

1738. Conteſtation entre les Eſpagnols & les Anglois.

L'attention publique fut bientôt détournée de ces querelles domeſtiques pour ſe porter au dehors. Les Eſpagnols conteſtoient aux Anglois le droit de couper du bois dans la baie de Campêche, droit que ceux-ci avoient obtenu par différens traités; mais la convention n'étoit pas claire; au moins le miniſtere eſpagnol le prétendoit, & faiſoit ſaiſir en conſéquence les vaiſſeaux britanniques qui ſe trouvoient dans ces parages. Les négocians anglois ſe plaignirent vivement au parlement de ces atteintes portées au droit des gens; cette aſſemblée alloit prendre connoiſſance de cette affaire, lorſque Walpole entama une négociation avec l'Eſpagne. Il vouloit éviter la guerre, parce qu'il prévoyoit qu'il ſeroit obligé d'y employer les fonds que, durant la paix, il s'approprioit; parce qu'il craignoit encore que cette guerre ne fût le terme de ſon adminiſtration.

1739. Convention entre l'Eſpagne & l'Angleterre.

La cour de Madrid, à qui les craintes de Walpole n'échapperent point, en profita pour faire la loi à l'Angleterre. On convint, par un traité, de régler ſous un temps limité les objets

de conteſtation relatifs à l'Amérique, & de ſuſpendre tous les préparatifs de guerre. Le roi d'Eſpagne s'engageoit à payer au roi d'Angleterre, pour dédommager ſes ſujets, la ſomme de quatre-vingt-quinze mille livres ſterling. Ce traité fut vivement cenſuré par le parti de l'oppoſition, qui prétendoit que Walpole y avoit trahi l'honneur national; que les Eſpagnols y avoient tout l'avantage; qu'ils s'y conſervoient le droit d'inquiéter les vaiſſeaux anglois, & qu'ils ne faiſoient aucune réparation à l'Angleterre. Malgré ces raiſons, le miniſtre parvint à faire approuver ce traité par le parlement.

Guerre avec l'Eſpagne.

Bientôt après, Walpole fit la demande d'un ſubſide au parlement; mais, au lieu de l'accorder, le lord Bathurſt fit une motion pour ſavoir ſi l'Eſpagne avoit payé la ſomme qu'elle étoit convenue d'acquitter. Le duc de Newcaſtle, par l'autoriſation du roi, déclara que la cour de Madrid, ſans en donner aucune raiſon, n'avoit pas rempli ſes engagemens. Ce fut un motif ſuffiſant pour déclarer la guerre à l'Eſpagne. On délivra en Angleterre des lettres-de-marque contre les Eſpagnols, & divers armemens furent préparés. Le cabinet de Madrid, comptant ſur l'appui de la France, ne parut pas inquiet. La nation angloiſe demandoit la guerre: le miniſtre s'y oppoſoit; mais à la fin

il fallut s'y décider : elle fut donc déclarée dans les formes.

Expédition de l'amiral Vernon.

L'amiral Vernon fut envoyé dans les Indes occidentales pour y détruire le commerce des Eſpagnols. C'étoit un homme ayant plus de courage que d'expérience, plus de hardieſſe que de talens; ennemi de la corruption & des corrupteurs, il s'étoit ſouvent élevé contre le miniſtere. Un jour il aſſura dans la chambre des Communes, qu'il s'engageoit à prendre, avec ſix vaiſſeaux de ligne, le fort & le hâvre de Portobello, dans l'Amérique méridionale. Cette promeſſe parut extravagante au miniſtere; mais comme Vernon y perſiſtoit, il obtint ſix vaiſſeaux, mit à la voile & réuſſit parfaitement. Ce ſuccès confondit le miniſtere, encouragea le parlement à continuer la guerre, & enfla les eſpérances de la nation.

1740. Expédition du commodore Anſon.

Cette guerre ſuffiſoit pour embrâſer tout le globe. Les mers furent couvertes de vaiſſeaux. La cour de Londres ayant pris la réſolution d'attaquer l'ennemi ſur les côtes du Chili & du Pérou, une eſcadre fut équipée pour paſſer le détroit de Magellan, & porter la guerre dans la mer du Sud. Le commodore Anſon, qui en eut le commandement, devoit en même temps concerter ſes opérations par l'iſthme de Darien, avec celles de l'amiral Vernon. Ce plan étoit

bien combiné; mais les lenteurs & les bévues du miniſtere en firent échouer une partie. Cependant, quoique la ſaiſon fût déjà fort avancée, Anſon mit à la voile avec cinq vaiſſeaux de ligne, une frégate & deux bâtimens chargés de proviſions, avec environ quatre cents hommes. Ayant gagné les côtes du Bréſil, il ſe rafraîchit quelque temps à l'île Sainte-Catherine, où la nature déploie ces riches tapis de verdure, & prodigue en abondance ces fruits delicieux que produit le climat du Tropique. De-là il fit voile vers les climats froids & orageux du Sud. Ayant enſuite doublé le cap Horn, ſa flotte fut diſperſée, & le ſcorbut fit des ravages affreux dans ſon équipage; de ſorte que ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté qu'il gagna l'île délicieuſe de Juan Fernandez, où il reſta quelque temps. Dans cet agréable endroit, la nature ſembloit vouloir conſoler le genre humain des maux que l'avarice & l'ambition cauſoient dans l'autre partie du continent. Pour en faire une retraite utile aux vaiſſeaux maltraités, Anſon y fit ſemer différentes graines & différens fruits européens. C'eſt un de ces traits d'humanité ſur lequel repoſe d'autant plus agréablement l'œil des philantropes, que ces ſortes d'actes ſont bien rares dans les temps de guerre. Anſon fut joint dans cette île par un vaiſſeau de ſa flotte & une fré-

gate de ſept canons. De-là, s'avançant au Nord, il aborda ſur la côte du Chili, attaqua de nuit la ville de Paita. Dans cette entrepriſe hardie, il ne tira aucun ſervice de ſes vaiſſeaux ; car il ne débarqua pas même tous ſes hommes. Quelques ſoldats, à la faveur de l'obſcurité, deſcendirent à terre & ſuffirent pour jeter la terreur & le déſordre dans la ville. Le gouverneur, la garniſon & les habitans prirent la fuite. Accoutumés à uſer de ſévérité envers leurs ennemis, ils s'attendoient à un pareil traitement. Un petit nombre d'Anglois prit poſſeſſion de la ville, en enleva tranquillement, pendant trois jours, les marchandiſes & les tréſors, qui s'élevoient à une valeur conſidérable. On mit enſuite le feu à la place. Bientôt après, la petite eſcadre s'avança juſqu'à la hauteur de Panama, ſituée ſur l'iſthme de Darien, à l'oueſt du grand continent de l'Amérique ; de ſorte que l'Eſpagne étoit attaquée & enveloppée de deux côtés dans ſes poſſeſſions, par Anſon dans la mer du Sud, & par Vernon, de l'autre côté. Mais ce dernier ne réuſſit pas, & le projet échoua. Anſon, qui n'avoit plus que deux vaiſſeaux, plaça toutes ſes eſpérances dans la priſe d'un de ces riches vaiſſeaux eſpagnols qui faiſoient le commerce des îles Philippines au Mexique. On ne voyoit dans une année qu'un ou deux de ces navi-

res paſſer d'un continent à l'autre. Ces bâtimens étoient aſſez grands pour contenir d'immenſes richeſſes, & forts à proportion, pour être en état de ſe défendre. Dans l'eſpoir d'en rencontrer un, Anſon traverſa le grand Océan Pacifique. Mais le ſcorbut attaqua de nouveau ſon équipage. Cette funeſte maladie, appelée du même nom ſur terre & ſur mer, eſt bien plus dangereuſe en mer : le ſcorbut de mer s'annonce par les ſymptômes les plus affreux ; c'eſt une putréfaction générale, les dents tombent, les vieilles plaies ſe r'ouvrent, & quelquefois les membres ſe rompent dans les jointures. Cette maladie terrible fit périr beaucoup de matelots, & réduiſit le plus grand nombre à l'extrémité. Dans cette cruelle circonſtance, ayant réuni tout ſon monde ſur un ſeul vaiſſeau, & mis le feu à l'autre, il fit jeter l'ancre à l'île de Tinian, une des iſles Mariannes, ſituée à-peu-près à moitié chemin entre le nouveau & l'ancien monde. Rien ne pouvoit égaler la beauté de ce lieu ; on ne peut ſe figurer le tableau magique qu'offroit la nature dans cette île : verdure, boſquets, caſcades, champs, vues agréables, tout y formoit un ſpectacle délicieux. Anſon y fit quelque ſéjour ; ſon équipage trouva tout ce qu'il pouvoit déſirer, eaux pures, herbes ſalutaires, air parfumé, animaux domeſtiques, enfin

tout ce qui étoit néceſſaire pour réparer ſon vaiſſeau. Après s'y être rafraîchi, Anſon fit voile vers la Chine, & jeta l'ancre dans la riviere de Canton. Après avoir fait quelques réparations à ſon bâtiment, avec le ſecours des Chinois, & pris à bord des matelots hollandois & indiens, il remit à la voile pour l'Amérique, retournant dans ce même Océan où il avoit couru tant de dangers. Enfin, il découvrit le gallion eſpagnol qu'il attendoit avec tant d'ardeur. Ce vaiſſeau, conſtruit auſſi bien pour le ſervice de la guerre que pour celui du commerce, portoit ſoixante canons & cinq cents hommes, tandis que l'équipage d'Anſon n'avoit pas la moitié de ce nombre. Après un combat qui dura peu, les Anglois ſe rendirent maîtres du gallion; la victoire ne leur coûta que peu de ſoldats, & les Eſpagnols perdirent environ ſoixante hommes. Anſon revint avec ſa priſe à Canton, d'où il partit pour le Cap de Bonne-Eſpérance, & fit voile pour l'Angleterre, où, après une expédition de près de trois ans, il arriva, chargé de richeſſes immenſes. Sa derniere priſe étoit évaluée trois cents trente mille livres ſterling, & les autres qui l'avoient précédées, pouvoient s'élever à une ſomme auſſi conſidérable.

Opérations contre les

Dans le même temps, les Anglois conduiſoient d'autres opérations contre l'Eſpagne, tou-

jours avec la même activité, mais avec différens succès. Lorſqu'Anſon mit à la voile, ce n'étoit d'abord que pour ſeconder le formidable armement deſtiné contre les côtes de la Nouvelle-Eſpagne. Cet armement étoit compoſé de vingt-neuf vaiſſeaux de ligne, & d'un nombre preſqu'égal de frégates, approviſionnés de toute eſpece de munitions de guerre, & montés par quinze mille matelots environ, & autant d'hommes de débarquement. Le lord Cathcart, qui commandoit les forces de terre, étant mort dans le paſſage, le commandement échut au général Wentworth, dont le mérite ne répondoit point à l'importance de cet emploi. Cette circonſtance jointe à quelques autres, contribua beaucoup à fruſtrer la nation angloiſe des eſpérances qu'elle avoit conçues. Le miniſtere avoit d'abord, ſans aucune raiſon plauſible, retenu la flotte en Angleterre, & laiſſé paſſer le temps favorable pour tenir la campagne dans les contrées où l'on vouloit porter la guerre, parce que les pluies périodiques commencent vers la fin d'avril, & cette variation dans l'atmoſphere eſt toujours ſuivie de maladies épidémiques. Enfin la flotte mit à la voile pour la Nouvelle-Eſpagne, & après quelques tempêtes & retards, arriva devant Carthagène, ville ſervant d'entrepôt & de magaſin pour toutes les marchandiſes eſpagnoles apportées de l'Europe, & poſſeſſions Eſpagnoles.

delà tranſportées à Panama, ſituée ſur la côte oppoſée. La priſe de Carthagène auroit donc interrompu tout le commerce des Eſpagnols avec la Nouvelle-Eſpagne. Lorſque les Anglois débarquerent leurs forces à Carthagène, ils éleverent une batterie, avec laquelle ils firent une brêche au principal fort, tandis que Vernon, qui commandoit la flotte, envoya pluſieurs vaiſſeaux dans le havre, pour diviſer le feu de l'ennemi, & favoriſer les opérations des troupes de terre. La brêche ayant été jugée praticable, l'aſſaut fut ordonné : mais les Eſpagnols abandonnerent les forts qu'ils auroient pu défendre avec ſuccès s'ils euſſent eu plus de courage. Cet avantage frayoit aux Anglais un accès à la ville, mais ils y trouverent plus d'obſtacle qu'ils n'avoient cru. Une diſcuſſion ſurvenue entre les officiers de terre & ceux de mer retarda encore les opérations. A la fin, Wentworth aigri par les reproches de l'amiral, réſolut de tenter un coup déciſif, & ordonna l'attaque du fort Saint-Lazare. Rien ne pouvoit être plus dangereux que cette entrepriſe : comme les troupes marchoient pour cette attaque, les guides furent tués, & elles ſe tromperent de chemin. Au lieu d'attaquer l'endroit le plus foible du fort, elles s'avancerent vers la partie où il étoit le plus fortifié, & furent expoſées à tout le feu de la place. Le colonel Grant,

qui commandoit les grenadiers, fut tué au commencement de l'action. Bientôt après les échelles d'eſcalades ſe trouverent trop courtes, & les troupes eſſuyerent tout le feu de l'ennemi, ſans pouvoir s'en garantir; enfin elles furent obligées de ſe retirer, laiſſant ſix cents morts ſur la place. Le climat devint bientôt plus déſaſtreux que le fleau de la guerre. La ſaiſon des pluies ſurvint avec tant de violence, qu'il fut impoſſible de faire camper les ſoldats; en outre les maladies firent des ravages affreux parmi eux. A ces calamités qui ſuffiſoient pour arrêter toute entrepriſe, ſe joignoit la diſſention entre les officiers de terre & ceux de mer, qui ſe reprochoient mutuellement le mauvais ſuccès de l'attaque. Il fut donc réſolu de rembarquer les troupes & de les éloigner le plutôt poſſible de ce théâtre de carnage & de contagion.

Murmures & plaintes contre Walpole.

La nouvelle de ce mauvais ſuccès cauſa des murmures & des plaintes en Angleterre. On accabla de reproches Walpole; on le regarda comme l'auteur de tous les revers. Le malheur trouve rarement grace aux yeux des humains. Ce qui contribua davantage à augmenter le mécontentement du peuple, ce fut l'interruption du commerce cauſée par les ennemis qui croiſoient dans toutes les mers. Cette diſpoſition générale eut une influence ſenſible ſur l'élection des membres

du parlement. Tous les partiſans du prince de Galles, qui vivoit alors retiré de la cour, étoient oppoſés au miniſtere. On vit alors s'élever des débats violens dans toutes les parties du royaume; mais à la fin, le parti de l'oppoſition prévalut dans la nation & dans la chambre des Communes. L'intérêt public paroiſſoit être la ſeule regle. Bientôt le pouvoir de Walpole déclina, & ceux qui avoient réſolu de reſter neutres, ceſſerent de l'être.

1741. Walpole donne ſa démiſſion.

Walpole s'étant apperçu qu'il touchoit à ſa fin, employa tous les artifices pour diſſoudre le parti formé contre lui. Voyant enfin qu'il ne pouvoit réſiſter plus long-temps, il déclare qu'il n'aſſiſteroit plus aux délibérations de la chambre des Communes. Le lendemain, le roi ajourna le parlement à quelques jours. Sur ces entrefaites, Walpole fut créé comte d'Oxford, & ſe démit de tous ſes emplois. Jamais le peuple ne manifeſta une allégreſſe plus univerſelle. Il ſe flattoit de voir finir ſes malheurs & renaître le commerce; mais il fut en grande partie trompé dans ſon eſpoir.

Opération du nouveau miniſtere.

La guerre avec l'Eſpagne continua durant quelques années avec des ſuccès variés. L'amiral Vernon & autres, tenterent dans les indes occidentales quelques expéditions qui ne réuſſirent pas. Le mécontentement que ces revers

cauſoient en Angleterre, & l'idée de ne pouvoir réuſſir dans une guerre maritime, qui auroit entraîné les principales forces du gouvernement, engagerent le miniſtere à porter l'attention publique vers une guerre qu'il projettoit d'entreprendre ſur terre. L'attachement du roi pour les domaines de ſon électorat d'Hanover, contribua encore plus à mettre le comble à l'indignation angloiſe. Ainſi la guerre avec l'Eſpagne ne fut plus, dans le nouveau plan, qu'un objet ſecondaire.

Etat de l'Europe.

Pour avoir une idée claire des événemens qui vont ſuivre, il eſt néceſſaire de faire connoître la ſituation des gouvernemens de l'Europe à cette époque. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, avoit donné aux François l'occaſion d'exercer leur ambition; ſans reſpect pour les traités, & particuliérement pour la pragmatique-ſanction, qui faiſoit retomber tous les domaines de l'empereur ſur la tête de Marie-Thérèſe, ſa fille, ils firent couronner empereur l'électeur de Bavière. Ainſi cette princeſſe ſe vit tout-à-coup dépouillée de ſon héritage, & abandonnée, durant une année entiere, par toute l'Europe, ſans avoir aucun eſpoir de ſecours. Elle avoit à peine fermé les yeux de ſon pere, qu'elle perdit la Siléſie par une invaſion ſoudaine du roi de Pruſſe, qui s'empreſſa de ſaiſir le mo-

ment où cette province étoit ſans défenſe pour reſſuſciter d'anciennes prétentions ſur ce pays, dont il diſoit que ſes ancêtres avoient été injuſtement chaſſés. La France, la Saxe & la Bavière attaquent le reſte des états de Marie-Thèreſe qui trouva dans l'Angleterre un allié puiſſant & diſpoſé à la ſecourir efficacement. La Sardaigne & la Hollande ne tarderent pas à venir à ſon ſecours. Enfin la Ruſſie fut la derniere à embraſſer ſa cauſe. La raiſon politique du gouvernement anglois, de s'immiſcer dans les affaires du continent, étoit qu'il avoit à défendre l'électorat d'Hanover, dont la sûreté dépendoit de la juſte balance des intérêts de l'empire germanique : en outre, le lord Carteret qui jouiſſoit alors de toute la confiance que Georges II avoit accordée à Walpole, flattoit les déſirs de ſon maître, & ouvroit à ſon ambition une carriere plus étendue.

Guerre de 1741. En conſéquence, ce monarque envoya dans les Pays-Bas un corps de troupes angloiſes, qu'il augmenta de ſix mille hanovriens. La demande que Georges II fit au parlement de payer ces troupes, excita de violens débats. Malgré l'oppoſition, le miniſtre l'emporta. Le peuple vit avec douleur ſacrifier le ſang & les tréſors de la nation pour une alliance deſtructive.

Quelque préjudice que la guerre continen-

tale portât à l'Angleterre, l'alliance de cette puiſſance fut ſinguliérement favorable à la reine de Hongrie. A cette époque, la princeſſe commença à triompher de ſes ennemis. Les François furent obligés de quitter la Bohême. Le prince Charles de Lorraine, général des troupes de Marie-Thèreſe, envahit les états de Bavière. Son rival, le chimérique empereur, couronné ſous le nom de Charles VII, fut obligé de fuir; & délaiſſé par ſes alliés, dépouillé de ſon électorat, il ſe retira dans la ville de Francfort, où il vécut dans l'obſcurité. Il réſolut de reſter neutre juſquà la fin de la guerre, tandis que les François qui n'avoient pris les armes que comme ſes alliés, en ſupporterent tout le fardeau. Les troupes envoyées par l'Angleterre au ſecours de la reine d'Hongrie, étoient commandées par le comte de Stair, général expérimenté, qui avoit appris l'art de la guerre ſous le fameux prince Eugène. Son principal objet étoit de ſe joindre à l'armée du prince Charles de Lorraine. Réſolus de prévenir cette jonction, les François aſſemblerent une armée de ſoixante mille hommes ſur les bords du Mein, ſous les ordres du maréchal de Noailles, qui poſta ſes troupes au côté oriental de ce fleuve. Les Anglois au nombre de quarante mille avançoient de l'autre côté; mais les François trouverent le moyen de leur

1742. Opérations militaires en Allemagne.

couper toute communication pour les vivres & munitions.

1743. Bataille de Dettingen.

Le roi d'Angleterre arriva au camp, lorſque l'armée ſe trouvoit dans cette fatale poſition; il réſolut de pénétrer plus avant pour joindre douze mille Hanovriens & Heſſois qui étoient à Hanau. Dans cette vue, il décampa: mais à peine ſon armée eut-elle fait trois lieues, qu'il s'apperçut que les ennemis l'avoient enfermé de tous les côtés, près du village de Dettingen. Dans cette poſition embarraſſante, commencer l'attaque, c'étoit s'expoſer à une défaite preſque certaine; reſter dans l'inaction, c'étoit courir le riſque de périr par la faim. L'impétuoſité trop ordinaire aux François, ſauva l'armée d'Angleterre. Ils paſſerent un défilé qu'ils auroient dû garder; &, ſous la conduite du duc de Grammont, leur cavalerie chargea avec beaucoup d'ardeur l'infanterie angloiſe, qui la reçut avec intrépidité. Ils furent forcés de ſe retirer & de repaſſer le Mein avec précipitation, après avoir perdu plus de cinq mille hommes. Telle fut l'iſſue des opérations des Anglois durant cette campagne.

1744. Invaſion en Angleterre projetée par la France.

Cependant les François agiſſoient avec vigueur de tous les côtés: ils s'oppoſerent au prince Charles de Lorraine, & l'empêcherent de paſſer le Rhin. Ils eurent quelques ſuccès en Italie. Mais leur principale eſpérance étoit fondée ſur une

invaſion en Angleterre. Ils avoient cru voir dans la violence des diſputes du parlement Britannique le germe d'une révolution prochaine. Ils s'imaginoient que la préſence ſeule du prince Edouard, fils du prétendant, exciteroit la majeure partie des Anglois à ſe déclarer contre la famille régnante d'Hanover. Les circonſtances favoriſoient ce projet: les troupes d'Angleterre étoient ſur le continent, ſes forces navales ſe trouvoient diſperſées en Amérique, en Aſie, & dans la Méditerrannée. La flotte françoiſe étoit plus forte que celle qu'avoient à lui oppoſer alors les Anglois. Le cabinet de Verſailles fit donc venir de Rome le prince Edouard, qui ſe mit en route déguiſé en courrier eſpagnol, & muni de pleins pouvoirs de ſon pere pour aller conquérir la Grande Bretagne & l'Irlande, & s'en faire déclarer régent. Un corps conſidérable de troupes françaiſes défila vers Dunkerque, où des vaiſſeaux de tranſport étoient raſſemblés en grand nombre, & le comte de Saxe, fils naturel d'Auguſte, roi de Pologne, & de la fameuſe comteſſe de Konigſmark, fut nommé pour commander cette armée. Vingt vaiſſeaux de ligne avoient été équipés à Breſt avec une diligence incroyable; ils étoient ſous les ordres du comte de Roquefeuille. L'objet de cet armement avoit été ſi bien caché en France, qu'on ne ſut le

prince Edouard embarqué ſur le vaiſſeau monté par le prince de Saxe, que lorſque les trois diviſions de l'eſcadre françoiſe eurent pris leurs ſtations reſpectives; la plus conſidérable cingla vers les côtes de Kent; la ſeconde ſe plaça entre Calais & Boulogne; la troiſieme ſe tint à la hauteur de Dunkerque. Le fils du prétendant vit pour la premiere fois le rivage du pays qui avoit donné le jour à ſes ancêtres. Mais l'apparition ſubite de Sir John Norris, avec une flotte ſupérieure, ainſi que les vents contraires, firent échouer une entrepriſe ſi bien concertée, & dont le ſuccès n'étoit pas ſans vraiſemblance. Une violente tempête bouleverſa la mer, jeta la flotte du prétendant ſur les côtes de France, où pluſieurs vaiſſeaux furent briſés. On en débarqua les troupes & les proviſions; les vivres furent mis en magaſin, & les troupes prirent leurs quartiers. Malgré le mauvais ſuccès, le comte de Saxe reçut en récompenſe de ſes ſervices le bâton de maréchal de France.

Affaires navales entre les flottes combinées de France & d'Eſpagne, & celle d'Angleterre.

Quoique la fortune ſemblât favoriſer les Anglois en cette occaſion, elle ne leur fut pas propice par-tout. Les flottes combinées des François & des Eſpagnols livrerent bataille à celle d'Angleterre, commandée par les amiraux Matthews & Leſtok. La victoire reſta indéciſe. Cette indéciſion fut regardée en Angletetre comme une

défaite. Les deux amiraux Anglois furent jugés par une cour martiale. Matthews qui avoit combattu avec intrépidité, fut déclaré incapable de ſervir à l'avenir dans la marine royale. Leſtock, qui avoit gagné le large, fut acquitté honorablement, comme ayant obſervé ſcrupuleuſement les régles minutieuſes de la diſcipline. Il remplit ſervilement ſon devoir; un homme d'honneur fait plus lorſqu'il s'agit du ſalut ou de la gloire de ſa patrie, il oſe prendre ſur lui le ſort des événemens.

1745. Bataille de Fontenoy.

L'année ſuivante, la campagne des Pays-Bas ne fut pas heureuſe pour les Anglois & leurs alliés. Les François avoient raſſemblé une armée de cent vingt mille hommes, commandée par le maréchal de Saxe. Elevé dès l'enfance dans les camps, il avoit commencé en ſoldat de fortune & donné ſouvent des preuves de ſon ſang-froid & de ſon intrépidité. Au commencement de cette guerre, il avoit offert ſes ſervices à différentes puiſſances, entr'autres au roi d'Angleterre; mais ſes offres furent rejetées. Conſommé dans l'art de la guerre, général auſſi habile qu'homme aimable, il ſe montroit toujours le même, juſques dans la mêlée. De l'autre côté, les troupes des alliés, compoſées d'Anglois, d'Hanovriens, de Hollandois & d'Autrichiens, ne montoient pas à plus de ſoixante mille hommes; elles ne pouvoient tenir tête aux forces ſupérieures des François commandées ſur-

tout par un excellent général. Ceux-ci aſſiégeoient Tournay. Les alliés, commandés par le duc de Cumberland, dans le deſſein de faire lever le ſiége de cette ville, marcherent à l'ennemi; ils avoient devant eux le village de Fontenoy; ils rompirent tout, chaſſerent tout ce qui ſe préſenta devant eux, & pendant une heure, furent victorieux. Le maréchal de Saxe, alors attaqué d'une maladie grave, ſe fit porter dans une litiere, viſita tous les rangs, & vit dès-lors, malgré toutes les apparences, que l'avantage étoit à lui. La colonne angloiſe, ſans aucun ordre, pouſſée par un courage purement machinal, avoit avancé ſur les lignes françaiſes, qui, en s'ouvrant formerent une avenue des deux côtés pour la recevoir. Alors l'artillerie commença à jouer de trois côtés ſur ce corps déſeſpéré, qui, après être reſté long-temps immobile, fut enfin obligé de battre en retraite. Ce fut une des plus ſanglantes batailles livrées depuis le commencement du ſiecle. Les alliés laiſſerent ſur la place près de douze mille hommes, & la victoire coûta preſqu'auſſi cher aux François qui étoient animés par la préſence de leur roi. Cette affaire décida du ſort de Tournay, dont la priſe leur donna une ſupériorité marquée durant tout le reſte de la campagne.

L'empereur Charles VII, qui du duché de Bavière avoit été élevé au trône germanique, & pour qui cette guerre s'étoit élevée, venoit de mourir. Cet événement ne rendit point le calme à l'Europe. Le grand-duc de Toſcane, époux de la reine d'Hongrie, fut déclaré empereur ſous le nom de François I. La guerre entre la France & les alliés n'en continua pas moins, quoique le prince pour lequel on l'avoit allumée, n'exiſtât plus.

Mort de l'empereur Charles VII, grand duc de Toſcane, époux de Marie Thérese, nommé empereur.

Les amiraux Rowley & Warren rétablirent l'honneur du pavillon anglois, & firent des priſes conſidérables. Louisbourg, place importante pour la France en Amérique, ſe rendit à l'Angleterre. Des vaiſſeaux françois, revenant des Indes orientales & du Pérou, chargés de tréſors, croyant toujours cette place au pouvoir de leur nation, entrerent dans le port & furent pris.

Avantages des Anglois ſur mer.

Dans le même temps, le prince Edouard revenu en France après ſon infructueuſe expédition, ne s'étoit pas laiſſé décourager : il avoit réſolu de faire un nouvel effort pour remonter ſur le trône de ſes peres. Déterminé à s'abandonner à la fortune, il forma le projet de faire une deſcente en Ecoſſe, non à la tête d'une armée ou d'une flotte, mais ſeul avec un petit nombre d'amis.

Deſcente du prince Edouard en Ecoſſe.

L'idée d'aller avec ſi peu de forces conquérir un royaume, paroiſſoit une témérité inſpirée par le délire du déſeſpoir; mais ſon courage lui déguiſa les dangers. Quoiqu'on en puiſſe dire, cette entrepriſe eſt un des plus ſinguliers événemens du dix-huitieme ſiecle. Edouard ne fit confidence de ſon deſſein qu'à ſept officiers, les uns Irlandois, les autres Ecoſſois, qui voulurent courir ſa fortune : c'étoient Tullibardine, Macdonald, Shéridan, Sullivan, déſigné maréchal-des-logis d'une armée qui n'exiſtoit pas; un d'eux s'adreſſa à un négociant de Nantes, nommé Walsh, d'une famille d'Irlande. C'étoit un de ces hommes dont on n'envie point la richeſſe, à cauſe de l'uſage généreux qu'ils en font. Il avoit fait équiper à ſes frais une frégate de dix-huit canons; il en fit le ſacrifice au prince Edouard; ſacrifice d'autant plus beau, qu'on voit plus d'hommes diſpoſés à verſer leur ſang dans les combats, qu'à ſe dépouiller de leurs biens auprès de leurs foyers. Ce fut ſur cette frégate qu'Edouard s'embarqua, n'ayant, pour une expédition, dans laquelle il s'agiſſoit de la conquête de la Grande-Bretagne, que ſept officiers, environ huit cents ſabres, douze cents fuſils, & quarante-huit mille francs. Un vaiſſeau de guerre, nommé l'*Eliſabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avoit armé en courſe,

ſe joignit à la frégate à une hauteur indiquée. Le miniſtre de la marine de France prêtoit alors des vaiſſeaux de guerre aux armateurs & négocians, qui payoient une ſomme à l'Etat, outre qu'ils devoient entretenir l'équipage à leurs dépens, durant le temps de la courſe. Ce miniſtre & ſon roi lui-même ignoroient la deſtination de ce vaiſſeau. Dès qu'Edouard fut débarqué en Ecoſſe, trois cents hommes ſe raſſemblerent autour de ſa perſonne. Un morceau de taffetas, apporté de France, ſervoit de drapeau. Sa troupe ne tarda pas à groſſir, & le prince n'avoit pas encore paſſé le bourg de Fenning, qu'il ſe vit à la tête de quinze cents montagnards. Bientôt il renvoya en France la frégate qui l'avoit conduit, & informa de ſon débarquement les rois de France & d'Eſpagne, qui lui firent paſſer, à diverſes repriſes, des ſecours d'argent, de munitions & d'armes. Il falloit que ces ſecours ſe dérobaſſent aux vaiſſeaux anglois qui croiſoient à l'eſt & à l'oueſt de l'Ecoſſe; quelques-uns étoient pris; d'autres arrivoient & ſervoient à encourager le parti, qui ſe fortifioit chaque jour. Jamais le temps ne parut plus favorable pour opérer une révolution dans la Grande-Bretagne, qui étoit alors preſque dénuée de troupes. Quelques détachemens anglois marcherent d'abord des environs d'Edim-

bourg contre la petite armée du prince; ils furent entiérement défaits : trente montagnards firent quatre-vingt anglois priſonniers avec leurs officiers & leurs bagages.

Priſe de Perth par Edouard.

Ce premier ſuccès augmenta le courage des partiſans du prince, & lui attira de nouveaux défenſeurs. Après avoir traverſé le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perthshire, il s'empare de Perth, où il eſt proclamé régent d'Angleterre, de France *, d'Ecoſſe & d'Irlande, pour ſon pere, Jacques III.

Priſe d'Edimbourg par le même.

De nouvelles troupes groſſiſſoient chaque jour ſon armée : bientôt il prit Dundée, Drummond, Newbourg; de-là il marcha à Edimbourg, capitale de l'Ecoſſe. A ſon approche, l'alarme eſt dans la ville; on y craint le pillage; les portes s'ouvrent; le prince y fait ſon entrée, & eſt auſſitôt proclamé régent pour ſon pere.

Sa tête miſe à prix.

Cependant ſa tête étoit miſe à prix; celui qui l'apporteroit devoit avoir trente mille livres ſterling. Si une telle proſcription eſt une maxime d'état, c'eſt une maxime bien difficile à concilier avec ces principes de modération & d'hu-

* Ce titre de *régent de France*, que s'arrogeoit un prince à peine maître d'une ville d'Ecoſſe, étoit une ſuite de l'uſage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France.

manité que les gouvernemens affectent d'étaler. Le prince pouvoit uſer de repréſailles; mais il crut fortifier ſa cauſe & intéreſſer en ſa faveur, en oppoſant par la ſuite à cette proclamation ſanguinaire, des manifeſtes par leſquels il défendit à ſes adhérens d'attenter à la perſonne du roi Georges II, & d'aucun prince de la maiſon d'Hanover.

Il marche aux Anglois qu'il rencontre à Preſton-Pans.

A peine maître d'Edimbourg, Edouard apprit que les ennemis s'avançoient en force; il ſort de la ville, & à la tête d'environ trois mille montagnards, il marche vers les Anglois, qui étoient au nombre de plus de quatre mille. Il ne ſe donna ni le temps ni la peine de faire venir ſes canons de campagne. Sachant qu'il y en avoit ſix dans l'armée angloiſe; rien ne l'arrêta. Il rencontre les ennemis à Preſton-Pans*; range auſſitôt ſon armée en bataille: ſi rempli de l'idée qu'il devoit vaincre, avant d'engager le combat, il remarqua un défilé par où les Anglois pouvoient ſe retirer; il le fit occuper par cinq cents montagnards.

Défaite des Anglois.

Dès qu'il eut donné le ſignal de l'attaque, les montagnards marchent à l'ennemi, dont ils eſſuyent tout le feu ſans s'ébranler. Après avoir fait leur décharge de mouſqueterie, ils jettent

* Environ à douze milles d'Edimbourg.

leurs fuſils ; ſe précipitant entre les hommes & les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard, & attaquent les hommes avec le ſabre. Leur choc fut ſi impétueux, que les Anglois, bientôt culbutés, plierent de tous côtés ſans faire de réſiſtance : huit cents furent tués ; ceux qui voulurent ſe ſauver par le défilé que le prince avoit remarqué, furent faits priſonniers au nombre de quatorze cents. Tout tomba au pouvoir du prince, qui ſe fit une cavalerie avec les chevaux des ennemis. Cette victoire de Preſton-Pans ne lui coûta pas ſoixante hommes. Peu de jours après cette ſanglante journée, un vaiſſeau françois & un eſpagnol aborderent heureuſement ſur les côtes d'Ecoſſe, lui apportant de l'argent & de nouveaux ſecours. Le vaiſſeau françois lui amena au port de Mont-Ross un envoyé ſecret du roi de France ; c'étoit un frere du marquis d'Argens, connu dans la littérature.

Faute commiſe par Edouard.

Ce prince, ſi heureux à vaincre, ne ſut pas profiter de la fortune. Au lieu d'aller à la rencontre des Anglois, il ſe retira dans les murs d'Edimbourg, ſe flattant ſans doute qu'à l'exemple de la capitale, les autres villes prendroient le parti de la ſoumiſſion. Néanmoins, il vit bientôt augmenter ſon armée juſqu'à près de ſix mille hommes ; l'ordre s'introduiſit dans ſes troupes & dans ſes affaires ; il avoit une cour, des offi-

ciers, des ſecrétaires d'état. Mais il n'étoit pas maître du château d'Edimbourg, ſeule place véritablement forte, capable de ſervir de magaſin, de retraite, & de tenir la ville en reſpect : il ſe vit donc obligé de permettre aux habitans de faire, avec le commandant anglois de ce château, un accord par lequel ils fourniroient des vivres, & le château ne tireroit point ſur leur ville.

Enfin, Edouard réſolut de ſortir d'Edimbourg, dans le deſſein de pénétrer en Angleterre. Après avoir paſſé la Tweed, qui ſépare les deux royaumes, il s'avança juſqu'à Carliſle, dont il ſe rendit maître. Bientôt il paroît à Derby ; alors il eut pour la premiere fois des Anglois nationaux dans ſes troupes ; trois cents hommes du comté de Lancaſtre vinrent ſe joindre à lui. La conſternation fut dans Londres, où les boutiques & la banque furent fermées un jour ; une partie des habitans étoit prête à ſe déclarer pour lui, malgré les précautions qu'avoit priſes le miniſtere. S'il eût marché droit à cette capitale, peut-être y eût-il été reçu en vainqueur ; mais des conſeils timides l'arrêterent ; il ſe replia ſur l'Ecoſſe.

A peine eût-il appris que les ennemis étoient à ſix milles de lui, près des marais de Falkirck, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fuſſent bien

1746. Déroute

des Anglois à Falkirck.

du double plus forts que lui. On ſe battit de la même maniere, & avec la même impétuoſité qu'à Preſton-Pans. Les Anglois furent mis en déroute, & regagnerent leur camp qui étoit preſque entouré de marais. Le prince prend le parti d'aller les y ſurprendre, & de leur livrer un ſecond combat le même jour; il pénetre juſqu'au camp, l'épée à la main : la terreur s'y répand, & les Anglois, deux fois battus en un jour, s'enfuirent, laiſſant au pouvoir du vainqueur leurs tentes & leurs bagages. Cette affaire eut lieu au commencement de l'année 1746. Ces divers ſuccès firent beaucoup pour la gloire du prince Edouard, mais peu encore pour ſes intérêts. Quoique la journée de Falkirck eut relevé ſes eſpérances, elles furent entiérement ruinées par la mémorable bataille qui ſe livra

Défaite du prince Edouard à Culloden.

à Culloden, au mois d'avril de la même année. L'avantage du nombre étoit du côté des Anglois qui remporterent une victoire complette ſur le prince Edouard, qui, légerement bleſſé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. C'eſt ici l'occaſion de faire une remarque: il y a eu en Europe pluſieurs batailles où ſe ſont engagés plus de cent mille hommes, leſquelles n'ont pas eu de réſultats déciſifs, au lieu que la journée de Culloden, où environ douze mille hommes compoſoient l'armée des Anglois,

& ſept à huit mille celle d'Edouard, décida du ſort de trois royaumes. Ce prince diſoit, que s'il avoit eu ſeulement trois mille hommes de troupes réglées, il ſe ſeroit rendu maître de toute la Grande-Bretagne.

Barbarie des vainqueurs.

Les vainqueurs ſe déshonorerent par la maniere atroce dont ils uſerent de la victoire. Les partis qu'ils envoyerent après les fuyards, les maſſacrerent ſans pitié, quoiqu'ils euſſent quitté les armes. La contrée fut livrée aux flammes; les femmes, violées ſur les corps ſanglans de leurs maris ou de leurs freres, étoient laiſſées nues dans les bruyeres, où elles expiroient de faim. Dans ſa fuite, le prince Edouard vit les flammes au milieu deſquelles périſſoient cinq à ſix cents montagnards, qui s'étoient réfugiés dans une grange, à laquelle les Anglois avoient mis le feu; & il entendit les cris de ces victimes! Une vaſte étendue de pays fut déſolée; il ne reſta ni hommes, ni bétail, ni maiſons. Tels ſont & ſeront toujours les triſtes effets des guerres civiles, de l'eſprit de parti & des haînes de religion.

Fuite d'Edouard qui repaſſe en France.

Le prince Edouard, réduit à la derniere extrémité, éprouva tout ce que l'infortune a de plus affreux: pourſuivi de rochers en rochers, d'îles en îles, il fut cent fois à la veille d'être pris & de ſe voir traîner à l'échafaud. Enfin, après avoir éprouvé les périls les plus extraor-

dinaires, il repaſſa en France avec pluſieurs de ſes partiſans, échappés comme lui à la recherche des vainqueurs *. Tel fut le dénouement d'une entrepriſe dictée par la préſomption, conduite ſans art & ſans réflexion. Il ſemble que la famille des Stuarts ait trouvé la fortune toujours plus contraire, à meſure qu'elle ſollicitoit davantage ſes faveurs. Que les particuliers qui ſe plaignent de leur infortune, jettent un coup d'œil ſur les malheurs de cette famille. Jacques II, grand-pere du prince Edouard, fut détrôné; Charles I, biſayeul du même, porta ſa tête ſur un échafaud; & Marie Stuart, ſa quadriſayeule, avoit ſubi le même ſort.

Exécution des partiſans du prince Edouard.

Les échafauds & les gibets furent bientôt arroſés du ſang des infortunés partiſans du prince Edouard; dix-ſept officiers de ſon armée furent exécutés à Kennington-Common, près de Londres; neuf à Carliſle, & onze à York. Peu obtinrent leur pardon; beaucoup furent déportés dans les colonies de l'Amérique Septentrionale. Les comtes de Kilmarnock, de Cromartie, & le lord Balmerine, furent jugés par leurs pairs, & condamnés comme coupables de rebellion.

---

* *Hiſtoire des Deſcentes qui ont eu lieu en Angleterre, Ecoſſe, Irlande et îles adjacentes, depuis Jules-Céſar juſqu'à nos jours.* Par C. Millon. Paris, 1798.

Cromartie eut ſa grace; les deux autres eurent la tête tranchée : Balmerine, mourut avec intrépidité; lorſque l'exécuteur lui dit: *Priez Dieu qu'il béniſſe le roi Georges*, Balmerine perſiſtant toujours dans ſes principes d'attachement pour la maiſon de Stuart, s'écria: *Dieu béniſſe le roi Jacques.* Le lord Lovet & Sir Raclif, comte titulaire de Derwenſwater, ſubirent le même ſort avec autant de courage. D'autres furent encore exécutés, & montrerent également un courage héroïque. Leur conſtance à braver la mort, fit plus de partiſans au malheureux Edouard, que ſes premiers ſuccès ne lui en avoient gagné. Un généreux pardon accordé aux vaincus eût illuſtré les vainqueurs, qui au contraire ſe déshonoroient par des vengeances atroces & ſanguinaires.

Succès des François dans les Pays-Bas.

Cependant le feu de la guerre continuoit d'embrâſer une partie de l'Europe. Les ſuccès des François ſur les alliés, furent ſi rapides & ſi ſurprenans dans les Pays-Bas, qu'ils les réduiſirent preſque entiérement. Bruxelles, Malines, Louvains, Anvers, Mons, Huy, Charleroy & Namur, tomberent en leur pouvoir.

Priſe de Madras par les François.

Dans les Indes orientales, Mahé de la Bourdonnaie, gouverneur de Pondichéry, après avoir battu & diſperſé la flotte angloiſe, ſe rendit maître

de Madras qui reſta entre les mains des François juſqu'à la paix.

1747. Ils enlevent des places fortes aux Hollandois.

D'un autre côté, les provinces unies des Pays-Bas, perdent les places fortes qui les mettoient à l'abri de toute invaſion. Les troupes françoiſes s'emparent de l'Ecluſe, du Sas-de-Gand & de Hulſti. Les Hollandois ſe croyant dans une ſituation plus inquiétante que lorſqu'ils furent envahis, en 1673, par Louis XIV, rétablirent le ſtathoudérat, en élevant à cette dignité Guillaume Henri Friſon, prince d'Orange. On s'apperçut bientôt des effets puiſſans de cette réſolution favorable à l'Angleterre & contraire à la France. Les États-Généraux prohiberent tout commerce avec cette derniere puiſſance; ils augmenterent leur armée, donnerent par-tout des ordres pour agir vigoureuſement ſur mer & ſur terre contre les François, qui, après avoir gagné ſur les alliés la bataille de Lawfeld, ſe rendirent maîtres de Berg-op-zoom, qui étoit la plus forte place du Brabant-Hollandois, & dont la priſe rendit les vainqueurs maîtres de la navigation de l'Eſcaut.

Revers des François ſur mer.

Ces ſuccès de la France furent contrebalancés par les défaites qu'elle éprouva ſur mer. Elle équipa deux flottes, l'une pour faire une deſcente dans les colonies angloiſes en Amérique,

& l'autre pour concourir à des opérations dans les Indes orientales. Ces deux flottes furent attaquées & détruites par les amiraux Anſon & Warron qui prirent pluſieurs de leurs vaiſſeaux. Ces revers des François furent ſuivis d'une autre défaite qu'ils éprouverent dans un combat naval, engagé par l'amiral Hawk, qui leur prit quelques frégates & vaiſſeaux de ligne.

1748. Traité d'Aix-la-Chapelle.

Déſirant mettre fin à une guerre qui ne pouvoit leur produire aucun avantage ſolide, les puiſſances belligérantes convinrent de négocier un accommodement & d'ouvrir à Aix-la-Chapelle un congrès, où le comte de Sandwich & Sir Thomas Robinſon aſſiſterent comme plénipotentiaires du roi de la Grande-Bretagne. Il y fut ſigné un traité de paix, portant que toutes les conquêtes faites de part & d'autres, durant la guerre, ſeroient reſtituées, les priſonniers rendus; que les duchés de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, ſeroient cédés par la reine d'Hongrie à Don Philippe, héritier préſomptif de la couronne d'Eſpagne, avec clauſe de reverſion au défaut de poſtérité maſculine, comme auſſi dans le cas où ce prince parviendroit au trône des Deux-Siciles ou à celui d'Eſpagne. Il fut auſſi ſtipulé que les fortifications du port de Dunkerque ſeroient démolies, & que le vaiſſeau Anglois envoyé tous les ans avec des

négres à la côte de la Nouvelle-Eſpagne, continueroit de jouir de ce privilége durant quatre années. Entr'autres articles, il y en eut un qui affligea & révolta ſinguliérement les Anglois; ce fut celui qui portoit qu'auſſitôt après la ratification de ce traité, le roi de la Grande-Bretagne enverroit en France deux perſonnes de marque & de diſtinction, juſqu'à ce qu'on eût reſtitué aux François toutes les conquêtes que l'Angleterre avoit faite, tant aux Indes Orientales, qu'en Amérique.

1749. Colonies dans la nouvelle Ecoſſe.

Tandis que l'Europe commençoit à goûter la tranquillité paſſagere que lui procuroit le traité d'Aix-la-Chapelle, les Anglois eſpéroient voir renaître le bonheur qu'une guerre longue & opiniâtre leur avoit enlevé. Le parlement s'occupa de différens plans relatifs au commerce. Un projet que le miniſtere préconiſa comme avantageux, fut l'encouragement accordé aux ſoldats & aux gens de mer, qui voudroient peupler une colonie, fondée au nord de l'Amérique, & appelée la Nouvelle-Ecoſſe. On regardoit cette contrée lointaine comme un endroit sûr où une nation trop nombreuſe pourroit ſe décharger de ſa population, & à reléguer, ou même à employer utilement ces eſprits turbulens & dangereux qui ſont le fléau de la ſociété. Le climat en eſt froid & le terrain ſtérile. On y avoit élevé

un petit fort, gardé par une foible garniſon, qui avoit été conſtruit plutôt pour intimider les François du voiſinage, & réprimer leurs uſurpations, que pour protéger le commerce ou la culture du pays. Ce fut là qu'on jeta les fondemens d'une nouvelle colonie qui devoit entreprendre la pêche dans toute l'étendue de la côte, & ouvrir une nouvelle ſource de tréſors à l'Angleterre. La nation changeoit ainſi ſes troupes vieilles & aguerries en troupes de pêcheurs, dans l'attente de richeſſes éventuelles. Toute colonie affoiblit toujours les lieux qu'elle abandonne; on prodigue l'argent pour en affermir les fondemens; le tronc de l'arbre s'épuiſe pour nourrir une branche étrangere, dont les fruits, au lieu d'enrichir la mere patrie, la plongent dans le luxe & la moleſſe, avant-coureurs certains de la chûte des états. Cependant, on publia qu'on accorderoit une eſpece d'encouragement à ceux qui, ayant quitté le ſervice, voudroient s'établir dans la Nouvelle-Ecoſſe. On donnoit à chaque ſoldat ou matelot cinquante acres de terre, qu'il devoit poſſéder libres & francs de toute impoſition pendant dix ans, à l'expiration deſquels il paieroit un ſchelling par an. Outre ces cinquante acres, on en accordoit dix de plus par chaque individu qui formeroit une famille. Chaque officier d'un rang au-deſ-

ſous du porte-enſeigne, devoit avoir quatre-vingt acres, les enſeignes deux cents, les lieutenans trois cents, les capitaines quatre cents, & les officiers, au-deſſus de ce rang, ſix cents. Ces offres ſéduiſirent beaucoup de particuliers, qui tenterent la fortune & porterent leur induſtrie dans cette région lointaine. En peu de temps on y vit paſſer plus de quatre mille individus avec leurs familles. Une ville nommée Hallifax y fut bâtie; mais rien ne put réuſſir dans cette nouvelle colonie, malgré tous les ſoins du gouvernement.

1750. Bill pour l'encouragement de la pêche du hareng.

Le parlement britannique paſſa enſuite un bill pour encourager la pêche du hareng. On ſe flattoit de tirer de grands avantages de ce plan; on citoit l'exemple des Hollandois, poſſeſſeurs paiſibles de ce commerce, qu'ils faiſoient ſans concurrens : la mer avoit été pour eux une mine inépuiſable de richeſſes. Cependant l'expérience a démontré que les Anglois ne pouvoient tirer d'auſſi grands profits de cette pêche que les Hollandois.

Traité avec l'électeur de Bavière & les Etats-généraux des Provinces-Unies. Autre traité avec l'Eſpagne.

Cette même année, le roi conclut deux traités, l'un avec l'électeur de Bavière & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, l'autre avec le roi d'Eſpagne. Par le premier, l'électeur s'engageoit à tenir pendant ſix ans un corps de troupes de ſix mille hommes pour le ſervice de l'An-

gleterre & des Provinces-Unies, toujours prêt à marcher à la premiere réquiſition, moyennant un ſubſide annuel de quarante mille livres ſterling, payable, les deux tiers par les Anglois, & l'autre tiers par les Hollandois. Il fut auſſi ſtipulé que ce corps de troupes ne pourroit être employé ni contre l'empereur, ni contre l'empire. Ainſi ce traité paroiſſoit dirigé contre la Pruſſe, ou contre la France qui avoit ſacrifié tant d'hommes & tant de tréſors pour procurer des états & la couronne impériale à l'électeur de Bavière, pere de l'électeur contractant. Par le ſecond traité, le roi d'Angleterre renonçoit à la jouiſſance de la traite des négres, & du vaiſſeau de permiſſion dans les Indes Occidentales, qui lui avoit été accordé pour quatre années, par le traité d'Aix-la-Chapelle. De ſon côté, l'Eſpagne s'engageoit à payer à l'Angleterre cent mille livres ſterling, & à lui accorder quelques facilités pour ſon commerce.

Différends entre les Anglois & les François.

Quoique la guerre entre les Anglois & les François eût été ſuſpendue en Europe par le dernier traité, elle continuoit toujours en Amérique & en Aſie. Chaque parti avoit tort, & chaque parti prétendoit avoir raiſon. En Aſie, ſur les côtes de Malabar, les hoſtilités n'avoient pas ceſſé. En Amérique, on n'avoit pas encore préciſément fixé les limites de la Nouvelle-

Ecoſſe, habitée par les Anglois, & ſur les frontieres de laquelle s'étoient établi les François. La même incertitude avoit ſubſiſté ſur les bornes de l'Acadie & du pays immenſe, limitrophe de la Virginie, appartenant aux derniers. On avoit négocié pendant long-temps pour terminer les différends que ces poſſeſſions lointaines avoient fait naître. Les titres ſur leſquels l'Angleterre & la France fondoient leurs réclamations étoient, aux yeux de la raiſon, fort problêmatiques. Ces deux puiſſances n'avoient d'autre droit que celui de l'uſurpation; ce pays étoit à la convenance de chaque parti; voilà ce qu'il y avoit de certain.

Diſputes touchant la Nouvelle-Ecoſſe.

Comme les conteſtations commencerent par le nord de l'Amérique, portons d'abord nos regards vers cette contrée. Les François avoient été les premiers colons de la Nouvelle-Ecoſſe, enſuite les Anglois en avoient été reconnus les ſeuls poſſeſſeurs légitimes par le traité d'Utrecht. On a vu que dans cette région ingrate, le gouvernement britannique avoit favoriſé une colonie, qui eut à lutter ſans ceſſe contre les déſavantages d'un climat affreux, & contre la ſtérilité du ſol; mais un obſtacle bien plus grand arrêtoit les progrès de cet établiſſement. Les François, qui occupoient les parties reculées de ce pays, excitoient continuellement les Indiens

à inquiéter & à expulſer les Anglois, qui ſe plaignirent de ces infractions. Les plaintes produiſirent des récriminations, en ſorte que la France & l'Angleterre négocioient, s'accuſoient, & ſe détruiſoient réciproquement.

Dans le même temps s'éleva une autre diſpute, préſentant autant de difficultés que la précédente. Les François qui prétendoient avoir découvert les premiers l'embouchure du Miſſiſſipi, réclamoient tout le pays bordé à l'eſt par le nouveau Mexique, & à l'oueſt par les monts Apalaches. Ayant trouvé différens Anglois que l'avantage du commerce & la beauté naturelle du pays avoient engagés à s'établir au-delà de ces monts, ils les chaſſerent, & conſtruiſirent par-tout des forts pour dominer ſur toute cette contrée. Après s'être plaint de ces procédés, ſans avoir reçu aucune ſatisfaction de la France, le cabinet de Londres réſolut de repouſſer la force par la force, & de couper court à des négociations qu'il étoit important de voir finir. Il expédia donc l'ordre aux gouverneurs des provinces américaines de s'unir pour la ſûreté réciproque, & de s'attacher les Indiens, s'il étoit poſſible. Les Anglois avoient depuis long-temps la fauſſe politique de rechercher l'amitié de ces peuples, lorſque leurs colonies étoient expoſées à des dangers, & de mépriſer leur alliance

Autre diſpute.

dans les temps de tranquillité. Cette conduite aliéna les Indiens du gouvernement britannique. Leur haine fut encore augmentée par la mauvaiſe foi & l'intérêt ſordide des marchands anglois & de la compagnie d'Ohio. L'Angleterre avoit donc à combattre & les François, & tout le corps des nations indiennes. Cette confédération redoutable menaçoit les colonies angloiſes.

1755. Quatre opérations des Anglois en Amérique

Le gouvernement prit donc des meſures vigoureuſes afin de pourvoir à leur défenſe, & ordonna quatre opérations à la fois en Amérique. La premiere étoit commandée par Moncton, chargé de chaſſer les François de la Nouvelle-Ecoſſe: la ſeconde, plus au ſud, étoit dirigée contre Crown-Point, ſous les ordres du général Johnſon; la troiſieme, ſous la conduite du général Shirley, étoit deſtinée contre Niagara, pour aſſurer les forts ſur la riviére; & la quatrieme, encore plus au ſud, étoit commandée par le général Braddock, qui devoit marcher contre le fort Duqueſne. Dans ces différentes expéditions, Moncton réuſſit; Johnſon fut auſſi victorieux, quoiqu'il échouât dans ſon projet de prendre le fort contre lequel il étoit envoyé; Shirley laiſſa échapper, par des lenteurs, la ſaiſon favorable pour ſon entrepriſe; enfin Braddock montra beaucoup de vigueur & d'activité, mais il fut défait: les munitions,

l'artillerie, les bagages de ſon armée tombèrent au pouvoir des François, qui firent environ ſept cents priſonniers.

Ordres donnés par l'Angleterre pour ſaiſir les vaiſſeaux françois.

Tel fut le début malheureux des Anglois en Amérique. Ils réſolurent donc de ne plus garder de meſures avec la France. Quoiqu'il n'y eût pas encore de déclaration formelle de guerre, l'Angleterre donna des ordres pour ſaiſir les vaiſſeaux des François. Ceux-ci firent retentir l'Europe de leurs plaintes contre ce procédé; ils repréſentèrent que c'étoit une violation affreuſe de cette bonne foi reſpective parmi toutes les nations, violation indigne même d'un peuple ſauvage. Les Anglois répondirent à ces plaintes par quelques raiſons ſpécieuſes. Il faut avouer que de l'un ou de l'autre côté une déclaration de guerre eût été plus loyale, & qu'il eût été plus honorable d'employer cette formalité uſitée dans les guerres, depuis long-temps établie en Europe.

1756. Déclaration de guerre entre l'Angleterre & la France.

A la fin, reconnoiſſant la néceſſité d'une déclaration formelle contre la France, le roi d'Angleterre ordonna de la publier ſolennellement; le roi de France en fit autant contre les Anglois. Les François étoient alors occupés d'une expédition contre Minorque, île de la Méditerranée, que les Anglois avoient priſe à l'Eſpagne & qui leur avoit été aſſurée par différens trai-

tés. L'amiral Byng, envoyé au ſecours de cette île, arriva trop tard. En approchant de ſa deſtination, il voit les drapeaux des François déployés, & leurs batteries qui tiroient contre le fort St.-Philippe, au ſommet duquel flottoit encore le pavillon anglois. La flotte françaiſe qui paroît ſoudainement, détermine ſa conduite, il range ſes vaiſſeaux en bataille, & prend le parti de reſter ſur la défenſive. Byng, exercé dès ſa jeuneſſe dans la marine, il mettoit beaucoup de prudence dans les opérations navales; mais juſqu'alors il n'avoit donné aucune preuve de bravoure. Les hommes, en général, aiment à faire briller les qualités particulieres qui les diſtinguent, & leur ſacrifient tout; tel étoit le caractere de cet amiral qui préféroit à la gloire que pouvoit lui donner une action courageuſe l'eſpoir d'être applaudi pour ſa conduite prudente. La flotte françoiſe avançoit; le combat étoit déjà engagé avec une partie de la flotte angloiſe; Byng ſe tient toujours au large, juſtifiant ſon inaction par des raiſons de prudence. Réſolu d'agir avec ſa précaution ordinaire, il aſſemble un conſeil de guerre, & repréſente que, vu l'impoſſibilité de ſecourir Minorque, il vaut mieux ſe retirer à Gibraltar. Ce projet fut accueilli unanimement, & promptement exécuté.

Le fort Saint-Philippe ne tarda pas à se rendre aux François qui devinrent maîtres de l'île de Minorque. La nouvelle de cet événement parvint bientôt en Angleterre, où elle excita une indignation qui tenoit, pour ainsi dire, de la frénésie. Byng qui étoit alors à Gibraltar, ne soupçonnoit point le danger qui menaçoit sa tête. Il parloit, il écrivoit comme un homme qui avoit des droits à la reconnoissance de son roi, ainsi qu'à l'approbation de ses compatriotes; mais il fut réveillé de ce songe flatteur par une lettre du gouvernement qui le rappeloit; d'autres lettres de ses amis lui manderent qu'en arrivant, il seroit arrêté. En effet, à peine eût-il débarqué en Angleterre, qu'il fut enfermé à l'hôpital de Greenwich. On employa tous les moyens pour animer contre lui la populace. Des lettres écrites de divers endroits, demandoient justice de cet amiral déclaré coupable dans l'opinion publique. Ses amis mirent beaucoup d'activité dans cette circonstance malheureuse, pour le justifier aux yeux de la multitude, & s'efforcerent de détourner toute la fureur publique sur les ministres qui méritoient plutôt d'en être l'objet.

Prise de Minorque par les François.

L'amiral Byng arrêté.

Byng ne tarda pas à être jugé. La cour martiale, assemblée à Portsmouth, déclara qu'il n'avoit pas rempli son devoir pour vaincre l'ennemi. Les juges opinerent qu'il tomboit

1757. Procès de cet amiral condamné à mort.

dans l'article XII du code militaire, qui condamnoit à mort toute perſonne qui, dans l'action, reculeroit, ſe retireroit, ne s'expoſeroit pas dans la mêlée, ou enfin qui ne feroit pas ſon devoir, ſoit par lâcheté, ſoit par négligence ou mauvaiſe intention. Tous ces mots vagues & abſtraits peuvent auſſi bien ſervir à faire condamner un innocent qu'un coupable. De pareilles lois ſont dangereuſes dans les mains des miniſtres. Les juges ordonnerent donc que Byng ſeroit fuſillé à bord du vaiſſeau que les lords de l'amirauté déſigneroient ; mais en même temps ils invoquerent pour lui la clémence, en gardant le ſilence ſur les motifs de ſa conduite, qu'ils ne pouvoient révéler. Ils eſpéroient avoir appaiſé par ce jugement l'animoſité nationale, & en avoir adouci la ſévérité par leur recommandation. Mais les cris de la vengeance publique étoient trop violens pour être étouffés. Le roi renvoya l'examen de cette ſentence à douze juges qui la déclarerent légale : en conſéquence, elle fut confirmée. Il y avoit encore un expédient pour le ſauver, on le tenta. Un de ceux qui l'avoient jugé à Portſmouth, & qui étoit membre de la chambre des Communes, déclara à cette aſſemblée, que lui & tous ceux qui avoient aſſiſté au jugement de l'amiral déſiroient d'être relevés du ſecret

impoſé à tous les membres de la cour martiale ; qu'ils avoient à révéler des particularités qui pourroient faire changer la ſentence. On eut peu d'égard à cette demande ; cependant le roi fit différer l'exécution juſqu'à ce que les juges de la cour martiale euſſent plus clairement expliqué leurs ſcrupules. On paſſa donc un bill dans la chambre des Communes pour les relever du ſecret. Mais lorſqu'il vint à être diſcuté dans la chambre des lords, & qu'on eut examiné les motifs de la condamnation, les pairs ne trouvèrent point de raiſon pour ſouſcrire à ce bill ; il fut donc rejeté.

Son courage.

Abandonné à ſa malheureuſe deſtinée, Byng réſolut d'effacer, par ſon courage, les imputations de lâcheté dont on prétendoit ternir ſon honneur. Il conſerva juſqu'au dernier moment ſon ſang-froid ordinaire. Au jour fixé pour ſon exécution, il s'avança d'un pas ferme & d'un air intrépide ſur le tillac, lieu deſtiné pour ſa mort. Il lut alors un papier contenant ce qui ſuit :

Diſcours qu'il prononce avant de mourir.

« Dans un inſtant je ne ſerai plus ; dans un » inſtant je ſerai délivré de la violente perſé- » cution de mes ennemis. Je ne leur diſputerai » point une vie ſur laquelle l'injuſtice a verſé » le poiſon de l'amertume ; la mort ſeule peut » mettre un terme à mes malheurs. Ce n'eſt » qu'après mon trépas que la juſtice me ſera

» rendue, & ma réputation rétablie. C'eſt alors
» que ſeront dévoilées les manœuvres ſecret-
» tes tramées par une cabale odieuſe, pour
» exciter contre moi les clameurs du peuple.
» C'eſt alors qu'on me plaindra, comme une
» victime qui fut deſtinée à aſſouvir l'indignation
» & le reſſentiment d'un peuple outragé, trahi,
» trompé, & à détourner ſa vengeance des
» têtes vraiment coupables. Mes ennemis eux-
» mêmes s'écrieront : *Il étoit innocent!* Heureux
» dans ce dernier moment de connoître mon in-
» nocence ; heureux d'être intimement perſuadé
» que je n'ai point été l'artiſan des malheurs de
» ma patrie, je vois la mort avec tranquillité.
» Je déſire de tout mon cœur que l'effuſion de
» mon ſang puiſſe contribuer au bonheur de
» mon pays. Cependant je perſiſterai toujours
» à ſoutenir que j'ai rempli mon devoir avec
» fidélité ; que j'ai employé mes talens & mes
» connoiſſances pour l'honneur de ſa majeſté,
» pour le ſervice de ma patrie. J'ai pu être
» malheureux, mais je n'ai point été coupable.
» Je ſuis fâché que le ſuccès n'ait pas répondu
» à mes efforts, & que l'armement qui m'étoit
» confié ait été trop foible pour réuſſir dans
» une expédition de cette importance. La vé-
» rité a étouffé la voix impure de la calomnie
» & de l'impoſture ; la juſtice a effacé les taches

» ignominieuſes de lâcheté & d'infidélité, dont » on avoit terni mon honneur. Ma conſcience » m'abſout de ces crimes. Mon eſprit peut s'é- » garer dans ſon jugement, car quel homme » eſt exempt d'erreur? Mais ſi l'erreur ſeule a » dicté à mes juges la ſentence cruelle qu'ils » ont prononcée contre moi, que Dieu leur » pardonne, comme je leur ai déjà pardonné. » Puiſſent les déchiremens de leurs cœurs, les » remords de leur conſcience, dont la voix a » éclaté en ma faveur, ſe calmer, s'évanouir » comme mon reſſentiment. Le juge ſuprême » voit tous les cœurs, pèſe les raiſons; c'eſt à » lui ſeul que je remets le ſoin de ma réputation. »

Après avoir prononcé ce diſcours, il s'avance & veut mourir le viſage découvert. Mais ſes amis lui ayant repréſenté que ſes regards pourroient intimider les ſoldats, & les empêcher de bien ajuſter leurs coups, il ſe fait bander les yeux avec un mouchoir, s'agenouille ſur le tillac, donne lui-même aux ſoldats le ſignal de faire feu, & tombe mort. Son exécution.

Il y eut de la ſévérité, ou plutôt de l'iniquité, dans la punition de Byng. Il n'étoit point coupable. Le condamner à mort étoit une injuſtice criante. En vain on a voulu juſtifier ſa condamnation, par la néceſſité où l'on étoit de faire un exemple ſur un chef, pour contraindre

les autres à ſervir leur patrie avec courage. Une fauſſe & cruelle politique peut ſeule juſtifier le ſacrifice d'un innocent; mais c'eſt toujours un forfait horrible aux yeux de l'équité.

Guerre dans l'Inde.

Le contre-coup de la guerre entre la France & l'Angleterre ſe fit reſſentir dans les climats les plus éloignés. En Aſie, après avoir battu le souba du Bengale, les Anglois, commandés par le colonel Clive, marchent à Chandernagor, un des plus forts & des plus conſidérables établiſſemens que les François euſſent dans l'Inde; rempli d'une prodigieuſe quantité de marchandiſes & de richeſſes, & défendu par cent ſoixante pièces de canon, cinq cents ſoldats françois & ſept cents noirs. Cette importante place fut priſe par Clive, & tout ce qu'elle renfermoit tomba au pouvoir des Anglois. Mais la plus grande perte qu'éprouverent les François, fut la ruine de leur principal établiſſement ſur le Gange, qui leur avoit fait jouer juſqu'alors un rôle important dans le commerce de cette partie du monde.

Priſe de Chandernagor par les Anglois.

Guerre en Allemagne.

Tandis que l'Angleterre attaquoit la France en Aſie, la France attaquoit l'électorat d'Hanover, pour lequel l'affection de Georges II étoit connue. Le but des François étoit ou de diviſer les forces des Anglois, ou d'épuiſer leurs finances par des ſubſides qu'ils ſeroient con-

traints de lever. Le roi de Pruſſe s'étoit engagé à protéger l'électorat d'Hanover, & l'Angleterre lui fourniſſoit des troupes & de l'argent pour concourir à ſes opérations. D'un autre côté, l'Autriche vouloit reprendre la Siléſie, dont Frédéric II, roi de Pruſſe, s'étoit emparé, & elle avoit attiré dans ſon parti l'électeur de Saxe; elle étoit auſſi ſecondée dans ſes deſſeins par la France, la Suede & la Ruſſie, tandis que les autres états de l'Europe reſtoient ſpectateurs de cette querelle.

Siége de Prague, & invaſion de la Bohême par le roi de Pruſſe.

On ne s'arrêtera point à récapituler les marches nombreuſes, les victoires, les défaites, & toutes les actions du roi de Pruſſe. Il effaça, autant par ſon intrépidité que ſon habileté dans ſes expéditions, les modeles les plus fameux que fournit l'hiſtoire, & les faits les plus merveilleux imaginés par l'eſprit le plus romaneſque. Souverain d'un petit territoire, ſecouru foiblement par les Anglois, ſes ſeuls alliés; combattu, environné par les puiſſances les plus formidables de l'Europe, il ſe montre & fait face à tout. Il envahit la Bohême; les Autrichiens ſe retirent dans la ville de Prague; il en fait le ſiége, qu'il pouſſe avec vigueur. Le maréchal Daun marche contre lui, à la tête de quarante mille hommes; le roi de Pruſſe l'attaque avec déſavantage, & eſt forcé de lever

le ſiége de Prague, & d'abandonner la Bohême.

Victoire des François ſur le duc de Cumberland.

Ce malheur eſt accompagné d'un autre. Les François, qui ſecondent l'Autriche, s'étant emparés des états pruſſiens en Weſtphalie, ſuivent pas à pas le duc de Cumberland, qui eſt à la tête des Anglois & des Hanovriens, l'atteignent dans les champs d'Haſtembeck, lui livrent bataille & remportent ſur ce prince une victoire complette. Le duc de Cumberland, après cette défaite, eſt bientôt contraint d'abandonner aux François l'électorat d'Hanover; ceux-ci le pourſuivent juſque dans le duché de Verden, & l'obligent de ſe retirer auprès de Stade, où il auroit été forcé de ſe rendre priſonnier de guerre, avec toute ſon armée, s'il n'eût ſigné la mémorable convention de Cloſterſeven, qui portoit « qu'il ſeroit tenu de congédier les troupes auxiliaires de Brunſwick, de Saxe-Gotha, & du comté de la Lippe, auxquelles il ſeroit accordé des paſſeports pour retourner dans leur pays & y être diſperſées; qu'il ſeroit auſſi accordé des paſſeports au reſte des troupes du duc de Cumberland, pour ſe retirer au-delà de l'Elbe; & que celles qu'il lui eſt permis de laiſſer à Stade, ne pourront être augmentées ni recrutées; que non-ſeulement elles ne feront aucun acte d'hoſtilité, mais qu'elles ne pourront pas s'éloigner de la ville, ni paſſer les limites qui ſeront dé-

ſignées ſur des poteaux plantés autour de la ville; enfin, que les troupes françoiſes reſteront en poſſeſſion des duchés de Bremen & de Verden juſqu'à la paix ».

Retour du duc de Cumberland en Angleterre.

Le duc de Cumberland, de retour en Angleterre, donna la démiſſion de tous ſes emplois, & déclara qu'il ne reprendroit les fonctions de capitaine-général des troupes britanniques, que dans le cas où l'Angleterre ſeroit menacée d'une invaſion. Il ſe retira enſuite dans ſon château de Windſor.

Tentative des Anglois ſur les côtes de France.

Cependant l'Angleterre avoit eſpéré porter un coup funeſte à la marine françoiſe, en détruiſant tous les vaiſſeaux qui ſe trouvoient dans les chantiers ou dans le port de Rochefort. Une flotte angloiſe parut à la hauteur de cette ville; la France en fut alarmée. Les Anglois ne purent s'emparer que de la petite île d'Aix, conquête facile. Pluſieurs obſtacles s'oppoſerent à leur projet; mauvais fonds dont la côte étoit défendue par la nature, dangers du débarquement, perte de temps, pendant lequel les habitans s'étoient préparés à une vigoureuſe défenſe; enfin, impuiſſance de réuſſir par d'autre moyen qu'une attaque ſubite. Déconcertés par ces conſidérations, ils renoncerent à leur deſſein, & réſolurent de retourner ſans faire aucune tentative ultérieure. Les murmures éclaterent de toutes

parts en Angleterre, lorſqu'on y apprit le mauvais ſuccès de cette onéreuſe expédition. Les clameurs violentes du peuple ſe changerent bientôt en conſternation; on ne voyoit dans l'avenir qu'une perſpective effrayante de tous les côtés. Les armées détruites; les flottes ſans activité; des expéditions ridicules; le roi de Pruſſe, le ſeul allié des Anglois, ſur le point d'être écraſé par la ſupériorité & le nombre de ſes ennemis; tels furent les commencemens de cette guerre; mais le ſort des armes tourna bientôt à l'avantage de l'Angleterre.

1758. En Amérique, le général Amherſt fut chargé d'une opération contre le Cap-Breton. La priſe de cette île & de ſa fortereſſe, Louisbourg, étoit une conquête fortement déſirée par les Anglois. Le récit des opérations de ce ſiége ſeroit trop long & fatiguant; il ſuffit de dire que cette place ſe rendit aux Anglois, qui enleverent par-là aux François une branche de commerce très-lucrative, celle de la pêche.

Priſe de Louisbourg par les Anglois.

Deux autres opérations furent tentées en même temps en Amérique, l'une contre Ticonderago, & l'autre contre le fort Duqueſne. La premiere ne réuſſit point, mais la derniere fut heureuſe. La priſe du fort Duqueſne délivra les colonies angloiſes de la crainte des incurſions des Indiens, & interrompit la communication

Priſe du fort Duqueſne.

établie par une longue chaîne de forts, dont les François avoient entouré les établiſſemens anglois dans l'Amérique.

Succès des François dans l'Inde.

La fortune fut plus favorable à la France dans l'Inde, où le général Lally prit aux Anglois pluſieurs forts importans ſur la côte du Coromandel. Mais l'Angleterre en fut dédommagée par des avantages que ſa flotte remporta en Afrique, ſur les côtes du Sénégal. Les Anglois entrerent dans la riviere de Gambie, & les forts n'étant pas en état de défenſe, les députés du conſeil ſupérieur les rendirent, à condition que tous les Européens appartenant à la compagnie des Indes de France, y ſeroient conduits; article qui fut exécuté.

Avantages des Anglois en Afrique.

Deſcentes ſur les côtes de France.

Cette même année, l'Angleterre tenta trois deſcentes en France; la premiere dans la baie de Cancale, près Saint-Malo. Quatorze à quinze mille Anglois débarqués s'avancerent vers cette ville, dans le deſſein d'en faire le ſiége; mais à l'approche des ſecours qui arriverent de toutes parts, ils ſe rembarquerent & rentrerent dans les ports de la Grande-Bretagne. L'objet de la ſeconde deſcente étoit d'attaquer Cherbourg. Après avoir rangé les côtes de Normandie, les Anglois parurent devant cette ville, dont ils s'emparerent aiſément; ils en emporterent les cloches & les canons; & après avoir levé des

contributions d'argent, ils ſe rembarquerent à l'approche des troupes françoiſes. De-là ils ſe montrerent ſur les côtes de Bretagne, où ils débarquerent à Saint-Brieux. Mais cette derniere expédition leur cauſa une perte conſidérable d'hommes, tant tués que noyés & priſonniers.

Bravoure du capitaine Thurot.

Entre les actions particulieres qui eurent lieu ſur mer, on ne peut s'empêcher d'admirer le courage d'un capitaine françois, nommé Thurot, commandant le corſaire le *Duc de Belle-Isle*. Après avoir fait un grand nombre de priſes angloiſes, ce brave marin, attaqué, ſur les côtes d'Ecoſſe, par deux vaiſſeaux de guerre anglois, ſe retire après un combat de pluſieurs heures, laiſſant les ennemis hors d'état de les pourſuivre.

1759. Expéditions des Anglois en Amérique.

Les ſuccès de la campagne ſuivante, en Amérique, furent plus brillans pour l'Angleterre. Le cabinet britannique, perſuadé qu'une ſimple expédition dans les poſſeſſions étendues de cette partie du monde, n'ameneroit jamais ſon ennemi à une entiere ſoumiſſion, réſolut de l'attaquer à la fois en différens endroits. Les préparatifs furent faits en conſéquence, & trois expéditions furent tentées à la fois dans trois différentes parties du nord de l'Amérique. Le général Amherſt, commandant en chef avec douze mille hommes, devoit attaquer Crown-Point, qui avoit été juſques alors l'écueil des armes an-

gloiſes. Au côté oppoſé, le général Wolf devoit pénétrer dans la riviere Saint-Laurent, & entreprendre le ſiége de Quebec, la capitale des poſſeſſions françoiſes dans cette partie du monde; tandis que le général Prideaux & Sir William Johnſon devoient ſe diriger vers un fort françois, près des cataractes de Niagara.

Prise du fort de Niagara.

Cette derniere expédition fut la premiere qui réuſſit. Le fort de Niagara, place de grande importance, ſervoit à protéger toutes les communications entre les établiſſemens françois du nord & de l'oueſt. Le ſiége fut commencé avec vigueur par le général Prideaux, qui fut tué dans la tranchée, de ſorte que le commandement tomba au général Johnſon. Celui-ci n'omit rien pour pouſſer vigoureuſement les opérations de ſon prédéceſſeur. Les François qui connoiſſoient l'importance de ce fort, eſſayerent de le ſecourir. Mais Johnſon les attaqua avec intrépidité & ſuccès, de ſorte qu'en peu de temps toute leur armée fut miſe en déroute, & la garniſon voyant leur défaite, ſe rendit priſonniere de guerre.

Prise de Crown-Point & de Ticonderago.

Le but de l'expédition du général Amherſt fut rempli, ſans la moindre difficulté. Il trouva les forts de Crown-Point & de Ticonderago abandonnés & détruits.

Prise de Quebec.

Il ne reſtoit plus qu'un coup déciſif à porter pour mettre l'Amérique ſeptentrionale au pou-

voir des Anglois. C'étoit la priſe de Quebec, ville ſuperbement bâtie, bien peuplée & très-floriſſante. L'amiral Saunders commandoit l'armée navale, & celle de terre étoit ſous les ordres du général Wolf, qui, quoique n'ayant pas encore trente-cinq ans, s'étoit déjà diſtingué en beaucoup d'occaſions, ſur-tout au ſiége de Louisbourg, dont on lui attribue avec raiſon une partie du ſuccès. Il ne dut ſa nomination ni à ſa naiſſance, ni à l'intrigue, mais à ſon mérite. Juſqu'alors la guerre avoit été conduite en Amérique avec une extrême barbarie; Wolf, bien loin d'imiter l'exemple que donnoient à cet égard quelques officiers, montra dans celle-ci toute l'humanité d'un homme ſenſible & généreux. Il ſeroit trop long d'entrer dans les détails de ce ſiége; il ſuffit de dire que les commencemens parurent extrêmement déſavantageux aux aſſiégeans, & que le courage des aſſiégés abattit pluſieurs fois l'eſpérance du général Wolf. Après avoir repréſenté, dans une lettre au miniſtere, les dangers de l'entrepriſe, il ajoute: « Je ſais que les affaires de la Grande-» Bretagne exigent les meſures les plus vigou-» reuſes, mais le courage même d'une poignée » d'hommes ne devroit être employé que lorſ-» qu'il y a eſpoir d'une iſſue favorable. A pré-» ſent, les difficultés ſont ſi variées, que je ne

» ſais à quoi me déterminer ». Cependant il réſolut de faire une tentative hardie ; à cet effet, dans la nuit, une partie de ſes troupes s'empara, avec beaucoup de peine & de péril, d'une hauteur voiſine de la ville. Il s'en ſuivit une bataille à jamais mémorable par la mort des deux généraux oppoſés. Montcalm, qui commandoit les François, éprouva le même ſort que Wolf. Dans le commencement de l'action, le général anglois fut bleſſé à la main; mais il cacha ſa bleſſure en l'entourant de ſon mouchoir pour arrêter le ſang. Il continuoit à donner ſes ordres lorſqu'une ſeconde balle, plus funeſte que la premiere, lui perça la poitrine. Alors, incapable de commander, il s'appuya ſur l'épaule d'un ſoldat qui étoit près de lui; & comme il ſe débattoit contre l'agonie, il entendit une voix crier: *ils fuyent.* Auſſitôt il paroît revivre un inſtant, & demandant qui fuyoit? il apprend que ce ſont les François. Il exprime ſa ſurpriſe d'une fuite ſi précipitée, retombe dans les bras du ſoldat, en diſant: *je meurs heureux.* Peut-être la perte d'un pareil homme fut-elle plus grande pour la nation angloiſe, que la conquête du Canada ne lui fut avantageuſe. Mais c'eſt le malheur des hommes de ne connoître l'étendue de leurs pertes, qu'au ſeul moment où ils les éprouvent. Montcalm ne ſurvécut à cet

Mort du général Wolf.

Mort de Montcalm.

illuſtre adverſaire que pour être le témoin de la déroute des ſiens, qu'il ne put rallier. Mortellement bleſſé dans la retraite, il n'expira pas avec moins de gloire que Wolf: ſes dernieres paroles furent de retourner au champ de bataille; le conſeil de guerre en décida autrement. La reddition de Quebec, & la ceſſion totale du Canada furent la ſuite de cette victoire.

Conquête de la Guadeloupe.

D'un autre côté, l'iſle de la Guadeloupe, la Déſirade, les Saintes, Saint-Barthelemy & Marie-Galante, petites îles dépendantes de la Guadeloupe, tomberent au pouvoir des Anglois.

Projets des François contre l'Angleterre.

Les ſuccès de leurs armées dans l'Inde & en Amérique furent grands ſans beaucoup d'efforts; au contraire, ceux qu'ils firent en Europe, & les opérations de leur allié le roi de Pruſſe, furent extraordinaires, & ne produiſirent cependant aucun avantage ſignalé. En France, le maréchal de Belle-Iſle préparoit une expédition contre l'Angleterre, dont la réuſſite ne pouvoit manquer de forcer les Anglois à faire la paix. Des troupes étoient aſſemblées ſur les côtes de Bretagne: une ſeconde armée étoit campée à Dunkerque. Un armement naval étoit prêt à ſortir du port de Breſt, ſous les ordres du maréchal de Conflans. L'eſcadre de Toulon, commandée par M. de la Clue, avoit reçu ordre de ſe réunir à la flotte de Breſt. Georges II prévint le parlement des

deſſeins de la France, & obtint des ſubſides proportionnés à la défenſe qu'il étoit obligé de préparer. Les Anglois, menacés d'une invaſion, arment les flottes les plus redoutables : celle de l'amiral Rodney ſort de la rade Sainte-Hélene & tourne ſes voiles du côté du Havre de Grace, où l'on avoit formé des magaſins d'approviſionnemens, & réuni des bateaux plats deſtinés à l'embarquement des troupes. La flotte angloiſe jette l'ancre ; les galliotes à bombes ſe rangent en ligne dans le canal étroit qui porte les eaux à Harfleur, & bombardent la ville, ſans obtenir le ſuccès deſiré. Le commodore Boys, ſtationné à la hauteur de Dunkerque, eſt chargé d'intercepter tout bâtiment qui ſortiroit de ce port. L'amiral Boſcawen, commande une eſcadre dans la Méditerranée. Enfin l'amiral Hawkeſe ſe préſente devant Breſt avec une flotte ſupérieure à celle que le maréchal de Conflans pouvoit mettre en mer.

L'amiral Boſcawen attaqua, dans le port de Toulon, l'eſcadre de M. de la Clue ; mais battu par la tempête, il fut obligé de ſe réfugier dans le port de Gibraltar. M. de la Clue, au lieu de profiter de cette circonſtance pour porter ſur l'eſcadre anglaiſe, dont quelques vaiſſeaux déſemparés par le coup de vent, ne pouvoient combattre qu'avec déſavantage, perdit un temps

L'amiral Boſcawen attaque la flotte de Toulon.

précieux. Il quitte enfin les mers de Provence ; l'amiral Boſcawen lui prend trois vaiſſeaux, & lui en brûle deux près du détroit de Gibraltar. Cette défaite étoit de mauvais augure pour l'expédition projetée par les François.

Flotte de Breſt défaite par l'amiral Hawke.

L'eſcadre commandée par le maréchal de Conflans, étant ſortie de Breſt, fut rencontrée par l'amiral Hawke, qui la défit & la diſperſa. Les Anglois victorieux dominerent alors ſur les mers.

1760. Etat des puiſſances belligérantes.

Chaque hiver, les puiſſances belligérantes faiſoient de nouveaux efforts pour obtenir la ſupériorité des armes. En France comme en Angleterre, les clameurs du peuple & la miſere commune augmentoient. Les deux nations, malgré l'étendue de leurs reſſources, étoient épuiſées. Les armateurs anglois avoient fait des priſes immenſes, mais inſenſiblement leurs profits diminuoient depuis que les négocians françois avoient pris le parti de charger leurs marchandiſes ſur des bâtimens neutres. Il arriva même quelquefois que les îles françoiſes de l'Amérique furent approviſionnées de vivres & autres objets de néceſſité par des navires anglois, qui faiſoient ce commerce par contrebande, au préjudice de leur nation; tant il eſt vrai qu'en général, l'eſprit mercantile ne connoît point de patrie. En Angleterre, le peuple écraſé ſous le poids de la

dette nationale, disoit hautement que l'état étoit sur le penchant de sa ruine, que le commerce tomboit chaque jour, que l'argent devenoit rare, & que, pour prévenir la perte du crédit, il falloit faire la paix. Les mêmes plaintes se faisoient entendre en France, où, d'une année à l'autre, la guerre devenoit plus onéreuse.

Descente du capitaine Thurot en Irlande.

Le ministere françois avoit renoncé à tout projet d'invasion sur les côtes britanniques. Cependant, le capitaine Thurot qui s'étoit déjà signalé par plusieurs expéditions, ayant obtenu quelques frégates de son gouvernement, fit une descente à Carrickfergus, au nord de l'Irlande, & s'empara de cette ville qu'il mit à contribution. S'étant ensuite rembarqué, il fut rencontré & attaqué par une escadre angloise, qui força les frégates françoises à se rendre, après une action où le capitaine Thurot fut tué. La France le regretta, & les Anglois honorant sa mémoire, le firent enterrer avec tous les honneurs de la guerre.

Tentative inutile des François pour reprendre Quebec.

Dans le Canada, les François rassemblés à Montréal, sous les ordres du marquis de Vaudreuil, s'étoient avancés vers Quebec pour en faire le siége; déjà la tranchée étoit ouverte, lorsque l'apparition d'une flotte angloise sur le fleuve Saint-Laurent, les obligea d'abandonner leur dessein & de se retirer à Montréal. Bien-

tôt ils y furent inveſtis par les Anglois, qui les forcerent de capituler. Ainſi le Canada, ce pays que les écrivains françois avoient repréſenté comme étant plus étendu que l'empire romain, tomba en peu de temps au pouvoir des armes britanniques.

Mort de Georges II.

La guerre continuoit toujours en Allemagne où l'armée britannique montoit à environ trente mille hommes. Cependant aucun avantage important pour la nation ne réſulta de ce formidable ſecours. La guerre étoit le commerce de quelques généraux, & on doit croire que c'étoit un commerce lucratif. Les Anglois, à la fin, commencerent à ouvrir les yeux ſur leurs intérêts; ils ne purent être aveuglés par l'éclat de la victoire au point de ne pas s'appercevoir qu'ils ſupporteroient tout le fardeau de cette lutte inégale, & qu'ils acheteroient par de nouvelles taxes des conquêtes qu'ils ne pourroient conſerver. Tel étoit l'état des choſes, lorſque Georges II, qui avoit occaſionné cette guerre, mourut ſubitement. Sans être atteint d'aucune maladie particuliere, il fut trouvé expirant dans ſa chambre. Il s'étoit levé à ſon heure ordinaire; il avoit dit aux perſonnes de ſa ſuite, que comme le temps étoit beau, il reſtoit pour faire un tour de promenade dans ſes jardins de Kenſington, où il réſidoit. Quelques minutes après ſon retour

on l'entendit tomber ſur le plancher; on l'avoit laiſſé ſeul. Le bruit de cette chûte attira auprès de lui les gens de ſa ſuite, qui le mirent au lit; mais bientôt après il expira. On eſſaya de le ſaigner, mais en vain. Les chirurgiens ayant fait enſuite l'ouverture de ſon corps, découvrirent que le ventricule droit du cœur s'étoit rompu, & qu'une quantité de ſang s'étoit déchargée par l'ouverture.

Georges II mourut dans la ſoixante-dix-ſeptieme année de ſon âge, & dans la trente-troiſieme de ſon regne. On s'accorde à dire qu'il n'étoit pas doué d'un grand mérite. Pour juger, ſans partialité, de ſes qualités ou de ſes défauts, il eſt bon de connoître ce qu'ont dit de ce monarque des écrivains d'opinion oppoſée: « De » quelque côté, dit un de ſes panégyriſtes, que » nous examinions ſon caractere, nous trou- » verrons une ample matiere pour un éloge » juſte & non ſuſpect. Aucun de ſes prédéceſ- » ſeurs ſur le trône d'Angleterre ne vécut juſ- » qu'à un âge auſſi avancé, & goûta un bon- » heur de plus longue durée. Sous ſon regne, » ſes ſujets firent des progrès dans le com- » merce & les arts; & ſa propre économie fut un » exemple prudent pour la nation, qui toutefois » ne l'imita point. Il étoit, par caractere, violent » & emporté; ce qui, en influant ſur ſa ma- Son caractere.

» niere d'être, ne changea rien à ſa conduite, » qui fut toujours guidée par la raiſon. Il étoit » franc & ſincere dans ſes intentions, fidele à » ſa parole, conſtant dans la faveur & la pro- » tection qu'il accordoit à ceux qui étoient at- » tachés à ſon ſervice, ne renvoyant ſes mi- » niſtres que lorſqu'il y étoit forcé par la vio- » lence des factions. En un mot, dans tout le » cours de ſa vie, il parut plutôt fait pour cul- « tiver les vertus utiles que celles d'éclat; & » ſatisfait de faire le bien, il laiſſoit aux autres » leurs talens ſans l'envier. » Tel eſt le por- trait tracé par ſes amis & ſes partiſans; mais d'autres l'ont dépeint d'une maniere toute dif- férente, que voici: « Quant à l'étendue de ſes » connoiſſances, dit un écrivain, ou l'éclat de » ſes vertus, nous déſirons plutôt d'avoir des » ſujets d'éloge que d'entreprendre nous-mêmes » cette tâche. Son caractere public fut marqué » par une prédilection pour ſon pays natal, » auquel il ſacrifia tout autre objet. Non-ſeu- » lement il étoit lui-même peu inſtruit, mais » il mépriſoit le ſavoir dans les autres, & quoi- » que le génie fût floriſſant ſous ſon regne, il » ne l'encouragea jamais par ſon influence ou » ſon exemple. Son économie alloit juſqu'à l'a- » varice, & il amaſſa, non pour ſes ſujets, » mais pour lui-même. Il ne ſe diſtingua pat

» aucune vertu éminente ; au contraire, on lui » connut pluſieurs des vices les plus bas. » On voit, par ces deux portraits de Georges II, que ſi ce prince eut des panégyriſtes, il ſe trouva des écrivains qui le peignirent d'une maniere très-défavorable.

GEORGES III.

1760. Avénement de Georges III au trône.

Malgré ſes conquêtes, la nation angloiſe étoit fatiguée de la guerre & murmuroit ſous le fardeau des taxes ; une partie du peuple acquéroit d'immenſes richeſſes par les hoſtilités, & l'autre étoit, pour ainſi dire, réduite à la miſere. Le trône étoit entouré par l'ignorance & les factions. Le royaume étoit diviſé en deux partis, ou, pour parler avec plus de préciſion, les mêmes individus ſembloient porter à-la-fois un viſage gai & mécontent : ils ſentoient toute la gloire de leurs ſuccès, mais ils redoutoient les conſéquences des frais exceſſifs qu'il falloit faire pour maintenir leurs conquêtes. Tel étoit l'état des choſes, lorſque Georges III, petit-fils de Georges II, monta ſur le trône de la Grande-Bretagne.

Les premiers actes de ſon regne firent voir

1761.

que la mort de ſon prédéceſſeur n'avoit rallenti en aucune maniere les opérations de la guerre, qui furent pouſſées avec activité contre les François, en Europe, en Aſie & en Amérique.

Continuation de la guerre.

Priſe de Pondichéri par les Anglois.

En Aſie, l'importante place de Pondichéri, défendue par le comte de Lally, fut obligée, après un blocus de pluſieurs mois, de ſe rendre aux Anglois, qui, ſur les côtes de France, s'emparerent de Belle-Iſle.

Priſe de Belle-isle.

Négociations de paix.

Des négociations pacifiques ne tarderent pas à ſe mêler au bruit tumultueux des armes. Des plénipotentiaires furent chargés de travailler à une réconciliation entre la France & l'Angleterre. M. de Buſſy ſe rendit à cet effet à Londres, de la part de la cour de Verſailles, & M. Stanley à Paris, de la part du cabinet de Saint-James. On paroiſſoit accorder, pour baſe fondamentale du traité de paix, que chaque pays reſpectif reſteroit en poſſeſſion de ſes conquêtes, & que, s'il y en avoit de cédées d'un côté, ce ſeroit ſeulement en échange pour d'autres, abandonnées par la partie adverſe. Il étoit clair que les Anglois devoient beaucoup gagner par ce traité, puiſqu'ils avoient pris pluſieurs places & poſſeſſions des François, & n'avoient perdu que Minorque. Les négociations de paix continuoient d'après ce principe, lorſque le plénipotentiaire

françois fit naître plusieurs difficultés. Il représenta que les différens qui subsistoient entre les Espagnols & les Anglois, lui faisoient craindre que, s'ils n'étoient pas terminés incessamment à l'amiable, une nouvelle guerre ne troublât bientôt l'Europe ; que le cabinet de Madrid avoit confié à la France les points de discussion qui subsistoient entre l'Espagne & l'Angleterre ; savoir : 1°. la restitution de quelques prises faites par les Anglois, durant la guerre actuelle, sur le pavillon espagnol ; 2°. la pêche sur le banc de Terre-Neuve, dont l'Espagne réclamoit la liberté pour ses sujets, concurremment avec les François & les Anglois ; 3°. la destruction des établissemens britanniques, formés sur le territoire espagnol, dans la baie d'Honduras. Le célebre Pitt, qui, sous le regne précédent, avoit conduit avec tant d'habileté, comme ministre, la guerre contre la France, étoit alors à la tête du cabinet de Saint-James ; il observa que comme l'Espagne n'avoit eu aucune part à la guerre, il n'étoit pas juste que cette puissance intervînt dans un traité qui lui étoit étranger. Enfin, il considéra cette intervention dans son vrai jour, c'est-à-dire, comme une intelligence entre les cabinets de Madrid & de Versailles, pour soutenir mutuellement leurs intérêts. Ce ministre, persuadé que la France ne faisoit des

propoſitions de paix que pour avoir le temps de ſe lier avec l'Eſpagne contre l'Angleterre, fut d'avis de les rejetter. Les négociations furent donc rompues, & les deux plénipotentiaires retournerent reſpectivement dans leur pays. M. Pitt fut bientôt inſtruit du *pacte de famille*, alliance négociée ſecrettement entre l'Eſpagne & la France, & par laquelle la premiere de ces puiſſances s'engageoit à continuer les hoſtilités avec la ſeconde. Ce miniſtre propoſa donc, dans le conſeil privé, de prévenir les deſſeins des Eſpagnols par une déclaration de guerre contre eux. La vigueur, la promptitude & l'énergie caractériſoient tous les plans de M. Pitt; il trouva cependant dans le conſeil privé des hommes qui vouloient agir avec plus de réflexion, & qui déſiroient avoir une certitude de l'agreſſion, avant d'en demander raiſon. « L'Eſpagne, diſoient-ils, ne nous a pas encore donné des » preuves de ſes intentions hoſtiles, & le mi» niſtre britannique qui eſt à Madrid, continue » de nous aſſurer de ſes diſpoſitions pacifiques. » Le miniſtre répondit à ces objections, mais ſans produire les preuves qu'on déſiroit. Voyant que ſon influence déclinoit, il réſolut de quitter une place où il avoit été appelé, diſoit-il, par la voix du peuple, auquel il ſe regardoit comme reſponſable de ſa conduite; en conſéquence, il

donna ſa démiſſion, ne voulant pas reſter dans un poſte où il ne pouvoit diriger les affaires. Le conſeil étoit alors diviſé en deux partis, qui furent également ſatisfaits de ſa retraite; l'un, étoit compoſé de ceux qui avoient été à la tête de l'adminiſtration ſous le regne précédent; l'autre, de ceux que la faveur de Georges III y avoit appelés. L'un & l'autre ſe félicitoient de la démiſſion d'un perſonnage dont la réputation & la popularité offuſquoient ſes collégues, & dont l'impétuoſité contrarioit leur modération. Mais le changement de miniſtre ne rétablit pas l'union dans le conſeil; les partis que M. Pitt contenoit dans les bornes de la modération, ſe montrerent ouvertement déſunis. Cependant cette diviſion n'influa pas ſur le ſort des opérations militaires.

Bientôt après on jugea indiſpenſable d'adopter la meſure que M. Pitt avoit propoſée, de rompre enfin avec l'Eſpagne. L'Angleterre déclara donc la guerre à cette puiſſance, qui ne tarda pas à s'appercevoir de la faute qu'elle avoit commiſe en reſtant neutre ſi long-temps. 1762. Déclaration de guerre contre l'Eſpagne.

Cette déclaration de guerre influa ſur le Portugal, où les miniſtres de France & d'Eſpagne agirent de concert pour engager la cour de Lisbonne à faire cauſe commune contre l'Angleterre; mais le roi de Portugal ayant refuſé Rupture de la France et de l'Eſpagne avec le Portugal.

de prendre part aux hoſtilités, les ambaſſadeurs françois & eſpagnols ſe retirerent de Portugal, & la guerre fut bientôt déclarée entre le cabinet de Madrid & celui de Lisbonne. La France envoya des troupes en Eſpagne, pour coopérer à l'invaſion du Portugal, où l'Angleterre fit auſſi paſſer des forces pour défendre ce royaume.

Priſe de la Martinique, & autres poſſeſſions eſpagnoles.

Les ſuccès des Anglois furent très-rapides en Amérique, où ils s'emparerent de la Martinique, la principale île des Antilles françoiſes. Cette conquête fut bientôt ſuivie de celle de la Grenade, des Grenadilles, de Saint-Vincent & de Sainte-Lucie, tous établiſſemens appartenant aux François.

Priſe de la Havane & de Manille ſur les Eſpagnols.

Un coup non moins terrible fut porté à l'Eſpagne par les Anglois, qui, après lui avoir enlevé la Havane, la plus importante & la plus forte place de toutes ſes poſſeſſions dans l'Amérique méridionale, lui prirent Manille, dans les Indes orientales.

Négociations de paix.

Les ennemis de l'Angleterre étoient conſidérablement affoiblis par les pertes qu'ils éprouvoient. Le commerce des François étoit ruiné; ils n'avoient plus de marine. La ſource de l'opulence des Eſpagnols étoit interrompue. Il ne reſtoit plus à ces deux nations que la reſſource de la paix qu'elles demanderent. Le duc de Nivernois ſe rendit à cet effet à Londres, de la

part de la France, & le duc de Bedford fut envoyé à Paris par l'Angleterre. Ces deux négociateurs parvinrent en peu de temps à rétablir la tranquillité entre les puiſſances de l'Europe. En effet, deux mois n'étoient pas encore écoulés, que les préliminaires de la paix entre la France, l'Eſpagne & l'Angleterre, furent arrêtés à Paris, par les miniſtres reſpectifs de chacune de ces puiſſances.

Enfin le traité définitif de la pacification ſi déſirée fut ſigné dans la même ville, au mois de février 1763; le roi de Portugal y accéda par un acte particulier; le mois ſuivant, la paix fut ſolennellement proclamée à Londres, après que les deux chambres du parlement eurent approuvé le traité, dont voici le précis : 1°. La paix eſt rétablie entre les trois puiſſances contractantes & le Portugal. 2°. Les anciens traités ſont confirmés. 3°. Les priſonniers rendus de part & d'autre, en ſoldant réciproquement les avances faites pour leur ſubſiſtance & entretien. 4°. La France renonce à ſes prétentions ſur l'Acadie, cede en toute propriété à l'Angleterre, le Canada, l'île du Cap Breton, & les îles du golphe & du fleuve Saint-Laurent. 5°. La pêche & la ſécherie de la morue ſont confirmées aux François ſur une partie des côtes de Terre-Neuve & dans le golphe de Saint-

1763. Traité de paix entre l'Angleterre; la France & l'Eſpagne. Le Portugal y accede.

Laurent, à trois lieues des côtes angloiſes. 6°. L'Angleterre cede à la France, en toute propriété, les îles de Saint-Pierre & de Miquelon, pour les pêcheurs françois. 7°. Une ligne tirée au milieu, au fleuve Miſſiſſipi, dans toute ſa longueur, ſera la limite des poſſeſſions angloiſes & françoiſes, la Nouvelle-Orléans reſtant à la France en ſon entier. 8°. Les îles de la Guadeloupe, de Marie-Galante & de la Déſirade, de la Martinique & de Belle-Iſle, ſont rendues aux François. 9°. La France cede à l'Angleterre les îles de la Grenade & des Grenadilles, & partage les îles neutres, enſorte que Saint-Vincent, la Dominique & Tabago ſont à l'Angleterre, & Sainte-Lucie à la France. 10°. L'île de Gorée eſt rendue aux François, qui cedent aux Anglois la riviere de Sénégal & les comptoirs qui en dépendent. 11°. Les Anglois & les François ſe reſtituent réciproquement les comptoirs & places ſur les côtes de Coromandel & d'Orixa. 12°. L'île de Minorque & le fort de Saint-Philippe ſont rendus par la France à l'Angleterre. 13°. La ville & le port de Dunkerque ſeront mis dans l'état fixé par le dernier traité d'Aix-la-Chapelle. 14°. La France reſtitue les pays & places qu'elle occupe en Allemagne. 15°. Les places de Cleves, Weſel, Gueldres & autres lieux, appartenant au roi de

Pruſſe, ſeront évacués par les François. 16°. Le ſort des priſes faites en temps de paix ſera décidé par les cours de juſtice, ſelon le droit des gens & des traités. 17°. Dans la baie d'Honduras, appartenant à l'Eſpagne, les Anglois ſeront démolir les ouvrages & fortifications qu'ils y ont fait conſtruire ; & il ſera permis aux Anglois de couper & de tranſporter le bois de teinture & de Campêche, ſans être troublés de la part des Eſpagnols. 18°. L'Eſpagne ſe déſiſte de ſes prétentions à la pêche de Terre-Neuve. 19°. Les Anglois reſtituent aux Eſpagnols l'île de Cuba & la Havane. 20°. Ces derniers cédent aux premiers la Floride & la baie de Penſacola. 21°. Les places priſes en Portugal, par les François & les Eſpagnols, ſeront reſtituées. 22°. Tous les papiers pris avec les places ſeront reſtitués de chaque côté. 23°. Tous les pays & territoires qui peuvent avoir été conquis de part ou d'autre, non compris dans le traité, ſeront rendus réciproquement. 24°. Les époques pour les différentes reſtitutions & évacuations ſont déterminées. 25°. Tous les états du roi d'Angleterre, comme électeur de Hanover, ſont compris & garantis. 26°. On promet d'obſerver reſpectivement les conventions du traité. 27°. Les ratifications en ſeront échangées au plus tard dans un mois.

Traité de paix d'Hubertsbourg.

Les autres puiſſances belligérantes de l'Europe mirent auſſi, à la même époque, un terme à la guerre qui ravageoit l'Allemagne. Des négociations furent entamées à cet effet à Hubertsbourg, où la paix fut ſignée entre l'impératrice-reine Marie-Thérese & le roi de Pruſſe, de même qu'entre le roi de Pologne, électeur de Saxe, & le roi de Pruſſe.

Etat de l'Angleterre.

Dans cette partie du continent l'Angleterre dépenſa trente millions ſterling, en ſix années, qui furent employées en marches & contre-marches, à de nombreuſes eſcarmouches & à des batailles ſanglantes. Le temps que dura cette guerre fut l'époque la plus brillante des annales britanniques. Pour la tranquillité intérieure, il n'exiſtoit alors aucune oppoſition. Le même eſprit qui animoit le miniſtere, enflammoit les troupes de terre & de mer. La nation étoit parvenue à un degré de richeſſes qu'on n'avoit pas encore connu. Les capitaliſtes, ſe repoſant ſur les talens du comte de Bute, qui étoit dans le miniſtere, avoient ouvert volontiers leurs bourſes. Les ſommes incroyables de 18, 19 & 22 millions ſterling, prêtées par un petit nombre de maiſons de Londres, ſur la moindre invitation, pour le ſervice des années 1758, 1760 & 1761, n'avoient pas moins étonné l'Europe que les ſuccès qui accompagnerent les flottes

& les armées britanniques, dans toutes les parties du monde.

Quoique la paix eût reçu la sanction d'une majorité des deux chambres du parlement, la nation fut bien loin d'en être généralement satisfaite. La maniere dont les négociations en avoient été entamées, & la promptitude avec laquelle elle fut conclue, furent désapprouvées; les conditions en furent aussi censurées, comme ne répondant point à ce qu'on auroit pu attendre des victoires & des avantages sans nombre, obtenus sur les ennemis. Depuis cette époque, différentes causes concoururent à exciter un esprit de mécontentement dans la nation, sur-tout l'affaire de Wilkes, membre du parlement, qui fut arrêté en vertu d'un ordre du secrétaire d'état, portant de saisir les auteurs, imprimeurs & éditeurs d'un papier public, intitulé *North-Briton*, n°. 45. Cette feuille condamnoit la conduite du ministere, & représentoit le comte de Bute, comme le favori du roi & la personne de qui émanoient des mesures d'administration d'une conséquence très-pernicieuse. Wilkes étoit soupçonné d'être l'auteur de ces articles; mais son nom ne fut point mentionné dans l'ordre, en vertu duquel il fut arrêté. En vain il réclama contre l'illégalité de cet acte; il fut conduit de force en prison, & ses papiers furent saisis.

Emprisonnement de Wilkes, membre du parlement

Ses amis ayant fait valoir en ſa faveur l'acte d'*habeas corpus*, il comparut devant la cour des *plaids-communs*, où il fut acquitté. Cette affaire avoit fait beaucoup de ſenſation. Les perſonnes de toutes les claſſes y avoient pris un vif intérêt; & ce fut au milieu des acclamations qu'il fut mis en liberté. Cependant, à la demande de S. M., il fut fait, à la cour du *banc du roi*, une information contre lui, comme auteur du *North-Briton*. Le premier jour que le parlement s'aſſembla après cette affaire, Wilkes prononça un diſcours, dans lequel il ſe plaignit qu'en ſa perſonne les droits de toutes les Communes d'Angleterre, & les priviléges du parlement, avoient été violés par ſon empriſonnement, ainſi que par le pillage de ſa maiſon & la ſaiſie de ſes papiers. Le même jour, un meſſager vint annoncer à la chambre des Communes que le roi avoit reçu l'information que Wilkes étoit l'auteur d'un libelle très-ſéditieux & très-dangereux, & que des meſures avoient été priſes en conſéquence de ce délit. Les deux chambres du parlement concoururent bientôt à voter que le n°. 45 du *North-Briton* étoit un libelle ſcandaleux & ſéditieux, & ordonnerent qu'il ſeroit brûlé publiquement par la main du bourreau. Cet ordre fut exécuté, non ſans beaucoup d'oppoſition de la part de la populace, qui ſe porta à des excès

de violence. Une autre procédure fut commencée contre Wilkes, comme ayant fait imprimer un poëme obſcene, intitulé *Eſſai ſur la femme**; il n'en avoit fait tirer pour lui que douze exemplaires, & ce n'étoit pas ſon intention de le publier. Voyant cependant qu'il ſeroit toujours pourſuivi avec la plus grande rigueur, il prit la réſolution de quitter le royaume. Bientôt après, il fut exclus de la chambre des Communes; on le décréta en outre d'accuſation, tant pour le *North-Briton*, que pour ſon *Eſſai ſur la femme*; enfin il fut condamné par contumace **. Différens particuliers avoient été arrêtés comme ayant participé à l'impreſſion & à la publication du *North-Briton*; mais quelques-uns d'entre eux citerent en juſtice les meſſagers du roi pour leur injuſte empriſonnement.

Sur ces entrefaites, le comte de Bute, qui avoit été fait lord de la tréſorerie, ſe démit de cet office qui fut conféré à Georges Greenville. Démiſſion du comte de Bute.

1764. Ce fut ſous ſon adminiſtration que commencerent, au ſein des colonies angloiſes de l'Amérique ſeptentrionale, les troubles qui, croiſſant avec rapidité, produiſirent enfin la ré- Commencement des troubles en Amérique.

* En anglois : *an Eſſay on Woman*.

** En 1764.

volution qui a placé les treize Etats-Unis de l'Amérique ſeptentrionale au rang des puiſſances ſouveraines. L'Angleterre ſe trouvant chargée d'une dette énorme, voulut faire contribuer ces colonies à ſon acquittement. Il paroît qu'en leur demandant des impôts, le miniſtere prévoyoit des refus, & n'attendoit que ce prétexte pour y faire paſſer des troupes. La province de Maſſachuſets-Bay, fut la premiere à manifeſter ſon mécontentement. Suivant ſa charte elle avoit le privilége excluſif de ſe taxer elle-même dans ſon aſſemblée provinciale. De concert avec les autres colonies, elle réclama vivement contre le bill de taxation qu'elle regardoit comme un projet d'aſſerviſſement qu'on vouloit mettre à exécution contre elle.

1765. Acte du timbre.

Le parlement & le roi ne firent aucun cas de ces réclamations. Bientôt parut le fameux acte du timbre, qui aſſujétiſſoit les colonies à ſe ſervir dans toutes les affaires d'un papier marqué vendu au profit du fiſc.

Cette reſſource pratiquée dans un pays où l'on avoit déjà épuiſé tous les moyens d'extorquer de l'argent, ſouleva la ville de Boſton, & peu s'en fallut que le diſtributeur de ce papier ne fut maſſacré dans une émeute populaire. Les mécontens démolirent ſa maiſon & celles du lieutenant du roi, du contrôleur & du directeur de

la douane ; enfin, dans une aſſemblée générale de la province, il fut arrêté que, malgré l'acte du parlement britannique, il ſeroit légal, en Amérique, de contracter ſur papier ordinaire; en conſéquence, il fut envoyé des commiſſaires à Londres, pour y réclamer au nom des Américains. Le mécontentement fut ſi général dans les colonies, que les habitans établirent des comités pour correſpondre les uns avec les autres, touchant l'état des affaires; on choiſit dans ces comités des députés pour s'aſſembler en *congrès* à New-York, où ils ſe réunirent au mois d'Octobre 1765. Ce fut, proprement dit, le premier congrès qui eut lieu ſur le continent de l'Amérique.

Premier congrès en Amérique.

Les commiſſaires des colonies angloiſes étoient arrivés à Londres ; le gouvernement n'ayant pas daigné répondre aux repréſentations qu'ils étoient chargés de lui faire au ſujet de l'acte du timbre, les Boſtoniens réſolurent de s'interdire, juſqu'à la révocation de cet acte, le commerce & l'achat des marchandiſes importées de la Grande-Bretagne. Cette réſolution vigoureuſe fut exécutée & ſoutenue généralement. Le parlement britannique étonné ou plutôt ébranlé, révoqua l'acte du timbre. Il en paſſa enſuite un autre *pour aſſurer à la Grande-Bretagne la dépendance des colonies américaines*, lequel enjoignoit

1766. Révocation de l'acte du timbre.

aux assemblées provinciales de recevoir dans leurs villes les troupes britanniques, qui seroient envoyées par la métropole, & de leur fournir du bois, des logemens, de la bierre; cet attentat contre la liberté des colons parut odieux aux Bostoniens. Dans quelques colonies plus foibles, l'abrogation de l'acte du timbre favorisa la réception de celui pour le logement des troupes angloises. Les autres se plaignirent; mais au lieu d'écouter leurs représentations, l'Angleterre les priva de tout pouvoir législatif. Plus prudente, elle eût ouvert les yeux sur les inconvéniens dangereux de vouloir exercer un pouvoir despotique sur des hommes libres, *ou qui se croyoient en droit de l'être.* L'Angleterre se flattoit de soumettre les colonies par la force; elle ne fit que les aigrir sans les réduire.

Droits sur certains articles exportés d'Angleterre en Amérique.

Il n'est pas aisé de faire renoncer à des injustices lucratives un gouvernement avide d'argent. Ce que le ministere anglois n'avoit pu obtenir par l'acte du timbre, il espéra le regagner par d'autres droits mis sur le papier, le verre, le thé & autres marchandises, exportées d'Angleterre en Amérique. Cette nouvelle mesure augmenta tellement la fermentation dans les colonies, que l'Angleterre fut encore obligée de révoquer ces taxes indirectes, à l'exception de celle du thé, qui continua de soulever les Américains.

Le gouvernement anglois perſiſtant dans ſa réſolution de percevoir ce droit, autoriſa la compagnie des Indes orientales à faire paſſer en Amérique pluſieurs navires chargés de thé; à Boſton, le peuple attroupé jeta les cargaiſons à la mer. Les habitans de Philadelphie, de Charles-Town, de New-York, imiterent l'exemple des Boſtoniens, & ſe porterent en outre à d'autres voies de fait auſſi inquiétantes pour l'Angleterre.

1773. Cargaiſons de thé détruites par les Américains.

Le cabinet de Londres voyant que les troubles croiſſoient de plus en plus dans l'Amérique, ſe flatta de détruire l'accord qui régnoit entre les provinces, chercha à ſéparer leurs intérêts, & à prévenir la confédération, à laquelle pluſieurs des colonies s'invitoient mutuellement; & uſa des meſures les plus rigoureuſes contre la ville de Boſton, qu'il regardoit comme le foyer de l'inſurrection. Le parlement, dont la majorité des membres étoit dévouée à la cour, paſſa un acte qui interdit le port de Boſton, juſqu'à ce que le roi fut pleinement convaincu, par les rapports qui lui ſeroient faits en ſon conſeil privé, que les Boſtoniens ne porteroient déſormais aucune atteinte au commerce d'Angleterre, ni à la perception des droits impoſés par le parlement, & qu'elles auroient convenablement indemniſé la compagnie des Indes orientales des dommages qu'elle avoit eſſuyés par la deſ-

1774. Acte d'interdiction du port de Boſton.

truction de ſon thé. L'acte portoit que, comme il s'étoit élevé à Boſton des troubles tendant à renverſer le gouvernement & à détruire l'harmonie des colonies, que, dans ſa ſituation préſente, le commerce ne pouvoit s'y faire avec ſûreté, ni les droits de douane s'y percevoir exactement, le parlement avoit jugé à propos de retirer la douane de cette ville : on y déclaroit infracteur des lois quiconque chargeroit ſur ſon navire, ou aideroit à décharger des marchandiſes dans la ville & le port de Boſton. Tout article de la charte de cette ville, contraire à cet acte, fut annullé. L'exécution de cette loi plongeoit dans l'indigence cent mille familles vivant en Amérique du commerce des manufactures angloiſes, qui à la fois alimentoient ces mêmes manufactures ; ces conſidérations politiques n'empêcherent point Georges III de ſanctionner cette réſolution déſaſtreuſe.

Autres actes relatifs aux colonies américaines.

Le parlement paſſa enſuite un autre acte, *pour mieux régler le gouvernement dans la province de Maſſachuſets-Bay.* Le but de cette meſure étoit d'altérer la conſtitution de cette province, de retirer tout le pouvoir exécutif des mains du peuple, & d'inveſtir la couronne, & en certains cas, le gouverneur pour le roi, du droit de nommer les conſeillers, les juges & les magiſtrats de toute eſpece, y compris les shérifs,

& de rendre tout révocable au gré du gouvernement. Un autre acte qui fut regardé comme auſſi injuſte qu'inconſtitutionnel, donna au gouverneur de Maſſachuſets-Bay, le pouvoir d'envoyer en Angleterre les perſonnes accuſées de certains crimes pour y être jugées. A ces actes, en ſuccéda un tendant à pourvoir d'une maniere plus efficace au gouvernement de la province de Quebec, ce qui excita beaucoup d'allarme en Angleterre & en Amérique. Cet acte établiſſoit un conſeil légiſlatif pour toutes les affaires de cette province, à l'exception des taxes, donnoit à la couronne la nomination de ce conſeil & la faculté de le deſtituer à volonté, & accordoit aux Canadiens catholiques, ſujets de ſa majeſté, le droit d'y ſiéger. Les lois françoiſes, & les jugemens ſans jurés furent auſſi établis dans les affaires civiles, & les angloiſes, avec le jugement par jurés, dans les affaires criminelles. Le clergé catholique étoit inveſti d'un droit légal à ſes dîmes exigibles de tous ceux de ſa croyance. Il ne fut queſtion d'aucune aſſemblée du peuple, comme dans les autres colonies britanniques, la choſe, comme le portoit l'acte, n'étant point expédiente. Mais le roi pouvoit établir les cours de juriſdiction criminelle, civile & eccléſiaſtique, qu'il jugeroit à propos. L'acte étendoit conſidérablement les limi-

tes de la province de Quebec derriere les autres colonies, ce qui établiſſoit, ſuivant l'acte, un gouvernement un peu meilleur que le deſpotique, dans une vaſte étendue de pays.

Progrès de l'inſurrection américaine.

Les meſures du gouvernement, relatives à l'Amérique, exaſpérerent tellement les colons, qu'il ſe tint dans toutes les parties du continent des aſſemblées provinciales ou municipales où l'on manifeſta l'intention de s'oppoſer, de la maniere la plus vigoureuſe, à tous les projets de l'adminiſtration britannique. Dans les différentes colonies, on ſouſcrivit, avec les ſermens les plus ſolennels, & en préſence de l'Être ſuprême, l'engagement de ſuſpendre toute relation commerciale avec la Grande-Bretagne, juſqu'à ce que l'acte de l'interdiction du port de Boſton & les autres loix fuſſent révoqués, & que la colonie de Maſſachuſets-Bay fût entiérement rétablie dans ſes droits conſtitutionnels. Le feu de l'inſurrection fit des progrès ſi rapides, que douze des colonies, comprenant tout ce vaſte pays qui s'étend depuis la Nouvelle-Ecoſſe juſqu'à la Georgie, arrêterent d'envoyer des députés au *congrès général*, qui devoit ſe tenir à Philadelphie.

Ouverture du congrès.

Au jour indiqué, l'aſſemblée eut lieu, & le nombre des délégués montoit à cinquante-un, qui repréſentoient les colonies angloiſes de New-

Hampshire, Maſſachuſets-Bay, Rhode-Iſland & Providence, Connecticut, New-York, New-Jerſey, Penſylvanie, les comtés inférieurs de la Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline du nord & la Caroline du ſud. La Géorgie accéda depuis à la confédération, & envoya des députés au congrès. On y dreſſa une pétition au roi, dans laquelle on expoſoit les différens griefs des habitans, en le ſollicitant d'accorder aux colonies, paix, liberté, ſûreté. On publia auſſi une adreſſe au peuple de la Grande-Bretagne, une autre aux colonies en général, & une troiſieme aux habitans de Quebec. Le congrès ſe ſépara, le 26 octobre, après avoir réſolu qu'une autre aſſemblée ſe tiendroit au même endroit, le 10 mai ſuivant, à moins que les griefs ne fuſſent redreſſés avant cette époque; & il invita, en même temps, toutes les colonies à nommer, à cet effet, leurs députés le plus promptement poſſible.

Sa pétition au roi d'Angleterre.

Ces événemens firent propoſer, dans le parlement britannique, des meſures pour arrêter les troubles qui agitoient l'Amérique. Le célebre Pitt, alors comte de Chatham, parut dans la chambre des lords, & dans les termes les plus énergiques, exprima ſon improbation de tout le ſyſtême politique adopté relativement aux affaires des colonies. Il fit auſſi la motion de

Motion du comte de Chatham, pour appaiſer les troubles de l'Amérique.

rappeller immédiatement de Boſton les troupes qu'on y avoit fait paſſer ; il obſerva qu'une heure perdue en tardant à éteindre la fermentation, pourroit produire des années de calamités. Il allégua que cette meſure ouvriroit une voie à la réconciliation, ſeroit regardée comme une marque d'affection & de bonne volonté de la mere-patrie, écarteroit toute jalouſie & toute alarme de la part des colonies, enfin produiroit les plus heureux effets pour les deux partis. Cette motion fut rejetée par une majorité de ſoixante-huit voix contre dix-huit, Un bill qu'il préſenta bientôt après fut également rejeté par une majorité de ſoixante-une voix contre trente-deux. Les meſures propoſées dans la chambre des Communes, pour amener un accommodement, éprouverent le même ſort. L'ordre, au contraire, fut donné d'augmenter les troupes, & un acte du parlement mit des entraves au commerce des colonies de la Nouvelle-Angleterre & leur interdit la pêche ſur les bancs de Terre-Neuve, quoique dans la chambre des Communes le lord North eut propoſé de ſuſpendre l'exercice du droit de taxe.

Pétition du congrès rejettée par le parlement.

Cependant le roi ayant fait mettre ſous les yeux du parlement la pétition du congrès, le docteur Franklin & les deux autres agens américains demanderent à être entendus à la barre

de la chambre des Communes pour l'appuyer; mais leur demande fut rejetée, par la raiſon que le congrès américain n'étant pas une aſſemblée légale, on ne pouvoit accueillir ſa pétition.

Préparatifs de guerre en Amérique.

Pendant ce temps, les Américains n'étoient pas reſtés dans l'inaction; ils ſe préparoient à la guerre. Leurs milices ſe formoient, s'exerçoient avec beaucoup d'ardeur aux manœuvres militaires. Dès qu'ils eurent reçu la proclamation publiée en Angleterre, pour empêcher l'exportation des armes & munitions en Amérique, ils prirent ſur-le-champ des meſures pour ſuppléer au défaut de ces articles. En conſéquence, pour ſe rendre, autant qu'il étoit poſſible, indépendans de l'étranger pour ces objets, ils conſtruiſirent, tant à Philadelphie que dans la Virginie des moulins, & formerent des fabriques pour faire de la poudre à canon; on encouragea même dans toutes les colonies la fabrication d'armes de toute eſpece.

1775. Premiere action entre les Américains & les Anglois.

Ce fut à Lexington, le 19 avril 1775, que le ſang coula pour la premiere fois. Les Américains ayant formé des magaſins militaires à Concord, dans la Nouvelle-Angleterre, le général Gage, gouverneur de cette colonie, donna ordre de les détruire. Le corps de troupes qu'il envoya, étant arrivé à Lexington, il s'engaga

une action où il y eut plusieurs Américains tués & blessés. Le détachement anglois s'avança ensuite vers Concord où il réussit dans son expédition ; mais il fut harcelé & forcé à une prompte retraite par les Américains, qui tuerent soixante-cinq hommes, en blesserent cent soixante-dix, & firent environ vingt prisonniers : leur perte ne monta pas à plus de soixante, tant tués que blessés. Bientôt après cette action, de nombreux corps de milices américaines investirent Boston, où le général Gage s'étoit enfermé avec ses troupes. Dans toutes les colonies, on fit avec la plus grande célérité des préparatifs formidables de guerre ; & par-tout on arrêta l'exportation des denrées.

Actes du nouveau congrès.

Le congrès s'étant assemblé, le 10 mai, à Philadelphie, adopta des mesures qui confirmerent le peuple dans la résolution d'opposer au gouvernement britannique la plus vigoureuse résistance. Ses premiers actes furent, entr'autres, la levée d'une armée & l'établissement d'un papier-monnoie pour la solder. Il prit la dénomination de *Colonies-Unies de l'Amérique.* Il prohiba très-sévérement tout approvisionnement quelconque pour les îles & pêcheries britanniques ; & afin de rendre cette défense plus efficace, il arrêta toute exportation pour les colonies, îles & places qui étoient encore soumises à l'Angleterre.

Vers le même temps, un corps d'insurgens d'environ deux cent quarante hommes, surprit les garnisons de Ticonderago & de Crown-Point. Ces deux fortereſſes furent priſes ſans perte d'un ſeul homme de chaque côté. Les Américains y trouvèrent beaucoup de canons, outre des mortiers, & toutes ſortes de munitions de guerre. Priſe de Ticonderago & de Crown-Point par les Américains.

Cependant, les forces angloiſes en Amérique étoient augmentées par l'arrivée à Boſton des généraux Howe, Burgoyne & Clinton, avec des renforts conſidérables. Mais loin d'en être intimidé, le congrès décréta que le pacte entre la couronne & le peuple de Maſſachuſets-Bay étoit rompu par la violation de la charte de Guillaume & de Marie; en conſéquence, il recommanda aux habitans de cette province de s'occuper de l'organiſation d'un nouveau gouvernement, en nommant un gouverneur, des officiers, & une chambre d'aſſemblée, conformément aux pouvoirs contenus dans leur charte primitive. Arrivée à Boſton de renforts anglois.

Les bornes que je me ſuis preſcrites ne me permettant pas d'entrer dans le détail de toutes les actions de cette funeſte guerre, je me contenterai d'indiquer les plus importantes. A Bunker's-Hill, près de Boſton, il ſe livra un combat ſanglant, où les Anglois eurent l'avantage, mais avec une perte de deux cent vingt-ſix hommes, Combat de Bunker's hill.

& plus de huit cents bleſſés parmi leſquels ſe trouvoient un grand nombre d'officiers.

Washington nommé général et commandant en chef des forces de l'Amérique.

Tel étoit l'état des choſes, lorſque le congrès nomma Georges Washington, riche particulier de Virginie, diſtingué par ſes talens militaires, & l'expérience qu'il avoit acquiſe dans la guerre précédente, pour être général & commandant en chef de toutes les forces américaines. Cette aſſemblée publia auſſi une proclamation où elle prenoit le titre de *Repréſentans des Colonies-Unies de l'Amérique ſeptentrionale*, & motivoit les raiſons qui lui avoient fait prendre les armes. Cette piece énergique contenoit le paſſage ſuivant : » C'eſt dans notre terre natale, c'eſt pour la » défenſe de la liberté, qui eſt notre droit de » naiſſance, & dont nous avons toujours joui » juſqu'à ce qu'il ait été dernierement violé; » c'eſt pour la protection de nos propriétés, ac- » quiſes par l'honnête induſtrie de nos ancêtres, » & par la nôtre; c'eſt contre la violence qu'on » nous fait, que nous avons pris les armes. Nous » les dépoſerons, lorſque les hoſtilités ceſſeront » de la part des agreſſeurs, & que le danger de les voir ſe renouveller ſera paſſé, & non auparavant ». Le congrès vota auſſi une nouvelle pétition à Georges III, pour le ſolliciter de mettre un terme à la malheureuſe querelle qui

Le congrès prend le titre de *Repréſentans des Colonies-Unies.*

Il vota une nouvelle pétition à Georges III.

diviſoit la Grande-Bretagne & les colonies. Le refus du roi de répondre à cette pétition irrita conſidérablement les eſprits.

Les inſurgens continuerent donc les hoſtilités & firent contre le Canada une expédition, occaſionnée par une commiſſion extraordinaire donnée au général anglois Carleton, gouverneur de cette province, qui étoit autoriſé à ſolder & armer les Canadiens, à les faire ſortir du pays pour ſubjuguer les autres colonies, & à procéder même à des peines capitales contre tous ceux qu'il croiroit rebelles & contraires aux lois. Cette expédition étoit commandée par Richard Montgomery, irlandois. Après s'être rendu maître de Chamblée, petit fort où il trouva cent vingt barils de poudre & autres munitions de guerre, ils s'empara du fort de St.-John, où étoit une garniſon d'environ cinq cens hommes de troupes de ligne avec quelques volontaires Canadiens. Il prit enſuite poſſeſſion de la ville de Montréal, qui ſe rendit. Delà il aſſiégea Quebec, qu'il tenta inutilement de prendre par aſſaut; il y périt avec un grand nombre des ſiens. Les Américains, ſans ſe laiſſer abattre par ces revers, convertirent le ſiége en blocus; mais ils furent obligés de le lever l'année ſuivante, à l'arrivée des renforts venus d'Angleterre, & de reprendre la

Expédition des Américains contre le Canada.

route de New-York, après avoir évacué tous les postes qu'ils avoient pris.

Les villes de Norfolk et de Falmouth réduites en cendres.

Les Anglois ne s'étoient pas attendus à tant de résistance de la part des colonies ; leur orgueil en fut blessé. Ils exécuterent le projet qu'ils avoient formé de bombarder toutes les villes maritimes du continent de l'Amérique. Norfolk & Falmouth, petites villes situées dans le New-Hampshire & dans la Virginie, écrasées par leurs bombes, furent réduites en cendres. Cette maniere de se venger des colonies, qui ne fut que trop suivie dans le cours de cette guerre, contribua peut-être plus que tous les actes du parlement à aigrir leur haine contre la métropole.

Acte du parlement qui interdit tout commerce avec les colonies.

Non content de ces moyens de rigueur & de destruction, le ministere britannique fit porter par le parlement un acte pour interdire, à compter du premier janvier 1776, tout commerce avec les colonies, autoriser le roi & ses commissaires à accorder des pardons à tous ceux qui resteroient dans l'obéissance, & adjuger au profit des officiers & des équipages les prises qu'ils feroient sur les Américains.

1776. Représailles du congrès.

Le congrès, usant de représailles, fit déclarer de bonne prise tous les navires qui seroient enlevés aux Anglois, & appropria aux frais de la guerre une partie de leur valeur, les biens des

propriétaires fugitifs, & les fonds dont les colonies étoient débitrices à la Grande-Bretagne; ce qui s'élevoit à plus de deux millions sterling.

Les Anglois évacuent Boston.

Cependant l'armée angloise, étroitement resserrée dans Boston, étoit réduite à la derniere extrémité. Les Américains bombardoient cette ville, & le général Howe, qui avoit succédé dans le commandement au général Gage que le gouvernement avoit rappelé, fut obligé d'évacuer Boston & de s'embarquer pour Hallifax, abandonnant une quantité considérable d'artillerie & de munitions. Le général Washington en prit sur le champ possession.

La Grande-Bretagne prend vingt mille Allemands à sa solde.

Jusqu'alors le cabinet de Londres s'étoit flatté que les divers actes du parlement contre Massachusets-Bay, feroient rentrer cette province dans l'obéissance, & contiendroient les autres dans le devoir. L'adhésion de toutes les colonies aux résolutions du congrès, la réunion de toutes les milices américaines en différens corps d'armée, démontrerent au ministere britannique la nécessité de faire de plus grands efforts pour réduire les colonies. Vingt mille Allemands que la Grande-Bretagne prit à sa solde à des conditions très-onéreuses, porterent le nombre des troupes qu'elle employa cette année sur le continent de l'Amérique, à quarante-cinq mille hommes effectifs.

Déclaration de l'indépendance de l'Amérique.

Des forces auſſi formidables ne déconcerterent point le congrès, qui tirant du ſein même du danger une nouvelle vigueur & un nouveau courage, déchira le pacte ſocial qui uniſſoit les colonies à la Grande-Bretagne, abjura la ſouveraineté de cette puiſſance, & prononça l'indépendance de l'Amérique, par une déclaration ſolennelle du 4 juillet 1776. Cette piece à jamais mémorable, eſt le premier monument qu'une nation ait élevé à la liberté, ſans tumulte, ſans extravagance : voici cet acte fondé ſur le droit de la nature & celui des gens, dicté par l'équité, & devant ſervir de modele aux peuples qui auroient le malheur de ſe trouver ſous un pareil gouvernement.

« Lorſque, dans le cours des événemens humains, il devient néceſſaire pour un peuple de diſſoudre les liens politiques qui l'ont attaché juſqu'alors à un autre, & de prendre, parmi les puiſſances de la terre, l'état ſéparé & égal auquel la loi de la nature & le maître ſuprême qui la gouverne lui donnent droit, alors un reſpect convenable pour l'opinion des hommes, exige qu'il expoſe les raiſons qui le portent à cette ſéparation. Nous regardons comme des vérités évidentes par elles-mêmes, que tous les hommes ont été créés égaux, qu'ils ont reçu de leur créateur certains droits inaliénables ; qu'au nom-

bre de ces droits ſont la vie, la liberté, la recherche du bonheur; que c'eſt pour aſſurer ces droits que les gouvernemens ont été inſtitués parmi les hommes, & qu'ils ne tirent leur juſte pouvoir que du conſentement de ceux qui ſont gouvernés; que toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient deſtructive de ces fins, le peuple eſt en droit de l'attérer ou de l'abolir, & d'inſtituer un nouveau gouvernement, en établiſſant ſes fondemens ſur les principes, & en organiſant ſes pouvoirs dans la forme qui lui paroîtra la plus propre à effectuer ſa ſûreté & ſon bonheur. La prudence veut, il eſt vrai, que des gouvernemens, établis depuis long-temps, ne ſoient point changés pour des cauſes légeres & paſſageres; & par cette raiſon, l'expérience de tous les ſiecles a auſſi prouvé que le genre humain eſt plus diſpoſé à ſouffrir, auſſi long-temps que les maux ſont ſupportables, qu'à ſe faire droit à lui-même, en aboliſſant des formes auxquelles il eſt accoutumé. Mais lorſqu'une longue ſuite d'abus & d'uſurpations, ayant invariablement le même objet pour but, prouve évidemment un deſſein de ſoumettre le peuple à un deſpotiſme abſolu, il eſt en droit, c'eſt même ſon devoir, de ſecouer le joug d'un pareil gouvernement, & de ſe pourvoir de nouveaux gardiens pour ſa ſûreté future. Telle a été la pa-

tiente longanimité de ces colonies, & telle eſt à préſent la néceſſité qui les force à altérer le ſyſtême de leurs précédens gouvernemens. L'hiſtoire du gouvernement de la Grande-Bretagne, eſt une hiſtoire d'injuſtices & d'uſurpations réitérées, toutes ayant directement pour objet l'établiſſement d'une tyrannie abſolue ſur ce pays. Pour le prouver, ſoumettons les faits au jugement du monde impartial.

» Il a refuſé de donner ſon conſentement aux lois les plus ſalutaires & les plus néceſſaires pour le bien public.

» Il a défendu à ſes gouverneurs de paſſer des lois d'une importance immédiate & preſſante, à moins qu'elles ne fuſſent ſuſpendues dans leur effet, juſqu'à ce qu'on eût obtenu ſon conſentement; & lorſqu'elles ont été ainſi ſuſpendues, il a finalement négligé de les confirmer.

» Il a refuſé de paſſer d'autres lois pour aſſigner de grandes étendues de terrein à des habitans, à moins qu'ils ne renonçaſſent à leur droit de repréſentation dans le corps légiſlatif, droit ineſtimable pour eux & uniquement à craindre pour des tyrans.

» Il a convoqué nos corps légiſlatifs en des lieux inuſités, incommodes & éloignés du dépôt des archives publiques, uniquement dans le deſſein de les fatiguer au point de ſe ſoumettre à ſes volontés.

» Il a plusieurs fois dissous les chambres des représentans pour s'être opposées avec une fermeté mâle aux atteintes qu'il portoit aux droits du peuple.

» Il a refusé pendant long-temps, après les avoir ainsi dissous, d'en convoquer d'autres; au moyen de quoi le pouvoir législatif ne pouvant être absolument anéanti, est retombé au peuple en corps, qui a dû l'exercer, l'état restant, en attendant, exposé à tous les dangers d'une invasion au-dehors, & des convulsions au-dedans.

» Il s'est efforcé d'arrêter la population de ces états, en faisant naître des obstacles dans l'exécution des lois pour naturaliser des étrangers, en refusant d'en passer d'autres pour les encourager à se transporter ici, & en haussant les conditions des nouvelles distributions de terrein.

» Il a mis des entraves à l'administration de la justice, en refusant son consentement aux lois qui établissoient les pouvoirs judiciaires.

» Il a rendu les juges dépendans de sa volonté, tant à l'égard de la conservation de leurs places, que du montant & paiement de leurs salaires.

» Il a créé une multitude d'officiers nouveaux, & envoyé ici des essaims d'employés pour harasser le peuple, pour ronger & dévorer sa subs-tance.

» Il a entretenu en temps de paix, au milieu de nous, des armées permanentes ſans le conſentement de nos aſſemblées légiſlatives.

» Il a tâché de rendre l'état militaire indépendant du pouvoir civil, & même ſupérieur.

» Il s'eſt concerté avec d'autres, pour nous aſſujettir à une juriſdiction étrangere à notre conſtitution, & inconnue à nos lois, en donnant ſon conſentement à leurs prétendus actes de légiſlation; pour mettre de gros corps de gens armés en quartier parmi nous; pour les garantir au moyen d'un fantôme de jugement, de toute punition pour les meurtres qu'ils pourroient commettre contre les habitans de ces états; pour détruire notre commerce dans toutes les parties du monde; pour nous impoſer des taxes ſans notre conſentement; pour nous priver en pluſieurs cas, de l'avantage d'être jugés par nos jurés: pour nous tranſporter au-delà des mers, afin d'y être jugés pour de prétendus délits; pour abolir le ſyſtême libre des lois angloiſes dans une province voiſine, en y établiſſant un gouvernement militaire, & en reculant ſes limites, afin d'en faire à-la-fois un exemple & un inſtrument propre à introduire la même forme abſolue dans ces colonies; pour nous ravir nos chartes, abroger nos loix les plus précieuſes, & altérer fondamentalement la forme de nos gouvernemens; pour

interdire nos propres corps législatifs & se déclarer eux-mêmes revêtus du pouvoir de faire des lois obligatoires pour nous, dans tous les cas quelconques.

» Il a abdiqué le gouvernement de ce pays, en nous déclarant déchus de sa protection, & en nous faisant la guerre.

» Il a fait exercer la piraterie sur nos mers, ravager nos côtes, brûler nos villes & ôter la vie à nos habitans.

» En ce moment même, il s'occupe à faire transporter ici de considérables armées de mercenaires étrangers, pour completter les œuvres de la mort, de la désolation & de la tyrannie, déjà commandées avec des circonstances de cruauté & de perfidie, dont à peine on trouveroit des exemples dans les siecles les plus barbares, & qui sont entiérement indignes du chef d'une nation civilisée.

» Il a forcé nos concitoyens, faits prisonniers en pleine mer, à porter les armes contre leur patrie, à devenir les bourreaux de leurs amis & de leurs freres, ou à tomber eux-mêmes entre leurs mains.

» Il a excité parmi nous des séditions intestines.

» Il s'est efforcé de soulever contre les habitans de nos frontieres les impitoyables Indiens

ſauvages, dont la maniere connue de guerroyer eſt une deſtruction générale, ſans diſtinction d'âge, de ſexe, de condition.

» A chacun de ces degrés d'oppreſſion, nous avons, dans les termes les plus humbles, oppoſé des repréſentations. Nos requêtes réitérées n'ont eu pour réponſes que des injuſtices répétées. Un prince dont le caractere eſt ainſi marqué par toutes les actions qui peuvent entrer dans celui d'un tyran, eſt incapable d'être gouverneur d'un peuple libre.

» Eh, ce n'eſt point que nous ayons manqué d'attention à l'égard de nos freres britanniques! Nous les avons avertis de temps en temps des tentatives faites par leur pouvoir légiſlatif, pour étendre ſur nous une juriſdiction illégitime. Nous leur avons rapellé les circonſtances de notre émigration & de notre établiſſement en ce pays. Nous en avons appelé à leur juſtice, à leur magnanimité naturelle, & nous les avons conjurés par les liens de notre tendreſſe naturelle de déſavouer ces uſurpations, qui interrompoient inévitablement notre liaiſon & notre correſpondance réciproques. Mais, eux auſſi, ils ont été ſourds à la voix de la juſtice & de la parenté! Il ne nous reſte donc qu'à nous ſoumettre tranquillement à la néceſſité qui ordonne notre ſéparation, & à les regarder, de

même que nous regardons le genre humain, comme nos ennemis en temps de guerre, & nos amis durant la paix.

»A ces cauſes, nous, les repréſentans des Etats-Unis de l'Amérique, aſſemblés en congrès général, atteſtons le juge ſuprême des hommes, de la droiture de nos intentions ; au nom & de l'autorité du bon peuple de ces colonies, publions ſolennellement & déclarons que ces Colonies-Unies ſont & doivent être de droit des *Etats libres & indépendans*, qu'elles ſont affranchies & exemptes de toute obéiſſance à la couronne britannique ; que toute liaiſon politique entre elles & l'état de la Grande-Bretagne, eſt, & doit être entiérement diſſoute ; & qu'à titre d'*Etats libres & indépendans*, elles ſont pleinement autoriſées à faire la guerre, conclure la paix, former des alliances, établir des réglemens de commerce, faire tous autres actes, & régler tous autres objets qu'il appartient à des *états indépendans*. Et, nous repoſant fermement ſur la protection de la Providence divine, nous engageons mutuellement, l'un envers l'autre, pour le maintien de la préſente déclaration, nos vies, nos biens & notre honneur ſacré. »

Cet acte d'indépendance, lu à la tête de chaque brigade américaine, auprès de New-York, fut accueilli de toutes les troupes avec les plus

Enthouſiaſme des Américains.

grandes acclamations. Dans l'ardeur de l'enthouſiaſme, le peuple courut à la place publique, renverſa la ſtatue équeſtre du roi d'Angleterre, qu'on y avoit érigée en 1770, la briſa en morceaux & les convertit en balles de mouſquet.

Voies de conciliation inutilement propoſées.

Pluſieurs membres du parlement britannique vouloient faire adopter des moyens de conciliation; mais le gouvernement les rejeta. Des négociations furent entamées pour prendre des troupes étrangeres à la ſolde de la Grande-Bretagne, & la guerre fut pouſſée avec beaucoup d'ardeur contre les Américains.

Les Anglois repouſſés par les Américains.

Cependant le commodore Sir Peter Parker, & le lieutenant-général Clinton, tenterent de réduire Charles-Town dans la Caroline méridionale. Mais cette place fut ſi bien défendue par les Américains, ſous les ordres du général Lée, que le commodore & le général anglois, furent obligés de ſe retirer avec une perte conſidérable, entr'autre celle d'un vaiſſeau de vingt-huit canons, qui ayant échoué, fut brûlé par les matelots.

Le général Howe ſe rend maître de New-York.

D'un autre côté, une attaque beaucoup plus importante & plus heureuſe, eut lieu ſous le commandement du général Howe, qui venoit d'être renforcé par un nombre conſidérable de Heſſois & de montagnards Ecoſſois. La flotte étoit commandée par ſon frere, le vice-amiral Howe,

tous deux ils étoient inveſtis du titre de commiſſaires-pacificateurs des colonies, & du pouvoir de faire grace à ceux qui dépoſeroient les armes. Mais leurs offres furent rejetées avec mépris. Les Américains, qui s'attendoient à une attaque ſur New-York, avoient fortifié de leur mieux cette place. Ils avoient auſſi un corps de troupes conſidérable à Long-Iſland, près de New-York. Le général Howe, après s'être rendu maître de Staten-Iſland & de Long-Iſland; prit poſſeſſion de New-York; mais ce ne fut pas ſans avoir éprouvé beaucoup de réſiſtance dans l'attaque des retranchemens qui défendoient Long-Iſland. Les Anglois s'emparerent enſuite des forts Washington & Lée. Le général Clinton & ſir Peter Parker prirent auſſi poſſeſſion de Rhode-Iſland, & les troupes britanniques couvrirent les Jerſeys. Ce fut le moment de criſe pour les Américains. Tous leurs forts étoient au pouvoir des Anglois. Le temps du ſervice militaire de la plus grande partie de leur armée étoit expiré, & le peu qui en reſtoit encore étoit, ainſi que les officiers, dans un état de dénuement abſolu, & ſe voyoit aux priſes avec des troupes bien habillées & bien diſciplinées. Si le général Howe ſe fut alors hâté de pourſuivre Washington juſqu'à Philadelphie, la querelle étoit infailliblement terminée. Celui-ci, profitant de la faute

Rhode-Iſland au pouvoir des Anglois.

Avantages de Washington. du général anglois, traverſa la Delaware & vint ſurprendre à Trenton une brigade de Heſſois, fit plus de neuf cents priſonniers, prit trois drapeaux, ſix pieces de canon & autres effets, avec leſquels il repaſſa la riviere. Immédiatement après avoir mis ces priſonniers en lieu de ſûreté, il traverſe de nouveau la Delaware pour reprendre ſa premiere poſition à Trenton. Les Anglois réunirent leurs forces pour l'attaquer, & n'attendoient que le matin ; mais un coup hardi fit échouer leur plan. Pour déguiſer ſa retraite, Washington fit allumer de nuit une ligne de feux au front de ſon camp, comme un indice du moment du repos, & pour cacher ce qui ſe paſſoit derriere. Alors décampant avec ſes bagages & ſon artillerie, il atteignit Prince-Town, s'empara du poſte anglois dans cette place, & revint à la Delaware avec trois cens priſonniers, au moment même où les Anglois de Trenton, le croyant dans ſa premiere poſition, étoient ſous les armes & ſe diſpoſoient à l'attaquer : la rigueur du froid, qui fut extraordinaire, ſuſpendit alors de part & d'autre le cours des hoſtilités, dont la repriſe n'eut lieu que très-tard l'année ſuivante.

1777. Les Anglois Au mois de ſeptembre 1777, deux actions aſſez importantes eurent lieu entre les armées de Howe & de Washington ; le premier eut

l'avantage, & bientôt après Philadelphie ſe rendit aux troupes britanniques. Mais une expédition projetée depuis long-temps, l'invaſion des colonies du Nord par le Canada, fut extrêmement malheureuſe pour les Anglois : le commandement en avoit été donné au lieutenant-général Burgoyne. Il partit de Quebec à la tête d'une armée nombreuſe, avec un train conſidérable d'artillerie. Pendant quelque temps il pouſſa les Américains devant lui, & ſe rendit maître de Ticonderago. Mais à la fin il éprouva de telles difficultés, & fut ſi vigoureuſement attaqué par les Américains, ſous les ordres de Gates & d'Arnold, qu'après deux actions ſanglantes, Burgoyne & ſon armée de cinq mille ſix cents hommes furent obligés de mettre bas les armes.

s'emparent de Philadelphie.

Burgoyne & ſon armée mettent bas les armes.

Vers le même temps, ſir Henri Clinton & le général Vaughan firent une expédition plus heureuſe contre les Américains, & ſe rendirent maîtres de pluſieurs forts. Mais les Américains ſe plaignirent que, dans cette expédition & dans quelques autres, les troupes britanniques avoient eu la barbarie d'incendier les maiſons & les villes, particuliérement Eſopus, & avoient fait la guerre avec une férocité non uſitée parmi les nations civiliſées. Ces dévaſtations ne firent qu'accroître l'averſion des inſurgés contre le gouvernement

Barbarie des Anglois.

britannique, averſion qui avoit déjà jeté de profondes racines.

Le général Howe remplacé par le general Clinton qui évacue Philadelphie.

Le général Howe retourna bientôt après en Angleterre, & le commandement des forces angloiſes en Amérique, paſſa au général Clinton, qui, croyant néceſſaire d'évacuer Philadelphie, fit ſa retraite avec l'armée à New-York, au mois de juin 1778. Les troupes britanniques furent attaquées dans leur marche par les Américains; mais la retraite fut ſi habilement conduite, ou plutôt le général Lée, américain, ſe conduiſit avec ſi peu d'habileté, que leur perte ne monta pas à plus de trois cents hommes, tués ou bleſſés.

1778.

Le roi de France reconnoît l'indépendance des Américains.

Cette guerre ayant paru une occaſion favorable à la France, pour affoiblir la puiſſance de la Grande Bretagne, le cabinet de Verſailles fit paſſer des armes & des munitions aux Américains; des officiers françois entrerent auſſi à leur ſervice; enfin, par un traité conclu à Paris, le 6 février 1778, entre Louis XVI & les treize Colonies-Unies, ce monarque s'engagea directement à maintenir la liberté, la ſouveraineté & l'indépendance abſolue & illimitée des Etats-Unis de l'Amérique ſeptentrionale, ſous les rapports politiques & commerciaux.

Tentatives infructueuses des commiſ-

Le parlement & le peuple de la Grande-Bretagne commençoient à s'allarmer ſur l'iſſue fa-

tale que pouvoit avoir cette guerre. Ces craintes engagerent Georges III à envoyer en Amérique des commiſſaires pour terminer les différens entre la mere-patrie & les colonies. Ils étoient munis à cet effet de certains pouvoirs par un acte du parlement. Ils arriverent à Philadelphie, mais il étoit trop tard. Les conditions, qui dans le commencement de la querelle auroient été acceptées, furent rejettées avec dédain. Le congrès refuſa de traiter avec les commiſſaires anglois, à moins que l'indépendance des Etats-Unis ne fût préalablement reconnue, ou que les flottes & les armées britanniques ne ſe retiraſſent de l'Amérique. Aucune de ces demandes n'ayant été accordée, la guerre continua de part & d'autre avec une nouvelle animoſité.

Commiſſaires anglois en Amérique.

La conduite de la France envers la Grande-Bretagne, en prenant le parti des colonies inſurgées, donna lieu à une rupture & fit commencer les hoſtilités entre les deux nations, quoique ſans aucune déclaration de guerre, d'un côté ou d'autre. Le 17 Juin, la *Licorne* & la *Belle-Poule*, deux frégates françoiſes, ayant été priſes par l'amiral Keppel, la cour de France donna ordre d'uſer de repréſailles ſur les vaiſſeaux de la Grande-Bretagne.

Hoſtilités entre l'Angleterre & la France.

Le 27 Juillet, s'engagea le combat d'Oueſſant entre la flotte angloiſe commandée par le même

Combat d'Oueſſant.

amiral Keppel, & la flotte françoiſe, ſous les ordres du comte d'Orvilliers. Les Anglois avoient trente vaiſſeaux de ligne, & les François trente-deux, outre des frégates. L'action dura environ trois heures, ſans être déciſive. Aucun vaiſſeau ne fut pris de part ni d'autre, & la flotte françoiſe ſe retira dans le port de Breſt. Les Anglois compterent cent trente-trois morts, & trois cent ſoixante-treize bleſſés. Après l'engagement, il y eut beaucoup de murmures ſur la flotte britannique, parce qu'on n'avoit point obtenu une victoire déciſive ſur les François; enfin le blâme fut jeté ſur Sir Hugh Palliſer, vice-amiral de la *Bleue*, que la voix publique accuſa de s'être mal conduit, & n'avoir pas ſuivi les ordres. Quoiqu'on n'intentât aucune accuſation réguliere contre lui, il requit publiquement l'amiral Keppel de le juſtifier contre les bruits défavorables répandus ſur ſa conduite. L'amiral évitant de lui donner cette ſatisfaction, il s'en ſuivit une altercation entre eux. Palliſer jugea enſuite à propos de porter à l'amirauté, dont il étoit membre, pluſieurs chefs d'accuſation contre l'amiral Keppel, quoique pluſieurs mois après l'action, il eût continué de ſervir ſous lui. Un procédé auſſi extraordinaire fut généralement cenſuré avec ſévérité. Néanmoins les lords de l'amirauté ordonnerent une cour martiale pour le procès de

l'amiral Keppel. Bientôt après le duc de Bolton préſenta au roi un mémoire ſigné de douze amiraux qui réclamoient contre l'injuſtice de convoquer une cour martiale pour juger un amiral ſur l'accuſation d'un officier inférieur. *On repréſentoit* « que Keppel avoit quarante ans de » ſervice méritoire, & avoit montré dans di» verſes occaſions une bravoure & une conduite » éminentes, par leſquelles l'honneur & la puiſ» ſance de la nation, & la gloire du pavillon » britannique avoient été non-ſeulement main» tenus, mais encore étendus dans les diffé» rentes parties du monde ». Lorſque la cour martiale fut aſſemblée, l'amiral Keppel fut acquitté de la maniere la plus honorable, & l'accuſation de ſir Hugh Palliſer fut déclarée mal-intentionnée & mal fondée. Ce dernier ayant été enſuite jugé par une cour martiale, compoſée en partie de quelques officiers de ſa propre diviſion, fut pareillement acquitté, & ſa déſobéiſſance aux ordres de l'amiral Keppel fut attribuée au mauvais état où ſe trouvoit ſon vaiſſeau.

Procès de l'amiral Keppel.

Dans les Indes orientales, le ſort des armes fut entiérement favorable aux Anglois qui, après quarante jours de tranchée ouverte, prirent Pondichéri aux Français. Dans les Indes occidentales, ils ſe rendirent auſſi maîtres de l'île de

Priſe de Pondichéri & de Sainte-Lucie par les Anglois & de la Dominique par les François.

Sainte-Lucie, mais ils perdirent celle de la Dominique dont les Français s'emparerent.

Ceux-ci enleverent en outre aux Anglois les
1779. îles de S. Vincent & de la Grenade. Le comte
Prises de St.-Vincent & de la Grenade par les Français. d'Estaing se rendit ensuite à l'embouchure de la riviere de Savanah, avec une flotte considérable, & un corps nombreux de troupes françoises, dans l'intention de secourir les Américains. Ceux-ci réunis aux François, formerent une attaque combinée contre les troupes britanniques, qui firent une défense si vigoureuse, que les assaillans furent repoussés avec une grande perte, & que le comte d'Estaing abandonna bientôt les côtes d'Amérique, où la flotte angloise, commandée par sir Hyde Parker, prit aux François plusieurs vaisseaux de guerre & navires marchands.

Déclaration de guerre entre la France & l'Angleterre. La guerre entre la France & la Grande-Bretagne ne fut publiquement déclarée que cette année par les manifestes des puissances belligérantes. D'après les suggestions de la cour de Versailles, le cabinet de Madrid prit part à cette guerre contre l'Angleterre, & assembla des forces pour assiéger Gibraltar, dont la garnison se défendit vigoureusement. La marine d'Espagne se joignit à celle de France, alors devenue formidable, & leurs flottes combinées parurent quelque temps triomphantes dans la Manche

britannique. De plus les armemens de ces puiſſances étoient ſi conſidérables, que l'Angleterre fut vivement alarmée par la crainte d'une invaſion; mais les flottes ennemies ne haſarderent pas une pareille tentative. Après avoir tenu la mer pendant quelque temps, elles ſe retirerent dans leurs ports reſpectifs.

Mécontentement en Angleterre.

Les grandes dépenſes que cauſoit à l'Angleterre la guerre en Amérique, & les charges peſantes qui accabloient le peuple, occaſionnerent naturellement beaucoup de mécontentement, & parurent convaincre les perſonnes de tous les rangs, de la néceſſité de rétablir l'économie dans l'emploi des fonds publics. En conſéquence, vers la fin de 1779, & au commencement de l'année ſuivante, il ſe tint des aſſemblées dans preſque tous les comtés, & des pétitions furent adreſſées à la chambre des Communes pour demander la réforme des abus relatifs aux dépenſes de l'état. Quelques tentatives furent faites dans le parlement pour remédier aux griefs expoſés dans ces pétitions; mais ce fut ſans ſuccès. Le miniſtere prévalut par ſon influence; une diverſité d'opinions diviſa les chefs du parti populaire, & différentes cauſes concoururent à faire acquieſcer patiemment la plus grande partie de la nation aux meſures du gouvernement.

A peine le cabinet de Madrid avoit-il déclaré 1780.

Prise de vaisseaux espagnols par Rodney.

la guerre à l'Angleterre, que l'amiral Rodney prit sept vaisseaux de guerre espagnols, appartenant à la compagnie royale de Carraccas, outre un nombre de navires marchands qu'ils convoyoient. Peu de jours après, le même amiral ayant eu, près le cap Saint-Vincent, un engagement avec une flotte espagnole, commandée par don Juan de Langara, prit quatre des plus forts vaisseaux, qu'il conduisit à Gibraltar.

Actions entre le même amiral & le comte de Guichen.

Il y eut aussi dans les Indes occidentales quelques actions entre la flotte françoise, commandée par le comte de Guichen, & celle du même amiral Rodney, alors arrivé dans cette partie du monde, après avoir ravitaillé Gibraltar. Dans ces différentes actions il n'y eut aucun vaisseau pris de part ni d'autre.

Prises maritimes.

L'amiral anglois Geary s'empara de douze navires marchands françois, venant du Port-au-Prince; mais les flottes combinées d'Espagne & de France prirent à l'Angleterre cinq vaisseaux des Indes orientales & cinquante bâtimens marchands, destinés pour les Indes occidentales. Cette prise, une des plus considérable qui eût jamais été faite, porta un coup terrible au commerce britannique.

Victoire du général Clinton sur les Américains.

D'un autre côté, le général Clinton s'empara de Charles-Town, dans la Caroline méridionale; & le comte Cornwallis gagna, dans

cette province, ſur le général américain Gates. une victoire ſignalée, où il fit environ mille priſonniers, outre ſept pieces de canon de cuivre, un nombre de drapeaux & des chariots de munitions.

Secours envoyés par la France aux Américains.

La France s'étant déterminée à faire paſſer cette année des ſecours aux inſurgés de l'Amérique, M. de Ternay, avec une flotte de ſept vaiſſeaux de ligne, outre des frégates & un corps nombreux de troupes commandées par le comte de Rochambeau, débarqua à Rhode-Iſland. Les Américains féliciterent le général françois ſur ſon arrivée, & il leur proteſta que le *roi ſon maître l'avoit envoyé pour aſſiſter ſes bons & fideles alliés, les Etats-Unis de l'Amérique*, & que les troupes françoiſes devoient agir ſous les ordres du général Washington, & vivroient avec les Américains comme leurs freres.

Déſertion du général-major Arnold.

Bientôt après, le général-major Arnold, déſertant l'armée du congrès, ſe rendit à New-York, & fut nommé brigadier-général au ſervice des Anglois. Sa conduite dans le gouvernement de Philadelphie avoit été déſapprouvée par les Américains : il fut réprimandé par une cour martiale; mais enſuite il occupa un rang diſtingué dans la principale armée où il ſervit. Ses ſentimens toutefois étoient oppoſés à la cauſe des Américains. En conſéquence, le poſte impor-

tant de Weſt-Point, avec ſes dépendances, & une aîle ou diviſion conſidérable de l'armée, lui ayant été confiés, il s'ouvrit entre lui & le général Clinton, une négociation ſecrette qui fut découverte, & dont l'objet étoit de livrer aux Anglois le poſte qu'il commandoit : ce qui leur auroit procuré le moyen de ſurprendre d'autres poſtes fortifiés, & facilité la défaite complette des Américains. Le major André, adjudant-général dans l'armée britannique, fut employé dans cette négociation clandeſtine. Après avoir eu une entrevue avec Arnold, & être reſté un jour & une nuit dans ſa tente, comme il retournoit déguiſé à New-York, il fut pris dans les lignes Américaines. On lui trouva dans ſes bottes des papiers écrits de la main d'Arnold, contenant, entr'autres détails, l'état exact des forces, des canons & des ouvrages de Weſt-Point & de ſes dépendances. Cette ſaiſie de papiers fit condamner André comme eſpion à la peine de mort qu'il ſubit à Tapan, dans la province de New-York.

Le major André, anglois, puni de mort comme eſpion, par les Américains.

L'ordre des événemens nous force de quitter les pays lointains & nous ramene à Londres.

Cette année y fut caractériſée par les plus grands excès de fanatiſme religieux, dont la Grande-Bretagne eût jamais été le théâtre, ſur-tout ſi l'on obſerve que cet événement eut lieu dans un temps où les principes de la tolérance étoient générale-

Troubles ſéditieux cauſés par un acte du parlement paſſé en faveur des catholiques.

ment reconnus & pratiqués. Le parlement avoit paſſé en faveur des catholiques-romains un acte qui les affranchiſſoit de ces entraves auxquelles ils avoient été ſoumis dans les onzieme & douzieme années du regne de Guillaume III. Cet acte eut l'approbation des perſonnes ſenſées, qui regardoient comme trop ſéveres les lois portées contre eux; mais en Ecoſſe, il cauſa beaucoup de fermentation, quoiqu'il ne s'étendît pas à ce royaume. On y prit des réſolutions pour s'oppoſer à toute loi qui adouciroit le ſort des catholiques. Une chapelle fut brûlée, & les maiſons de pluſieurs partiſans de la religion romaine, furent démolies dans la ville d'Edimbourg. La contagion du fanatiſme gagna bientôt l'Angleterre; beaucoup de perſonnes s'aſſemblerent dans le deſſein d'adreſſer une pétition au parlement pour révoquer cet acte, & prirent le titre d'*aſſociation proteſtante*: c'étoient des méthodiſtes & des calviniſtes de la derniere claſſe du peuple, la plupart bien intentionnés & ayant en averſion la religion romaine, mais non aſſez éclairés pour ſonger que l'eſprit de perſécution eſt le plus dangereux caractere du fanatiſme, & qu'il eſt auſſi intolérable dans les proteſtans que dans les catholiques. Ils tinrent de fréquentes aſſemblées. Le lord Georges Gordon, mécontent de n'être point promu du rang

de lieutenant à celui de capitaine de marine, devint leur préſident. Dans un moment où la nation étoit environnée de dangers, les chefs de ces hommes égarés croyoient avoir tout à craindre de la part des catholiques, & ils paroiſſoient même croire combattre pour la liberté religieuſe, tandis qu'ils travailloient à exciter la légiſlature, à empêcher quelques-uns de leurs concitoyens d'adorer Dieu ſuivant la voix de leur conſcience. L'aſſociation proteſtante dreſſa enfin une pétition qui fut, dit-on, ſignée par plus de cent mille perſonnes. On réſolut, pour y donner plus de poids, qu'elle ſeroit préſentée par un grand nombre de ſignataires. Environ cinquante mille individus, décorés de cocardes au chapeau, ſe rendirent à la chambre des Communes, où cette pétition fut préſentée par Gordon. Dans le cours de la journée, pluſieurs membres des deux chambres du parlement furent groſſiérement inſultés & maltraités par la populace; dans la ſoirée, la chapelle de Sardaigne & une autre furent entiérement démolies. Un détachement militaire fut envoyé pour arrêter les progrès ultérieurs de ces violences; treize des ſéditieux furent arrêtés. Le dimanche qui ſuivit cette émeute, il y eut un autre attroupement qui détruiſit une chapelle des catholiques. Le lendemain, une école

& trois maiſons appartenant à des prêtres catholiques, furent détruites, ainſi qu'une précieuſe bibliotheque. On détruiſit auſſi les meubles de Sir Georges Laville, un des hommes les plus reſpectables, parce qu'il avoit propoſé le bill en faveur des catholiques. Le mardi, toute la populace ſe raſſembla près du lieu des ſéances du parlement, elle ſe porta à de ſi grands excès, que les deux chambres furent obligées de s'ajourner. Le ſoir, les ſéditieux tenterent de forcer les portes de la priſon, pour mettre en liberté leurs compagnons qu'on y avoient enfermés. Le geolier ayant refuſé de leur ouvrir, la priſon, bientôt incendiée, fut en grande partie conſumée, & il s'évada plus de trois cents priſonniers, dont la plupart allerent ſe joindre aux ſéditieux. L'aſſociation proteſtante, (c'étoit le nom que prenoit cette populace effrénée), avoit été dirigée par l'ignorance & le fanatiſme; les nouveaux aſſociés furent animés par l'eſprit de malveillance & l'appas du pillage. Deux autres priſons, les hôtels du lord Mansfield & de Sir John Fielding, ainſi que pluſieurs autres maiſons particulieres, furent détruites dans la même ſoirée. Le lendemain, la priſon de *King's-Bench*, (banc du roi), celle du New-Bridewel, quel-

ques chapelles catholiques, plusieurs maisons de particuliers de la religion romaine, & autres bâtimens furent tant incendiés que démolis de fond en comble. En un mot, chaque quartier de Londres étoit un théâtre de violence & d'excès, de tumulte & d'horreur.

Tandis que ces scenes affreuses se passoient, le lord-maire, & la plupart des autres magistrats, tant de la capitale que des environs, restèrent dans une inactivité blâmable. Les ministres même parurent être frappés d'une terreur panique, & ne songer qu'à préserver du dégât leurs propres maisons & le palais du roi. Les magistrats, au commencement de l'émeute, refusèrent de donner ordre aux militaires de faire feu sur les séditieux : mais à la fin, comme toutes les propriétés paroissoient menacées, les citoyens de toutes les classes commencerent à sentir la nécessité de s'opposer vigoureusement aux mutins. De forts détachemens de troupes s'étant rendus à Londres, le roi leur donna ordre d'agir sans attendre d'instructions des magistrats civils, & d'employer la force pour dissiper les attroupemens illégaux & tumultueux. Les troupes ne tarderent pas à réprimer ces excès alarmans ; beaucoup d'entre les mutins furent tués ; on en arrêta plusieurs qui fu-

rent jugés & exécutés comme coupables de félonie *. Enfin l'ordre & le calme furent rétablis dans la ville.

Tandis que la tranquillité intérieure de la Grande-Bretagne étoit troublée par ces mouvemens, un nouvel ennemi avoit pris part à la guerre. Des différends s'étoient élevés entre les Anglois & les Hollandois, qui ſe plaignoient de ce que leurs vaiſſeaux avoient été ſaiſis ſans raiſon. D'un autre côté, le cabinet de Londres avoit fait de vives remontrances aux Etats-Généraux des Provinces-Unies ſur ce que les Hollandois faiſoient un commerce clandeſtin avec les Américains, à qui ils fourniſſoient des munitions navales. Les Etats-Généraux alléguoient que ces munitions n'étoient point de contrebande, ſuivant la teneur expreſſe des traités entre les deux nations, & que les Anglois inſultant le pavillon hollandois avoient violé ces traités. A la fin, il réſulta de la part de l'Angleterre une déclaration de guerre contre la Hollande.

Rupture entre la Hollande & l'Angleterre.

La république des Provinces-Unies ne tarda pas à eſſuyer un échec violent par la perte de l'île de S. Euſtache, qui ſe rendit ſans réſiſtance

1781. Priſe de

* Le lord Georges Gordon fut mis en priſon, & jugé pour crime de haute-trahiſon ; mais il fut acquitté.

S. Euſtache ſur les Hollandois.

à l'amiral Rodney & au général Vaughan. La priſe de cette île fut accompagnée de circonſtances atroces. Les Anglois ſaiſirent tous les biens des habitans, les effets, les papiers, les caiſſes & même les livres de compte des négocians. Ils firent conduire à bord de leurs vaiſſeaux un grand nombre de negres de cette colonie, & démolir une partie de leurs cabanes dont ils tranſporterent les matériaux à Ste.-Luvie & à St.-Chriſtophe. Ils exercerent ſur les juifs une cruauté inouie. Après avoir notifié à ces malheureux qu'ils euſſent à quitter l'île, ils les firent fouiller très-rigoureuſement, & s'emparerent de leurs effets, ainſi que de tout leur argent; enſuite, le plus grand nombre fut embarqué pour St.-Chriſtophe. Ils ſaiſirent dans la rade plus de deux cents bâtimens, outre un vaiſſeau de ſoixante canons & une frégate de trente-ſix. Les îles de Saint-Martin & de Saba ſe rendirent pareillement aux Anglois, qui ne jouirent pas long-temps de leurs rapines. Trente-deux navires chargés des dépouilles des infortunés habitans de Saint-Euſtache, ayant mis à la voile ſous l'eſcorte de quatre vaiſſeaux de ligne, vingt-ſix furent pris par une eſcadre françoiſe, ſous les ordres de M. Lamotte-Piquet.

Vingt-ſix vaiſſeaux pris aux Anglois par les François.

Combat du Dogger-Bank

Un combat très-ſanglant eut bientôt lieu ſur le Dogger-Bank, entre une eſcadre angloiſe,

revenant de la mer Baltique, ſous le commandement de l'amiral Hyde Parker, & une eſcadre hollandoiſe, commandée par l'amiral Zoutman. De part & d'autre on combattit avec beaucoup de bravoure, & les deux eſcadres s'attribuerent l'avantage. Elles furent également maltraitées, & ſe retirerent dans leurs ports reſpectifs. Les Anglois eurent environ cent hommes tués & cent quarante bleſſés. La perte des Hollandois fut pour le moins auſſi conſidérable.

Priſe de Tabago par les François, & de Penſacola, ainſi que de la Caroline méridionale par les Eſpagnols.

Cependant la guerre continuoit avec des ſuccès variés : les François s'emparerent de l'île de Tabago, & les Eſpagnols de Penſacola, ainſi que de toute la Floride occidentale. A Guilford, dans la Caroline ſeptentrionale, le comte de Cornwallis remporta une victoire ſur les Américains, commandés par le général Green; le combat fut opiniâtre, & la perte conſidérable des deux côtés. Néanmoins cet avantage eut toutes les ſuites d'une défaite. Trois jours après, le lord Cornwallis fut obligé d'abandonner une partie de ſes malades & de ſes bleſſés aux ſoins officieux des inſurgens; de faire, par de longs détours, une retraite de deux cent milles, juſqu'à Wilmington, & de laiſſer la Caroline méridionale entiérement expoſée à l'invaſion des Américains. Les généraux Philips & Arnold

Retraite du comte Cornwallis.

commirent quelques ravages en Virginie, & détruisirent beaucoup de tabac. La situation de Cornwallis à Wilmington étoit très-critique; ses forces se trouvoient tellement diminuées, qu'il ne pouvoit songer à se rendre par terre à Charles-Town. Il jugea donc à propos de se mettre en marche pour opérer une jonction en Virginie, avec Philips & Arnold. Au moyen de divers renforts, il parvint à réunir plus de sept mille hommes d'excellentes troupes. Sir Henri Clinton, qui commandoit en chef, craignant pour New-York, menacé par Washington, ne put envoyer de secours à Cornwallis. Mais le général américain tendit aux Anglois un piége très-adroit. Ses lettres ayant été interceptées & insérées dans les gazettes de New-York, dans le dessein d'exagérer la détresse, la foiblesse & la désunion des Américains, il fit tourner cette ruse des ennemis contre eux-mêmes. Il écrivit aux officiers du Sud qu'il étoit dans l'impossibilité de secourir la Virginie, à moins qu'ils n'entrepriſſent, de concert avec les François, d'attaquer New-York. Ces dépêches furent interceptées avec d'autres de la même teneur, écrites par les officiers français. Clinton, ainsi trompé, étoit très-loin de soupçonner les vues réelles de Washington: celui-ci, après avoir tenu New-York & ses dépen-

dances dans un état continuel d'alarmes durant ſix ſemaines, traverſa le Jerſey & la Penſylvanie, & joignit ſes forces aux troupes commandées par le marquis de la Fayette, qui, quoique ſujet du roi de France, avoit quitté ſon pays pour aller combattre en faveur de l'indépendance des Américains. Clinton, informé que le comte de Graſſe étoit attendu à tout moment dans la Cheſapeak, avec une flotte françoiſe, pour agir de concert avec Washington, ſongea ſérieuſement à porter du ſecours au lord Cornwallis; il ne put réuſſir dans ſon deſſein. Après un engagement partiel de quelques heures entre la flotte françoiſe, ſous les ordres du comte, & l'angloiſe commandée par l'amiral Graves, celui-ci regagna New-York pour ſe réparer, & laiſſa les François maîtres de la navigation de la Cheſapeak. Auſſitôt Washington prit les meſures les plus efficaces pour envelopper l'armée de Cornwallis, qui fut inveſtie à York-Town & à Gloceſter, ſur le bord oppoſé de la riviere, par un corps conſidérable de troupes, d'un côté; & de l'autre, par une force navale non moins impoſante. La tranchée fut ouverte avec une artillerie formidable. Les ouvrages élevés par les Anglois s'écroulerent ſous le feu des batteries. Tout eſpoir de ſecours étant ôté, Cornwallis ſe rendit, par capitulation, priſonnier de guerre avec toute

Il ſe rend priſonnier avec ſon armée.

ſon armée. * Quinze cents matelots ſubirent le ſort de la garniſon ; mais par reconnoiſſance pour la protection de la marine françoiſe, ils furent aſſignés au comte de Graſſe, avec une frégate de vingt-quatre canons & un nombre de vaiſſeaux de tranſport. Telle fut l'iſſue de la campagne en Virginie.

1782. Mécontentement général, & changemens dans le miniſtere, cauſés par les revers eſſuyés en Amérique

Cet événement jeta le cabinet de Londres dans la conſternation, & renverſa toutes les eſpérances de ceux qui s'étoient flattés de réduire les colonies par la force des armes. Les dépenſes exceſſives qu'avoit entraînées le tranſport des troupes en Amérique ; l'effuſion conſidérable du ſang humain que cette expédition lointaine avoit occaſionnée ; la diminution du commerce & l'augmentation des taxes ; tous ces maux étoient trop graves pour ne pas frapper les êtres même les plus inſenſibles. En conſéquence, le premier de mars 1782, après de violens débats, la chambre des Communes fit une adreſſe au roi, pour le requérir de mettre un terme à cette guerre ruineuſe avec l'Amérique. Cette démarche néceſſita un changement dans le miniſtere, & répandit une joie univerſelle dans tout le royaume. Ceux

* Suivant les Américains, le nombre des priſonniers fut de ſept mille deux cent quarante-ſept hommes, tant de l'armée de terre que de la marine.

qui avoient voté avec le miniſtere, ouvrirent enfin les yeux ſur les périls auxquels la nation étoit expoſée dans une guerre diſpendieuſe avec la France, l'Eſpagne & les Provinces-Unies des Pays-Bas : enfin, ſentant le fardeau des charges publiques, ils abandonnerent la cauſe du gouvernement. Une révolution complette s'effectua dans le cabinet, ſous les auſpices du marquis de Buckingham, qui fut nommé premier lord de la tréſorerie.

Vues pacifiques du cabinet de Londres.

La paix fut le principal objet qui fixa l'attention du nouveau miniſtere. M. Grenville fut envoyé à Paris, muni de pleins-pouvoirs pour traiter avec toutes les parties belligérantes, & autoriſé à propoſer l'indépendance des treize Etats-Unis de l'Amérique, comme baſe des premieres négociations, & non comme une condition de la paix générale. Les commandans en chef des forces angloiſes en Amérique, eurent auſſi ordre d'informer le congrès des vues pacifiques du cabinet de Londres, & d'offrir de reconnoître l'indépendance des Etats-Unis.

Opérations militaires.

Les nouveaux miniſtres s'occuperent en même-temps de diminuer les dépenſes publiques, & de réformer quelques-uns des différens abus qui s'étoient introduits dans le gouvernement, & qui, avec les revers de la guerre, agitoient extrêmement les eſprits de la nation. Les François

avoient pris Nevis & l'île de Saint Chriſtophe ; celle de Minorque s'étoit rendue aux Eſpagnols. La Jamaïque auroit probablement ſubi le même ſort, ſi la flotte angloiſe, commandée par l'amiral Rodney, n'eût pas rencontré celle des François ſous les ordres du comte de Graſſe, qui alloit joindre la flotte eſpagnole à Saint-Domingue. Les Anglois remporterent une victoire ſignalée ſur les François. Le vaiſſeau la *Ville-de-Paris*, de cent dix canons (préſent que les Pariſiens avoient fait au roi de France), fut pris avec deux autres vaiſſeaux de ſoixante-quatorze canons, & un de ſoixante-quatre. L'amiral françois, le comte de Graſſe, fut même fait priſonnier. Cet avantage ſauva la Jamaïque, & couvrit de gloire Rodney, qui fut élevé à la dignité de pair.

Victoire remportée par l'amiral Rodney ſur le comte de Graſſe.

D'un autre côté, tandis que les îles Bahama ſe rendoient aux Eſpagnols, le général Elliot défendoit glorieuſement Gibraltar ; il détruiſit ces formidables batteries compoſant deux cents onze bouches à feu, bombardant la forteresſe qui fut enſuite ravitaillée par le lord Howe. Les opérations militaires qui ſuivirent furent en petit nombre & de peu d'importance. Negapatnam, dans les Indes orientales, & Trinquemale dans l'île de Ceylan, furent pris par les Anglois ſur les Hollandois ; mais les François ne tarderent

Suite des opérations militaires.

pas à reprendre le dernier de ces établiſſemens.

A la fin on vit ſe terminer cette guerre qui avoit été ſi fatale à l'Angleterre, même durant ſes progrès, & qui plus d'une fois avoit ébranlé ſa puiſſance. Les négociations entamées à Paris produiſirent une pacification générale, dont les conditions ne furent ni honteuſes ni déſavantageuſes pour les Anglois, eu égard à l'affoibliſſement de leurs finances. 1783. Pacification générale.

Par le traité de paix entre la Grande-Bretagne & la France, dont les articles préliminaires furent arrêtés le 20 janvier 1783, la Grande-Bretagne rendit à la France l'île de Tabago, dans les Indes occidentales, & la riviere de Sénégal en Afrique, avec ſes dépendances & forts; elle céda en outre quelques diſtricts dans les Indes orientales, comme dépendances de Pondichéry & de Karichal; elle reſtitua les îles de Sainte Lucie, de Saint Pierre, de Miquelon, de Gorée, avec Pondichéry, Karichal, Mahé, Chandernagore & le comptoir de Surate. Pour prévenir toute diſpute ſur les limites de la pêche de Terre-Neuve, il fut convenu que la ligne françoiſe partiroit du cap Saint-Jean ſur la côte orientale, & paſſant par le nord, auroit pour limites le cap Ray, ſur la côte occidentale. Enfin, la Grande-Bretagne renonça à tout droit concernant la démolition de Dunkerque. De ſon côté, Traité de paix avec la France.

la France rendit à la Grande-Bretagne les îles de Grenade, des Grenadines, de Saint Chriſtophe, de Saint Vincent, la Dominique, Nevis & Mont-Ferrat. Le fort James & la riviere Gambie furent garantis aux Anglois, le commerce de la gomme reſtant ſur le même état qu'avant la guerre de 1755. Les alliés de chaque puiſſance dans les Indes orientales devoient être invités à accéder à la pacification; mais s'ils s'y refuſoient, on devoit ne leur donner aucune aſſiſtance, de part ni d'autre.

Traité de paix avec l'Eſpagne.

Par le traité avec l'Eſpagne, la Grande-Bretagne céda à cette puiſſance les deux Florides & Minorque. Pour prévenir tout ſujet de plainte & de méſintelligence à l'avenir, il fut convenu que les Anglois auroient le droit de couper du bois de Campêche dans le diſtrict ſitué entre les rivieres Wallis ou Bellize & Rio-Hondo, en prenant le cours de ces rivieres pour limites invariables. L'Eſpagne convint de reſtituer à la Grande-Bretagne les îles de la Providence & de Bahama; mais elles avoient été repriſes avant la ſignature de la paix.

Traité de paix avec les Etats-Unis de l'Amérique.

Par le traité avec les Etats-Unis de l'Amérique, le roi d'Angleterre reconnut le New-Hampshire, Maſſachuſets-Bay, Rhode Iſland & Providence, le Connecticut, New-York, le New-Jerſey, la Penſylvanie, Delaware, le Maryland,

la Virginie, la Caroline ſeptentrionale, la Caroline méridionale & la Georgie, pour *Etats libres, ſouverains & indépendans ;* & renonça, pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs, à toutes les prétentions de gouvernement, propriété & droit ſur leſdits Etats. Les limites furent rétablies : enfin, la navigation du Miſſiſſipi fut ouverte aux deux partis, ainſi que la pêche de Terre-Neuve.

Traité de paix avec la Hollande.

Le traité de paix avec les Hollandois éprouva de grandes difficultés ; il y fut ſtipulé que la Grande-Bretagne leur reſtitueroit Trinquemale ; (mais les François l'avoient déjà repris) & que les Hollandois céderoient aux Anglois la ville de Negapatnam, avec ſes dépendances dans les Indes orientales. C'eſt ainſi que les Hollandois, qui étoient ſortis de leur ſyſtême pacifique, furent obligés d'expier par des conceſſions, la faute qu'ils avoient commiſe de ſe départir de leurs anciennes maximes de politique.

Indépendance de l'Amérique reconnue par quelques puiſſances.

L'indépendance des Américains, conſacrée par la paix de 1783, fut ſucceſſivement reconnue dans la même année, par la Suede, le Danemarck, l'Eſpagne & la Ruſſie ; il faut avouer, qu'en perdant ſes colonies, l'Angleterre a fait une perte immenſe, mais elle a ſu la réparer bien amplement par l'aſtucieuſe politique de ſon adminiſtration, qui a remédié à tous les maux

que ſon ambition & ſon deſpotiſme lui avoient cauſés.

L'époque où ſe termine cet Ouvrage eſt à jamais mémorable dans l'hiſtoire des dangers produits par l'orgueil de la grandeur & par l'abus du pouvoir. En voulant régner deſpotiquement ſur les Américains, la Grande-Bretagne a perdu ſans retour une reſſource abondante, qu'elle auroit ſu ſe ménager & conſerver, ſi elle eût écouté la ſaine politique & ſes propres intérêts. Mais, ainſi que toutes les choſes humaines, les états ont leur terme de puiſſance & de proſpérité; il eſt donc de la ſageſſe humaine de ſavoir s'y maintenir.

FIN.

TABLE

DES MATIERES.

SOMMAIRES

DU TROISIEME VOLUME.

SUITE DE LA CINQUIEME PARTIE.

LES STUARTS.

CHARLES II, page 1.

Bonnes qualités du roi : conseil bien composé : Hyde, comte de Clarendon : acte d'amnistie ; revenu de la couronne plus fort qu'autrefois : procès des régicides : leur fanatisme jusqu'à la mort : l'armée congédiée : le parlement dissous : offre étonnante au roi : l'épiscopat rétabli avec modération : soulévement de fanatiques : les Presbytériens trop difficiles à soumettre : parlement : acte en faveur de la couronne : bill d'uniformité : cet acte propre à aigrir les sectaires : subside extraordinaire : procès de Vane & de Lambert : défenses du premier : Dunkerque vendu à la France faute d'économie : les Presbytériens vexés : le roi favorable à la religion catholique : déclaration de tolérance désapprouvée par le parlement : guerre avec la Hollande : batailles navales : Louis XIV pour les 1660

Hollandois : combat de quatre jours : Ruyter battu : peste & incendie de Londres : on accuse les catholiques de cet incendie : négociation de Breda : entreprise hardie des Hollandois : traité de Breda : disgrace du comte de Clarendon : il est accusé & banni : sa retraite en France : alarme qu'inspire l'ambition de Louis XIV : triple alliance négociée à la Haie : de Wit n'attend pas le consentement des villes : modestie du chevalier Temple : paix d'Aix-la-Chapelle : commencement des troubles : acte contre les conventicules : le roi mécontent : nouveau ministere, ou la cabale : système du roi pour se passer du parlement : il se ligue secrétement avec Louis XIV : il trompe le parlement : deux fautes du roi : outrage fait à un gentilhomme : scélérat en faveur ; autres imprudences : guerre avec la Hollande sous de frivoles prétextes : deux factions en Hollande : le prince d'Orange : combat naval de Solebay : Louis XIV en Hollande : le prince d'Orange Stathouder : massacre de Wit : Guillaume anime les Hollandois : parlement rassemblé ; Shaftesbury chancelier : on attaque la déclaration d'indulgence : le roi cede : serment du test : infidélité de Shaftesbury : la Hollande délivrée : paix avec la Hollande : conseils du chevalier Temple au roi : Louis continue la guerre avec succès : disputes parlementaires : serment qu'on veut exiger : contestation des Communes avec les pairs : les cafés fermés & rouverts : puissance de Louis XIV : conduite de Charles à son égard : paix de Nimegue : l'Ecosse tyrannisée : trait d'oppression : le roi n'y remédie point : conspiration absurde attribuée aux catholiques : Oates accusateur : ses dépositions contre les jésuites : lettres de coleman au pere de la Chaise : la conspiration jugée certaine : on dénonce la conjuration au parlement ; Oates récompensé : autre délateur suscité par l'exemple : mesure violente du parlement : Danby accusé de trahison pour une faute du roi : le parlement est prorogé & cassé : procès de Coleman, du P. Ireland, &c. le complot papiste est une chimere : nouveau parlement : on en veut au duc d'York : le roi l'oblige de se retirer : on poursuit l'affaire de Danby : nouveau conseil : Shaftesbury président : le

duc d'York exclus de la couronne : bill d'exclusion : autres actes des Communes : bill d'*Habeas corpus*, pour les emprisonnemens : le parlement cassé : exécution de cinq jésuites innocens : révolte des presbytériens en Ecosse : Whigs & Torys : parlement : exhortation du roi : violences des Communes : résistance de Stowel : procès de Stafford pour le complot papiste : il meurt avec courage : Charles casse le parlement : parlement d'Oxford : mutinerie : le roi plus ferme : imposteur protégé par les Communes : le parlement cassé : le roi devient absolu : espionage & délations : le duc d'Ormond en Irlande : Shaftesbury l'accuse ; le comte d'Offory le défend : l'Irlande paisible sous son gouvernement : affaire d'Ecosse : Argile contre le duc d'York : excès du gouvernement : le duc d'York redouté & haï : Londres dépouillé de ses priviléges : conspiration de Shaftesbury : fin de ce conspirateur : la conspiration découverte : comment la trahison doit être prouvée selon les lois : procès & mort de Russel : procès de Sidney : ses écrits servent de témoin : sort d'Essex & de Montmouth : le roi absolu : proposition condamnées à Oxford : autorité du duc d'York : mort de Charles II : son caractere : méprise des Stuarts : ils se régloient imprudemment par des exemples étrangers : le duc d'York successeur de son frere.

JACQUES II, p. 73.

Discours de Jacques au conseil : adresse des Quakers au roi : les Quakers en Pensilvanie : conduite du roi peu conforme à son discours : son zele blâmé à Rome : mort de l'ambassadeur d'Espagne : parlement dévoué au roi ; discours imprudent de Jacques : Oates puni : révolte de Montmouth : il est pris & exécuté : exécutions barbares : Jefferies, magistrat inhumain : affaires d'Ecosse : tout s'y fait au gré de la cour : parlement : dispense du test : haine pour les catholiques : examen du pouvoir de dispenser des lois : les catholiques en faveur : le P. Péters : zele imprudent 1685.

du roi pour sa religion : Innocent XI en prévoit les suites : procès de six évêques : mauvais effet qui en résulte : soupçons sur la naissance du prince de Galles : politique du prince d'Orange : ligue contre Louis XIV : Guillaume désapprouve la conduite de Jacques : préparatifs secrets de ce prince : Jacques rejette les offres de Louis XIV : il est surpris & tremblant : manifeste de Guillaume : Jacques abandonné : il perd la couronne sans combat : jugement de Hume sur ce roi : parlement : on déclare le trône vacant : premiere source des révolutions : le prince d'Orange déclare ses intentions : établissement de la couronne : les droits de la nation : nouveaux sermens : pourquoi on ne resserra pas davantage la prérogative.

Marine, commerce sous les derniers rois : mœurs, irréligion : philosophie, littérature : Butler, Dryden, Otway : presque plus de duels ; pourquoi : préjugé contre les financiers.

SIXIEME PARTIE.

Depuis la révolution de 1688.

GUILLAUME III & MARIE, p. 100.

1689 Pouvoir de la couronne après la révolution : Burnet évêque ; la convention changée en parlement : parti contre Guillaume : subsides avec précaution : le roi veut établir la tolérance : le clergé y met obstacle : revenu de la couronne soumis à l'examen des Communes : Guillaume reconnu en Ecosse : acte contre le roi Jacques : griefs des Ecossois : lords des articles : l'Ecosse entiérement soumise ; conduite de Jacques protégé par Louis XIV : sa dévotion mal entendue : préparatifs de guerre : Jacques en Irlande : siége mémorable de Londondery : nouvelles fautes de Jacques : les protestans vexés : fausse monnoie, &c. : Guil-

laume envoie des troupes en Irlande : il plie son caractere : le clergé anglican contraire à Guillaume : le parlement l'inquiete aussi : débat d'un nouveau parlement: Guillaume passe en Irlande : fausse nouvelle de sa mort : bataille de la Boyne: mort de Schomberg : retraite de Jacques : suite des succès en Irlande : guerre contre Louis XIV : Irlande soumise : conditions accordées aux Irlandois : plusieurs s'expatrient : parlement : plaintes contre le roi : fermentation en Ecosse : massacre de Glencoe : nouvelle tentative en faveur de Jaques : déclaration qu'il publie : la reine Marie s'oppose à son pere : combat de la Hogue : campagne de Flandres : prise de Namur par Louis XIV : bataille de Steinkerque : conspiration contre Guillaume : mécontentement des Anglois : corruption dans le royaume : débats dans le parlement : subsides prodigieux : vains projets du parlement : Guillaume battu à Nerwinde : autres avantages stériles de la France : pertes des alliés sur mer : machine infernale : le roi obtient tout du parlement : manéges de cour : affaires du parlement : bill pour la naturalisation des protestans : le parlement triennal : mort de la reine : prise de Namur par Guillaume : bombardemens : nouveau parlement : acte concernant les procès de haute-trahison : réforme des monnoies : conspiration en faveur de Jacques : découverte du complot : mesures pour le dissiper : association en faveur du roi : dispute sur le titre du roi : supplice des conjurés : procès de Fewick : si le témoignage d'un absent peut être admis : suite de la guerre : traité de Riswick : la France reconnoît Guillaume : Louis avoit besoin de la paix : Guillaume veut une armée subsistante : raison pour lesquelles on s'y oppose : seconde compagnie des Indes : on demande la réformation des mœurs : société pour la réformation : le roi obligé de renvoyer sa garde hollandoise : le parlement chagrine le roi : affaires de la compagnie des Indes : traité de partage pour la monarchie espagnole : nouveau traité de partage : testament du roi d'Espagne : Louis XIV accepte le testament : acte de limitation pour la succession à la couronne : droits de la maison de Ha-

nover à la couronne : le parlement blâme le traité de partage : dispositions à la guerre : ministres accusés ; troubles civils : libelle contre le parlement : mouvemens contre la France : ligue de l'Angleterre & de la Hollande avec l'empereur : Louis reconnoît le fils de Jacques II pour roi d'Angleterre : harangue de Guillaume : le parlement entre dans les mesures du roi : mort de Guillaume III : ses grandes entreprises : taches de sa réputation.

ANNE, p. 157.

1702. Anne digne de la couronne : la guerre déclarée à la France : Marlborough tout puissant : état de la France : campagne de Flandre : expéditions maritimes : trait de courage : la reine gagne la confiance du parlement : la mémoire de Guillaume outragée : actes parlementaires : pension de Marlborough : traitement du prince de Danemark : les Torys dominent & persécutent : conformité occasionnelle : raisons pour & contre : disputes des partis : troubles en Ecosse : Ecossois opposés à l'union des deux royaumes : discours hardi dans leur parlement : affaires d'Irlande : campagne malheureuse des alliés : défection du duc de Savoie & du roi de Portugal : efforts de l'Angleterre : querelles des deux chambres : actes de sûreté en Ecosse : danger de l'empereur : bataille de Hochstet ou de Blenheim : suite de la victoire des alliés : récompenses de Marlborough : affaires d'Espagne : siége de Gibraltar, &c. : subside énorme : prise de Barcelone : Péterborough : l'Angleterre & l'Ecosse réunis en un seul royaume : condition du traité : les Ecossois opposés à l'union : discours contre le traité d'union confirmé en Ecosse : disputes en Angleterre sur l'union : les difficultés étoient peu solides : bataille de Ramillies : siége de Turin : expéditions d'Espagne : bataille d'Almanza, siége de Toulon : Marlborough perd son crédit à la cour : Louis XIV entreprend une invasion en Ecosse : les ducs de Bourgogne & de Vendôme échouent en Flandre : siége de Lille : pertes du roi d'Espagne : mort du mari de la reine : acte de

naturalisation en faveur des protestans : l'ambassadeur de Russie mis en prison : Louis XIV demande la paix : zele des François : bataille de Malplaquet : procès du docteur Sacheverel : disputes sur l'obéissance passive : réflexions sages d'un évêque : le docteur condamné : insolence des alliés à l'égard de Louis XIV : Vendôme en Espagne : bataille de Villaviciosa : révolution dans le ministere anglois : nouveau parlement : triomphe de Sacheverel : Marlborough insulté : partialité du parlement : quel doit être le revenu des membres des Communes : Harvey, comte d'Oxford : attentat de l'abbé de la Bourlie : compagnie du Sud : la cour disposée à la paix : on rend odieux l'ancien ministere : Marlborough commande encore l'armée : Charles VI empereur : préliminaires de la paix : opposition des alliés, & Wights : Marlboroug privé du commandement : le prince Eugene en Angleterre : actes du parlement : les presbytériens peu ménagés : on mortifie les Hollandois : on se plaint des dépenses de la guerre : conférence d'Utrecht : les Anglois abandonnent les alliés : paix d'Utrecht : traité de Rastadt : Anne blâmée en Angleterre : les Ecossois mécontens : mouvemens des Wights : excès contre le prétendant : la sagesse de la reine n'obtient rien : brouillerie d'Oxford & de Bolingbroke : Oxford disgracié : mort de la reine.

GEORGES I, p. 215.

L'électeur de Hanover reconnu roi : Georges se déclare pour les Wights : révolution de cour : déclaration du roi : démolition de Dunkerque & de Mardick : mutinerie dans le royaume : manifeste du prétendant : convocation d'un parlement : harangue du roi : revenu de la coronne : patriotes réprimés : accusation contre les anciens ministres : Robert Walpole : procès du comte d'Oxford : Ormon & Bolingbroke proscrits : on craint une invasion : mort de Louis XIV : révolte en Ecosse & en Angleterre : punition sans clémence : générosité & courage d'une 1714.

femme : la cour veut prolonger la durée du parlement : raison pour : raison contre : le parlement fixé à sept ans : Charles XII veut détrôner Georges : le roi engage l'Angleterre dans les affaires du continent : Oxford déchargé de l'accusation : mort de Charles XII : entreprise de la cour d'Espagne : quadruple alliance : la loi martiale rétablie : l'amiral Byng bat les Espagnols : la guerre déclarée à l'Espagne : projets du cardinal Albéroni : les Espagnols échouent par-tout : système fatal de la compagnie du Sud : fureur de l'agiotage : le prestige s'évanouit : affaires ecclésiastiques : bill contre le blasphême & l'impiété : débats à ce sujet : le bill rejeté : liberté mal entendue : bill en faveur des Quakers : conspiration plus que douteuse : procès d'Atterbury : discours d'un pair en faveur de l'accusé : procès du chancelier Macclesfield : subsides pour les affaires étrangeres : traité de l'empereur avec l'Espagne : alliances du roi : Georges fait approuver ses mesures : la guerre résolue : oppositions dans la chambre haute : remontrance du ministre de l'empereur : le parlement laisse à Georges l'emploi des subsides : siége de Gibraltar : préliminaires de paix : mort de Georges I.

Observations : pouvoir de la couronne : corruption : le parlement soumis à la cour : discours contre la loi des sept ans : le parti des patriotes plus foible : sentimens de Montesquieu sur le gouvernement anglois : liberté de parler et d'écrire : licence du théâtre : discours sur cet objet : amour des lois : caractere du peuple : peu de politesse : les seigneurs imitent souvent le peuple : changement de mœurs : humeur capricieuse : puissance et richesse du royaume : science : philosophie : théologie : goût des expériences : inoculation : belles-lettres : histoire.

GEORGES II, page 262.

1727. Ministere de Georges II : caractere de Robert Walpole : deux partis dans la chambre des Communes : traité entre la Grande-Bretagne & l'Espagne : établissement appelé corporation charitable : le parlement chasse

de son sein plusieurs de ses membres : l'exemple de Walpole dangereux pour la nation : bill de l'excise : proposition de révoquer l'acte du parlement septennaire : débats violens dans le parlement : triomphe du ministere sur le parti de l'opposition : Walpole ridiculisé dans les écrits et sur les théâtres : bill concernant les théâtres : contestation entre les Espagnols et les anglois : convention entre l'Espagne et l'Angleterre : guerre avec l'Espagne : expédition de l'amiral Vernon : expédition du commodore Anson : opérations contre les possessions espagnoles : murmures et plaintes contre Walpole : Walpole donne sa démission : opérations du nouveau ministere : état de l'Europe : guerre de 1741 : opérations militaires en Allemagne : bataille de Dettingen : invasion en Angleterre projetée par la France : affaires navales entre les flottes combinées de France et d'Espagne et celle d'Angleterre : bataille de Fontenoi : mort de l'empereur Charles VII, grand duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse, nommé empereur : avantage des Anglois sur mer : descente du prince Edouard en Ecosse : prise de Perth par Edouard : prise d'Edimbourg par le même : sa tête mise à prix : il marche aux Anglois qu'il rencontre à Preston-Pans : défaite des Anglois : faute commise par Edouard : déroute des Anglois à Falkirck : défaite du prince Edouard à Cutloden : barbarie des vainqueurs : fuite d'Edouard qui repasse en France : exécution des partisans du prince Edouard : succès des François dans les Pays-Bas : prise de Madras par les François : ils enlevent des places fortes aux Hollandois : revers des François sur mer : Traité d'Aix-la-Chapelle : colonies dans la nouvelle Ecosse : bill pour l'encouragement de la pêche du hareng : traité avec l'électeur de Bavière et les états-généraux des Provinces-Unies : autre traité avec l'Espagne : différends entre les Anglois et les François : disputes touchant la nouvelle Ecosse : autre dispute : quatre opérations des Anglois en Amérique : ordres donnés par l'Angleterre pour saisir les vaisseaux françois : déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France : prise de Minorque par les François : l'amiral Bing arrêté : procès de cet amiral con-

damné à mort : son courage : discours qu'il prononce avant de mourir : son exécution : guerre dans l'Inde : prise de Chandernagor par les Anglois : guerre en Allemagne : siége de Prague et invasion de la Bohême par le roi de Prusse : victoire des François sur le duc de Cumberland : retour du duc de Cumberland en Angleterre : tentative des Anglois sur les côtes de France : prise de Louisbourg par les Anglois : prise du fort Duquesne : succès des François dans l'Inde : avantages des Anglois en Afrique : descentes sur les côtes de France : bravoure du capitaine Thurot : expédition des Anglois en Amérique : pris du fort Niagara : prise de Crown-Point & de Ticonderago : prise de Quebec : mort du général Wolf : mort de Montcalm : conquête de la Guadeloupe : projet des François contre l'Angleterre : l'amiral Boscawen attaque la flotte de Toulon : flotte de Brest défaite par l'amiral Hawke : état des puissances belligérantes : descente du capitaine Thurot en Irlande : tentatives inutiles des François pour reprendre Quebec : mort de Georges II. Son caractere.

GEORGES III, page 335.

1760. Avénement de Georges III au trône : continuation de la guerre : prise de Pondichéry par les Anglois : prise de Belle-Isle : négociations de paix : déclaration de guerre contre l'Espagne : rupture de la France et de l'Espagne avec le Portugal : prises de la Martinique et autres possessions Espagnoles : prise de la Havane et de Manille sur les Espagnols : négociations de paix : Traité de paix entre l'Angleterre, la France & l'Espagne : le portugal y accede : traité de paix d'Huberstbourg : état de l'Angleterre : emprisonnement de Wilkes, membre du parlement : démission du comte de Bute : commencement des troubles en Amérique : acte du timbre : premier congrès en Amérique : révocation de l'acte du timbre : droits sur certains articles exportés d'Angleterre en Amérique : cargaison de thé détruite par les Américains : acte d'interdiction du port de Boston : autres actes relatifs aux colonies américaines : progrès

de l'insurrection américaine : ouverture du congrès : sa pétition au roi d'Angleterre : motion du comte de Chatham pour appaiser les troubles de l'Amérique : pétition du congrès rejettée par le parlement : préparatifs de guerre en Amérique : premiere action entre les Américains et les Anglois : acte du nouveau congrès : prise de Ticonderago & de Crown-Point par les Américains : arrivée à Boston de renforts anglois : combat de Budker's hill : Washington nommé général et commandant en chef des forces de l'Amérique : le congrès prend le titre de représentans des Colonies-Unies : il vote une nouvelle pétition à Georges III : expédition des Américains contre le Canada : les villes de Norfolk & de Falmouth réduites en cendres : acte du parlement qui interdit tout commerce avec les colonies : représailles du congrès : les Anglois évacuent Boston : la Grande-Bretagne prend vingt mille Allemands à sa solde : déclaration de l'indépendance de l'Amérique : enthousiasme des Américains : voies de conciliations inutilement proposées : les Anglois repoussés par les Américains : le général Howe se rend maître de New-York : Rhode-Island au pouvoir des Anglois : avantages de Washington : les Anglois s'emparent de Philadelphie : Burgoyne & son armée mettent bas les armes : barbarie des Anglois : le général Howe remplacé par le général Clinton qui évacue Philadelphie : le roi de France reconnoît l'indépendance des Américains : tentatives infructueuses des Commissaires anglois en Amérique : hostilités entre l'Angleterre & la France : combat d'Ouessant : procès de l'amiral Keppel : prise de Pondichéry et de Sainte-Lucie par les Anglois, et de la Dominique par les Francois : prises de S.-Vincent et de la Grenade par les François : déclaration de guerre entre la France & l'Angleterre : mécontentement en Angleterre : prise de vaisseaux espagnols par Rodney : actions entre le même amiral et le comte de Guichen : prises maritimes : victoires du général Clinton sur les Américains : secours envoyés par la France aux Américains : désertion du général major Arnold : le major André, anglois, puni de mort comme espion par les Américains : troubles

séditieux causés par un acte du parlement passé en faveur des catholiques : rupture entre la Hollande et l'Angleterre : prise de S.-Eustache sur les Hollandois : vingt-six vaisseaux pris aux Anglois par les François : combat de Dogger-Bank : prise de Tabago par les François, et de Pensacola, ainsi que de la Caroline méridionale par les Espagnols : retraite du comte Cornwallis : il se rend prisonnier avec son armée : mécontentement général, et changement dans le ministere, causés par les revers essuyés en Amérique : vues pacifiques du cabinet de Londres : opérations militaires : victoire remportée par l'amiral Rodney sur le comte de Grasse : suite des opérations militaires : pacification générale : traité de paix avec la France : traité de paix avec l'Espagne : traité de paix avec les Etats-Unis de l'Amérique : traité de paix avec la Hollande : indépendance de l'Amérique reconnue par quelques puissances.

Fin du troiſieme & dernier volume.